Tome XXX, Nos 1 et 2 Janvier-Février 1936

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

ET DE

SES FILIALES



PARIS
Chez le Secrétaire général
20, rue Thibaud (XIVe)
1936

SOMMAIRE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MEDECINE

Fondée en 1902

EXTRAIT DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT

La Société comprend des Membres honoraires, des Membres perpétuels, des Membres donateurs et des Membres actifs.

Est membre perpétuel celui qui a versé une somme *d'au moins trois cent cinquante francs*.

Est Membre donateur celui qui a versé une somme *d'au moins six cents francs*. Il fait de droit partie du Conseil.

Pour devenir Membre actif, il suffit d'être élu, après présentation par deux Membres de la Société ; de payer une cotisation annuelle de 25 francs.

La Société tient ses séances *le premier samedi de chaque mois*, à 5 heures, au foyer des Professeurs de la Faculté de Médecine, sauf pendant les mois d'août et de septembre.

Elle publie un *Bulletin* qui est adressé à tous les Membres, sauf le cas de non-paiement de cotisation.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

ET DE SES FILIALES

Tome XXX — Année 1936



PARIS
Chez le Secrétaire général
20, rue Thibaud (XIVe).



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION PARISIENNE

Séance du 11 *janvier* 1936.

Présidence de M. le Dr Brodier.

Etaient présents : Mme Besmertny, Mlle Henry. MM. Barbillion, Boulanger, Dardel, Didsbury, Dorveaux, Fosseyeux, Delaunay, Godlewski, Guelliot, Hahn, Mauclaire, Molinéry, Mousson-Lanauze, Neveu, Sieur, Souques, Vannier.

Présidence : En prenant possession de la présidence, après que M. le Dr Mauclaire lui eût souhaité la bienvenue, M. le Dr Brodier prononce l'allocution suivante :

Mes chers Collègues,

En m'appelant à présider nos séances, vous m'avez fait un honneur, dont je sens tout le prix et dont je vous suis infiniment reconnaissant.

Le sentiment d'inquiétude que j'éprouve en prenant place dans ce fauteuil, occupé par les médecins les plus illustres et les plus vénérés, s'aggrave du fait que vous m'avez appelé à succéder à M. le Pr Mauclaire, qui présidait nos réunions avec tant d'autorité, de tact et de simplicité. Je ne veux pas faire de lui un éloge, que nous avons tous dans le cœur, mais qui ressemblerait à une oraison funèbre, alors que nous comptons profiter longtemps encore de ses travaux et de ses conseils.

Ce qui me rassure un peu, c'est la certitude que j'ai, de pouvoir compter sur votre bienveillante indulgence ; c'est l'appui que je trouverai près de nos anciens Présidents, et, puisque notre Société démocratique n'admet pas de Prési-

dents d'honneur, je tiens à les mettre ici en honneur, en nous rappelant leurs noms :

D'abord, M. le Dr Dorveaux, que nous sommes toujours heureux de voir à nos séances.

M. le Pr Laignel-Lavastine qui est l'animateur de nos réunions et qui, par sa haute situation. et par ses connaissances universelles, se trouve l'interprète de notre Société vis-à-vis des Sociétés étrangères.

M. le Pr Sieur, qui représente parmi nous, avec tant de tact et d'éclat, la médecine militaire française.

M. le Dr Barbillion, dont la science n'a d'égale qne l'extrême modestie.

M. le Dr Le Gendre, dont l'état de santé a interrompu si prématurément la présidence et à qui nous adressons nos meilleurs vœux de rétablissement.

Je compte également sur le concours de notre Bureau : Nos deux Vice-Présidents : M. le Dr Guelliot, l'éminent historien de la Médecine champenoise et ardennoise — et M. le Dr Delaunay, dout vous connaissez les beaux travaux historiques.

Nos deux secrétaires : M. le Dr Vinchon, dont vous connaissez également les intéressantes recherches historiques et M. le Dr Hahn, le dévoué bibliothécaire de la Faculté de médecine.

Nos deux Trésoriers : MM. Boulanger-Dausse et Génot, qui accomplissent, par ce temps de crise, le miracle de maintenir notre budget en équilibre.

Notre sympathique archiviste-bibliothécaire, M. le Dr Neveu. le conservateur de notre Musée qui souffre, lui aussi, de la pénurie universelle et qui trouve cependaut le moyen d'enrichir sans cesse notre bibliothèque et notre Musée.

Puisqu'il est question du Musée, je remercie en votre nom Mlle le Dr Henry qui veut bien se tenir, une heure par semaine, à la disposition des visiteurs éventuels de notre Musée.

Mais mon inquiétude est près de se dissiper complètement, quand je sens près de moi la présence de notre savant et zélé Secrétaire Général, M. Fosseyeux, qui veut bien continuer à assurer la bonne marche de notre Société. La préparatiou de nos programmes et la rédaction de notre Bulletin lui demandent un temps considérable, et ne saurions lui être trop reconnaissants.

J'adresse le salut de la Société parisienne à nos deux sections provinciales : la Section lyonnaise, qui a pris un développement si considérable sous la présidence d'abord de M. le Dr Lyonnet, puis de M. le Pr Guiart et par l'active

impulsion de son secrétaire M. le Dr Jean Lacassagne, et la Section montpelliérenne, qui a comme Président, M. le Dr Magnol et comme Secrétaire de M. le Dr Battle, et qui semble être momentanément en état de mort apparente; nous souhaitons vivement qu'elle reprenne vie rapidement.

Pour ne pas prolonger mon remerciement, comme on dit à l'Académie, permettez-moi, mes chers Collègues, de prendre à mon compte les paroles déjà citées par Gilbert Ballet, que prononçait, en l'an IV, un professeur oublié d'histoire de la médecine, Jean Goulin, qui disait :

« Il y a certaines choses que j'ignore relativement à cette place; mais, ce que je n'ignore pas, c'est qu'il faut la remplir avec honneur, avec exactitude et avec zèle ».

Candidat présenté : Bernard (Dr Pierre), Le Bugue, (Dordogne), par MM. Rouvillois et Godlewski.

Comptes et budget : M. Boulanger présente le compte-rendu de l'Exercice 1935 et le budget de 1936, dont les opérations se résument ainsi :

Situation financière de la Société française d'histoire de la Médecine

au 31 *Décembre* 1935.

Pendant l'année 1935, la Société a dépensé...		13.276 f, 40
répartis comme suit :		
Pour impression des Bulletins et pour frais de clicherie....................	12.302.25	
Pour frais de secrétariat, convocations, correspondance..........	677.50	
Pour frais de recouvrement.....	150.55	
Frais divers.................	146.10	
	13.276.40	
Les recettes se sont élevées à la somme de.....................		13.338.75
se décomposant ainsi :		
Cotisations..................	9.171.30	
Ventes de Bulletins et Abonnements........................	1.155.10	
Intérêts des fonds placés.......	902.35	
Publicité et Dons	2.110.»»	
	13.338.75	

Il nous reste actuellement à payer :

Pour l'impression des Bulletins	7.600
Et à recevoir pour publicité et cotisations	7.700

Nous avions en caisse au 1er janvier, en espèces	1.192 43
Recettes	13.338.75
Total	14.531.18
Dépenses	13 276.40
En caisse au 31 Décembre en espèces	1.254.78

Quoique les cotisations soient mieux rentrées que l'an dernier, nous avons encore à recouvrer une somme assez importante en France : 4.600 frs.

Dans cette somme, la filiale Montpelliéraine entre pour : 1,700 frs. J'ai reçu du Dr Harant de Montpellier une lettre m'informant que prochainement il pourrait régulariser la question des cotisations. Je remercie M. le Dr Lacassagne d'avoir fait rentrer bon nombre de cotisations Lyonnaises, par ses rappels successifs au cours des réunions.

Une lettre de rappel a été envoyée à tous les Membres Français et étrangers et je reçois déjà les réponses aux premiers envois.

Voici les prévisions pour 1936 :

DÉPENSES :		
Impression du Bulletin	13.000 »	14.000 »
Dépenses diverses	1.000 »	
Recettes :		
Cotisations	12.250 »	
Intérêts fonds placés	850 »	
(Au lieu de 945 précédemment, les décrets lois nous ayant retiré 10 % sur nos coupons de rente.		
Publicité	990 »	
Abonnements	360 »	14.450 »

nous donnant un léger excédent de recettes sur les dépenses.

L'avoir de la Société au 31 Décembre se compose ainsi :

Espèces en caisse.............	1.254.78	
4.700 Frs de rente 4 °/₀ 1917 à la valeur actuelle..................	3.525 »	
7.100 Frs de rente 4 °/₀ 1918 à la valeur actuelle...................	5.247 »	
10.500 Frs de rente 4 1/2 °/₀ 1932 convertie à la valeur actuelle.	8.610 »	
2 Bons de la Défense nationale..	2.000 »	
		20.636.78

MM. Dardel et Molinéry sont nommés censeurs des comptes.

Musée et Collections : M. le Dr R. Neveu présente le rapport sur l'état des collections suivantes :

Notre Musée s'est enrichi cette année de quelques pièces intéressantes grâce à plusieurs de nos collègues.

Parmi ces pièces citons : un pleximètre ayant appartenu à M. Piorry, don de M. Dally, un joli volume d'aphorismes d'Hippocrate, édition du xvie siècle, don de M. Dardel, deux petits volumes d'Hippocrate, don de M. Brodier, une affiche curieuse des eaux de Spa, envoyée par M. Delaunay, une gravure de M. H. Landouzy, don de M. Guelliot, un buste de Bichat, un buste de Bazin, un portrait de Trousseau provenant de la collection du regretté Dr Louste, don de M. Brodier, un manuscrit attribué à Achille Flaubert, don de M. Brodier.

Notre Président M. Mauclaire nous a remis 13 pièces intéressantes, diplômes et portraits de Chaussier. Enfin, M. le Doyen a fait déposer dans notre Musée un très joli portrait d'Adelon, peint par Ch. Lefebvre.

Notre bibliothèque renferme actuellement 1779 volumes ou brochures. Mme Jeanselme en souvenir de son mari m'a remis tous les livres qui pouvaient intéresser notre Société, je les ai classés dans une vitrine spéciale, estimant que c'était ainsi la meilleure façon d'honorer la mémoire de notre ancien Président, mon regretté maître et ami.

Notre dévoué collègue Torkomian m'a remis la collection de l'année de : l'Esprit médical. Echos de la médecine. Siècle médical. Avenir médical de Lyon.

Médecine internationale. Chronique médicale. Toubib.

Quant aux tableaux qui n'ont pu encore être placés faute de panneaux, après entente avec M. le Doyen qui a bien voulu venir voir lui-même où on pourrait les mettre, il a été décidé qu'ils seraient accrochés dans le hall d'entrée.

J'ai vu M. le Pr Lemoine, directeur du Muséum, et le Pr Bourdelle, qui acceptent de prendre les squelettes d'animaux qui encombrent cette entrée, dès que la pièce sera débarrassée, les tableaux seront posés par les soins de l'architecte qui est prévenu.

Et maintenant que j'ai terminé cette énumération un peu fastidieuse, sans doute, il m'est particulièrement agréable de remercier tout spécialement les donateurs qui ont bien voulu ne pas oublier notre Musée et notre Bibliothèque. En nous faisant ces dons, ils font œuvre utile, ou si le Musée n'est pas encore visité comme il devrait l'être, la Bibliothèque, en revanche, est souvent consultée par des étudiants qui y trouvent des ouvrages qu'ils se procurent difficilement ailleurs.

Comme je l'ai annoncé à la dernière séance, après entente avec Mlle Henry, nous assurons l'ouverture de la salle Debove, le jeudi, de 3 heures à 4 heures. C'est déjà un commencement, et je suis particulièrement reconnaissant à notre dévouée collègue d'avoir bien voulu me seconder.

Communications : M. le Dr Vannier commence une importante étude sur Paracelse, dont la suite et la discussion sont remises à la séance de mars.

M. le Dr A. Souques lit une note sur la querelle des universités tchèque et allemande de Prague, dont il fait l'historique.

Ouvrages présentés : M. Fosseyeux présente les ouvrages de J.-P.-J. Renaud et G. S. Colin, intitulé : *Documents marocains pour servir à l'histoire du mal franc*, Luiz de Pina, *histoire abrégée de la médecine portugaise*, et René Dumesnil : *Histoire de la médecine*. Un compte-rendu de ces ouvrages sera fait dans le Bulletin :

Le Dr Molinéry, présente à la Société la première Table Décennale de la Revue de l'Umfia ou Union Médicale Latine.

L'Association Médicale Franco-Ibéro-Américaine

dite (Umfia), fut fondée en 1912 par MM. Dartigues, Gaullieur l'Hardy et Bandelac de Pariente, mais la Revue fut seulement éditée en 1925, par MM. Berry et Molinéry, Secrétaires Généraux de l'Umfia.

La Table réalisée par M. André Hahn, fils de notre savant ami, M. le Dr Lucien Hahn, Bibliothécaire en Chef de la Faculté de Médecine, est un travail que nous soumettons à l'attention de tous ceux qui sont en quête de documents. M. Hahn a rendu facile la lecture de cette table en la faisant précéder d'une table dite de concordance qui permet la recherche immédiate.

Séance du 1er février 1936

Présidence de M. le Dr Brodier.

Étaient présents : Mmes Bessmertny, Henry, Metzger, MM. Bandelac de Pariente, Barbillion, Barbé, Berlioz, Boulanger, Dardel, Delaunay, Diepgen, Didsbury, Dubray, Fosseyeux, Gallois, Gay, Giordano, Godlewki, Gomoiu, Guiart, Hahn, Laignel-Lavastine, Lemay, Herissay, Marañon, Mayonade, Mieli, Neveu, Oliver, Sarafidi, Sieur, Tricot-Royer, Van Schevensteen, Vié.

Excusé : M. Molinéry.

Publicité. — Le Secrétaire général annonce que la Compagnie Fermière de Vichy a bien voulu accepter de verser une somme publicitaire de mille francs au Bulletin, grâce à l'entremise de M. le Dr Molinéry. Des remerciements sont adressés à ce dernier ainsi qu'à l'Administration de cette Compagnie pour son geste généreux.

Communications : M. le Pr D. Giordano, de Venise, résume un travail, particulièrement documenté, sur *Un italien chirurgien aux armées de Napoléon : Paolo Assalini* (1759-1846).

Après avoir tué, à Reggio, en 1796, son rival Michele Marini, qui prétendait comme lui, à la direc-

tion de l'hôpital militaire, Assalini se réfugia à Modéne, où il fut embrigadé dans les troupes républicaines ; il avait alors 37 ans, et ce fut pour lui le début d'une brillante carrière, après avoir été nommé officier sanitaire pendant la campagne d'Italie de 1796, avec l'armée de Bonaparte, il passa en Egypte, où il déploya une magnifique activité relatée par Desgenettes dans son *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, puis par Larrey, dans sa *Clinique chirurgicale*; nous le voyons ensuite à Jaffa, où il dirige les hôpitaux ; il fut un des deux médecins survivants sur onze qui se trouvaient dans cette ville, au cours de la célèbre peste, sur laquelle il a publié des *Observations* parues à Paris en 1799; nous le trouvons ensuite en Egypte, où il s'attaqua à la dysenterie, et à l'ophtalmie, puis en Espagne, en 1809, où il inspecte les hôpitaux ; en Allemagne, où il est fait prisonnier, puis relâché après une miraculeuse opération ; en Russie, où il assiste à la retraite impériale. Après la chute de Napoléon, il prend le chemin de l'Angleterre, puis rentre en Italie par la Bavière; il se fixe à Naples en 1816, n'osant pas revenir à Reggio, et exilé dans sa propre patrie. Il est l'auteur d'un *Manuel de Chirurgie*, longtemps célèbre, et qui fut traduit dans les principales langues européennes. Il mourut, à 87 ans, en 1846.

M. le Pr Diepgen, de Berlin, traite le sujet suivant : *Les influences religieuses sur le développement de la médecine*. Il essaye de montrer que, depuis l'antiquité, et jusqu'à nos jours, la science médicale est, même dans ses détails, non seulement imprégnée de théologie, mais encore a progressé sous son influence ; après une rapide vue d'ensemble sur les temps antiques, il s'appuie au moyen-âge sur Arnauld de Vilneuve, dont il commente la conception augustinienne du monde, puis rappelle les théories de Paracelse, qui cadrent avec son exposé, enfin, il aborde la période moderne, où des exemples nombreux et variés confirment, d'après lui, sa thèse de la collaboration surnaturelle dans la guérison.

M. le Pr Marañoñ, de Madrid, lit une courte notice sur : *Le plus ancien cas connu de la maladie d'Addison.* Il s'agit d'une observation empirique faite en 1577 sur un horloger de l'Escorial, par le Père José de Sigüenza, Hieronymite, auteur d'une « Histoire de l'ordre du glorieux docteur Saint-Jérôme », considérée comme une œuvre remarquable par Unanumo. L'observation clinique relatée par ce religieux se rapporte manifestement à un cas d'insuffisance surrénale chronique mortelle, et précède de deux siècles la description du syndrome, par le célèbre médecin anglais, qui date de 1855.

SECTION MONTPELLIERAINE

Séance du 28 Janvier 1936.

Présidence de M. le Dr Magnol.

Etaient présents : Mlle Vernières, MM. Astruc, Carrieu, Paul Delmas, Goudet, Guibert, Harant, Irissou, Rouffiandis, Turchini, Valéry, Vires.

Excusé : Monseigneur Brunhes.

Nouveaux Membres : Mlle Vernières, Docteur en Pharmacie, 2, rue Fontenille, Montpellier, présentée par MM. Astruc et Harant ; M. Nguyen-Dinh-Duc, interne des Asiles, Font d'Aurelle, Montpellier, présenté par MM. Rouffiandis et Harant.

Installation du bureau : Dr Magnol, Président ; M. Irissou, Vice-président ; Médecin général Rouffiandis, Secrétaire général ; Dr Harant, Secrétaire des Séances, Trésorier.

Le Dr Battle qui reste un fidèle membre de la Société, avait donné sa démission de Secrétaire des Séances, en quittant Montpellier pour Perpignan, où les vœux de la Société l'accompagnent.

Le Président annonce le décès de deux membres : le Dr Saurel et M. Granier.

Communications : M. Irissou. *Qui a soigné Louis XV à Metz en 1744 ?*

A propos d'un article paru dans la revue « *Pro Medico* » sur la maladie de Louis XV à Metz, en 1744, M. Irissou fait une mise au point de la question.

Il note, avant tout, que Chirac et Vernage n'ont pas donné leurs soins au roi en cette circonstance. Le premier était mort depuis douze ans (1732) ; le second est resté à Paris. Quant au guérisseur appelé, en désespoir de cause, auprès du *Bien-Aimé*, il se nommait Moncharvaux et non Ladoucette.

M. Irissou indique ses références et ses sources empruntées, pour la plupart, à M. le Dr Dorveaux qui, voilà longtemps déjà, a réuni et publié des documents certains sur la question. Ce sont, d'abord, les relations sous forme de journaux ou de lettres écrites par quelques-uns des acteurs — et non des moindres — du drame qui se joua autour du lit du monarque. Il fait notamment circuler parmi les membres présents un exemplaire imprimé en 1744 du « Journal » de Chicoyneau, premier médecin de S. M. et Chancelier de l'Université de Montpellier. Viennent ensuite les mémoires provenant des témoins directs ; enfin les travaux faits par des érudits sur des pièces de première main.

S'appuyant sur ces documents, il démontre que le roi, atteint d'un sérieux embarras gastrique fébrile a été soigné par sa « Faculté », c'est-à-dire par les médecins de sa maison. Il note que ceux-ci étaient presque tous des montpelliérains, ce qui motive et justifie la présente communication faite à la section de Montpellier. C'étaient : Chicoyneau premier médecin, La Peyronie premier chirurgien et médecin consultant, Marcot médecin ordinaire, et Dumoulin médecin consultant, celui-ci mandé en toute hâte de Paris. On appela aussi en consultation quatre docteurs messins et le duc de Richelieu exerça auprès du royal malade ses talents de médecin-amateur. Il convient enfin de

citer le guérisseur Moncharvaux qui, d'après certains, fit merveille.

Du consentement de Chicoyneau, La Peyronie prit la direction de la maladie pour être agréable au royal malade qui l'honorait de son amitié et avait toute confiance en ses lumières.

Le mal avait pris rapidement un caractère de gravité fort inquiétant; les alarmes furent si vives qu'on administra au roi les derniers sacrements ce qui entraîna le départ de la favorite, Mme de Châteauroux, et un renversement complet des influences à la Cour. Après une crise plus violente, l'état du malade s'améliora enfin pour évoluer de façon continue vers la guérison.

Comme de raison, la thérapeutique employée fut celle du temps. On usa largement des saignées, des purgations et des clystères, le tout accompagné de révulsifs. On y joignit les Gouttes d'or du Général de La Mothe, le Lilium de Paracelse et, surtout, un « minoratif » stibié dont l'action fut décisive, si bien que le roi, tombé malade le 8 août, entra en convalescence le 19.

A titre de curiosité, M. Irissou donne ensuite, d'après M. Dorveaux, la formule du mirifique élixir employé, en la circonstance, par le sieur Moncharvaux. Il se composait de vingt-quatre drogues parmi lesquelles se trouvaient des écorces, des semences, des extraits, sans compter des perles et des feuilles d'or, le tout infusé dans du vin d'Espagne et de l'eau de mélisse pour être ensuite distillé à siccité. Détail piquant, dans son beau roman « *Cardénio* », M. Louis Bertrand cite la formule de ce médicament merveilleux et lui attribue la guérison de la jeune reine d'Espagne, femme du bestial et lunatique Charles II.

A ce propos, M. Irissou note, en terminant, que si les romanciers ont le droit de prendre leur bien où ils le trouvent et d'arranger à leur guise la vérité historique, par contre, les historiens ont le devoir de baser leur travail sur une solide bibliographie et sur des sources contrôlées.

Médecin-Général Rouffiandis : *Du rôle des Sociétés populaires dans le fonctionnement du Service de Santé, pendant la période révolutionnaire à l'armée des Pyrénées-Orientales* (1793-1794).

Le Professeur Turchini prend ensuite la parole, pour rendre compte du Congrès International de Madrid ou il a représenté l'Université de Montpellier.

SECTION LYONNAISE

Séance du 9 février 1936

Présidence de M. le Dr Guiart

Présents : MM. Audry, Camelin Aymé, Camelin Joseph, Cade, Come-Ferran, Faisant, Genty, Joly, Lacassagne, Martin Joseph, Michel, Morin père, Pallasse, Pétouraud.

Excusés : Dénier, Lannois, Policard, Perrin, Rousset, Tolot, Vermorel.

Le Secrétaire annonce la démission de MM. Croze, Gallois, Gouachon et Ponthus.

Sont élus membres de la Société : Dr René Gaillard, Dr Victor Genty, Dr Léon Morénas, de Lyon.

La filiale lyonnaise a été représentée à la Société Internationale de l'Histoire de la Médecine qui a tenu sa séance solennelle à Paris le 1er février, par son Président, le Pr Guiart. Très aimablement le Pr Laignel-Lavastine avait également invité le secrétaire général de la filiale lyonnaise.

M. Bonthoux, pharmacien à Villefranche, a adressé aux membres de la Société un exemplaire de l'Almanach du Beaujolais qui comporte un intéressant article de M. Justin Godart sur les reliques de Claude Bernard à Saint-Julien.

Communication : M. Come Ferran sur les médecins de Lyon et la baguette divinatoire au xviie siècle.

QUELQUES NOTES SUR LE MÉDECIN ROCHELAIS HALLAYS

Par M. TORLAIS (de La Rochelle).

A propos du très intéressant travail du Dr Lemay (Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine. Juillet-Août 1935) nous avons cru devoir apporter ici quelques renseignements relatifs à Hallays, docteur-médecin de la Faculté de Paris, agrégé au Collège des Médecins de La Rochelle. Signalons que la correspondance de Hecquet à Hallays est d'autant plus attachante que la personnalité du médecin rochelais est très peu connue des historiens de La Rochelle et de l'Aunis. Rainguet ne cite pas son nom dans sa « Biographie Saintongeais-Saintes 1851 ». H. Feuilleret et L. de Richemond dans leur « Biographie de la Charente-Inférieure. La Rochelle 1875 le passent sous silence. Merle (Les Médecins Rochelais du XVIe au XIXe siècle. La Rochelle 1893 in-16). signale seulement Hallays comme médecin de l'Hospice Général de La Rochelle en 1725. La Bibliothèque de La Rochelle possède cependant un exemplaire de la thèse soutenue par Francis Hallays, Bachelier en Médecine, à Paris le 20 décembre 1714 (Bibl. de La Rochelle. Miscellanea. N° 12.364, Mss 430). Le sujet était « Est ce que la lymphe est la matière de toutes les secrétions ? ». En trois pages in-4° et en cinq arguments le futur Docteur résolvait par l'affirmative ce délicat et bien complexe problème de physiologie devant Jean Francis Giot qui présidait le jury, entouré d'Antoine de Jussieu, de Jean Baptiste Silva, de Jean Henri Imbert de l'Académie des Sciences, de Claude Burlet premier médecin du Roi d'Espagne.

Les Archives de la Charente-Inférieure (G. 92, fol. 176) possèdent d'autre part le procès-verbal de visite des reliques de Saint-Séveran tirées des Catacombes et données par le cardinal Pic de la Mirandole à Chalmeit archidiacre de Fontenay. Chalmeit en avait fait présent au chapitre de la Cathédrale de La Rochelle.

La reconnaisance des ossements « avant qu'ils ne soient placés dans une châsse de bois noir avec des ornements d'argent..... doublée en dedans de damas rouge cramoisi..... et que la dite châsse puisse contribuer à la décoration des Saints Autels » eut lieu le 11 avril 1718 en présence d'Estienne de Champflour évêque de La Rochelle, du R. P. de Champflour Jésuite, de Girard de Champflour aumônier, fabriqueur de l'église cathédrale de La Rochelle, de Pierre Reddon grand archidiacre, de Philippe Calmeit archidiacre de Fontenay.

Francis Hallays « Docteur en Médecine de la Faculté de Paris » et Rabiet maître-chirurgien, assistaient à cette curieuse opération médico-légale. Lorsqu'il eut rompu « les cinq cachets de cire d'Espagne rouge et le ruban dont la caisse était liée Mgr de Champflour faisait reconnaître, nommer et désigner par lesdits Sr Hallays et Rabiet les ossements » en même temps qu'un procès-verbal détaillé était tenu.

La même opération était reprise au sujet des ossements du corps de sainte Jucondine tiré des Catacombes et envoyé par le Pape Clément XI. Ici encore le Dr Hallays et le maître chirurgien Rabiet assuraient avec la même précision ces fonctions de médecin légiste avant la lettre.

Cette marque de confiance très peu de temps après l'installation du jeune docteur dans la « Bonne Ville » semble montrer qu'il avait su mettre en pratique les sages conseils que son maître lui prodiguait dans sa lettre du 25 juin 1717.



LA QUERELLE DES UNIVERSITÉS TCHÈQUE ET ALLEMANDE DE PRAGUE.

Par le Dr SOUQUES.

Il existe une très vieille querelle entre les Tchèques et les Allemands de Bohême. Une loi, votée en 1920 par l'Assemblée nationale de l'Etat tchéco-slovaque, en réglementant les rapports des Universités tchèque et allemande de Prague, a renouvelé cette querelle. Le principal paragraphe de cette loi est ainsi conçu : « *L'Université tchèque est la continuatrice de l'ancienne Institution Caroline d'enseignement supérieur. Les noms des deux Universités de Prague, fixés par la loi de 1882, sont supprimés. Le nom d'Université Charles IV est rendu à l'Université tchèque. Une loi spéciale fixera le nom de l'Université allemande.* »

En vertu de cette loi, l'Université tchèque se vit attribuer les archives universitaires, les anciens insignes, les sceaux et autres objets historiques, ainsi que le bâtiment du Carolinum. Cette même loi ordonnait, en outre, le partage des biens et des droits communs aux deux Universités, « en tenant équitablement compte de toutes les circonstances. »

L'Université allemande protesta et se plaignit qu'on lui causât un « grave dommage spirituel et matériel. » Tout récemment (fin novembre 1933), il se produisit à l'Université de Prague des événements fâcheux qui amenèrent des démonstrations dans quelques Universités d'Allemagne.

En manière de réponse, l' « Université Char-

les IV » vient de publier un opuscule, intitulé *Universitas Carolina*, où elle dit : « Ces démonstrations trahissent, semble-t-il, une connaissance fort imparfaite de l'état réel des choses. Aussi l'Université Charles IV croit-elle nécessaire d'exposer de façon impartiale aux institutions similaires de l'étranger quelle est la situation juridique des Universités tchèque et allemande de Prague. »

Dans cet exposé se trouvent deux documents fort importants. Le premier est un *fac-simile* de la *Charte de fondation de l'Université de Prague*. En 1348, Charles IV, roi des Romains et roi de Bohême, voulant rehausser le prestige de son royaume et en même temps éviter à ses sujets la peine d'aller à l'étranger chercher le savoir, fonda dans sa capitale, « en sa qualité de roi de Bohême », une Université qui fut, si je ne me trompe, la première de l'Europe centrale. Il lui accorda, pour employer ses propres expressions, « les privilèges, les immunités et toutes les libertés dont les docteurs et les écoliers usaient et jouissaient, sous l'autorité royale, tant dans les écoles de Paris que dans celles de Bologne (1). »

Quant au second de ces documents, c'est la copie du *rescrit de Kutna Hora,* par lequel, en 1409, le roi de Bohême Wenceslas, fils de Charles IV, octroyait à la « nation tchèque » le gouvernement de l'Université.

Cette Université ne tarda pas à devenir une institution nationale, tchèque et hussite à la fois. Ainsi les Tchèques se trouvaient les maîtres et les représentants spirituels de l'Université de Prague, que les humanistes appelèrent *Universitas Carolina*. Le latin et le tchèque y étaient les seules langues employées.

Les choses restèrent en cet état pendant deux à trois siècles. En 1620, la bataille de la Montagne-Blanche, désastreuse pour les Tchèques, fit perdre à la Bohême son indépendance. L'Université Caroline

(1) Privilegia, immunitates et libertates omnes, quibus tam in Parisiensi quam Bononiensi studiis doctores et scolares, auctoritate regia, uti et gaudere sunt soliti.

fut réunie au Collège des Jésuites. De cette réunion allait naître, en 1656, l' « Université Charles Ferdinand », qui héritait de l'Université Caroline le nom, les privilèges et les biens. Pendant quelque temps, les actes universitaires continuèrent à être rédigés en latin et en tchèque. Puis, peu à peu, ces langues cédèrent la place à l'allemand, et les cours et les examens se firent en langue allemande. Mais la langue tchèque ne disparut pas complètement : ainsi aux Facutés de médecine et de théologie, certaines matières étaient enseignées en tchèque, et il subsista une chaire spéciale pour la langue et la littérature tchèques.

L'année 1848 marque une étape nouvelle : on tend à reconnaître des droits égaux à l'allemand et au tchèque.

Enfin, en 1882, on dédoubla l'Université, si bien qu'il y eut, à partir de ce moment, deux Universités Charles Ferdinand, l'une enseignant en tchèque et l'autre en allemand; mais, dans le corps professoral, les Allemands gardaient la majorité (65 contre 23), tandis que, parmi les étudiants, c'étaient les tchèques qui l'emportaient de beaucoup. Les biens universitaires restèrent propriété commune et les locaux furent divisés entre les deux établissements. A d'autres points de vue, l'Université tchèque se jugea désavantagée, la question des instituts et des collections ayant été tranchée à son détriment, les anciens insignes et l'ancien sceau ayant été attribués à l'Université allemande. « Cette situation apparut au peuple tchèque comme un grave tort qu'on lui avait infligé sans justification aucune. »

Aussi, à la fin de la dernière guerre, quand l'Etat tchéco-slovaque eut recouvré son indépendance, le peuple tchèque voulut-il remédier à cet état de choses et l'Assemblée nationale vota-t-elle la loi de 1920 qui amena les protestations et les démonstrations dont j'ai parlé plus haut.

Aujourd'hui, l'Université Charles IV, se considérant comme l'héritière légitime de l'ancienne Université Ca-

roline, estime que la loi de 1920 est parfaitement équitable et que la primauté de l'Université tchèque est en harmonie tant avec l'histoire du pays et de l'Université elle-même qu'avec la situation respective du peuple tchèque et du peuple allemand dans l'Etat tchéco-slovaque. L'opuscule qu'elle vient de publier se termine en ces termes : « L'Université Charles IV, consciente de sa dignité, consacrée par l'histoire, ne s'abaissera pas jusqu'à entrer dans l'arène des luttes journalières; elle se borne à présenter à l'appréciation des hommes de bonne volonté un exposé de la situation juridique, telle qu'elle ressort des documents, afin qu'ils puissent juger par eux-mêmes de quel côté se trouve la vérité. »

Je veux ajouter que le scribe de la Charte de fondation est Nicolas Sortes, Français de naissance, et que l'opuscule publié par l'Université Charles IV contient un *fac-simile* de l'ancien sceau de l'Université Caroline, où on voit le roi Charles, agenouillé devant Saint Wenceslas debout, présenter au patron de la Bohême les lettres de fondation de l'Université de Prague.

LES ÉTATS TYPHOIDES ET COMATEUX DANS LA MEDECINE ET LES CROYANCES POPULAIRES INDIENNES

Par M. J. FILLIOZAT.

La médecine indienne reconnaît, comme on sait, trois éléments constitutifs du corps, ou plutôt trois énergies vitales, les énergies du Vent, du Feu et de l'Eau. Si, pour une cause quelconque, l'une d'elle se met à jouer à l'excès ou au contraire à faire défaut dans un organe, il s'ensuit une lésion de cet organe ou au moins un trouble dans sa fonction. Pour presque chaque maladie on décrit diverses formes cliniques en rapport avec la prédominance de l'une des trois énergies ou résultant du concours de deux d'entre elles ou même de toutes trois.

C'est ainsi que, parmi les très nombreuses formes de fièvres que distingue la médecine indienne, sont mentionnées spécialement celles qui sont dues plus particulièrement au Vent, *vâta*, à l'élément igné, *pitta*, à l'ẹlément aqueux, *kapha*, ou enfin au concours des trois, *sannipâta*.

L'*Uttaratantra* qui forme appendice au principal ouvrage de la médecine indienne, le traité de Suçruta, décrit de la façon suivante les symptômes et les formes des *sannipâtajvara*, des fièvres dues au concours des trois éléments du corps :

Chapitre XXXIX, vers 35. « Perte du sommeil, vertige, essoufflement, lassitude, insensibilité des membres, inappétence, soif, égarement d'esprit, excitation (1), raideur, chaleur brûlante et froid, angoisse au cœur,

(1) Analogue selon le commentateur Dalhana à celle que provoque la noix d'arec.

36. cuisson ralentie des impuretés corporelles (1), délire, fuliginosités aux dents, langue rude et noire, douleurs irradiées des articulations, du crâne et des os,

37. yeux révulsés et chassieux, oreilles douloureuses aux sons, divagation, orifices naturels rôtis, râle, abolition de la conscience,

38. écoulement en petite quantité et au ralenti de la sueur, des urines et des excréments; [tels] sont tous les symptômes engendrés par tous [les éléments de trouble].

Et à ce sujet (2), apprends de moi la distinction [des formes cliniques].

39. Ni trop chaud, ni trop froid, ayant peu de connaissance, roulant les yeux, la voix cassée, la langue rude, le gosier sec, privé de sueur, d'excréments et d'urines,

40. larmoyant, le cœur chaviré (3), ayant de la répugnance pour la nourriture, l'éclat [du teint] détruit, soufflant, [le malade] est couché, gisant, atteint par surcroît de divagation.

41. On dit que c'est [là] l'abhinyâsa (l'abandon, l'abattement du corps); d'autres disent l'hataujas [la vitalité détruite).

[Certains] tiennent la fièvre du concours [des trois

(1) On est tenté de reconnaître ici une allusion à la doctrine grecque classique de la coction des humeurs. La date probablement assez tardive de l'Uttaratantra permet de supposer un emprunt. Des textes postérieurs encore à celui-ci contiennent la même notion dans les mots *doshapâka*, Vâgbhata, Ashtângahrdaya, Sûtrasthâna XVIII, 48; Nidâna, II, 33) et *doshapâcana*, adjectif qualifiant les décoctions « qui cuisent les impuretés corporelles » (*ibidem*, Cikitsâ, I, 47).

Mais il faut observer que la notion de cuisson des éléments impurs du corps cadre dans la médecine indienne avec une théorie qui n'a que peu de chances d'être empruntée. L'élément igné du corps a pour propriété de cuire les aliments et les boissons, ce qui correspond à la digestion, et c'est cette cuisson qui sépare les sucs nutritifs et les excreta (Suçruta, Sûtr. XXI, 10). La « cuisson ralentie des impuretés corporelles » loin d'être une allusion à la coction des humeurs a donc bien des chances de désigner simplement la rareté des urines et des selles, interprétée comme due à une insuffisance de cuisson.

(2) C'est-à-dire au sujet des fièvres sannipâta.

(3) Variante : « les yeux révulsés », plus claire et plus naturelle, mais il a déjà été dit au vers précédent que les yeux roulent dans l'orbite.

éléments] pour difficile à guérir; d'autres pour incurable.

42. Il faut savoir que, dans la fièvre qui appartient à tous [les éléments de trouble réunis, la forme] accompagnée de sommeil est l'abhinyâsa, celle [où le malade est] cachectique est l'hataujas et celle où le corps est complètement abandonné est le Sannyâsa. »

Pour résumer il existe une fièvre due au concours des éléments vent, feu et eau du corps. Cette fièvre a trois formes cliniques principales, la fièvre avec torpeur, la fièvre avec cachexie et la fièvre avec coma.

D'autres textes, tout en reconnaissant en gros les mêmes caractères aux fièvres *sannipâta* admettent une plus grande variété de formes cliniques. Le traité de Caraka en compte treize.

Cikitsâsthâna, III, 88 : « Je m'en vais exposer la symptomatologie de la fièvre *sannipâta* aux treize sortes à laquelle il a été fait allusion ci-dessus (1), [en prenant ces sortes] une par une.

89. Vertige, soif, chaleur brûlante, lourdeur, douleur violente de tête; il faut savoir [que c'est là] ce qui est spécifique dans la fièvre où il y a prédominance du vent et de l'élément igné avec faiblesse de l'élément aqueux.

90. Froid, toux, inappétence, lassitude, soif, chaleur brûlante, douleurs et angoisse ; on sait [que c'est là] ce qui est spécifique dans la maladie où prédominent le vent et l'élément aqueux et où l'élément igné est plus faible.

91. Vomissement, [tantôt] froid, tantôt chaleur brulante, soif, égarement d'esprit souffrance dans les os; on considère que c'est ce qui est spécifique quand le vent est faible et quand prédominent les éléments igné et aqueux.

92. Il peut y avoir douleur aiguë dans les articulations, les os et la tête, divagation, lourdeur, vertige dans [la fièvre où], le vent prédominant, les deux [autres éléments] viennent ensuite; [de plus], soif, sécheresse du gosier et de la bouche.

(1) Il a été fait allusion à la fièvre sannipâta au vers 72.

93. Sang dans les selles et les urines, chaleur brûlante, sueur, soif, anéantissement des forces et évanouissement; c'est ce qui est spécifique dans [la fièvre des] trois éléments de trouble où l'èlément igné l'emporte.

94. On peut caractériser [la fièvre] du concours [des trois éléments] où prédomine l'élément aqueux par la prostration, l'inappétence, le haut-le-cœur, la chaleur brûlante, les vomissements, l'anxiété et les vertiges et par la lassitude et la toux.

95. Rhume, vomissement, prostration, lassitude, inappétence, atténuation du feu [digestif]; c'est ce qui est considéré comme symptomatique dans [la fièvre où] le vent est faible, l'élément igné moyen et l'élément aqueux excessif.

96. Couleur jaune safran des urines et des yeux, chaleur brûlante, soif, vertige, inappétence; c'est ce qui est considéré comme spécifique dans [la fièvre où] le vent est faible, l'élément aqueux moyen et l'élément igné excessif.

97. Mal de tête, tremblement, essoufflement, divagation, vomissements et inappétence; c'est ce qui est considéré comme spécifique dans [la fièvre où] l'élément igné est faible, l'élément aqueux moyen et le vent excessif.

98. Sensation de froid, lourdeur, lassitude, divagation, douleur violente dans les os et la tête; on sait [que c'est là] ce qui est spécifique dans [la fièvre où] l'élément igné est faible, le vent moyen et l'élément aqueux excessif.

99. Essoufflement, toux et rhume, sécheresse de la bouche, violent point de côté; c'est ce qui est considéré comme spécifique dans [la fièvre où] l'élément aqueux est faible, l'élément igné moyen et le vent excessif.

100. Fluidité de selles, faiblesse du feu [digestif], soif, chaleur brûlante, inappétence, vertige; on sait]que c'est là] ce qui est spécifique dans [la fièvre où] l'élément aqueux est faible, le vent moyen et l'élément igné cxcessif.

101. Je m'en vais exposer ci-après la symptomatologie de la fièvre du concours [des trois éléments en proportions égales]: tantôt chaleur brûlante, tantôt froid, douleur aux os, aux articulations et à la tête,

102. yeux larmoyants, chassieux, rouges et révulsés, oreilles douloureuses aux sons, gosier comme rempli de barbes de blé,

103. lassitude, égarement d'esprit, divagation, toux dyspnée, inappétence, vertige, langue rôtie, rude au toucher, abattement des membres au suprême degré,

104. crachement d'un flux de sang (1) mêlé de mucus, balancement de la tête de côté et d'autre, soif, insomnie, angoisse au cœur.

105. apparition rare et en petite quantité de la sueur, des urines et des selles, maigreur peu marquée des membres, râle continu dans le gosier,

106. apparition d'urticaire et de cercles bruns et rouges, mutisme, orifices naturels rôtis et lourdeur du ventre, cuisson ralentie des impuretés corporelles : c'est là le tableau de la fièvre du concours [des trois éléments en proportions égales].

107. Lorsque l'impureté (c'est-à-dire tout ce qui est secrétion impure ou excrétion) est retenue et le feu détruit, une fièvre du concours [des trois éléments] qui a toute sa symptomatologie au complet est incurable et [quand elle se présente] sous une autre forme est difficilement curable ».

Cet exposé est caractéristique de la nosologie indienne. Chez nous, après avoir observé plusieurs fois le retour d'une même série de symptômes, on décrit un nouveau syndrome ou une nouvelle maladie et on raisonne ensuite sur ce syndrome ou cette maladie pour l'interpréter d'après les théories en cours. L'ancienne médecine indienne procédait autrement ; elle

(1) Cakrapâni, commentant ce passage veut qu'il faille entendre : « rejet minime par la bouche de sang ou de bile ». Mais raktapitta forme un composé ayant pour sens spécial celui de flux de sang. Pitta étant l'élément igné, raktapitta désigne l'hémorragie par congestion intense. Si pitta voulait ici dire bile il faudrait traduire comme Cakrapâni mais la bile ne peut guère être que vomie et non crachée.

ne recourait pas moins que nous à l'observation — la minutie avec laquelle elle note les symptômes l'atteste — mais elle partait à la découverte de ces symptômes avec une idée préconçue. A priori elle savait que chacun d'eux ne pouvait être que le résultat de l'action de l'un des trois éléments, vent, feu et eau ou de leurs combinaisons. Dans le classement nosologique, loin de chercher à reconnaître des groupes naturels de symptômes, elle n'avait qu'un but: ranger les symptômes reconnus dans ses cadres étiologiques tout prêts.

Loin d'être, comme on l'a écrit quelquefois, un empirisme, la médecine indienne était un dogmatisme outrancier.

Il ne faudrait pas croire toutefois que jamais aucun essai n'a été fait pour sortir des classements traditionnels. Les auteurs postérieurs à ceux que nous venons d'examiner et en particulier postérieurs à l'exposé des treize sortes de sannipâtajvara de Caraka, n'ont pas manqué quand ils en ont senti le besoin, d'ajouter aux formes cliniques reconnues par Caraka celles dont l'individualité leur paraissait s'imposer. Certains textes abandonnent même la classification de Caraka pour en instituer une ou plusieurs autres. Le nombre des formes cliniques reconnues reste toutefois presque toujours le même : treize.

Le Hamsarâjanidâna, petit ouvrage relatif à l'étiologie et à la description des maladies, au chapitre des fièvres, qui est le deuxième, aussitôt après avoir décrit les fièvres dues à la combinaison de deux des éléments entreprend la nomenclature des treize fièvres dues au concours des trois éléments, fièvres qui sont les *treize sannipâta,* car par abréviation, le seul mot *sannipâta* qui en lui-même ne signifie que « concours », sert à désigner la « fièvre due au concours des trois éléments ». La distinction des fièvres selon les rapports des éléments entre eux dans sa production, telle que la donne Caraka n'est pas reproduite.

Dans le Bhâvaprakâça, ouvrage du xvi[e] siècle, la description de Caraka est reprise mais deux autres

nomenclatures, dont celle du Hamsarâjanidâna sont données concuremment.

Enfin en dehors de la tradition sanscrite, dans la tradition tamoule, la classification qui fait autorité est la même que celle du Hamsarâjanidâna. Mais dans cette tradition tamoule apparaissent quelques traits originaux.

Les affections que le Hamsarâjanidâna rapporte à l'action des trois éléments ne sont plus classées comme fièvres, on se contente de les ranger dans un chapitre qui normalement suit le chapitre des fièvres. On insiste moins sur l'état fébrile que sur les symptômes convulsifs, paralytiques ou la prostration. Enfin le nom même de ces affections est abrégé et se réduit à *sanni*, écrit avec deux nasales dentales comme dans *sannipâta* du sanscrit ou même avec deux nasales spéciales au tamoul.

L'étymologie du mot *sanni* n'est plus présente à l'esprit de ceux qui l'emploient. En effet *sam* et *ni* représentent dans le mot sanscrit sannipâta deux préfixes attachés à la racine *pat* pour nuancer son sens de manière que sannipâta signifie concours. Isolés de la racine *pat* ils n'ont plus aucun sens. D'ailleurs leur origine a été manifestement oubliée. On rencontre en effet fréquemment dans les textes tamouls, par exemple dans l'Ayulvedam d'Agastiyar (vers 780 et suivants) dans le Perunûlvayittiyakâviyam de Yûgimuni (252 et suiv.), etc..., l'orthographe *janni* alternant avec *sanni*. Or le *j* n'appartient pas au tamoul, et dans une transcription tamoule d'un mot sanscrit il est en général transcrit par *s* tamoul, tout comme l'est l'*s* du sanscrit. L'orthographe tamoule *janni* pour *sanni* est donc le résultat d'une restitution pédante et tombant à faux de l'orthographe sanscrite supposée. Cet essai malheureux de restitution suppose que l'orthographe réelle et l'origine du terme avaient finies par être oubliées.

Mais *sanni*, abréviation de *sannipâta*, avait fait dès sa naissance une rencontre qui a enrichi son sens.

Nous avons vu que Suçruta reconnaissait parmi les

fièvres sannipâta une fièvre dite *sannyâsa* « abandon complet », c'est-à-dire une fièvre avec coma. Dans *sannyâsa* se retrouvent encore joints à une autre racine les deux préfixes *san* et *ni* de sannipâta. Or sannyâsa sert dans le même texte de Suçruta à désigner une autre maladie que la fièvre avec coma, il sert à désigner le coma sans fièvre.

« Celui, dit Suçruta, chez qui les éléments de trouble sont abondants, qui, par excès d'obnubilation est évanoui et ne se réveille pas, que la conscience a abandonné, il faut savoir que c'est, pour un [médecin] expert, un homme extrêmement difficile à soigner. De même qu'un morceau de terre crue mouillé dans l'eau doit être retiré promptement sans [qu'il y ait eu le temps] qu'il se dissolve, de même il faut que le praticien soigne en hâte celui qui ne transpire plus et qui s'en est allé au pouvoir de la mort, par l'emploi de collyres, de liniments, de fumigations qui piquent et aussi en lui mettant des aiguillons dans les ongles..., etc. » Suçr. Utt. XLVI, 20-22.

Vâgbhata auteur plus tardif, complète ces données en précisant l'étiologie : « Après avoir suspendu l'activité de la parole, du corps et de l'esprit, les éléments de trouble [du corps] réunis (tous les 3) (sannipatita), résidant dans les sièges des souffles vitaux provoquent le *sannyâsa.* » (Ashtângahrdaya, Nidâna, VI, 37).

En somme, que *sannyâsa* désigne une fièvre avec coma ou un coma tout court, on a toujours considéré cette affection comme étant due au *sannipâta*, au concours des trois éléments. Quelque confusion, d'ailleurs, sans conséquence, ne pouvait manquer de s'établir dans tout cela. Après qu'on eût pris l'habitude de désigner comme le fait le Hamsarâjanidâna la fièvre *sannipâta* par *sannipâta* tout court, on a pris celle de désigner le *sannyâsa*, coma sans fièvre ou léthargie par *sannipâta* également. C'est ce que nous prouve une lettre appartenant au recueil des « Lettres édifiantes », celle du P. Papin au P. Le Gobien, datée de Bengale 18 décembre 1709 qui s'ex-

prime ainsi en énumérant diverses maladies indiennes :

« 2° Le *sonnipat* (1) ou la léthargie, qui se guérit en mettant dans les yeux du piment broyé avec du vinaigre. » (éd. de Lyon 1819, tome VI, page 393).

Le mot *sanni* du tamoul, au double titre d'abréviation de *sannipâta* et d'abréviation de *sannyâsa*, avait donc droit de désigner les diverses sortes de léthargie, de coma, d'insensibilité et d'états typhoïdes.

Mais la fortune des deux préfixes sanscrits *sam* et *ni* ne s'est pas arrêtée là.

On désigne à Ceylan (où une partie de la population est d'ailleurs tamoule) et en singhalais même, sous le nom de *sanniya* l'ensemble de désordres que le tamoul appelle *sanni*. On sait par la médecine scientifique ce que sont les fièvres sannipâta ou les comas sannipâta, mais les croyances populaires rapportent à des démons la plupart des maladies, surtout celles où la sensibilité et l'activité paraissent comme ravies au malade par une puissance étrangère.

Un très vieil ouvrage, *The history and doctrine of Budhism... of Ceylon* by Edward Upham, paru à Londres en 1829, nomme p. 131 un certain démon *Sanni* qui cause la maladie *sanniya* et nous donne planche 41 (en haut et à droite), l'image de ce personnage. Il apparaît debout avec trois têtes aux dents sortant de la bouche, armé d'un trident et accompagné d'un tigre.

C'est là le dernier avatar du mot *Sanni*. Deux préverbes sanscrits tirés d'un mot scientifique ont pris rang et personnalité parmi les démons de Ceylan.

(1) La transcription *sonnipat* pour *sannipâta* s'explique très bien par le fait qu'en bengali *a* bref se prononce comme *o*, *â* long comme *a*, tandis que le *a* bref final ne s'entend pas.

UN PROJET D'ASSURANCES MÉDICALES AU XVIIIe SIÈCLE

Par le Dr Pierre LEMAY

Si le système des assurances est assez ancien, surtout en matière maritime, la protection contre les risques pécuniers des maladies est assez nouvelle. Seuls les souverains et les princes l'ont établie depuis longtemps d'une manière élégante, mais onéreuse, en s'attachant moyennant une rente annuelle des médecins et des pharmaciens particuliers. J'ai pensé qu'il était intéressant de publier un document qui semble être le premier projet d'assurances médicales. Il s'agit d'un manuscrit de la seconde moitié du XVIIIe siècle, malheureusement anonyme et intitulé :

« Mémoire sur l'Etablissement de Compagnies d'assurance pour la santé » ce qui, à mon avis, est un titre bien plus convenable que celui d'assurances médicales, qui a des allures péjoratives et qui, déformé par l'esprit, prend le sens d'assurances contre les médecins. On pourrait aussi adopter le nom d'assurances contre la maladie, mais celui de notre auteur est plus aimable et plus gai.

Mais revenons à notre document de 13 pages in folio qui n'est autre qu'une demande d'arrêt du Conseil du Roi autorisant le demandeur a constituer des compagnies d'assurance pour la Santé et nommant Monsieur de Sartines commissaire du Roi dans celle de Paris « car, dit-il, il est de la sagesse des gouvernements d'autoriser toute compagnie qui a un objet utile et de nommer des commissaires pour veiller à ce que les promesses faites au public par ces compagnies soient

remplies ». Cette bonne habitude, hélas perdue, nous aurait évité de nos jours bien des scandales financiers et politiques.

L'auteur, après avoir souligné l'avantage des assurances, tant pour les assurés que pour les assureurs, ce qui est d'une impartialité méritoire, fait remarquer qu'elles existent contre les naufrages et les incendies, mais point contre les maladies, bien que ce dernier risque fut bien plus fréquent.

D'ailleurs, un second avantage « particulier à ces compagnies pour la santé, sera de donner à des hommes peu capables de les choisir, les ministres de santé les plus dignes de confiance. Plus ces compagnies guériront de malades, plus elles les guériront vite, et plus elles auront d'associés sur lesquels elles gagnent, comme on le démontrera dans la suite de ce mémoire; ainsi leur intérêt même est garant vis-à-vis du public qu'elles ne négligeront rien de ce qui pourra contribuer à la guérison et à l'accélérer ».

Ainsi les malades n'auront pas la liberté de se soigner à leur guise c'est-à-dire chez eux, avec l'assistance d'un médecin et d'un pharmacien de leur choix. L'auteur qui se méfie, et les abus présents prouve qu'il n'avait pas tout à fait tort, imposera et le corps médical et le séjour à l'hôpital de l'assurance dont la construction sera le premier acte de la société.

Son calcul est fort simple, les plus grands médecins, dit-il, ont reconnu par expérience que sur 100 personnes il n'y a pas dans le courant de l'année 12 maladies de un mois ou 24 de 15 jours, ainsi un lit pendant le cours d'une année composée de 12 mois doit faire face à l'engagement pris vis-à-vis de 100 personnes.

Le premier établissement prévu pour 30 000 assurés comprendra donc 300 lits ainsi répartis en 7 salles de 24 lits, 48 chambres de 2 lits, 30 chambres de un lit et 6 appartements. Pour y avoir droit les assurés paieront des primes correspondant à chacune de ces divisions soit par an : 12, 24, 36 et 60 livres, la recette totale sera 576.000 livres.

Le projet prévoit que dans les salles communes les

lits seront séparés par des cloisons à mi-hauteur pour laisser la libre circulation de l'air et le devant fermé par un rideau. Dans les chambres à un lit « on sera meublé et servi avec toute la recherche que l'homme riche peut se prometlre chez lui ». Les appartements comprendront une antichambre, la chambre du malade et une chambre pour le domestique et « dans cette chambre ou dans l'antichambre on fera au malade, s'il le juge à propos, un pot particulier et son domestique sera nourri par la maison, indépendamment de la garde qu'elle sera encore obligée de lui fournir ».

Toutefois « les secours et les soins seront les mêmes dans toutes ces classes, il n'y aura de différences entre elles que sur les choses de pur agrément qui n'intéressent que ceux qui ont coutume d'en jouir. Tous les malades auront les mêmes médecins, les mêmes chirurgiens; le même bouillon et les mêmes drogues ».

On ne sera point reçu par les compagnies d'assurance avant l'âge de 10 ans ni après celui de 50, mais ceux qui seront entrés dans cette association et qui ne l'auront point quittée, ne pourront en être exclus à quelqu'âge qu'ils arrivent.

« Les maladies incurables ne feront point partie de l'engagement que les compagnies d'assurance prendront avec le public, parce qu'elles ne peuvent promettre que ce qui est possible, mais elles ne pourront exclure aucun de leurs associés devenu incurable qu'en lui rendant tout ce qu'il aura payé depuis qu'il est associé, et sans aucune retenue pour la dépense des maladies qui auraient précédé son incurabilité et dont il aurait été traité et même guéri dans la maison ».

Et voici un curieux distinguo « Les accouchements et les maladies vénériennes, n'étant pas des maladies de pur hasard, ne feront pas non plus partie de l'engagement pris par les compagnies vis-à-vis du public, mais, comme elles ne doivent désirer que lui être utile, elles formeront au plus tôt des établissements particuliers pour ces maladies et totalement séparés des autres, dans lesquels elles n'exigeront de leurs associés que le simple remboursement de leurs frais, ceux mê-

me pour les maladies vénériennes seront hors de la ville ».

Toutes les dépenses occasionnées par les maladies curables depuis les opérations et les pansements jusqu'à la fourniture de chemises, en passant par les médicaments, le chauffage, l'éclairage et le blanchissage seront supportées par les compagnies. Mais le pourboire est interdit « on suppliera même instamment les personnes les plus aisées de ne pas donner à ceux qui les auront servies la moindre marque de leur satisfaction, étant défendu à ceux-ci de rien recevoir sous peine d'être renvoyés ».

Voyons le service médical : « On attachera à ces maisons, pour le service des malades, des médecins qui y demeureront, d'autres qui y viendront comme consultants, et des jeunes pour se relayer et suivre continuellement les observations. On choisira de même parmi les maîtres en chirurgie un chirurgien en chef et un consultant, ils auront sous eux un premier chirurgien demeurant dans la maison, deux aides et un nombre d'élèves dont quatre seulement seront appointés, les autres seront simplement logés et nourris et serviront tour à tour de gardes, surtout la nuit, dans les chambres à un lit occupées par des hommes. On leur fera des leçons tous les jours. Ces places d'aides et d'élèves seront données au concours et il y en aura au moins deux par an ». En somme le service hospitalier et l'internat tel qu'il fonctionne de nos jours.

« On mettra de même à la tête de la pharmacie un des maîtres de la ville qui choisira deux hommes, qu'il présentera au bureau par qui ils seront agréés, pour être placés dans cette maison, afin que nuit et jour les malades puissent être secourus par une prompte exécution des ordonnances : ces pharmacies, uniquement destinées pour les malades de la maison, ne vendront de drogues à qui que ce soit et n'en fourniront au dehors qu'à leurs associés ».

« Il ne sera point fait de grandes opérations de chirurgie dans ces maisons qu'après une consultation qui l'aura décidée et qui sera signée des médecins et chi-

rurgiens attachés à ces maisons, et il en sera, ainsi que des pansements et du succès bon ou mauvais, dressé procès-verbal ».

« L'engagement que prendront les compagnies d'assurance vis-à-vis de ceux qui s'adresseront à elles, ne se bornera pas au secours qu'elles donneront aux malades alités. Dans les simples indispositions les associés auront droit au conseil des officiers de santé de leurs maisons, ainsi qu'aux drogues de leurs pharmacies, sur les ordonnances des dits officiers, mais il faudra venir chercher ces secours dans les maisons même ».

Tout est prévu dans ce rapport : Dans la mesure où les lits seront disponibles, et pour les utiliser, on acceptera des malades non associés, payant à la journée — et afin d'engager les ouvriers à s'associer, ce qui ne leur coûte que 20 sols par mois, on fera chaque année une loterie dotée de prix variant de 12 à 600 livres et totalisant 27.630 livres, un billet par associé et 3 lots par lits, soit 900 lots pour 30.000 billets. Les assurances sociales sont ici en germe. « D'après un moyen aussi facile et aussi peu coûteux de faire bien traiter ses domestiques, quel est le maître qui osera en envoyer aux hôpitaux de l'Etat et pourquoi serait-il injuste qu'ils leur fussent fermés, la dépense est si petite pour chaque maître et l'épargne si considérable pour les hôpitaux que personne ne pourrait s'en plaindre; pour s'en faire une idée, que l'on considère seulement une foule de filles qui venant des campagnes pour servir dans les villes, n'ont d'asile que les hôpitaux lorsqu'elles tombent malades. Le peu de facultés de plusieurs de leurs maîtres, qui ne vivent eux-mêmes que de salaires ou d'un revenu très borné, et qui en conséquence n'ont que de très petits logements et ne peuvent se passer un instant des services pour lesquels ils ont pris ces filles, force les mieux intentionnés de les y envoyer dès le second jour de la maladie; mais quelle répugnance ne doivent-elles pas avoir de s'y laisser transporter, elles savent qu'elles courent risque d'y mourir de l'air empesté qu'on y respire, ou qu'elles n'en sortiront pour la plupart qu'avec une galle qui les

faisant refuser pour toutes conditions de travaux, les fera mourir de faim, ou les obligera pour se procurer du pain, à s'abandonner à une vie de désordre ou à la mendicité, funestes genres de vie! et dont malheureusement on ne revient guère quand une fois on s'y est livré. Avec une aussi petite somme que celle de 12 livres par an, dont beaucoup de ces filles consentiraient la retenue sur leurs gages, au moins en partie, on leur procurera tous les secours qui peuvent tendre à la guérison, et de plus l'espoir d'un lot de loterie, et aux maîtres une continuité de services que rien ne pourra interrompre puisque, par le même billet qu'ils enverront à l'établissement, pour avertir de préparer un lit à la malade, ils peuvent demander une de celles qui y seront occupées aux gros services de la maison, dans laquelle il y aura toujours un nombre de ces filles a qui on accordera retraite lorsqu'elles seront hors de condition, pour les récompenser de leur bonne conduite chez leurs différents maîtres, et qui y seront nourries des viandes qui auront servi à faire le bouillon des malades ».

Notre précurseur va plus loin encore puisqu'il prévoit des facilités qui n'ont pas encore été réalisées « J'ai cru, dit-il, devoir présenter mon ancien plan de maison d'association (cette phrase pourra peut-être permettre à un chercheur d'identifier l'auteur de ce remarquable projet) sous cette forme de compagnies d'assurance pour la santé, afin de donner à toutes les villes, non seulement du royaume, mais de toute l'Europe, le moyen de former chez elles de semblables compagnies et de semblables maisons. Il sera très facile d'établir entre elles une relation au moyen de laquelles les associés de chacune d'elles voulant voyager se procureront dans toutes ces différentes maisons de l'Europe, les mêmes secours en maladies, qu'ils trouveraient dans la maison de leur ville, en tirant d'elle avant leur départ et en lui payant d'avance sur le pied du double de leur cotisation ordinaire pour les mois pendant lesquels ils comptent s'absenter, un billet d'association d'une forme particulière dans lequel ils seront signalés et par

lequel la maison qui le délivrera s'engagera de payer à celle où son associé sera reçu en maladie, les journées qu'il y passera, à raison du prix convenu entre elles pour le différentes classes. Quel avantage pour un étranger fort éloigné de son pays et souvent de toutes connaissances de trouver les secours les plus abondants, les soins d'une famille attentive, des personnes parlant sa langue que l'on aura soin de tenir dans toutes ces maisons, et un entour de gens qui pour leur honneur et leur profit ne négligeront rien de ce qui peut contribuer à sa guérison ».

La première compagnie sera fondée grâce à 3.000 actions de 200 livres chacune et les calculs de l'auteur de ce projet, digne de l'abbé de Saint Pierre, promettent un intérêt de 40 %.

LES RAPPORTS DE LA SOCIÉTÉ POPULAIRE DE PERPIGNAN AVEC LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE DES PYRENÉES-ORIENTALES (1793-94-95)

Par M. le Dr ROUFFIANDIS

Les Sociétés populaires (clubs ou comités politiques) constituées dans les grandes villes de France. en 1793, étaient en marge des rouages administratifs (conseils généraux, directoires des districts et des communes) et sans autorité propre ; mais elles exerçaient, sur les pouvoirs publics, dans tous les domaines, une action incessante de contrôle, de critique, d'investigation et de surveillance qui en faisait des organismes puissants. Leur impulsion, loin d'être comme on pourrait le croire, purement négative, s'exerça souvent, en ce qui concerne du moins le Service de Santé, dans un sens conforme aux intérêts généraux et avec une saine compréhension des nécessités de l'heure et des devoirs d'humanité envers les malades et blessés.

Les registres des Procès-verbaux des séances de la Société populaire, conservés aux archives municipales de Perpignan témoignent d'une intervention de tous les instants dans le fonctionnement du Service de Santé et l'organisation des hôpitaux de l'armée des Pyrénées-Orientales. Cette armée, minuscule à l'ori gine (6.000 hommes) fût abandonnée à ses propres ressources par le général Scarron, commandant en chef de l'armée du midi ou des Pyrénées ; elle fût rendue indépendante et organisée, pour ainsi dire de

toutes pièces, par réquisition sur place des effectifs et des approvisionnements, sous l'impulsion des Représentants du peuple commissaire de la Convention, envoyés dans le département aussitôt après la déclaration de guerre à l'Espagne et l'invasion du territoire par les troupes espagnoles, en avril 1793. En quelques semaines nous eûmes 17.000 hommes, rassemblés au camp de l'Union, sous Perpignan, à opposer aux 30.000 hommes aguerris et solidement encadrés de l'armée espagnole.

Organisation des hôpitaux. — Le Comité de Salut public, qui précéda la Société populaire, intervint par une opportune initiative auprès des Représentants du peuple, pour réclamer, « que dans le moment où on travaillait à la formation d'une armée dans les Pyrénées-Orientales, on organise les hôpitaux de l'armée, on se procure non seulement tout le matériel nécessaire mais encore tous les hommes qui sont reconnus pour avoir les talents convenables et toutes les connaissances relatives aux maladïes auxquelles sont sujets les habitants du pays où se trouve le théâtre de la guerre ». Car, « on oublie une trop grande vérité, c'est qu'ordinairement il meurt beaucoup plus de sujets dans les hôpitaux que sur le champ de l'honneur. »

Et, « dans cette partie essentielle comme dans toutes les autres, on n'a pourvu à rien et l'on nous a livrés à nos propres moyens. »

La Société réclame auprès des représentants l'organisation d'hôpitaux temporaires dans plusieurs localités du département. Les représentants du peuple créent à Perpignan un Comité de Santé, composé de huit membres, dont six pris dans la Société populaire. Ce Comité de Santé est chargé :

1° De vérifier les billets des entrants aux hôpitaux;

2° De surveiller les hôpitaux de l'armée et tous les objets qui ont rapport à leur service ;

3° De vérifier les infirmités des citoyens qui se présenteront pour réclamer des exemptions de ser-

vice dans ces armées : enfin, de se concerter avec les premiers médecin, chirurgien et pharmacien de l'armée sur les divers moyens de rendre le service des hôpitaux plus utile à leurs frères d'armes.

Les attributions ainsi dévolues à ce Comité de Santé de la Société populaire étaient, on le voit, non seulement de contrôle, mais de participation à la direction et au fonctionnement du Service de Santé de l'armée.

Ce Comité de Santé était distinct du « Comité de surveillance d'administration des hôpitaux », établi un peu plus tard par la loi du 3 Ventôse, an II, auprès des hôpitaux fixes, dans chaque ville. Le Comité de surveillance d'administration était composé de cinq membres; deux officiers municipaux, deux membres du Comité de surveillance (politique) du lieu ou est situé l'hôpital, et le commandant temporaire. A ces cinq membres, pris parmi les autorités constituées, étaient adjoints d'ailleurs, en fait, quatre adjoints, nommés par la commission de secours et choisis dans le sein de la Société populaire.

L'action de ces comités, où les membres de la Société populaire étaient en majorité d'une manière effective dans l'organisation des hôpitaux temporaires qu'exigeait la situation.

Ils protestèrent ouvertement, au sein de la Société populaire et auprès des Représentants du peuple, contre la mesure prise par l'armée et, plus tard, contre le décret de la Convention autorisant le traitement chez l'habitant des malades et blessés de l'armée.

Les Procès-verbaux des séances de la Société populaire constatant que « la mesure prise par l'armée est sujette à de graves inconvénients et qu'il est possible de placer les malades ailleurs et avec plus d'avantage pour ceux-ci et les habitants. »

La Société délibère sur la motion d'accélérer l'organisation de nouveaux hôpitaux. Sous la présidence du citoyen Genton, délégué du Comité de Santé de la Société populaire, une assemblée est tenue, à Per-

pignan, le 19 Pluviôse de l'An II, pour arrêter un plan d'extension des ressources hospitalières et décider la réquisition des mmeubles nécessaires.

Personnel des hôpitaux. — C'est par réquisition et appel des médecins de 18 à 40 ans que furent, pour la plus grande part, alimentés les cadres du Service de Santé de l'armée.

D'abord recrutés sur le choix ou la recommandation des Sociétés populaires et l'autorisation des représentants du peuple, les officiers de santé reçurent des commissions délivrées par délégation dés Représentants et établies par les commissaires ordonnateurs, ou par les chefs de service.

Les officiers de santé étaient destitués aussi facilement qu'ils avaient été nommés.

Anglada, premier médecin de l'armée, est destitué. ainsi que Bonafos, tous deux membres de la Société populaire de Perpignan, à la suite du scrutin épuratoire des services publics du département, du 17 Frimaire an II (Décembre 1793), mesure qui élimine les fonctionnaires civils, militaires et des hôpitaux, dont la tiédeur de sentiments est suspecte. Bonafos et Anglade sont tous deux condamnés comme « aristocrates ».

Les noms des officiers de sauté de l'hôpital Beaurepaire sont affichés à la porte de la salle des séances de la Société populaire, pour que tous les Républicains qui les connaissent soit à portée de fournir au Comité les renseignements convenables et que le rapport en soit fait au Comité le surlendemain.

Le citoyen Lavalette, officier de santé, est invité à se présenter au Comité de Santé, pour y être examiné sur ses qualités chirurgicales et présenter au Comité de surveillance les preuves de son patriotisme.

La loi du 3 Ventôse, an II, devait organiser le recrutement des officiers de Santé et établir une classification, basée sur le concours, le mérite personnel, la nature et l'ancienneté du service.

Trois mémoires, dont le sujet était déterminé par

le conseil de santé de Paris, devaient être rédigés par les officiers de santé et la rédaction en était confiée à la surveillance des municipalités et des sociétés populaires. Les chirurgiens et les pharmaciens devaient, en outre, dans la même surveillance, opérer sous les yeux des gens de l'art, qui en dressaient un procès-verbal, adressé au ministre de la guerre.

Plus tard, la loi du 14 frimaire, an III, devait organiser des centres d'enseignement dans les Écoles de Santé de Paris, Montpellier et Strasbourg, dans le but de former des officiers de Santé pour les armées et pour les départements de la République Le choix des élèves à admettre dans ces écoles, au nombre de un par district, était confié à un jury composé de deux officiers de Santé désignés par la Commission de Santé de Paris, réunis à un citoyen recommandable pour ses vertus républicaines nommé par le Directoire du district.

Surveillance des hôpitaux. — Membres des comités de surveillance d'administration des hôpitaux, ou du Comité de Santé, ou sur désignation spéciale, éventuelle ou périodique, les commissaires de la Société populaire de visite dans les hôpitaux, exerçaient leurs investigations journellement et dans toutes les parties du service. Ils rendaient compte de leurs inspections quotidiennes ou de leurs missions spéciales, à la Société populaire.

Il leur arrive de constater que « l'état des malades traités à l'hôpital de Saint-Genis est vraiment déchirant pour un philanthrope et un cœur républicain. »

« Si, dans les premiers temps, les rapports des commissaires ne sont pas à la louange des administrateurs auxquels est confiée la santé des braves frères d'armes », il faut retenir certaines appréciations favorables, notamment celle des commissaires Arago et Allâtre, qui ont fait le rapport le plus satisfaisant, surtout de l'hôpital civil, où les sœurs s'acquittent parfaitement de leur devoir et où elles reçoivent les témoignages de reconnaissance de nos frères malades. »

Le Ministre de la Guerre ayant demandé des éclaircissements sur la tenue des hôpitaux, ainsi que sur la conduite des officiers de Santé, Roussillon, médecin en chef de l'armée. et membre de la Société populaire, fait devant la Société un rapport très satisfaisant sur les établissements qui ont été formés d'après des démarches et il est invité à se joindre au Comité pour écrire au Ministre de la Guerre.

Les hôpitaux, au début de 1794, étaient considérés par le général Dugommier, à son arrivée à l'armée, comme des tombeaux, par suite de la négligence, de l'encombrement, de la malpropreté et de la putridité de l'air. »

A la fin de 1794, sous l'impulsion énergique et même violente, des représentants, Milhaud et Soubrany, et l'action des généraux Dugommier et Doppet, la situation était devenue très satisfaisante.

Dugommier, après une tournée générale, s'exprime ainsi : à cette époque « j'ai trouvé les hôpitaux partout bien tenus, bien aérés. les malades bien soignés et la plus grande propreté ».

Les Procès-verbaux des séances de la Société populaire, ou de son Comité, fourmillent de comptes-rendus, d'interventions diverses et de rapports des commissaires touchant le fonctionnement du service dans les hôpitaux.

La Société réclame l'organisation d'hôpitaux de convalescents. Elle proteste contre l'encombrement des hôpitaux de Perpignan par des soldats galeux dont la plus grande partie ne se rendent dans ces établissements que sous le prétexte de se soustraire au service et, par ce moyen, absorber des fournitures nécessaires à ceux qui sont véritablement malades »... alors que « les hôpitaux ne devraient recevoir que ceux qui sont atteints d'une maladie compliquée avec la gale et, que tous les autres peuvent, sans danger, être traités dans leurs quartiers respectifs, sauf à fournir au chirurgien major du bataillon, les remèdes nécessaires. »

La Société populaire, sur l'intervention d'une ci-

toyenne, signale aux généraux « qu'il existe depuis longtemps dans les hôpitaux de la ville de Perpignan et dans les villes voisines, une foule d'effets d'ornement et d'habillement, que les malades en y entrant y ont apporté et que ces effets n'étant réclamés de personne dépérissent journellement. »

La Société demande que « ces effets précieux à la République ne soient pas perdus et qu'ils soient remis à ceux de nos défenseurs qui n'en ont pas. »

La question des effets abandonnés par les sortants et les décédés dans les hôpitaux provoqua, certain jour, une effervescence et une confusion telles que « le Président, malgré ses efforts pour maintenir la tranquillité dans l'assemblée, a été forcé avec douleur de lever la séance. »

La Société populaire recevait et centralisait les dons en espèce et en nature, en faveur des hôpitaux et pour le traitement des malades et blessés. Vieux linge, draps, charpie, etc., en formaient le fonds le plus abondant, son registre des dons était déposé au siège de la Société et les donataires étaient récompensés par la mention civique ».

La Société populaire demande que « les femmes détenues dans les maisons de force pour cause d'incivisme ou de mauvaise conduite et qui restent dans l'inaction soient employées à travailler aux compresses, bandes et autres linges nécessaires aux hôpitaux, sous la surveillance d'une citoyenne dont le patriotisme et les bonnes mœurs seront à l'épreuve. »

Les contributions volontaires ne comprenaient pas que des effets et du linge. La citoyenne Barra, mère d'un volontaire en garnison au Havre, offre de soigner bénévolement les malades et blessés dans les hôpitaux, sur la prière que lui en adresse son fils, dans une lettre lue à la tribune de la Société :

« Ma mère, faites tout le bien qu'il dépend de vous, de porter vos soins sur les hôpitaux, secourez avec le plus vif intérêt les défenseurs de la patrie, car le bien que vous ferez aux autres rejaillira sur moi ».

L'assemblée se félicite de posséder la mère d'un

tel citoyen. Par l'organe du Président, il est demandé qu'elle se montre à tous les yeux, qu'elle reçoive par sa personne l'embrassement de l'assemblée ; qu'il soit fait mention honorable de la scène attendrissante qui vient de se passer et qu'un extrait du Procès-verbal serait envoyé au citoyen Bara.

Un herboriste guérisseur fait à la Société populaire des propositions pour soigner les malades par des remèdes de lui connus. On nomme un commissaire, officier de santé, pour examiner la proposition et en faire un rapport au Comité et, sur son rapport, il est délibéré de répondre à l'herboriste, de l'engager à venir conférer avec le citoyen Flamand, apothicaire major en chef de l'armée et de lui offrir les frais de voyage.

Hygiène. — La Société populaire intervient pour réclamer et assurer l'application des mesures d'hygiène. Sur l'invitation des Représentants, du peuple, deux commissaires sont désignés pour visiter les casernes et autres bâtiments et surveiller l'exécution de l'arrêté du Comité de salut public sur cet objet.

La Société discute au sujet de l'infection causée par les chevaux et autres animaux morts, sur les routes et ailleurs, qui ne sont pas enterrés et une députation est envoyée au Département pour qu'il prenne des mesures afin que les charognes soient toutes enterrées assez profondément pour que l'infection ne se fasse point sentir.

Elle se saisit de plainte, contre l'engorgement du cimetière Saint-Martin et dépêche deux commissaires auprès de la municipalité pour cet objet et obtenir que l'on fasse promptement dissoudre les cadavres par le moyen de la chaux vive.

Au sujet des inhumations, on se plaint de ce qu'on pourrait établir une différence entre les lieux d'inhumation des soldats et ceux des citoyens. On demande qu'il n'y ait pas de cimetière affecté à cette classe; car « il n'y a pas de différence entre les soldats citoyens et les citoyens soldats qui ont aussi tous la même reli-

gion qui est celle de la Liberté, de l'Egalité et de la Raison. »

Les évacuations. — Les hôpitaux de l'armée étaient répartis en plusieurs lignes.

A la fin de 1794, l'armée française ayant mis le siège devant Rosas, en Espagne, les lignes d'évacuation s'étendaient sur une profondeur considérable : Trois cents kilomètres, de Figuèras au Rhône, dont 25 kilomètres de Figuèras à la frontière espagnole ; 100 kilomètres de la frontière à Perpignan et Narbonne ; 175 kilomètres de Narbonne au Rhône, par Béziers, Pézenas, Montpellier, Nîmes, Aigues-Mortes, Villeneuve-les-Avignon.

Une seconde ligne d'évacuation, partie de Puigcerda et Montlouis, gagnait Quillan, Limoux et Carcassonne, où elle se raccordait à une bifurcation de la ligne principale, qui de Narbonne gagnait Castelnaudary et Toulouse.

Les évacuations, sur des distances aussi considérables, s'effectuaient naturellement par les moyens de transport du temps, exclusivement hippomobiles.

On utilisait aussi la voie d'eau, sur le Canal du Midi, éventuellement entre Narbonne et Béziers, mais régulièrement entre Narbonne, Carcassonne et Castelnaudary. Les barques du canal aménagées pour les évacuations étaient également remorquées par traction hippomobile.

Les hôpitaux de Figuèras, du Boulou, de Perpignan étaient d'évacuation. Des centres hospitaliers étaient organisés dans les grandes villes, Narbonne, Carcassonne, Pézenas, Montpellier, etc.

Des dépôts d'évacuation servaient de relais, le long des routes, entre les hôpitaux d'évacuation et les centres hospitaliers échelonnés.

Au total, l'armée disposait en novembre 1794, de plus de 22.000 lits, dont 5.000 environ en première ligne et 17.000 en 2[e] et 3[e] lignes.

Tous ces chiffres accusent l'importance que revêtaient les transports d'évacuation, eu égard, à la pré-

carité des moyens existants à l'époque, dix ans avant le premier bateau à vapeur de Fulton, quarante ans avant le premier chemin de fer construit en France.

On doit s'attendre à ce que les transports d'évacuation, inexistants en avril 1793, à l'ouverture des hostilités, constitués surtout par réquisition, sous la pression des évènements, aient donné lieu à de vives critiques et aient fait l'objet des délibérations de la Société populaire à de multiples reprises.

Du reste, les représentants du peuple, le 21 octobre 1793, enjoignaient à la Société populaire de Perpignan de nommer deux commissaires chargés de surveiller l'exécution de leur arrêté relàtivement aux évacuations des hôpitaux.

La Société populaire de Narbonne le 14 Ventôse an II formule des plaintes au sujet des conditions dans lesquelles sont transportés les malades et blessés évacués de Perpignan à Narbonne.

La Société populaire de Perpignan avait délibéré sur le même sujet le 10e jour du 2e mois de l'an II (2 nov. 1793).

Le transport est fait sur des charettes, il n'y a pas de matelas dans les voitures, les évacuations se font trop tard, les malades ne trouvent point dans le trajet de quoi se rafraîchir.

On demande d'affecter aux évacuations des voitures matelassées, de requérir toutes les berlines ou autres voitures suspendues ; d'affecter une voiture au transport ds officiers de santé; de faire accompagner les évacuations pour une force armée; d'organiser des relais, sur la route, où serait, à l'avance préparé du bouillon pour les malades; de fixer le départ des convois de malades et blessés évacués à une heure telle que ceux-ci ne soient point en route dans le plus chaud de la journée l'été, ou exposés à mourir de froid dans des voitures, sans toit, ou sans couvertures, l'hiver.

Les réquisitions de voitures suspendues sont multipliées, mais ne donnent pas tous les résultats attendus.

On ouvre, à la Société populaire, une souscription publique pour la construction de voitures appropriées au transport des malades et blessés. L'administration en fait elle-même construire plusieurs centaines.

La Société populaire fait appel au Directeur de la location des guimbardes de Carcassonne, pour en établir de nouveaux modèles, plus légers et plus commodes. La Société décide de faire construire une voiture à ses frais.

Quels étaient les modèles des voitures construites ? Nous n'avons trouvé la description que d'un seul modèle, qui fut sans doute établi à un seul exemplaire, c'est celui de la voiture d'ambulance que fit construire à ses frais la Société populaire régénérée des Sans-Culottes de la commune de Montpellier.

« Cette voiture, d'une grande proportion, très bien suspendue, bien doublée, avec ses panneaux, vitres, bancs et coussins, peut contenir dix à douze malades. On y a pratiqué des lieux d'aisance, qui. dans certains cas, pourraient devenir infiniment utiles aux blessés.

Devant et derrière, on a construit deux cabanes couvertes, avec des sièges suspendus, des dossiers et un accoudoir en cuivre, le tout en très bon état ».

Cette voiture fut offerte, au nom de la Société, aux défenseurs de la patrie et dirigée, par les soins du commissaire ordonnateur de la 9e division militaire, sur le quartier général du Boulou, près de Perpignan.

La lettre d'envoi adressée aux Représentants du peuple témoigne du zèle de la Société pour tout ce qui concerne ses frères d'armes, des sentiments de fraternité qu'elle leur porte et du désir constant qu'elle a de leur prouver de plus en plus son estime, son attachement et sa reconnaissance pour les services éminents qu'ils ne cessent de rendre à la patrie et à la liberté.

J'arrête là cet exposé des rapports des Sociétés populaires avec le Service de Santé de l'armée des Pyrénées orientales. Je m'en suis tenu aux grandes lignes.

J'ai laissé de côté les interventions multiples de la

Société dans le détail du Service, les dénonciations reçues et instruites, chapitre qui eut pu être étendu, comme on peut le penser, si l'on se représente l'agitation de cette époque troublée, où le pays, en pleine révolution, eut à faire face à l'invasion étrangère. En un temps où les cadres des organisations préexistantes étaient abattus ou bouleversés, où les pouvoirs civils et militaires confondaient souvent leur action et réagissaient constamment l'un sur l'autre à tous les degrés, l'organisation du Service de Santé, dont l'autonomie ne devait être acquise que cent ans plus tard, était dans un état d'évolution peu avancé. Le Service de Santé était placé sous l'autorité des commissaires des guerres ; les hôpitaux étaient dirigés par des administratenrs ; les officiers de santé, médecins, chirurgiens, pharmaciens, étaient cantonnés dans leur besogne technique. Le personnel infirmier était composé d'agents civils et d'employés recrutés plus ou moins judicieusement. Les imperfections d'un service où la dualité du commandement se traduisait par une rivalité et des conflits préjudiciables au bon fonctionnement du service et où les compétences n'avaient que voix consultative devaient, plus encore peut-être que dans les autres services de l'armée, donner prise aux critiques et favoriser l'immixtion dans son fonctionnement des Sociétés populaires, qui, « Sentinelles de la Liberté et défenseurs de la République démocratique », avaient ou prenaient droit de regard sur tout et sur tous, au nom du peuple souverain.

Les Sociétés populaires, formées en 1793, devaient cesser d'exister en 1795. Une loi du 6 fructidor, an III, ordonna leur dissolution.

Pour celle de Perpignan, les opérations eurent lieu dans le mois et les registres et archives, enfermées dans un sac cacheté, furent déposées à la maison commune où elles furent heureusement conservées (1).

(1) M. Robin, archiviste du Département, m'a déclaré que les registres des P. V. des Sociétés Populaires avaient malencontreusement été détruites dans de nombreuses autres villes en France.

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LOUIS RANVIER

Par le Pr POLICARD

Le 2 octobre 1835 naissait dans une antique rue du centre de Lyon un petit lyonnais qui s'appelait Louis Ranvier et qui devait devenir un des plus grands biologistes français et un des créateurs de la science histologique. La section lyonnaise de la Société d'Histoire de la Médecine a tenu à honorer ce centenaire. Le Pr Policard, professeur d'Histologie à la Faculté de Médecine, a évoqué la figure de Louis Ranvier et rappelé des souvenirs personnels, soit des derniers cours au Collège de France, soit de la vie de l'illustre savant retiré dans sa propriété de Vendranges (Loire).

Dans cette évocation, on peut relever les quelques passages suivants.

*
* *

« Les parents de Ranvier étaient de bons bourgeois, et commerçants lyonnais, très dévôts « fourviéristes » comme disait plus tard leur fils, fort anticlérical. On a peu de renseignements sur la jeunesse même de Ranvier.

Il commença ses études à Lyon, suivit à l'Antiquaille le service de Joseph Rollet et connut à cette époque, dans les hôpitaux lyonnais, Bouchard, Raphaël Lépine, Mayet, etc.

En 1860, il est nommé interne des hôpitaux de Paris, en même temps que Cornil. Cornil et Ranvier se mirent en commun à travailler l'histologie pathologique alors à ses débuts. Suivant une habitude assez courante à l'époque, ils organisèrent à leur frais un laboratoire privé, rue Christine, dans le quartier latin. De cette collaboration devait sortir

un livre qui a marqué une date dans l'histoire de la médecine en France, le « Manuel d'anatomie pathologique », admirable petit livre qui fut une véritable révélation et qui mérite encore d'être consulté.

Tandis que Cornil se maintenait dans la ligne anatomo-pathologique, Ranvier évoluait vers la physiologie et l'histologie normale. Il s'attacha à Claude Bernard qui le nomma son préparateur en 1867 et lui fit créer en 1872 un laboratoire d'histologie au Collège de France. Il est piquant de remarquer que l'histologie au Collège de France est née sous le signe de la physiologie, tandis qu'à la Faculté de Médecine, la chaire d'histologie de Charles Robin avait été créée sous celui de l'anatomie.

Le laboratoire d'Histologie de Ranvier fut transformé en chaire indépendante en 1875, sur les instances de Cl. Bernard. Ranvier avait alors 40 ans.

Dans son laboratoire, Ranvier put donner la mesure de son génie. Avec une pléiade de collaborateurs : médecins, chirurgiens, naturalistes et même simples « curieux de la nature », comme l'empereur du Brésil, don Pedro, il put attaquer un grand nombre des problèmes qui se présentaient à l'étude histologique. Ses travaux ont été recueillis dans les *Comptes-Rendus*, dans ses *Leçons*, éditées chaque année et dans son admirable « *Traité d'Histologie pratique* ».

« Parmi les points saillants de son œuvre, on doit souligner spécialement des recherches sur les fibres nerveuses, avec ou sans myéline, sur les cellules ganglionnaires (avec la découverte de leur nature bipolaire) sur la fibre musculaire striée, sur le tissu conjonctif, sur la peau, sur la cornée. Il est peu de points sur lesquels Ranvier n'ait travaillé ni exercé son génie lucide, plein de bon sens.

Presque tous les faits apportés par Ranvier ont été vérifiés ultérieurement, ce qui montre la prudence et la justesse de son jugement. On pourrait, en un parallèle facile et tout à son honneur, le comparer à son collègue de la Faculté de Médecine, Charles

Robin, embarqué dans des conceptions erronées que son intolérance imposait à ses élèves.

Ranvier, au contraire, acceptait et provoquait même la discussion. Nul moins que lui n'imposait un dogme. Aussi, autour de lui, de nombreux élèves se pressaient. Parmi ceux-ci, ceux du début, on doit rappeler Dogiel, qui fut le créateur de l'histologie russe, S. Minot, le maître de l'histologie américaine, Darier, Babinski, Debove, et bien d'autres; mais, par dessus tous, J. Renaut, l'élève fidèle.

La mode, en science comme ailleurs, est changeante. Ranvier devait s'en apercevoir. Vers les années 1880-85, un astre nouveau s'était levé, et un astre de taille! Pasteur, de plus en plus, attira autour de lui les jeunes chercheurs. L'astre de l'histologie pâlit, les élèves se firent plus rares chez Ranvier. Et le moment vint où le laboratoire qui fut jadis si plein se trouva bientôt presque vide.

Ranvier en souffrit cruellement. Cette solitude pénible, ce manque d'élèves l'amena à venir moins souvent au laboratoire, à diminuer les cours, à prolonger de plus en plus ses vacances, qu'il passait dans une propriété qu'il tenait de ses parents, à Vendranges, dans la Loire, entre Roanne et Saint-Etienne.

Dans cette demi retraite, Ranvier continua à publier, sur un rythme ralenti. Vers 1900, enfin, il se décida à se retirer tout à fait à Vendranges, abandonnant son laboratoire, et son cours, confié à un suppléant.

Dans un isolement très grand, Ranvier vécut là vingt-deux ans, sans famille, avec des visites que l'éloignement et la difficulté des communications rendaient rares. Il s'occupait de ses vignes, des mille choses que la terre exige de ceux qui l'exploitent, mais plus jamais Ranvier ne fit de l'histologie, malgré les projets qu'il exposait à ceux qui le visitaient. Et c'est dans ses montagnes lyonnaises que Ranvier est mort en 1922, à 87 ans ».

« Si l'on voulait exprimer en quelques mots les caractéristiques du génie de Ranvier, on pourrait se

borner à souligner l'*esprit physiologique* qui animait ses recherches, et non le seul souci des formes, la *sûreté de son jugement* qui pouvait s'opposer au jugement presque toujours faux de son adversaire Charles Robin, l'*exactitude de ses méthodes techniques*, qui étaient bonnes surtout parce qu'elles étaient simples, donc renfermant le minimum de possibilités d'erreurs, enfin sa maîtrise à *bien poser les problèmes*. Ranvier, par ses qualités, s'est bien révélé l'élève et le collaborateur de Cl. BERNARD, le véritable continuateur du grand Bichat.

Comme homme, Ranvier avait des qualités incontestables, en particulier une intelligence claire et lucide. Il avait aussi des défauts. Il était fort entêté mais aussi tolérant, acceptant la contradiction. Il était orgueilleux, mais d'un orgueil de bonne qualité. Il acceptait les honneurs, mais ne les recherchait pas. Il avait, pour les décorations, les académies, et les hochets de la gloire, un mépris considérable. Il avait la dent dure et n'hésitait pas à déchirer les vains oripeaux dont s'affublaient certains de ses contemporains et les révéler tels qu'ils étaient. Il aimait à se moquer tout spécialement de ceux dont l'activité est exclusivement employée aux visites académiques ».

« Sous ses allures rudes, de payson de Danube, Ranvier était au fond un brave homme, et, dans la fin de sa vie, un homme qui fut très malheureux. Vieux célibataire bougon, sans enfants, il a dû beaucoup souffrir de sa solitude.

« Mais comme il avait une grande énergie de volonté — certains diraient de l'entêtement, — il ne s'est jamais plaint. Mais son stoïcisme apparent ne trompait pas celui qui, vers la fin de sa vie, pouvait l'approcher et l'observer. »

*
* *

A la suite de l'exposé du Pr Policard, la Section lyonnaise de la Société d'histoire de la Médecine, à l'unanimité, a formulé et envoyé à l'autorité municipale un vœu demandant que le nom de Louis Ranvier soit donné à une des rues de la cité qui l'a vu naître,

DOCUMENTS

Contrat d'apprentissage de compagnon-chirurgien

(24 mai 1683)

Furent présents en leurs personnes Louis Bourdin, maistre-chirurgien demeurant à Comblaville et Claude Marie Tardiffe, sa femme, de luy autorizée, auparavant veuve d'Anthoine de Vallot, lesquels ont reconnu et confessé avoir baillé par ces présentes à tiltre d'apprentissage pour deux ans qui commenceront ce jourd'hui et finiront à pareil jour, promettant faire jouir à Jean Espezel, maistre-chirurgien demeurant à Brie-Comte-Robert, ici présent et acceptant, la personne de Georges Antoine de Valet, aagé de seize ans ou environ, fils dudit deffunt de Valet et de ladite tardif ici présente et de son consentement, auquel ledit Espezel a promis aprandre l'art de chirurgie et de le rendre capable d'y gangner sa vie en fin des dits deux ans, sy audit aprentif ne tient, lequel sera tenu d'obéir audit Espezel en touttes choses licittes et honnestes sans quitter son service, et s'il le quitte, ledit Bourdin et sa femme seront tenus le faire retourner et achever ledit temps à peine de tous despens et dommages et interests, pendant lequel temps ledit aprentif sera noury d'avoir par ledit Bourdin et sa femme pendant les six premiers mois et les dix-huit mois ensuitte par ledit Espezel, qui le logera pendant lesdits deux ans. Seront ses outils fournis et son linge blanchi par ledit Bourdin et sa femme. Le présent bail fait sans aucun payement et est compris que le service par ledit aprentif sera bien rendu audit Espezel pendant lesdites années.

Seront tenus lesdits Bourdin et sa femme fournir une expédition du présent bail en mains dudit Espezel. Fait et passé en

l'étude du tabellion royal dudit Brye soubzigné, le vingt-quatrième jour de mai mil six cens quatre vingt trois avant midi. Présents Louis Desagneaux el Jean Poncelet, charon, demeurant audit Brie, témoins. Ladite femme Bourdin a déclaré ne savoir signer, de ce requise.

DESPEZEL DE VALLETTE

BOURDIN, DESAGNEAUX

PONCELET. BERTHOD (tabellion royal).

Communiqué par le D[r] Roger Goulard de Brie-Comte-Robert.
(Minutier de M[e] Roger Liébard, notaire à Coubert).

DOCUMENTS

Lettre de La Martinière à Frère Côme

Au frère, le frère de Saint-Côme, religieux feuillant à Paris.
[cachet aux armes].

Monsieur,

J'accepterois avec plaisir l'offre que vous me faites de tailler devant vous sur le vivant, si quelques succès pouvoient établir une méthode; mais vous savez comme moi que les plus défectueuses ont réussi quelquefois; l'objet des recherches de l'Académie est de perfectionner l'art et de contribuer au bien public ; elle a cru que pour être plus utile, elle devoit examiner avec soin les diverses façons de tailler, les différents instruments dont on s'est servi, les inconvénients qu'il y avoit à craindre ou à réviser dans chaque espèce d'opération, le choix qu'on devoit faire parmi celles qui estoient les plus authorisées ; mais ces recherches ne peuvent se faire avec fruit que sur les cadavres en y opérant comme sur le vivant et en examinant ensuite les parties divisées par l'instrument dont on s'est servi. Je sais qu'il y a des chirurgiens qui se servoient de votre instrument, mais vous n'ignorez pas qu'il y en a parmi ceux qui s'en servent, qui croient y avoir remarqué des défectuosités incorigibles en certains cas.

L'Académie auroit pu prier ceux de ses membres qui s'en sont servi d'opérer devant elle, mais elle a vu qu'elle devoit préférer l'auteur de la méthode à ses élèves, afin de juger plus sainement des degrés de préférence.

Voilà, Monsieur, les raisons qui l'avoient déterminé à vous faire prier d'assister à leurs recherches et qui m'ont engagé moi même à vous y inviter ou tout au moins à me faire l'honneur de me venir voir.

J'ai celuy d'estre avec une parfaite estime, Monsieur
Votre très humble et obéissant serviteur :

Lamartinière,

Versailles, le 21 mars 1744
[Communiqué par le Dr Louis Lamy].

BIBLIOGRAPHIE

ALEZAIS (H.). — L'enseignement de la chirurgie à Marseille avant et pendant la Révolution.
Marseille méd., a. 72, n° 11, 15 avril 1935, p. 469.

ALLORGE (H.). — Le « père » Fagon [1638-1718].
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 6, juin 1935, p. 515.

ASTRUC (P.). — Jean-Nicolas Corvisart (1755-1821).
Le Progrès méd. (Paris), a. 12, n° 5, 18 mai 1935 (Suppl. ill.), p. 34.

AUDIBERT (V.). — La mort de Napoléon Ier. — Napoléon Ier est-il mort d'hépatite suppurée?
Mediterranea méd., a. 9, n. sér., n° 3, mars 1935, p. 57.

BLANTON (W.-B.). — Madstones.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 3, mai 1935, p. 268.

BRINDEAU (A.). — G. Champetier de Ribes (1848-1935). Nécrologie.
Paris méd., a. 25, n° 22, 1er juin 1935, annexes, p. XVI.

BROWN (L.). — Robert Koch (1843-1910). An American tribute.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 2, mars 1935, p. 99; n° 3, mai, p. 292.

BULLOCH (W.). — Obituary notice. — Theobald Smith. (1859-1934).
Journ. of pathol. et bacter. (Edinburgh), v. 40, n° 3, mai 1935, p. 621, ptr.

BULLOCH (W.-O.). — Dr Benjamin Winslow Dudley (1785-1870).
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 3, mai 1935, p. 201; ptr.

CAFFORT. — Le professeur Jean Martin [nécrologie].
Toulouse méd., a. 36, n° 10, 15 mai 1935, p. 301.

Castiglioni (A.). — Mosé Maimonide, medico e filosofo. Nell'ottavo centenario della sua nascita (1135-1935).
Rasseg. clin.-scientif., a. 13, n° 4, 15 avril 1935, p. 169.

Castiglioni (A.). — The medical School at Padua and the Renaissance of medicine.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 3, mai 1935, p. 214.

Champault (J.). — Les conceptions sur le goitre et le crétinisme de 1850 à 1910.
Thèse de Paris, 1935, n° 534. *(Paris, Les Presses modernes)*.

Chauvin (E.). — La Faculté de médecine d'Avignon (1303-1793).
Marseille méd., a. 72, n° 11, 15 avril 1935, p. 509.

Chavany (J.-A.). — Le professeur agrégé A. Zimmern (1871-1935). Nécrologie.
Paris méd., a. 25, n° 22, 1er juin 1935, annexes, p. XVIII, ptr.

Chievitz (O.). — Axel Lauritz Reyn (1872-1935). *In memoriam.*
Acta radiologica, v. 16, n° 4, 15 juin 1935, p. 429.

Coni Bazan (F.-A.). — Historia de la medicina argentina — El primer hospital y el primer medico de Buenos Aires.
Semana med. (Buenos Aires), a. 42, n° 6, 7 fév. 1935, p. 460.

Cortezo (F.-J.) y Deleito (F.-G.). — Acerca del « Tratado de las causas y sintomas morbicos », atribuidos a Maimónides.
El Siglo méd., t. 95, n° 4244, 13 avril 1935, p. 431; fig.

Cunningham (E.-R.). — A short review of the development of medical education and schools of medicine.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 3, mai 1935, p. 228.

Dauphin (V.). — Les apothicaires et les pharmaciens de l'Hôtel-Dieu d'Angers du xvie au xxe siècle.
Bull. méd. de l'Anjou, a. 2, n° 14, 15 avril 1935, p. 13.

Davis (L.-J.). — Medicine and medicos ancient and modern.
The Caduceus (Hong-Kong), v. 13, n° 4, nov. 1934, p. 141.

Derry (D.-E.). — Note on five pelves of women of the eleventh dynasty in Egypt.

Journ. of obstetr. et gynecol. of Brit. Empire, v. 42, n° 3, juin 1935, p. 490.

Desruelles (M.). — L'influence de Magnan sur l'assistance et la thérapeutique des aliénés.
Ann. méd.-psychol. (Paris), 15e sér., a. 93, t. 1, n° 5, mai 1935, p. 772.

El Haddad (Mohamed). — Histoire de la peste en Tunisie (de l'antiquité jusqu'à nos jours).
Thèse de Paris, 1935, n° 657. *(Paris, L. Rodstein).*

Faraj (A.). — Relations médicales hispano-maghrébines au xiie siècle.
Thèse de Paris, 1935, n° 258. *(Paris, Edit. Véga).*

Fernandez de Alcade. — La genealogia y el horóscopo de Maimónides.
El Siglo med., t. 95, n° 4244, 13 avril 1935, p. 435, fig.

Fodéré (R.). — Médaillon : François-Emmanuel Fodéré (1764-1835).
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 6, juin 1935, p. 522.

Fossier (A.-E.). — Early american hospitals. — The Charity hospital of Louisiana.
Surg., gyn. et obst. (Chicago), v. 60, n° 5, mai 1935, p. 1024; fig.

Fróes (J.-A.-G.). — Doença de Carlos Chagras.
Bahia med., a. 6, n° 3, mars 1935, p. 60.

Garrison (F.-H.). — Felice Fontana : a forgotten physiologist of the Trentino (1720-1805).
Bull. New York Acad. of med., v. 11, n° 3, mars 1935, p. 117.

Genty (M.). Victor Hugo et la médecine.
Progrès méd. (suppl. ill.), a. 12, n° 6, 15 juin 1935, p. 41, ptr.

Genty (M.). — François Magendie (1783-1855).
Les Biographies méd. (Paris), a. 9, n° 5, mai 1935, p. 113; n° 6, juin, p. 129, ptr.

Gilles. — Expertises mentales en Béarn sous l'Ancien Régime (xviiie siècle).
Bull. Soc. méd. de Pau, a. 34, n° 3, sept.-déc. 1934, p. 1281.

Goldwater (L.-J.). — A short history of iron therapy.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 3, mai 1935, p. 261.

GOURFINKEL (N.). — La médecine contre Tolstoï.
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 5, mai 1935, p. 433.

GOYANES Y CAPDEVILA (J.). — La personalidad medica de Maimónides al lad de su personalidad total.
El Siglo med., t. 95, n° 4244, 13 avril 1935, p. 418; ptr.

GRAPOW (H.). — Die ægyptischen medizinischen Papyrus und was sie enthalten.
Münchener med. Wochenschr., a. 82, n° 24, 14 juin 1935, p. 958.

GUIRAUD (P.). — L'œuvre anatomo-clinique de Magnan.
Ann. méd.-psychol. (Paris), 15e sér., a. 93, t. 1, n° 5, mai 1935, p. 729.

HŒPKE (H.). — Erich Kallius (1867-1935).
Anat. Anzeiger, v. 80, n° 13-16, 1er juillet 1935, p. 310, ptr.

JAYLE (F.). — La petite histoire à l'hôpital de la Charité.
Presse méd. (Paris), a. 43, n° 48, 15 juin 1935, p. 973.

KAMIL (F.). — Die Urologie in der Türkei vor 5 Jahrhunderten.
Zeits. f. Urol. (Leipzig), v. 29, n° 6, 1935, p. 423.

LANNOIS (M.) et AUDRY (J.). — Angelo Cato, archevêque de Vienne, astrologue et médecin.
Lyon méd., t. 155, nos 24 et 25, 16-23 juin 1935, p. 749, 781, 1 pl.

LAPERSONNE (F. de). — Notice nécrologique sur M. Victor Morax (1866-1935).
Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 99, t. 113, n° 20, 28 mai 1935, p. 686.

LAPERSONNE (F. de). — Victor Morax (1866-1935).
Presse méd. (Paris), a. 43, n° 44, 1er juin 1935, p. 889, ptr.

LASSEUR (P.). — Quelques mots sur l'Ecole hollandaise.
Bull. Assoc. des diplômés de microbiologie de la Fac. de pharm. de Nancy, n° 10, mai 1935, p. 3.

LEMAY (P.). — Maine de Biran, fondateur de la psychanalyse.
Courrier méd. (Paris), a. 85, n° 21, 26 mai 1935, p. 361.

LENORMANT (C.). — Robert Proust (1873-1935).
Presse méd. (Paris), a. 43, n° 50, 22 juin 1935, p. 1011; ptr.

LOBEL (H.). — Un médecin de la période révolutionnaire : H.-D. Putod (1755-1793).
Thèse de Paris, 1935, n° 523. *(Paris, M. Vigné).*

MADRID MORENO (J.). — Analisis de aguas minero-medicinales efectuados a últimos del siglo XVIII por las expediciones cientificas enviadas a América.

El Siglo med., t. 95, n° 4245, 20 avril 1935, p. 457.

MAGITOT. — Victor Morax (1866-1935).

Semaine des hôpit. de Paris, a. 11, n° 12, 15 juin 1935, p. 349.

MARCAILLOU D'AYMERIE (A.). — Les aphrodisiaques dans l'ancienne médecine arabe.

Bull. des sci. pharmacol. (Paris), a. 37, n° 6, juin 1935, p. 140.

MARCUS (H.). — Ludwig Neumayer (1866-1934).

Anat. Anzeiger, v. 80, n° 13-16, 1er juillet 1935, p. 295, ptr.

MARTELL (P.). — Robert Koch (1843-1910).

Zeits. f. ärztl. Fortbild., a. 32, n° 11, 1er juin 1935, p. 332; ptr.

MAYER (A.). — Notice nécrologique sur sir Edward Sharpey Schafer (1850-1935).

Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 99, t. 113, n° 20, 28 mai 1935, p. 691.

MEDER (E.). — Die Direktoren des Wiener allgemeinen Krankenhauses.

Wiener med. Woch., a. 85, n° 21, 18 mai 1935, p. 567; ptr.

METS (A. de). — *La chirurgie* de Jehan Yperman. — Traduit du vieux flamand.

Hippocrate (Paris), a. 3, n° 5, mai 1935, p. 420; n° 6, juin, p. 484.

MIGNOT (R.). — Magnan et ses études sur l'alcoolisme.

Ann. méd.-psychol. (Paris), 15e sér., a. 93, t. 1, n° 5, mai 1935, p. 738.

MONOD (R.-C.). — Robert Proust (1873-1935).

Bull. méd. (Paris), a. 49, n° 24, 15 juin 1935, p. 405.

MOUSSERON (M.). — Le professeur P.-J. Tarbouriech (1871-1935).

Bull. des sci. pharmacol. (Paris), a. 37, n° 6, juin 1935, p. 367; ptr.

MÜLLER (R.-F.-G.). — Vom Manas *(Geist)* und seinen Krankheiten in der altindischen Medizin.

Janus (Leiden), a. 39, n° 3-5, mars-mai 1935, p. 74.

NEUFELD (F.). — Die Entwicklung der epidemiologischen Forschung seit Robert Koch.

Klin. Wochenschr., a. 14, n° 21, 25 mai 1935, p. 737.

NOURY (P.). — Les miniatures des poèmes de Nicandre.
Chronique méd. (Paris), a. 42, n° 6, 1er juin 1935, p. 137.

OLMSTED (J.-M.-D.). — Claude Bernard as a dramatist.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 3, mai 1935, p. 253.

PARSONS (F.-G.). — In memoriam. — Arthur Thompson (1858-1935).
Journ. of anatomy (London), v. 69, n° 3, avril 1935, p. 298; ptr.

PENBERTHY (G.-C.). — Master surgeons of America. — Charles Beylard Guérard de Nancrède (1847-1921).
Surg., Gyn. et Obstetr. (Chicago), v. 60, n° 5, mai 1935, p. 1020, ptr.

PETGES (G.). — Le professeur William Dubreuilh (9 mai 1857-14 juin 1935).
Journ. de méd. de Bordeaux, a. 112, n° 17, 20 juin 1935, p. 495.

PICAZA (S.). — Hipocrates. Su doctrina y juicio critico de la misma. — Su lugar en la historia. Valor de la cultura clasica.
Rev. med. cubana (Habana), t. 46, n° 4, avril 1935, p. 395.

RICHET (Ch.) fils. — Lucien Camus. [Nécrologie].
Journ. de physiol. et pathol. gén. (Paris), t. 33, n° 1, mars 1935, p. 5.

RICART (E.-E.). — Les vieux traitements de la fièvre jaune. (A propos des épidémies anciennes de Saint-Domingue).
Thèse de Paris, 1935, n° 516 *(Paris, L. Arnette)*.

ROMIEU (M.). — La Faculté de médecine d'Aix (1462-1793).
Marseille-méd., a. 72, n° 11, 15 avril 1935, p. 499.

ROUBINOVITCH (J.). — A propos du centenaire de Magnan. L'œuvre nosologique du maître.
Bull. méd. (Paris), a. 49, n° 22, 1er juin 1935, p. 377.

RUSKA (J.). — Zum Avicennatext des Codex Vadianus 300.
Sudhoffs Arch. f. Gesch. d. Med., v. 27, n° 6, mai 1935, p. 499.

RUHRÄH (J.). — William John Little. A note on the history of spastic diplegia.

Amer. Journ. dis. of children, v. 49, n° 5, mai 1935, p. 1299.

RUSSEL (C.-K.). — Constantin von Monakow (1853-1930). *Arch. of neurol. et psychiat.*, v. 33, n° 5, mai 1935, p. 1088, ptr.

SAIDMAN (J.). — Axel Reyn (1872-1935).
Presse méd. (Paris), a. 43, n° 52, 29 juin 1935, p. 1054.

SCHAEHLE (F.). — Die Doktorbäuerin von Mariabrunn. (Ein Beitrag zur Geschichte der Kurpfuscherei in Altbayern).
Münchener med. Wochenschr., a. 82, n° 23, 7 juin 1935, p. 920; ptr.

SCHLUETER (R.-E.). — Fact and fiction in the names and titles of Paracelsus.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 3, mai 1935, p. 274.

SCHNEIDER (G.). — K.-E. von Baer gegen Darwin.
Sudhoffs Arch. f. Gesch. d. Med., v. 27, n° 6, mai 1935, p. 494.

SCHOLZ (W.). — Walther Spielmeyer. — Ein Bild seiner Lebensarbeit.
Zeits. f. d. ges. Neurol. n. Psychiatr., v. 153, n° 1, 26 juin 1935, p. 1, ptr.

SÉRIEUX (P.). — V. Magnan (1835-1916).
Ann. méd.-psychol., 15e sér., a. 93, t. 1, n° 5, mai 1935, p. 713.

SERRA DE MARTINEZ. — Marat medico, revolucionario y enfermo.
Archivos Instit. de medic. pract. (Barcelona), a. 12, n° 3-4, mars-avril 1935, p. 82.

SIMON (S.-M.). — History of Jewish physicians in the United States.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 3, mai 1935, p. 285.

SIMON (T.). — Magnan dans son service de l'Admission à l'Asile Sainte-Anne.
Ann. méd.-psychol. (Paris), 15e sér., a. 93, t. 1, n° 5, mai 1935, p. 715.

STAVRAKY (G.-W.). — Ivan Petrovitch Pavlov (1849-).
Arch. of neurol. et psychiat., v. 33, n° 5, mai 1935, p. 1082, ptr.

TISSIÉ (P.). — Le Dr Arthur Armaingaud [1842-1935].

Rev. des jeux scol. et d'hyg. soc., a. 45, n° 1-3, janv.-mars 1935, p. 24; ptr.

TOURAINE (A.). — Edouard Jeanselme (1858-1935).
Ann. de dermat. et syph. (Paris), 7e sér., t. 6, n° 5, mai 1935, p. 385; ptr.

TOURAINE et SOLENTE. — La cheilite glandulaire; sa fréquence, son ancienneté. (Une observation du XVIIe siècle).
Bull. Soc. franç. de dermat., n° 5, 9 mai 1935, p. 777.

TRIEPEL (H.). — Bernhard Solger (1849-1935).
Anat. Anzeiger, v. 80, n° 13-16, 1er juillet 1935, p. 299; ptr.

TRUELLE (V.). — L'œuvre médico-légale de Magnan.
Ann. méd.-psychol. (Paris), 15e sér., a. 93, t. 1, n° 5, mai 1935, p. 760.

VAN DER KLAAUV (C.-J.) et MEYER (A.). — Œkologische Studien und Kritiken.
Sudhoffs Arch. f. Gesch. d. Med., v. 27, n° 6, mai 1935, p. 516.

VERGELY (J.). — Le Professeur William Dubreuilh (1837-1935). [Nécrologie].
Journ. de médec. de Bordeaux, a. 112, n° 17, 20 juin 1935, p. 473; ptr.

VILLELA (E.). — Carlos Chagas. — Sua formação. — O estudante. — O professor : sua acção no ensino da cadeira de doenças tropicaes e infectuosas, na organisação do ensino medico e universitario.
O hospital (Rio de Janeiro), a. 7, t. 1, n° 5, mai 1935, p. 421.

WAARD (C. DE). — Le manuscrit perdu de Snellius sur la réfraction.
Janus (Leiden), a. 39, n° 3-5, mars-mai 1935, p. 51.

WAITE (F.-C.). — Birth of the first independent proprietary medical school in New England at Castleton, Vermont, in 1818.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 3, mai 1935, p. 242.

WEILL-HALLÉ (B.). — Adolphe Pinard (1844-1934). Eloge prononcé à la Société de prophylaxie sanitaire et morale.
Rev. franç. de puériculture (Paris), t. 3, n° 2, 1935, p. 65.

WICKERSHEIMER (E.). — Edouard Jeanselme (1858-1935).
Janus (Leiden), a. 39, n° 3-5, mars-mai 1935, p. 49.

Dr HAHN.

Comptes-Rendus

MAÏMONIDE. — *Traité des poisons*. Trad. fr. par le Dr I. M. Rabbinowicz, 2e éd. 1935, in-8°, 81 p. Lipschutz, 4, place de l'Odéon.

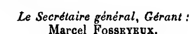
En raison du 8e centenaire de sa naissance (1135), Maïmonide a été l'objet en 1935 de nombreux travaux. Il importe de signaler par eux la réimpression de la traduction du traité des poisons (XIIe siècle) due à l'excellent talmudiste que fut Rabbinowicz, et que la librairie Lipschutz a eu l'heureuse idée de compléter, pour les spécialistes, par une table alphabétique des noms pharmaceutiques arabes et hébreux, d'après le *traité des synonymies* de Clément-Mullet, grâce aux procédés Dorel.

Il existe en effet à la Bibliothèque nationale, 2 mss. de cet ouvrage, un en hébreux, un en langue arabe mais en lettres hébraïques, le 3e en lettres arabes étant perdu ; à la même librairie, M. Ventura avait déjà donné avec le texte hébreu en regard une traduction du Miloth-ha-Higaïou, manuel d'initiation de l'étude de la philosophie judeo-arabe, M. Munk le Guide des Egarés, M. J. Wolff les huit chapitres complément des Egarés ; c'est assez dire l'intérêt que suscite l'œuvre de ce médecin philosophe, dont s'est justement emparée l'actualité.
Marcel FOSSEYEUX.

E. RUPPRECHT. — *Cosmæ et Damiani sanctorum medicorum vita et miracula*. Berlin, Junker et Dünnhaupt, 1935, in-8°, 82 p.

Il s'agit d'un texte grec fourni par un manuscrit trouvé en Egypte en 1907, et actuellement au British museum. (Add. 37534, P. 7944). La publication est accompagnée d'une introduction et de notes critiques ; aux 24 miracles signalés dans l'édition de Deubner, en 1907, ce texte, avec les restitutions partielles suggérées par le nouvel éditeur, en ajoute 14.

Ce travail constitue le 1er volume de la section de philologie classique des *Neue deutsche Forshungen*, qui paraissent par les soins de H. GÜNTHER et V. ROTHACHER, mais il intéresse les historiens de la médecine aussi bien que les philologues.
Marcel FOSSEYEUX.



Le Secrétaire général, Gérant :
Marcel FOSSEYEUX.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION MONTPELLIERAINE

Séance du 3 Mars 1936.

Présidence de M. le Dr MAGNOL.

Etaient présents : Mlle Vernières, MM. Carrieu, Granel, Gondet, Harant, Irissou, Merle, Nguyen-Dinh-Duc, Rouffiandis, Turchini et Vires.

Excusés : MM. Paul Delmas et Grynfeltt.

Le Dr Bompaire de Millan offre à la Société un trépan de la fin du XVIIIe siècle.

Election de deux nouveaux membres : M. Pierre Tisset, Professeur agrégé à la Faculté de Droit, 3, place Chabonneau, Montpellier, présenté par MM. Magnol et Harant.

M. le Dr Ch. Morel, Boulevard des Capucins, à Mende, présenté par MM. Paul Delmas et Harant.

MM. Irissou et Harant présentent un herbier constitué en 1786 « pour permettre à la sœur Marie-« Joseph Petit, chargée de l'apothicairerie de l'Hô-« pital Saint-Eloi de reconnaître les simples et de « savoir quelles sont leurs propriétés ».

Ce document en bon état de conservation ne comprend pas moins de 716 plantes réparties en 290 planches et classées par ordre alphabétique. Chaque étiquette rappelle les vertus de ces plantes en s'inspirant le plus souvent du traité des drogues simples de Lémery.

Communications : MM. Irissou. Vieilles lettres de nouvel an. Vires, L'Hippocratisme médical et l'Ecole de Montpellier (qui sera publiée ultérieurement).

SECTION PARISIENNE

Séance du 7 Mars 1936.

Présidence de M. le Dr Brodier.

Etaient présents : Mlle Henry, MM. Boulanger, Broquet, Cadet de Gassicourt, Crouzon, Dardel, Didsbury, Dorveaux, Finot, Fosseyeux, Laignel-Lavastine, Lemay, Mauclaire, Mousson-Lanauze, Neveu, Regnault, Vannier.

Excusé : Molinery.

Décès : M. le Président fait part du décès de M. le Dr Netter, médecin honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine, dont il retrace la carrière si bien remplie.

Distinction : Il annonce l'élection de M. le Pr Laignel-Lavastine en qualité de membre correspondant de l'Académie nationale de médecine d'Espagne, nouvelle accueillie par des félicitations unanimes.

Candidats proposés : MM. le Dr Mac Kinney (Loren), Professeur d'histoire médicale de l'Université de la Caroline du nord (chapel Hill).

Martiny, 10, rue Eugène-Roll (17e).

Lastres (Juan B-Dr), ap. 925, Lima, Pérou.

Dons au Musée : M. le Pr Laignel-Lavastine offre au Musée de la part de la maison Masson un certain nombre de plaquettes éditées par elle, et qui viendront accroître la section déjà si riche des médailles. M. le Dr Crouzon offre également sa plaquette de la part du sculpteur Pillet.

M. le Dr Neveu annonce que la veuve du regretté Dr Terson a légué un buste du bronze de son mari.

Comptes : M. le Dr Dardel, désigné comme censeur des comptes fait part de sa mission, et des remerciements unanimes sont adressés aux deux trésoriers pour le dévouement et le zèle avec lequel ils remplissent leur mission.

Ouvrages présentés : P. Diepgen et E. Heischkel. — *La médecine à l'hôpital de la charité* de Berlin Berlin, Springer, 1935, (en allemand), contribution à l'histoire de la médecine au XVIIIe siècle, avec importante bibliographie.

P. Capparoni et A. Pazzini. — *Bulletin de l'Institut critique d'histoire de la médecine*, t. XIII, XIV, XV. 1933-1934 et Série II, 1re année, 1935, publié par l'Istituto nazionale medico-farmacologico Serono, via Casilina 125, Rome (en italien).

P. Ricardo Jorge. — *La médecine et les médecins dans l'expansion mondiale des Portugais*. Conférence faite le 30 octobre 1934 à l'Université de Coïmbre à l'occasion du 3e Congrès international des sciences. Travaux de la chaire d'histoire critique de la médecine, t. I. (cours de 1934-1935) (Madrid).

Communications : M. le Dr Léon Vannier, Directeur du centre homœopathique de France termine son étude sur *l'œuvre de Paracelse*, faite d'après la lecture des textes et avec une compréhension érudite de son temps et de son milieu. Il ressuscite cette force puissante, virile, énergique, qui, dit-il, bouleverse les Académies, renverse les idoles, et galvanie les esprits par l'ampleur extraordinaire de ses conceptions. Ces conceptions L. Vannier les ramène à trois parties qu'il développe successivement : la doctrine, la médecine, la thérapeutique, mettant ainsi un ordre logique dans une exposition, maintes fois entreprise sans doute, mais jamais avec cette clarté qui fait honneur à l'esprit français.

M. le Dr Paul Gallois présente deux cahiers de *cours de matière médicale* datant de 1763 64, ayant appartenu à Guillaume Gallois, originaire de Biol,

en Dauphiné et qui proviennent de la Bibliothèque de son grand père paternel.

Il s'agit de notes prises au cours d'Antoine Biessy (1733-1804) médecin lyonnais, qui publia par la suite à Genève sous le titre de Précis de matière médicale pour féconder, dit-il, dans sa préface, l'émulation des étudiants ; ce volume n'existe pas à la Bibliothèque nationale, mais se trouve à celle des internes des hospices de Lyon.

UN ITALIEN CHIRURGIEN AUX ARMÉES DE NAPOLÉON : *PAOLO ASSALINI*

Par M. le Pr GIORDANO (de Venise)

Le 1er juillet 1796 il faisait chaud à Reggio : et une dispute entre deux citoyens, qui s'étaient rencontrés, dans la rue *De'Mari*, allait s'échauffant jusqu'au point que l'un des deux s'affaissait, foudroyé par un coup de couteau meurtrier. Il ne s'agissait pas, hélas ! d'une vulgaire querelle entre manants : les deux adversaires étaient chirurgiens : *Michele Morini*, le mort : *Paolo Assalini*, l'assassin. L'objet immédiat de la dispute tragique paraissait de nature professionnelle : chacun des deux prétendait avoir droit à la direction de l'Hôpital Militaire, décerné, effectivement à *Assalini*, mais parce que, grondait l'autre, il l'avait supplanté lui, *Morini*, parce que « fils de papa ».

Mais une sourde antipathie, ou pour le moins, divergence politique, opposait l'un à l'autre Morini, réactionnaire, et Assalini, enflammé par les idées républicaines. L'opinion publique, orientée dans le même courant, ne fut pas pitoyable au mort, dont le nom nous est conservé surtout par cette fin tragique, par la main d'un homme déjà populaire, et dont la renommée devait depuis lors grandir, non pas à cause, mais d'abord, par les conséquences du crime, à propos duquel on lui appliqua la sentence d'un poète (Pignotti).

Che uno stesso delitto sorte diverso fato
Altri è fatto Re, altri impiccato.

(Un même délit mène à diverse destinée : un tel devient Roi, et tel autre est pendu).

Et, d'abord, le spectre de la pendaison mit les ailes aux pieds du meurtrier, qui fila sur la route de Modène, poursuivi par une patrouille de soldats ducaux, sur lesquels il prit de l'avance, si bien qu'il rejoignit l'arrière-garde de l'armée de Vaubois, qui après un arrêt de dix jours à Reggio, se dirigeait sur Modène. Il se hâta de dire au commissaire qu'il était poursuivi pour avoir tué, dans une discussion politique, un ennemi de la cause républicaine · et le Commissaire lui ayant mis une cocarde au chapeau enjoignit aux soldats du duc d'Este de ne pas mettre les mains sur cet homme, qui appartenait désormais à l'armée républicaine. Et il allait lui appartenir, fièrement. La triste action, qui allait cependant lui ouvrir un brillant avenir, ne pouvait plaider l'irréflexion et la fougue du jeune âge, puisqu'il avait alors 37 ans. En effet, il était né à Reggio, dans l'Emilie, le 15 janvièr 1759, de Lazare Assalini et Rosa Manzotti : ménage plus qu'aisé, puisque Lazzaro Assalini était archiâtre de la Duchesse.

Après avoir fait ses humanités à Reggto, il étudia médecine à Modène, où il fut proclamé docteur en 1785, à l'âge de 23 ans. *Paolo Assalini* devait proclamer plus tard que le meilleur moyen de se préserver des infections, fièvres épidémiques, même la peste, était de *déambuler*; de passer incessamment d'un endroit à l'autre : son père évidemment supposa que la même méthode devait être éminemment favorable au développement de la vaillance de l'esprit, comme à celle du corps : aussi donna-t-il à son fils de quoi circuler. Il fut d'abord à Pavie, qui était alors, en Italie, le centre plus illustre d'études médicales : et il fut élève de Tissot, et de Scarpa, et, avec Rezia, il se lança dans ces études fructueuses sur les lymphatiques, qui lui permirent de publier en 1787, à Turin, son *Essai Médical sur les vaisseaux lymphatiques*, qu'avec reconnaissance filiale il dédia à son père. L'année suivante 1788 (comme il nous informe dans

son *Manuel de Chirurgie*) il était à Reggio, et il eut occasion de sauver un amputé, qui menaçait se mourir d'hémorrhagie secondaire, en liant l'artère fémorale au tiers supérieur de la cuisse, comme dans l'opération classique de l'anévrisme, sans perdre du temps à rechercher les vaisseaux qui saignent, enfouis dans le moignon. Il dit que tout chirurgien doit se familiariser à cette méthode qui lui permit, le jour après la bataille de Wagram, de sauver deux amputés, dont le sang ruisselait du char qui les transportait. Il fut, après Pavie, à Londres, chez les deux Hunter, à Paris chez Desault; en 1792 (toujours d'après les indications de son *Manuel*) il était de retour à Reggio, où il eut l'occasion d'étudier une épidémie d'ophtalmo-blennorrhée qui sévissait parmi des soldats du duc, y envoyés pour mâter quelques têtes chaudes, mais qui, eux se rafraîchirent excessivement en logeant sur de la paille au niveau des fossés de la citadelle. Il publia en cette même année un *discours sur un instrument nouveau pour l'extraction de la cataracte*, ce qui donna occasion au Duc de le nommer chirurgien et accoucheur de l'Hôpital de *Sainte Marie*, de Reggio. Nous avons vu comment il dut quitter précipitamment cette place, quatre ans après. Mais nous pouvons aussi affirmer, que ce ne fut pas le malheureux meurtre de son collègue qui lui ouvrit le chemin de la gloire ; ça lui fut l'occasion de changer de voie, en passant à l'aventureuse chirurgie militaire, lorsqu'il aurait pu, tout de même, continuer brillamment sa carrière de chirurgien d'hôpital, où il avait demandé aux morts le secret pour redonner la vie à tant de malades, avant qu'un instant de démence lui fit jeter un mort, ce mort à lui, en travers de sa route. Alors il dévia, et sa préparation chirurgicale permit qu'il fut nommé officier sanitaire pendant la campagne d'Italie de 1796. Il passa ensuite en Egypte avec l'armée de Bonaparte, et fut nommé Chirurgien Major du parc d'artillerie, puis Major dé la Garde consulaire, Membre du Conseil de Santé, Chef de service chirurgical au Caire, etc., en y déployant une magnifique activité aussi bien dans

le champ chirurgical, que dans celui médical. Il rencontra aux armées d'Egypte d'autres Italiens, tels le Dr Savaresi, Casabianca, Ceresole, Renati, et cette admirable Mme Verdier, dont Desgenettes (dans son *Histoire Médicale de l'Armée d'Orient*) raconte qu'elle s'exposait à toutes les fatigues de la marche la plus pénible, donnant son cheval pour faire passer un torrent à des piétons... son eau, ses provisions, son linge, pour des malades ou des blessés... Un jour elle entendit dans le désert les cris du désespoir d'un soldat aveugle et abandonné; elle court à lui, attache-toi, lui dit-elle, à la queue de mon cheval et ne le quitte plus ; il est doux comme moi, il ne te fera aucun mal; viens, pauvre misérable, j'aurai soin de toi : lui qui ne pouvait voir sa bienfaitrice s'écriait souvent : Est-ce un ange qui me conduit, qui me nourrit ? et elle, avec une touchante simplicité embellie par ses grâces, Eh non !... c'est Madame Verdier... une italienne... la femme du général ».

Dans cette même *Histoire Médicale* Desgenettes signale que « du service de l'Hôpital de Jaffa est chargé en chef le citoyen Assalini, chirurgien de première classe, distingué dans l'armée ». Et Larrey, qui avec raison soutenait l'amputation dans le tétanos, parce que « elle interrompt toute communication de la source du mal avec le reste du sujet », en donne en témoignage une amputation de jambe, pour de telles indications, « faite avec dextérité, sous ses yeux, par le citoyen Assalini, chirurgien de première classe, et en présence de tous les consultants » (1), qui du reste étaient contraires à l'opération, et durent être désabusés par son heureuse issue. Larrey expose, dans les mêmes termes, la même opération à l'observation sur le *tétanos*. à la fin du chapitre sur les *bles-*

(1) Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'Armée d'Orient en Egypte et en Syrie, par D. J. Larrey, Paris, An XI, 1803. (L'exemplaire, que je possède, porte sur la 1re page la dédicace autographe « A Monsieur le premier Médecin de Sa Sainteté le Pape, de la part de l'Auteur, hommage de Considération, et d'Attachement » (et la griffe de Larrey formée par un paraphe en tourbillon sous un *Y* appendu à un *L*).

sures du I[er] volume de sa *Clinique Chirurgicale*, etc. (1).

Et dans le II[e] volume de la même *Clinique*, en parlant des anévrismes traumatiques, Larrey rappelle encore certain serre-nœud en bois, de la forme d'un barillet, « inventé par le D[r] Assalini, un de ses camarades d'Egypte ». Dans le même volume, au chapitre des *fractures*, il rapporte une observation faite à Edimbourg « par Assalini, déjà premier chirurgien du vice-roi d'Italie, et élève de Hunter ». Il est curieux d'observer que Assalini, cité et correctement orthographié par Larrey et par Desgenettes, le leur rend incorrectement, lorsqu'il parle de son ami *Larray* et de *Degenettes*, chirurgiens en chef à l'armée d'Orient.

Mais il est temps de rejoindre Assalini à Jaffa, où nous l'avait signalé Desgenettes. Il nous faut grimper au haut de la tour de la mosquée principale de Jaffa, où Assalini, appelé pour diriger les Hôpitaux de Jaffa deux jours après la prise de la ville, s'alloua la chambre du *muezzin*, qui avait une fenêtre au levant, une au couchant, et une porte au midi, d'où il pouvait sortir se promener sur les bastions. Il avait choisi cet hermitage élevé et ventilé parce que la peste sévissait à Jaffa. Non pas qu'il craignit de toucher les pestiférés ; mais il aimait ventiler ensuite ses poumons avec de l'air pur. Il ne descendait cependant que lorsque le soleil montait à l'horizon, et après avoir bu une infusion de café avec de l'épiderme de citron ou d'orange, et quelques feuilles d'absynthe et de sauge. Il avalait pendant la journée de quatre à six tasses de ce breuvage amer, sans sucre. Ce qui ne signifiait pas que l'on dût bannir le sucre en temps de peste. Au contraire ! A midi il déjeûnait avec des abricots cuits dans de l'eau sucrée, et dînait le soir avec du riz sucré, suivi d'eau avec un peu d'eau-de-vie de dattes, la tasse de café amer, et une limonade spiritueuse, ou *punch* chaud, avant de se mettre au lit, bien couvert, et après avoir lu et écrit pendant quelques heures. Comme vie d'hôpital il pansait les malades, en saignait

(1) Paris 1829, et traduite (pas toujours très fidèlement!) en Italien, Firenze, Ed. Coen 1837 (vol. 1 p. 57).

quelques-uns, incisait quantité de bubons : et après la visite, il se frottait les mains avec du vinaigre et citron, rentrait dans sa pigeonnière pour changer d'habillement, étendant à l'air et au soleil ceux qu'il portait pendant la visite : et redescendait galoper en rond à cheval, pour ne pas s'éloigner de la ville, et tomber aux mains des Bédouins. Ces précautions ne parurent pas inutiles, puisque de onze médecins qu'ils étaient à Jaffa, neuf moururent de la peste. Quant au traitement, outre le pansement des bubons, il affirme que les frictions d'huile chaude sont excellentes. Il écrivit ses *Observations sur la maladie appelée peste*, etc., etc., qui furent publiées à Paris en 1799.

En Egypte il s'appliqua à l'étude et au traitement d'autres épidémies : de la *dysenterie*, d'abord : où il ne faut pas, admonestait-il, prendre l'ennemi de front : et il rappelle le précepte de son maître Tissot, que « le médecin doit se garder de ne pas enfermer le loup dans la bergerie », car souvent le flux intestinal est mieux traité avec des fruits bien mûrs et juteux, avec des évacuants, que avec des astringents à tout clore ! Assalini donnait volontiers à ses dysentériques des pommes-coing confites ou en gelée ; et surtout de l'ipécacuanha « remède très efficace porté des Indes par Pison (1). Il ajoutait parfois à l'ipéca du tartre émétique. Nous comprenons aujourd'hui pourquoi il obtenait avec l'ipéca ces guérisons, pour lesquelles l'émétine paraît spécifique. Malgré sa confiance en l'ipéca, Assalini loue, comme également, si non plus, spécifique, le fruit du baobab, déjà signalé par Prosper Alpino. Il ajoute que pour lui « l'ancre sacrée » dans la dysenterie est la *locomotion*, le changement de lieu et d'air. Il ne traita pas avec moins de facilité, de simplicité, et de succès l'ophtalmoblennorrhée qui sévissait en Egypte. Il rejeta un tas de drogues et d'emplâtres qu'il jugeait nuisibles : et même les lavages à l'eau, disant que les yeux doivent

(1) Pison ou Piso Guillaume, médecin hollandais du XVIIe siècle, qui accompagna le prince du Nassau au Brésil, an rapporta l'ipéca, et écrivit un livre sur la médecine de ce pays.

être lavés par les larmes, qu'il provoquait, tout en les pansant, en laissant tomber entre les paupières quelques gouttes d'une solution dans de l'eau de rose de la *pierre divine de Janin*, et quelque peu d'acétite de plomb sec. Il avait de la sorte traité à Giseh en six mois plus de 2000 ophtalmiques, sans qu'un seul resta aveugle : de quoi il invoquait le témoignage de Larrey, Desgenettes, Savaresi. Une telle expérience l'autorisait à poser des affirmations, qu'il eut été imprudent d'étayer sur quelques cas aventureux pris au hasard, en raisonnant dangereusement avec le *post hoc*, *ergo propter hoc*, commode pour « *qui croit de voir ce qu'il désire voir*, selon l'expression de Vallisnieri ». Il cite à l'appui de ces réserves le cas d'un soldat qui fou de douleur sortit et se mit à courir en désespéré, sans voir où il allait. Il tomba sur des rameaux de palmier et se blessa en plusieurs endroits et surtout aux paupières : du sang coula, les douleurs se calmèrent, et après il fut guéri. C'était une nouvelle édition de l'histoire de l'hippopotame, se roulant sur des tronçons de roseaux, pour enseigner aux primitifs la saignée, et ses bienfaits. Et ces primitifs, que sont toujours un peu les soldats, réclamaient à grand cris d'être saignés, sans devoir aller se rouler sur des branches de palmier. Mais les saignées, les sangsues, les vésicatoires, ne renouvelèrent pas la guérison accidentelle, et durent être délaissés pour des méthodes plus sûres. En 1799 il rentra à Paris, et suivant l'armée de Napoléon, il se trouva, le 14 Juin 1800, à la bataille de Marengo. De retour à Paris, le citoyen Thouret approuva son rapport, et le fit lire à la Société Médicale de l'Ecole de Médecine, le 17 Nivose an IX (17 Janvier 1801). En 1805, sous les auspices du Ministre, comte Sénateur Chaptal, il publia toutes ces observations, sur la *peste*, le *flux dysentérique*, l'*ophtalmie d'Egypte*, et la *fièvre jaune* qu'il avait eut l'occasion d'étudier et de soigner à Cadix, chez *Crochard*, à Paris, en dédiant le volume « à son très cher et respectable père ». Dans les années qui suivent, si nous devons croire aux dates rappelées par

Assalini, ou il fit des déplacements très rapides, ou bien il y a quelque erreur. En effet, en 1807 le vice-roi d'Italie, Eugène Beauharnais, le nomma professeur de clinique chirurgicale et d'opérations à l'Hôpital Saint-Ambrogio de Milan, qu'il venait de transformer en Ecole de Santé Militaire. Rasori fut alors son collègue, chargé de la clinique médicale.

En 1808, il fut expédié à Vicenza pour inspecter le premier Régiment léger italien, où sévissait une épidémie d'ophtalmie : en 1809, il fut chargé de visiter les élèves du Collège militaire de la même ville, auxquels l'épidémie s'était propagée. Entre temps, au nouvel an de 1809 il se trouvait en Espagne, à Benavento, pour soigner les blessés de la bataille entre Anglais et Français, abandonnés sans soins depuis vingt-quatre heures : il signale entre autres le cas d'un militaire auquel un coup de sabre avait renversé nez, lèvres, bord alvéolaire et une partie du palais, qu'il releva et fixa avec des sutures enchevillées, une fourchette en bois qui soutenait le bord alvéolaire, des tuyaux de plume dans les narines : il eut la satisfaction de noter que Larrey, qui vit le blessé après quatre jours « se convainquit de la possibilité des réunions en deuxième temps ». A l'occasion de la même campagne d'Espagne, il se réjouit, ailleurs, que « son ami, le célèbre baron *Larray* », aie pu suivre constamment la Garde et le quartier général en se servant des légères voitures d'ambulance volante à deux roues, qu'Assalini fit substituer aux pesants fourgons à quatre roues et quatre chevaux, qui seraient restés embourbés. Assalini était réellement très industrieux, comme pouvait le faire prévoir son application à la physique. Il avait en effet, étant encore étudiant, à l'âge de 19 ans (en 1778) soutenu et publié, avec son frère Joseph ingénieur 147 thèses de physique (1) : et il fournit la chirurgie militaire de modèles de brancards, tables, appareils, instruments, qu'il

(1) Paulus et Joseph Assalini. — Theses ex universa physica selectæ. Regii, 1778.

tâchait toujours de réduire au moindre poids et volume, pour pouvoir les transporter facilement.

Pour la même raison, il s'adonna à la recherche, peut-être excessive, de combinaisons d'instruments adaptables à plusieurs usages. Mais son grand mérite, en ce champ, fut d'avoir inventé une pince à artères, pour ligature, et une autre à comprimer les artères, qui sont non pas des simples précurseurs, mais des exemplaires réels de pinces hémostatiques (1787-1808-1811). Il inventa encore un écarteur automatique, des instruments pour l'embriotomie, etc. A ce frère ingénieur avec lequel il avait étudié la physique, il faisait part de son expérience hygiénique, pour vaincre les épidémies, tout en travaillant pour assainir les terres marécageuses : il « ne doutait pas qu'au moyen de drainages convenables les Marais Pontins deviendraient un jour salubres comme les plus belles parties de l'Italie et de la France ». Il prévoyait avec assurance, à 123 ans d'avance, ce qui est réalisé aujourd'hui. Il avait observé combien de foyers d'infection pouvait se créer en répandant sur le sol l'eau de lavage des plaies, et le défaut de vidange. *Locomotion* ! là aussi, et charbon, que l'on trouve partout, et qui est absorbant, déodorant, désinfectant. En 1809, dirigé de Madrid sur Saragosse, pour rentrer en Italie, il trouva à Alagon une église transformée en Hôpital, avec une couche de lin sur laquelle les blessés couchaient, prenaient la fièvre nosocomiale, et mouraient. Il fit évacuer l'église, brûler le lin, et arrêta l'épidémie. En suivant de tels errements, et en pansant les plaies simplement et rarement (d'après les enseignements non oubliés de son concitoyen César Magati), en 1811, il eut à l'Hôpital militaire de Milan (où il était rentré) une mortalité inférieure à 1 °/₀. Il met les jeunes chirurgiens (et les vieux aussi !) militaires en garde contre la manie de fouiller les blessures, de se servir du détestable tire-balle, « d'être jaloux de refaire mieux un pansement bien fait, et de découvrir les blessures sans besoin ». « C'est incroyable » (dit-il, et son avertissement est

de valeur encore aujourd'hui) » c'est incroyable combien les militaires en général, quoique bien pansés, s'agitent, et voudraient être pansés par tous les chirurgiens qu'ils rencontrent ». Et combien de chirurgiens improvisés, pouvons-nous ajouter, sont emportés par la même agitation ! Cette démangeaison aggrava bien des blessés, par exemple après certains tremblements de terre.

Son retour en Italie à travers l'Espagne, dont je disais tantôt, fut interrompu par le Duc de Montebello, qui assiégeait Saragosse, et qui le nomma Médecin et chirurgien-inspecteur des hôpitaux du IIIe et IVe Corps d'armée opérant dans l'Aragonais, Il serait trop long de résumer les enseignements recueillis par notre chirurgien pendant son séjour en Espagne. Il se laissait dire par des Espagnols directeurs d'Hôpitaux qu'ils étaient si bien fournis qu'ils pouvaient faire deux distributions par jour de vin chaud sucré ; mais il réfléchissait que de telles largesses, si elles paraissaient profitables à 10 individus, en tuaient 90 autres : et se confirmait dans sa règle de désaltérer ses soldats avec de l'eau, avec du citron, ou du vinaigre.

Ceux qui ont lu dans les vieux livres de chirurgie militaire savent quel bruit l'on a fait autour du « vent de boulet ». Cesare Fumagalli, qui publia, en 1876 (1), quelques aperçus biographiques sur Assalini, était encore si imbu de ce « vent », qu'il raconte que à la prise de Raval « un boulet siffla près de la tempe gauche de Assalini, qui en resta longtemps abasourdi (*sbalordito*) ». Rien de plus faux ! Assalini, pour combattre cette croyance erronée, cite sa propre observation, lorsque, » se trouvant à peu de distance du duc de Montebello, un boulet de canon passa si proche de sa tempe gauche, qu'il n'eut le temps de faire aucun mouvement : il lui sembla voir une traînée noire longue de quelques pieds,et il assure que le boulet le

(1) Cesare Fumagalli. — Intorno ad alcuni illustri chirurghi del corrente secolo. Schizzi biografici. Milano. Rechiedei. 1876.
(Plaquette tirée de la *Gazzetta Medica Italiana-Lombardia*, 1876. N. 30).

rasa en sorte que pour peu de lignes il ne lui emporta pas la tête: *et cependant il n'éprouva aucune sensation qui put dépendre de l'air mis en mouvement par le boulet...* Donc le boulet ne peut produire aucun mouvement d'air nuisible ». Dans le même fait d'armes Assalini se trouvait près d'une batterie lorsqu'un boulet, détachant un fragment du cercle d'une roue, le lança déchirer le côté droit du cou d'un canonnier, sous l'angle de la mâchoire. D'un bond Assalini est près du blessé, inondé de sang, enfonce les doigts dans la blessure, arrête l'hémorragie. Il ordonne qu'on lui retire des poches des linges à pansement, en fait étendre un sur la blessure, et l'enfonce au centre en le bourrant d'autres linges et de la charpie jusqu'à ce que cette boule tamponna la cavité, arrêtant toute perte de sang. Aujourd'hui on dirait qu'il appliqua « un Mikulicz » ! Une bande assujettit le pansement, sur lequel à bon compte il fit maintenir pendant douze heures la compression manuelle. Fidèle à sa religion des pansements rares, il ne toucha à celui-là qu'au quatrième jour : la jugulaire ne donnait plus, et il en fut quitte pour la ligature des artères linguale, thyroïdienne, et maxillaire inférieure.

Ayant enfin pu laisser l'Espagne, Assalini partit pour rejoindre le Prince Eugène, Général en chef de l'Armée d'Italie en Allemagne : mais voilà que le 17 Juin 1809, en passant à Saluber avec le colonel du Génie Zanardini, ils furent arrêtés, dépouillés de tout, et conduits chez le Commissaire à Kopornak. Assalini, qui avait probablement plus de génie que le colonel, se forgea, avec une aiguille, un instrument de délivrance. Voici comment : c'était un Dimanche, et il observa, parmi ceux qui se dirigeaient à l'église, une femme aveugle, parce que affligée d'une cataracte. Il lui offrit de lui redonner la vue : mais comme on lui avait volé sa trousse, il fixa une aiguille à coudre sur une plume, chargea le colonel de fixer la tête, et allongea la main, armée de son aiguille. Mais voilà notre colonel pâlir et s'affaisser sur une chaise « pâle comme un spectre » Rien d'étonnant pour

nous, qui savons combien de guerriers, intrépides devant les engins de mort de la guerre, s'évanouissent devant les instruments guérisseurs d'une chambre à pansement. Aussi sans s'inquiéter de son héros, Assalini poussa l'aveugle dans l'embrasure de la fenêtre, en appliqua la tête à la paroi avec la main gauche, dont le pouce relevait la paupière, et en deux petits coups de maître abaissa les deux cataractes. L'opérée regarda, et s'écria au miracle : deux heures après, une autre cataracteuse offrait son œil à la même aiguille merveilleuse : et les deux prisonniers devinrent deux hôtes choyés, respectés, et relâchés au bout de dix jours. On a dit que quelque temps après à Milan, Napoléon ayant remarqué, lors d'une réception, Assalini, lui mit amicalement la main sur l'épaule, lui demandant de lui montrer l'aiguille avec laquelle ils s'étaient « décousus », lui et le colonel. Et Assalini fut très fier de retirer d'un étui, où il la conservait comme un talisman, son aiguille libératrice, emmanchée sur une plume. Cet épisode ne prouve pas seulement sa présence d'esprit, mais sa bonne préparation clinique. C'était un médecin et chirurgien total. En fait d'oculistique il n'avait pas seulement étudié l'ophtalmie : pendant son stage de Pavie, il avait observé que sur les animaux en vie, comme sur les cadavres humains récents l'on peut détacher l'iris du corps ciliaire : et il en avait conclu à sa méthode de pratiquer une pupille artificielle, qu'il appliqua à Reggio en 1787. Il avait, selon son inclination spéciale, inventé un instrument pour pratiquer cette opération, et pour extraire la cataracte. Ce qui ne l'empêcha pas de l'abaisser avec une simple aiguille à coudre, lorsque sa liberté aussi était en jeu. Il publia ces recherches ophtalmologiques à Milan, chez l'Imprimerie Royale, en 1811, en les dédiant à Scarpa, son maître bien-aimé, avec le même esprit de dévotion filiale qui lui avait fait dédier précédemment d'autres publications à son père. Le bon maître, même si rude comme le fut Scarpa, est en effet un père spirituel. Et l'on sait combien Scarpa s'appliqua, non

seulement à la chirurgie générale, mais à celle des yeux, et à toute autre fraction, que l'on dit aujourd'hui « spécialité ».

En cette même année 1811, Assalini avait repris sa place de Professeur à Milan, mais pour peu de temps. L'année suivante 1812, il se trouve à Stra sur la Brenta, dans la villa historique des Pisani, où prennent leur repos d'automne L. A. Imp. et vice-royales d'Italie. Il était là pour se reposer « sans livres », mais avec son cerveau fécond, enrichi d'une expérience trentenaire, et il profite, dit-il, « de quelques heures de loisir » pour repasser ce qu'il avait vu, et ouvré, et le confier, en un mois seulement, à deux petits volumes, de 360 pages en tout, outre les planches gravées (1), pour offrir compendieusement aux médecins militaires les notions de leurs devoirs, et des méthodes de traitement dont il avait tiré profit, même dépourvu des moyens que l'on donnait comme indispensables à l'école ». Nous ne pouvons sans admiration parcourir, même aujourd'hui, surtout aujourd'hui, ces bouquins magnifiques desquels quelque contemporain disait « qu'il parlait de choses nouvelles, comme si elles étaient depuis longtemps établies », et où nous pouvons retrouver nous, affirmées avec la plus grande simplicité des choses qu'il savait, qu'il enseignait, et que nous nous vantons d'être en train de découvrir. J'ai puisé là bon nombre des informations que j'ai rappelées jusqu'ici : nous pouvons y lire encore les dangers de l'administration de bouillon et de viande aux entériques : l'efficacité de l'exposition au soleil des plaies et même des membres fracturés, pour hâter le procès de réparation : une autre « ancre sacrée » (ce terme lui étant cher), dans la ligature de l'artère principale, au lieu d'appliquer le tourniquet pour les hémorragies dont on ne voyait pas la source : le lavage des plaies avec des liquides hypertoniques tels que l'eau salée et vinaigrée, ou bien de l'eau de

(1) Manuale di chirurgia del Cav. *Assalini*, chirurgo pr. del Re d'Italia, Pubblico Prof. di Clin. Chir., Membro dell'Istituto reale di Sc., L. ed A. Milano, St Pirola, MDCCCXII.

mer : les pansements propres, même avec de la simple lessive bouillie. Il avait vu Larrey amonceler des membres amputés sur le champ de bataille : il en avait amputé lui-même pour arrêter la pourriture d'hôpital, le tétanos : mais avec quelle complaisance raconte-t-il comment il a pu recoudre et conserver un doigt, qui pendait par un mince pont de peau! Et avec la même satisfaction il raconte avoir dominé une épistaxis en poussant simplement par la narine une vésicule biliaire, qu'il distendit avec de l'eau froide, lia à son col hors de la narine, en la transformant en une forme de clepsydre tamponnante. Il écrivait toutes ces choses dans la paix de Stra, en Octobre 1812 : fin Novembre c'était Moscou, la Bérézina, l'effondrement! Il y était, et en fut quitte pour une congélation, évidemment superficielle, des pieds. Mais, tandis que l'astre de l'Empereur descendait, sa renommée d'écrivain de Chirurgie Militaire, à lui, montait. Son Manuel connut des traductions dans les principales langues d'Europe, avec 5 réimpressions (à Berlin, Göttingen, Dresde, Wilna et Pétersbourg) en Allemand seulement. En 1840 (6 ans avant sa mort), la seizième édition paraissait à Naples (1), et le frontispice, qui dans la première édition étalait ses titres en cinq lignes, les ramasse ici en vingt-six lignes serrées, car il est chevalier de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer, Membre de presque toutes les Académies de la Péninsule Italienne, et de celles de Munich, de Montpellier, de Paris, de Vienne, de Wilna, de Londres, de New-York, d'Edimbourg, etc.

Avec la chute de Napoléon, sa vie militaire, qui avait évolué dans le halo de la légendaire épopée, est achevée : en 1814 il reprend le chemin de l'Angle-

(1) Manuale di Chirurgia di *Paolo Assalini*, etc. 16ᵉ ediz. riveduta e corretta. Napoli Rusconi 1840 (L'exemplaire que je possède porte au *verso* de la doublure autographié « *All'Illustre Professore Semmola, in seguo di alta stima ed amicizia, L'Autore.* » Un collectionneur peut juger une aubaine que de mettre la main sur un bouquin qui passa par des mains illustres : mais combien triste la réflexion que des bibliothèques précieuses se dispersent aux vents des enchères, et que des livres, qui représentaient le labeur et l'orgueil d'une vie, disparaissent. *Habent sua fata libelli!*)

terre, pour être décoré d'une médaille d'or par l'Académie Royale de Londres : il rentra en Italie par la Bavière, en se fixant, dès 1816 à Naples, où il resta, sauf un intervalle de professorat à Catane. Il s'était occupé avec, je ne dirais pas prédilection, mais avec la curiosité et la compétence qu'il démontra en tant de branches de la médecine, des bains à vapeur, des fumigations, ammoniacales, balsamiques, sulfureuses, mercurielles : et il fonda à Naples un etablissement en vue de tels traitements. Mais c'était encore le souvenir de ses fonctions de Chirurgien du vice-roi Beauharnais qui le retenait volontiers à Naples : et plus particulièrement à Capodimonte, où il assistait de son art la Princesse Augusta Amélie de Bavière, qui avait épousé Eugène de Beauharnais. Et c'est à Capodimonte qu'il s'éteignit, le 17 Novembre 1846, âgé de 87 ans. C'était déjà presque un oublié, parce qu'il avait survécu à sa génération. Salvatore de Renzi, vers la fin du Ve volume de son *Histoire de la Médecine en Italie* dit que « il fut homme d'esprit svelte, de dextérité chirurgicale singulière, lancé par des vicissitudes imprévues de pays en pays, et qui mourut, il n'y a pas longtemps, à Naples, dans l'extrême vieillesse ». Et ces données vagues voyaient le jour en 1848, deux ans après que Assalini était mort, à Naples même, où De Renzi écrivait son histoire! C'est que c'était le 1848, et l'épopée du *Risorgimento* laissait bien loin celle Napoléonienne, dont les acteurs pâlissaient, dans la ferveur des temps nouveaux. Et il y eut même quelqu'un qui, voyant qu'Assalini se disait *Regiensis* (1), pensa qu'il était de Reggio de Calabre, proche de Naples, où il s'était retiré. Il y en a même qui se trompèrent sur les dates extrêmes de sa vie, retardant sa naissance jusqu'en 1765, et anticipant sa mort, en 1840. C'était, du reste, la zone de silence, qui suit la disparition des hommes, dont la renommée fut cependant retentissante. Plus tard, s'ils le méritent, la postérité les

(1) Obs. practicæ de tutiori modo extrahendi fœtus, auctore *Paullo Assalini Regiensi*, Mediolani, De Stefanis 1810.

découvre, et les place en la lumière, qui leur est due. Assalini l'a mérité, et après *Fumagalli*, nommé plus haut, d'autres ont signalé ses mérites insignes, sa grandeur, et sa misère aussi (1). Emporté par la tourmente révolutionnaire à travers l'Europe, en Asie, en Afrique, Assalini, lorsque retourna le calme des choses, ne retrouva probablement pas le calme de l'âme, et il mourut exilé dans sa propre patrie : la grande, car il ne revit plus sa petite patrie, Reggio. Ces concitoyens l'y rappelaient : les parents du mort avaient pardonné. Mais sa conscience? Ainsi que Caïn marqué au front du signe expiatoire du remords, plus fort que la mort, s'en fut fugitif, n'osant refouler la terre qui avait bu le sang et crié la mort d'Abel, tel Assalini ne voulut retourner à Reggio. Peut-être craignit-il de voir à la porte de la ville une tache de sang, que les orages de l'été, les neiges de l'hiver n'avaient pas réussi à effacer : et d'y voir surgir une ombre, lui reprochant : « Au cours de ta longue carrière que les contemporains ont magnifiée, que la postérité admirera, beaucoup de sang de héros coula sur tes mains, qui cependant arrivaient à l'arrêter, qui ont même inventé un instrument pour l'arrêter : mais il n'a pas couvert, il n'a pas effacé une tache livide de sang qui s'y est attachée, qui a tatoué d'un feu inextinguible ta chair, lorsque tu l'as versé ». Assalini n'affronta pas l'ombre aux portes de Reggio : il attendit la mort à Naples, devant la Nature enchanteresse, en bas, sur la mer bleu-saphir que borde l'or des orangers : mais implacable en haut, sous le cone impassible et menaçant « *del formidabil monte sterminator Vesevo* », qui nivelle, les écrasant impitoyablement, violents et débonnaires.

(1) D. Giordano. — Scritti e discorsi, Milano 1930, sous *Assalini* (index).

Arturo Casarini. -- Profili di Chirurghi Militari Italiani, Roma, Ist. Polig. dello Stato 1930 VIII.

Bartolo Nigrisoli. — A proposito di Paolo Assalini (Giorn, di Med. Milit. fs. 1-2, 1931, IX Roma.

Aldo Spallicci. — Paolo Assalini (Il Chirurgo di Napoleone) IX Cong. Naz. della Soc. It. di St. delle Sc. Med. e Nat.-Roma, Maggio 1933 XI (Riv. di St. delle Sc. Med. e Nat. Maggio-Giugno 1934, XII),

LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT DE LYON ET LES MÉDECINS

Par J. CAMELIN

Il s'agit dans cette communication d'une ordonnance archiépiscopale du XVII[e] siècle prescrivant aux médecins de Lyon et de la région certaines obligations plus apostoliques et religieuses que médicales ou thérapeutiques. Preseriptions directement inspirées — quelques lignes de texte vous le démontreront — par la Compagnie du St-Sacrement de l'Autel. Ce qui nous amènera — pour mieux situer notre sujet — à nous rappeler ensemble brièvement, cette puissante et curieuse société secrète dont le rôle en France commence à peine d'être connue, et qui projette bien des clartés nouvelles sur les choses et les gens du grand siècle. Je terminerai, pour illustrer le tout, par un épisode tiré de la vie professionnelle d'un médecin de campagne, installé à Belley, et qui paraît avoir exécuté plus qu'à la lettre les pressantes recommandations de l'archevêque de Lyon.

Ceux d'entre vous, Messieurs, — s'il en est — qui ont parcouru par curiosité ou par besoin d'études plus creusées, les mandements et les ordonnances de nos prélats aux XVII[e] et XVIII[e] siècles ont certainement été surpris, comme je l'ai été moi-même par cette véritable épitre que Camille de Neufville, archevêque, comte de Lyon et primat des Gaules adressait au corps médical; le 8 août 1681 : (1).

(1) Cette ordonnance se trouve dans « Reglemens et ordonnances de Monseigneur Camille de Neufville, archevêque et comte de Lyon » Bibliothèque municipale de Lyon. Fonds Coste, 853-870.

« Sur ce qui nous a été remontré, disait-il, par les sieurs doyen et docteurs médecins agrégés du collège de cette ville, que quoy que par un article particulier des statuts et règlements du dit collège, il leur soit défendu, après une première ou seconde visite des malades, de les voir sans les avertir de se confesser (2) ; néanmoins, il arrive souvent qu'on manque à donner cet avertissement, soit par la crainte qu'on a de les effrayer, soit par trop de complaisance pour les parents, d'où il arrive que plusieurs meurent sans confession; à quoy lesdits sieurs médecins désirant de remédier, nous auraient supplié d'en faire une ordonnance qui leur donnât lieu de résister aux instances des parents, et les fortifiât contre la molle complaisance qu'ils pourraient avoir pour les malades.

« Nous avons ordonné et ordonnons... aux dits sieurs médecins dudit collège, ensemble aux apothicaires et chirurgiens de cette dite ville et généralement à tous les médecins, apothicaires et chirurgiens de ce diocèse, d'avertir sérieusement les malades, dès la seconde ou troisième visite qu'ils leur rendront, ou même plutôt s'il est à propos, qu'ils ayent à se confesser, afin qu'ils se trouvent prêts à tout événement, et qu'ils ressentent l'effet des remèdes spirituels, aussi bien que des corporels ».

A l'analyse phrase par phrase, on ne s'explique pas cette ordonnanee presque comminatoire, dont le langage est dur, impérieux. Même en la remettant dans son époque et dans son cadre, même en songeant à la personnalité autoritaire, et à l'âme de chef de celui qui l'a signée, il faut bien reconnaître qu'il y a là comme une outrance, une exagération déplacée et qui choque quelque peu. Sans vouloir en remontrer à son archevêque, on admettrait plus facilement qu'un prélat qui tient tant de pouvoirs dans ses mains, qui n'est pas qu'un archevêque, qui gouverne au nom du roi le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais, qui commande des

(2) Défense vite tombée en désuétude et à laquelle le corps médical ne semblait peut-être pas attacher plus d'importance qu'à certaines obligations du serment d'Hippocrate.

troupes, qui est presque maire et tout à fait préfet, demandât à la rigueur, en y mettant les formes, aux médecins de sa ville et de sa province d'avertir les ecclésiastiques que tel de leurs paroissiens est en danger de mort.

Au demeurant, j'inclinerais volontiers à croire que si Camille de Neufville est le signataire de l'ordonnance, il n'en est pas l'auteur. Ce n'est pas son ton ni sa manière de s'exprimer. L'auteur pourrait bien être un membre de la Société du Saint Sacrement, faisant partie des « officiers » de l'archevêché...

Ouvrons maintenant, si vous voulez, une parenthèse et demandons-nous : « qu'est-ce donc enfin que cette fameuse compagnie du Saint-Sacrement? »

C'est une société, une confrérie de piété et de charité composée de prêtres, de religieux et de laïques. De prêtres : depuis le simple abbé jusqu'à l'évêque; de religieux : principalement de capucins, de lazaristes, de sulpiciens, d'oratoriens et de jésuites; et de laïques : nobles ou bourgeois, homme de robe ou d'épée, avocats, magistrats, médecins, commerçants et jusqu'à des ambassadeurs, des maréchaux de France et des princes du sang. La compagnie se réunit en secret, en très grand secret. Nul ne doit jamais révéler ce qui s'y passe. Les papiers et les registres, les aumônes aussi — et il y en avait parfois d'importantes, car on y était très généreux et l'on y dépensait largement pour les œuvres — étaient placés dans un coffret déposé chez un confrère, et dont un autre confrère possédait la clef. Pour mieux se cacher on change souvent de local. Les réunions sont hebdomadaires et ont lieu le jeudi. On a même défini cette société occulte d'un mot assez exact : *c'est une franc maçonnerie catholique.*

Jusqu'à ces trente dernières années, on ignorait presque complètement en France l'existence passée de la Compagnie du Saint-Sacrement. Certains auteurs dans leurs mémoires ou dans leurs lettres y avaient fait allusion; quelques-uns même, comme le ministre Colbert ou le médecin Guy Patin l'avaient désignée nommément. Mais plus généralement on parlait de

« dévôts », de « cabale des dévôts », mais on ne savait rien de précis sur leurs réglements ou leurs statuts... et pour cause.

C'est en 1900 qu'un bénédictin, Dom Beauchet-Filleau publia un manuscrit du fonds français de la Bibliothèque Nationale intitulé : *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement, par le Comte Marc-René de Voyer d'Argenson.* C'était toute l'histoire de la Compagnie, qui désormais allait être célèbre, depuis sa fondation en 1627 par un laïque, le duc de Ventadour, lieutenant du roi en Languedoc, jusqu'à sa suppression, sa pseudo-suppression, sa mise en léthargie à Paris, vers 1660 par un arrêt du Parlement, lequel du reste fut rendu par le Premier Président Lamoignon qui était non seulement un magistrat intègre, mais encore un membre très influent de la Compagnie à laquelle appartenaient également quelques-uns de ses proches. L'arrêt de condamnation, où du reste il n'est question de la Société qu'on ne nomme pas, fait simplement défense à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient de s'assembler sans permission expresse du roi. La Compagnie n'existait pas seulement à Paris, il y avait des filiales dans au moins cinquante villes du royaume. Lyon avait la sienne et dans la région Dijon, Le Puy, Vienne, Grenoble, Avignon. Toutes correspondaient entre elles, mais bientôt de crainte de voir leur correspondance surprise, elles prirent le parti de se réunir à Paris, quelquefois deux fois par an. Les confrères de province préparaient des « Mémoires » dont ils envoyaient d'avance copie à la Compagnie parisienne afin que toutes les questions présentées puissent y être étudiées et méditées en toute connaissance de cause. On appelait cela d'une façon toute moderne : *un congrès.* Et c'est ainsi que furent si souvent discutés à fond les grands intérêts de la France catholique.

Quel était le programme, si l'on peut dire, de cette Compagnie qui ne fit pas que concevoir, qui réalisa, créa, et laissa œuvre durable? Son action militante peut se classer sous trois chapitres principaux.

1° Œuvres de charité et d'assistance : hôpitaux, prisons, galères, distributions de secours aux pays désolés par la guerre, la famine ou les épidémies, écoles pour les enfants pauvres.

2° Répression des scandales : immodestie dans les églises, débauche, jeux, prostitutions, duels et théâtre.

3° Etablir et favoriser le règne de la religion : lutter contre l'hérésie, propager la foi par des missions, non seulement dans nos provinces et à l'étranger, mais encore dans les pays infidèles : d'où la Société de la propagation de la foi, et le Séminaire des Missions étrangères.

Parmi les prêtres célèbres de la Compagnie, on doit citer Saint-Vincent de Paul, le P. de Condren, disciple du cardinal de Berulle; M. Olier, le fondateur des Sulpiciens, Sébastien Zamet, évêque de Langres; Bossuet et combien d'autres. Parmi les laïques les de Lamoignon et les d'Argenson, les de Brassac, les de Noailles, le duc de Nemours, le marquis de Salignac-Fénelon, le comte d'Albon, et le prince de Conti, le frère du grand Condé. Il y avait en outre beaucoup de sympathisants, d'« amis du dehors » comme disent les *Annales*. Parmi les ennemis il faudrait nommer Mazarin, Colbert, de Lyonne, Molière (3) et Guy Patin. Il écrivait même à notre Falconnet que les membres de cette Compagnie voulaient tout simplement rétablir l'Inquisition, et il les accusaient de mettre le nez jusque dans le gouvernement des maisons et d'avertir les maris des débauches de leurs femmes.

Toute supprimée qu'elle était légalement depuis 1660, la Compagnie du Saint-Sacrement, a eu à Paris et en province des survivances certaines, indéniables. Tant et si bien qu'on a prétendu que dans quelques villes et peut-être à Paris la Compagnie a persisté pendant tout le XVIIIe siècle et juqu'à la Révolution. Mieux, certains pensent qu'elle a pu traverser la Terreur, ce qui expliquerait par surcroit l'exercice caché du culte

(3) Rappelons que c'est de Lyon (1657) que le prince de Conti qui jusqu'alors avait protégé « l'Illustre Théâtre » fit défense à Molière et à ses comédiens de « donner son nom » à leur troupe.

à cette époque. On la retrouverait même après le Concordat et jusque dans la fameuse Congrégation sous Louis XVIII.

Ajoutons qu'il y eut des Compagnies de Dames du Saint-Sacrement : dans une famille on rencontre parfois le mari chez les hommes et la femme chez les Dames.

Revenons maintenant à notre ordonnance archiépiscopale et voyons la part qu'y avait prise la Compagnie du Saint-Sacrement de Lyon.

Quand parurent le livre plein de révélations de Dom Beauchet-Filleau, ceux si pénétrants et si pleins d'intérêt de M. Raoul Allier et de M. Alfred Rebelliau, M. Gorges Guigue, notre savant et regretté archiviste du Rhône, ne fut pas long à découvrir dans ses Archives plusieurs documents qui avaient trait directement à la confrérie de Lyon. Il les annonça, en fit part à ceux qui s'occupaient de la question, mais ne les publia que beaucoup plus tard, en 1922. C'est dans ce recueil de textes inédits qu'on doit chercher actuellement tout ce qui a trait pour Lyon à la Compagnie du Saint-Sacrement. Et c'est là que j'ai retrouvé les origines réelles de notre ordonnance archiépiscopale enjoignant aux médecins de faire confesser leurs malades.

On lit en effet dans « *Les papiers des dévôts de Lyon* » publiés par M. Guigue (c'est le titre qu'il a donné à son recueil de textes) que dès 1632, deux ans à peine après sa fondation, le « 29 juillet la Compagnie se partagea pour prier tous les médecins de la Ville de recommander à leurs malades de recourir aux remèdes spirituels des sacrements de confession et communion et de ne pas passer la troisième visite sans les obliger de se confesser (4).

Ces pieuses recommandations furent assez mal accueillies. Elles avaient beau être en vigueur dans les autres villes de France où il y avait des Compagnies du Saint-Sacrement, le corps médical lyonnais, à part sans doute quelques exceptions concernant ceux qui fai-

(4) *Les papiers des Dévôts de Lyon*, recueil de textes sur la Compagnie du St-Sacrement publié par Georges Guigue, page 65.

saient partie de la société, semble avoir opposé une résistance passive. Les épidémies étaient fréquentes, on avait bien assez de mal à soigner les malades — quand on était là — s'il fallait encore les faire se confesser, c'était une raison de plus pour fuir à la campagne.

Trente ans après, nouvelle injonction, plus sévère encore. Ce n'est pas à la troisième visite, c'est à la seconde qu'on agira, et si besoin est, pour réduire la désobéissance médicale, ces messieurs feront intervenir monseigneur l'archevêque en personne :

« Il conviendra exorter messieurs les médecins de faire dans leur compagnie un résultat de ne point voir deux fois un malade sans l'avertir de se confesser, ou prier monseigneur l'archevêque d'en faire une ordonnance; des chirurgiens de même, pour les blessés » (5).

Cette fois c'est l'archevêque qui fait comme les médecins et paraît se faire tirer l'oreille. Et il a fallu sans doute toute la persévérante énergie de deux membres de la Compagnie, Charles Démia, ce Démia trop oublié des Lyonnais (6) (qui pourrait bien être l'auteur de l'ordonnance) et celle de son ami Antoine de Neufville, abbé de Saint-Just (en Beauvaisis), grand vicaire, et frère de l'archevêque Camille de Neufville pour arracher peut-être la signature du prélat. La Compagnie du Saint-Sacrement tenait enfin une victoire et c'est bien ainsi qu'elle l'entendait.

On ne saurait d'autant moins en douter que dans un *Mémoire des bonnes œuvres entreprises par la Compagnie du Saint-Sacrement de l'autel de Lyon,* on trouve les lignes suivantes :

« Elle a fait rendre une ordonnance par deffunct M. l'archevesque portant que Mrs. les médecins, apothicaires et chirurgiens, tant de la ville que de la campagne, advertiraient les malades, dès les commance-

(5) *Les papiers des dévots de Lyon,* page 107.
(6) L'abbé Charles Démia, promoteur substitué de l'Officialité, fondateur du Séminaire Saint-Charles et des Petites Ecoles, l'un des précurseurs de l'enseignement primaire à Lyon. La plupart, pour ne pas dire toutes, des initiatives prises par la Compagnie du Saint-Sacrement concernant les écoles et les écoliers viennent de lui.

ments de leur maladie, d'avoir recours aux sacrements » (7).

On le voit : les confrères ne se vantent pas publiquement, ce qui serait contraire aux règlements et à la tradition de leur société, d'avoir obtenu gain de cause auprès de l'archevêque, mais ils s'en félicitent discrètement, entre eux.

Et ce n'était pas sans nécessité, paraît-il, que la pieuse et tenace Compagnie avait eu l'idée de demander aux médecins lyonnais sans aucune ironie et le plus sérieusement du monde de vouloir bien aider leurs clients à trépasser... saintement.

Massillon prétend en effet dans l'oraison funèbre de Camille de Neufville, qu'à Lyon et dans la région les fidèles mouraient sans sacrements. Il félicite l'archevêque d'y avoir mis bon ordre.

Au demeurant, la Compagnie du Saint-Sarcement avec son ordonnance était complètement dans son rôle. Car au fond — je m'excuse d'avoir l'air de vous faire un prône dominical — que voulait-elle avec ses pieuses exhortations, avec ses interdictions, ses défenses et ses répressions? Sauver des âmes.

Or, pour sauver son âme, il semble qu'il y ait deux moyens : Le premier, de beaucoup le plus sûr, consiste à mener une vie conforme aux commandements de Dieu et de l'Eglise. Le second, plus rapide (oserai-je dire plus pratique?), c'est de faire à la dernière heure, grâce à l'absolution, une heure d'amnistie pleine et entière. Des théologiens sévères prétendent bien que ces réglements de compte hâtifs, *in extremis*, entre le Créateur et la créature, risquent souvent d'être frappés de nullité.

Mais la Compagnie du Saint-Sacrement de Lyon et autres lieux pensait, il y a trois cents ans, que c'était une chance à ne pas négliger.

Il reste à savoir quel succès obtint l'ordonnance de Monseigneur Camille de Neufville. Quelques praticiens, sans aucun doute, l'exécutèrent assez fidèlement, à commencer par les médecins qui faisaient partie de la

(7) *Les papiers des dévots de Lyon*, page 120.

Compagnie. Certainement, il y en eût d'autres, dans la ville et dans la région.

Fardel, médecin à Belley, fut de ceux-là.

Ecoutez plutôt cette lamentable aventure, suivie de mort, survenue à son elient Gabriel Gurrin, fournier du chapitre de l'Eglise cathédrale de Belley, au mois de février 1683 (8).

Le pauvre homme, qui était de plus laboureur de son état, chauffait donc le four de messieurs les chanoines et faisait cuire leur pain. Il est probable qu'il aurait longtemps rempli cette fonction modeste, si le doyen n'y avait apporté fort maleneontreusement une violente et irrémédiable impossibilité.

Ce doyen, François Parra, n'était peut-être pas plus mauvais qu'un autre. Seulement, il aimait sa miehe quotidienne cuite à point, ni trop ni pas assez, et on le disait fort enelin à la eolère. Il avait un autre défaut : c'était de croire tout ee que sa servante lui « rapportait ».

Or un jour, la Guigonne (c'est ainsi qu'elle se nommait et c'est, en vérité, un bien joli nom pour une servante de curé) dit à son maître que eela ne pouvait pas durer ainsi, que le sieur Gurrin lui avait gâté plusieurs de ses pains et que ee n'était pas la première fois.

Et voyez si cette mauvaise langue était méchante : le malheureux Gurrin avait en effet laissé brûler sa fournée. Mais d'après la déposition d'un témoin, « il n'avait pas pu soigner ses pains à cause de l'ineendie arrivé dans les faux-bourgs de la ville qui l'avait obligé d'abandonner le four pour eourir à sa maison et sauver ses enfants ».

N'importe. Les pains brûlés de la Guigonne criaient vengeance et le sang de M. le doyen ne fit qu'un tour...

Laissons, du reste, parler les doeuments, puisqu'aussi bien l'affaire est délieate et met en cause un dignitaire ecclésiastique :

Registre des plaintifs tenus par M. le procureur du roy au baillage de Beugey :

(8) Arch. Dep. du Rhône. Officialité 23-24. Plaintes (1664-1683), pages 101 et suivantes.

« Plaintif de Claudine Cottin, veuve de Gabriel Gurrin, fournier du chapitre de l'Eglise cathédrale de Belley laquelle avait fait plaincte au dit sieur procureur du roy de ce que le dix-neuvième du mois de février dernier, ledit Gabriel Gurrin son mary allant au four dudict chapitre, il fit rencontre de M. Parra, doyen dudict chapitre qui l'ayant appelé, le dit Gurrin s'approche de lui qui était dans la cour du doyenné et lui ayant dit ce qu'il souhaitait, ledict sieur doyen luy répondit qu'il estoit un coquin, qu'il n'avait aucun soin de faire cuire son pain. Et s'étant mis en colère, sans aucune provocation, il frappa le dit Gurrin d'un coup de poing au côté gauche, au défaut des côtes, duquel coup ledit Gurrin fut terrassé et s'étant relevé ledit sieur doyen luy donna un coup de pied au bas ventre du quel il jetta une seconde fois ledit sieur Gurrin par terre; après quoi le sieur Gurrin se retira avec beaucoup de peine... »

Sa femme l'aida à rentrer chez lui. Il s'alita et ne cessa, au milieu de ses souffrances, de demander non pas un prêtre, mais un notaire, afin de faire devant témoins une déclaration dans laquelle il affirmerait avoir été frappé par le doyen du chapitre. Tout le quartier était en émoi. Les voisines emplissaient la maison, commentant, blâmant, s'indignant. Quelqu'un songea enfin, huit jours après, à faire venir un médecin. On appela Fardel et voici comment il raconte sa visite, lors de l'enquête faite par M. l'official de l'évêché de Belley :

« Sieur Joseph Fardel, docteur en médecine de la ville de Belley, âgé d'environ trente années..., juré, ouy et examiné sur les mêmes faits, a répondu aux généraux interrogats n'estre parent, allié, débiteur, créancier, domestique, ni haineux des parties...

« Dépose que le premier jour du mois de mars dernier, il fut appelé environ les trois heures de l'après-midi, pour, en qualité de médecin, voir et visiter Gabriel Gurrin qui estoit malade dans sa maison au fauxbourg de cette ville où il se transporta incontinent. Et comme il y fut arrivé, environ sept ou huit personnes « lui racontèrent que ledit Gurrin mourait des coups

donnés par le doyen, qu'il l'avait déclaré en leur présenee, et qu'il avait demandé un notaire pour faire cette déclaration ».

« ... Ce qui obligea le déposant de leur remontrer qu'il ne fallait pas dire semblable ehose n'en connaissant pas les suites. Après quoi, il s'approeha du lit du dit Gurrin auquel il tâta le pouls et lui ayant trouvé intermittent et mourant, *il l'invita de mettre ordre à sa conscience,* et ne voulut pas le laisser parler, crainte de lui inspirer des sentiments de vengeance, de la déclaration que les dites personnes lui avaient faite en entrant, *mais ne lui parla que de Dieu et de tout pardonner,* après s'être aperçu qu'il était proehe de sa fin par une grande diffieulté de respirer qui lui oppressait la poitrine, laquelle difficulté de respirer ne pouvait procéder que des eoups violents que le dit Gurrin pouvait avoir reçu au eôté. Puis se retira eontinuant ses invitations aux dits assistants de faire administrer tous les sacrements au dit Gurrin qui mourut la même nuit ».

« Lecture à luy faite de sa déposition. Il a persisté sans y vouloir ajouter ni diminuer, et n'a voulu taxe...»

Ne vous semble-t-il pas que ee médeein n'ignore rien de l'ordonnance archiépiscopale et que même il l'augmente et l'amplifie? Imagine-t-on qu'on puisse *avertir* plus *sérieusement* un malade du danger qu'il court? Fardel n'a aucune *crainte d'effrayer* son sujet, et il n'a de *molle complaisance* pour personne, ni pour le mourant, ni pour les parents.

Et qu'on ne prétende pas que beaucoup de praticiens avaient accoutumé d'agir ainsi à l'égard de leurs clients. Si l'usage avait été général, les confrères et les évêques n'auraient pas répété aussi souvent les mêmes injonctions.

On peut présumer, au contraire, que notre médecin, en visitant Gurrin avait présentes à l'esprit les recommandations de l'archevêque de Lyon et de la Compagnie du Saint-Sacrement. Clairement montrer qu'il a songé à *faire mettre ordre à la conscience* de son client : voilà la préoccupation constante qui domine

toute sa déposition. Ses pieux efforts ont été du reste couronnés de succès, puisque le curé de Belley vint aussitôt apporter les sacrements au malade.

Fardel va plus loin qu'on ne demande, et, dès la première visite — qui devait être la dernière — *il ne parle que de Dieu*. Il ne veut pas laisser causer son malade, non point parce qu'il a peur que cela le fatigue — ce qui serait une raison terrestre — mais parce qu'il craint que Gurrin ait des paroles de vengeance. Les magistrats de l'officialité n'auront à ce sujet aucun reproche à formuler contre lui. M. Manis, l'official de Lyon — et précisément un membre influent de la Compagnie — a dû éprouver quelque satisfaction en lisant cette déposition, et je suis persuadé qu'en l'enregistrant il aurait jeté sur ce dossier quelque regard de complaisance, n'eût été la personne de l'accusé. Encore dut-il savoir gré au docteur Fardel d'avoir ménagé le caractère ecclésiastique, tout le long de son témoignage. Car avec quelle précaution, n'a-t-il pas évité de parler lui-même du doyen François Parra ! Presque, il a pris sa défense, remontrant sévèrement aux bavardes qui étaient là, qu'*il ne fallait pas dire semblable chose, n'en connaissant pas les suites*.

Au surplus, c'est une figure de « médecin d'autrefois », curieuse et originale, que celle qui nous est révélée par ces documents de l'officialité.

D'abord, c'est un bon citoyen et pas un homme d'argent : « n'a voulu taxe ». Il sait que l'Etat n'est pas riche. Il estime que la peine qu'il a prise pour faire sa déposition ne mérite pas salaire. Il refuse les « huit sols ». C'est au demeurant le seul des témoins qui a ce généreux mouvement.

Il semble pacifique et de bon conseil. Quoique jeune, trente ans, il est prudent, cause peu, ne juge pas. Il pèse et lime ses mots : *limata et librata*.

Bon médecin? On ne peut conclure sur un seul cas : et son diagnostic semble embarrassé et manque de précision. Mais son pronostic est sûr, et véritablement, c'est le tout de la médecine, depuis Hippocrate. Il lui suffit de tâter le pouls (ce pouls « intermittent et mou-

rant » ainsi qu'on parle encore dans nos hôpitaux) pour comprendre qu'il n'y a rien à tenter. A un voisin qui lui demande des nouvelles du malade, il dit que « Gurrin mourra dans la nuit, et que l'affaire est sans appel ».

A tant de qualités, il faut en ajouter une autre très précieuse : il ne se fait pas attendre, « il se transporte incontinent » aussitôt qu'on le réclame.

Bref, on se le figure un peu comme le médecin de l'Ecriture qui mérite d'être honoré; et beaucoup, comme M. Hamon, le médecin de Port-Royal, qui, monté sur sa mule, allait voir les malades en récitant son chapelet, et leur parlait de Dieu, encore que ce ne fût pas pour obéir aux injonctions de la Compagnie, car on ne s'aimait guère entre messieurs du Saint-Sacrement et messieurs de Port-Royal.

A moins que nous n'en fassions pour terminer sur une note locale un disciple laïque de notre Cretenet. Cretenet, chirurgien lyonnais, unique en son genre, non pas parce qu'il devint prêtre à la fin de sa vie, mais parce qu'il fonda — lui marié et père de famille — un ordre religieux, les joséphistes. Cretenet qui par M. Olier suivit les directives de la Compagnie et donna, par hasard, un de ses fils spirituels comme aumônier à la maison de Conti!



MÉDECINE POPULAIRE

(Glanes d'un Praticien Rémois)

Par le Dr G. RAILLIET

AVANT-PROPOS

Ce travail a été élaboré dans le même esprit et les mêmes conditions que notre étude sur le *Langage populaire du Rémois et des pays circonvoisins* (1).

Depuis trente-cinq ans, et plus spécialement depuis la guerre, nous avons noté au jour le jour les réflexions que nous entendions.

Dans quelques cas, procédant par interrogation discrète, nous avons provoqué des réponses sans artifice.

Qu'on ne cherche donc pas ici une compilation ; on ne trouvera qu'une gerbe de faits recueillis dans l'exercice professionnel auxquels le Dr O. Guelliot, chirurgien honoraire des hôpitaux de Reims, M. Jules Carlier de Bray, M. Armand Picard de Wasigny, le Dr G. Bourgeois de Fumay, toujours aussi serviables que documentés, ont bien voulu adjoindre leur apport : nous les en remercions vivement.

Nous avons cependant consulté quelques ouvrages généraux qui nous ont servi de guide et auxquels nous avons emprunté la matière de notes nombreuses à titre de comparaison ou d'explication.

Ed. Brissaud. — *Histoire des expressions populaires relatives à l'anatomie, à la physiologie et à la médecine*, Masson, Paris, 1892.

Cabanès et Barraud. — *Remèdes de Bonne Femme*, A. Maloine, Paris, 1907.

Paul Delaunay. — *La Médecine populaire. Ses origines magiques, religieuses, dogmatiques et empiriques*. Extrait de *la Médecine Internationale illustrée*, Tours, 1930.

(1) *Travaux de l'Académie Nationale de Reims*, t. CXLII, p. 309-380.

Paul Hermant et Denis Boomans. — *La Médecine Populaire*. Bulletin du Service de Recherches Historiques et Folkloriques du Brabant, XVI + 240 pp., 36 illustrations, 12, Vieille Halle au Blé, Bruxelles, s. d.

Ce livre, capital parce que bourré de faits, implique des recherches de bénédictin car, à propos d'une enquête approfondie dans le Brabant, il s'étend à tous les peuples du monde et à toutes les époques. Malheureusement il est extrêmement difficile à consulter, faute d'une table qui, convenons-en, serait peut-être aussi volumineuse que le livre lui-même, mais qui le rendrait utilisable : pour trouver ce qui se rapporte à une maladie ou à un remède, il faut en réalité relire tout l'ouvrage. Tel quel, il n'en est pas moins d'un intérêt primordial et il nous a rendu de grands services.

Rodolphe de Warsage, président de la Société « Le Vieux Liége ». — *La Médecine sans Médecin. Dictionnaire de Remèdes populaires. Étude de Folklore*, Fernand Gothier, Liége, 1933.

Les notes que nous avons extraites de ces deux derniers livres prouvent que nombre de nos recettes existent chez nos voisins immédiats de Belgique, phénomène bien naturel, et qu'il en est peu dont on ne trouve quelque part l'analogue.

Pour la Matière médicale végétale, nous avons comparé notre liste de simples avec celle d'un traité récent de thérapeutique végétale. Nous ne pouvions mieux faire que de consulter :

Henri Leclerc. — *Précis de Phytothérapie. Thérapeutique par les plantes françaises*, 3e éd., Masson et Cie, Paris, 1935.

*
* *

Abréviations.

Briss. — Brissaud.
Cab. — Cabanès et Barraud.
H. B. — Hermant et Boomans.
R. W. — Robert de Warsage.
L. — Leclerc.

PREMIÈRE PARTIE

Opinions populaires relatives à la Médecine

Volontairement nous adoptons le mot *Opinion* de préférence à celui de *Préjugé* qui sert de titre à nombre de publications analogues. « Préjugé » implique un sens péjoratif que nous nous refusons à reconnaître à l'objet du présent travail.

Loin de sourire de la naïveté de certaines de ces opinions, nous avons au contraire la conviction qu'à l'origine de beaucoup d'entre elles on trouve une apparence de fondement, une parcelle de vérité que les générations ont altérées en se les transmettant. Nombre de ces aphorismes, erreur aujourd'hui, représentaient hier la doctrine en cours.

Si le folkloriste comme l'historien se doit de recueillir les faits avec impartialité, rien ne l'empêche d'éprouver une secrète sympathie pour ceux qui, de plein gré ou inconsciemment, lui ont fourni la substance de ses recherches : nous voyons là un autre motif de nous insurger contre le mot « Préjugé » qui comporte un sens de critique malveillant *a priori*.

*
* *

Les malades s'intéressent avec prédilection à la cause de leurs maux : les questions d'étiologie les préoccupent au plus haut point. Mieux, ils veulent pénétrer le mécanisme intime des phénomènes morbides qui altèrent leur santé, d'où leur passion pour la pathogénie, la physio-pathologie même ; la pathologie générale ne les effraie pas ; ils effleurent volontiers les problèmes de l'hygiène et de la prophylaxie qui en découle : on s'en convaincra par les pages qui suivent.

Toutefois on notera l'inégale importance des chapitres : deux surtout priment le reste, celui qui a trait à la maternité et à l'enfance et celui qui concerne le sang dont le rôle domine toute la pathologie populaire.

CHAPITRE I

La mère et l'enfant.

Accidents de la grossesse. — Hémorragies. — A une dame qui avait des hémorragies le médecin a du *regreffer* ses jumeaux (Châlons).

Accidents du post-partum. — Abcès du sein. — C'est un froid qu'elle a eu » (Dormans). — « Le sang s'est mêlé au lait » (Renwez).

Détermination du Sexe. — Sera-ce un garçon ou une fille ? Ce problème qui n'est pas encore résolu avec certitude, malgré la fréquence apparente des résultats exacts fournis par le pendule, angoisse bien souvent les jeunes ménages. Il se pose dans toutes les familles, aussi comprend-on la multiplicité des procédés qui permettent de prévoir le sexe de l'héritier attendu.

Les garçons, dit-on, naissent trois ou quatre jours avant la date présumée, mais ceci n'est qu'une donnée rétrospective, donc sans intérêt pratique. C'est un garçon lorsque l'enfant remue à droite (Vosges) ou lorsque la grossesse est très pénible (Reims). C'est un garçon ou une fille selon qu'on a les genoux ronds ou pointus (Suippes).

C'est une fille quand on vomit beaucoup (1), quand l'abdomen pointe fortement (Suippes), lorsque couchée sur le dos on se relève du côté gauche (2), ou encore quand on a la raie noire (3).

Mais ces moyens cèdent le pas à l'observation du calendrier. C'est incontestablement au changement de

(1) En Touraine les femmes qui vomissent le premier mois sont assurées d'avoir un garçon (J. Rougé).

(2) Si [pour se relever] elle se sert de la main droite, c'est qu'elle porte un garçon ; si elle s'aide de la main gauche son fruit sera une fille (Morbihan). Le Helley, *Chronique médicale*, 1er mai 1933, d'après Alfred Fouquet, *Légendes, Contes et Chansons populaires du Morbihan*, Cauderan, Vannes, 1857. — Cette formule est la traduction littérale d'un texte latin qu'on trouve dans les *Secrets du Grand Albert* de Henri de Saxe. Cf. Troubat : *Chronique médicale*, 1er mai 1935.

(3) En Touraine, une raie brune dépassant l'ombilic est une certitude de garçon. Ysambert. *Gazette médicale du Centre*, 1er janvier 1905.

lune que la majeure partie des femmes accordent le plus de confiance.

D'une façon générale on pose en principe que le sexe du prochain enfant différera du précédent si la lune a changé dans les jours qui suivent l'accouchement. Mais le point faible de la méthode, c'est qu'on cesse de s'entendre sur le délai consécutif à la nouvelle lune : à Reims même cela varie de trois à neuf jours (1). Sans doute est-ce là la raison des erreurs constatées. J'ai dû, un jour, compatir à la consternation d'une vieille femme de ménage à qui on annonçait la naissance d'un fils chez ses patrons ; ce devait être une fille... la lune s'était trompée ! la pauvre femme n'en revenait pas (2).

Il serait évidemment préférable d'obtenir à volonté l'un ou l'autre sexe. Or la chose serait possible pour certains.

Prématurition. — Contrairement à toute vraisemblance et à toute logique l'opinion courante veut que l'enfant né au huitième mois soit moins viable que celui qui naît au septième mois. On ne fournit d'ailleurs de ce phénomène aucune explication. Des sages-

(1) Cf. Ysambert, de Tours — *De l'influence de la lune sur le sexe des enfants*, in *Gaz. méd. du Centre*, mars 1903. En Touraine, si la lune se renouvelle dans les neufs jours qui suivent un accouchement, l'enfant n'est pas du même sexe que le précédent.

Pour le Morbihan, Fouquet, *loc. cit.*, dit que s'il n'y a pas eu de changement de quartier lunaire dans les vingt-quatre heures qui ont précédé ou suivi la naissance précédente les deux enfants seront du même sexe. Fouquet ajoute : *Bienheureux ceux qui croient !* Le Docteur Fruitier, de Fontainebleau, cite le cas de deux sœurs qui n'avaient eu chacune qu'une fille. « J'ai conseillé, dit-il, un rapport unique après les règles et *après la pleine lune*. Le résultat fut un garçon. » *Chron. méd.*, 1er nov. 1931.

(2) Ysambert, *loc. cit.*, signale un fait analogue : une famille intelligente de Tours qui ne pardonna jamais à la lune de lui avoir fait espérer pendant neuf mois la venue d'un garçon alors que ce fut une troisième fille !

— Sur l'influence de la lune en général, Cf. l'important travail de P. Saintyves; *L'influence de la Lune sur les Maladies*, d'après les Médecins astrologues. Hippocrate, avril, mai, juin 1934. (Le numéro de Juin est spécialement consacré à l'Influence de la Lune sur la Génération humaine).

femmes acceptent cette opinion qui a cours à Reims, en Brie aussi bien qu'en Catalogne (1).

— Sans doute était-elle une prématurée cette fillette dont la mère me disait : « Elle n'était pas finie intérieurement ; elle n'a mangé du pain qu'à trois ans » (Sermiers).

CORDON OMBILICAL. — Une femme de ménage d'origine normande annonce à une de « mes attendantes » que si elle porte un collier son enfant aura le cordon autour du cou, ce qui impressionne vivement la future maman.

A Reims on ne s'embarrasse pas de cette raison analogique. Il suffit que la mère croise les jambes ou lève les bras pour que l'enfant présente des circulaires.

Une de mes accouchées semble accorder quelque foi à une tradition landaise selon laquelle il faut faire enterrer le cordon une fois qu'il est tombé : de la sorte on est sûr que l'enfant sera enterré. Si au contraire le cordon tombait dans l'eau ou dans le feu, l'enfant mourrait noyé ou brûlé.

Une sage précaution consiste à ne pas sortir l'enfant tant que le cordon n'est pas tombé : l'enfant mourrait. Là-dessus tous les pédiâtres sont d'accord.

ONGLES. — Il ne faut pas couper les ongles d'un enfant en bas-âge parce que ça les durcit, parce que ça rend l'enfant voleur (Reims), parce que ça lui raccourcit l'esprit (Brie) (2).

CHEVEUX. — L'enfant qui naît avec une abondante chevelure sera malade (Reims) (3). Laisser pousser les cheveux longs favorise la méningite.

MARBRURES DE LA PEAU. — « Il a la peau bien mar-

(1) Il s'agit ici de la dégradation d'un dogme hippocratique auquel toute l'antiquité a cru. LACOSTE, *Chron. méd.*, 1er sept. 1931, p. 234 et *Gynécologie et Obstétrique*, t. XXI, n° 6, juin 1930.

(2) En Périgord au contraire, à condition de lui couper les ongles sous un rosier blanc, sa voix devient magnifique, Dr MOUSSON-LANAUZE, *Paris Médical*.

(3) Interprétation lointaine et déformée du *vir pilosus, vir fortis seu tuberculosus*.

brée ! » Avec quelle fierté les mères disent-elles cela ! car elles voient là un signe de bonne santé. Le médecin, rabatteur de joie, aurait mauvaise grâce à les détromper en leur expliquant que le livedo implique souvent un trouble endocrinien.

Cris. — Il ne faut pas laisser crier les garçons en bas âge car ils « attraperaient » une hernie, tandis qu'on peut laisser crier les filles (Remis).

Coliques. — Quand la mère a des coliques, l'enfant n'en a pas (Bétheniville). Il s'agit en somme d'un transfert de maladie.

Lait répandu (1). — Si courante soit-elle, la notion du lait répandu reste assez imprécise ainsi qu'en témoignent les cas suivants.

Une jeune femme récemment accouchée et atteinte de phtiriase de la tête et du corps se plaint de démangeaisons : « Ce doit être un lait répandu ».

Une autre a eu une diarrhée verte profuse après la cessation de l'allaitement. Elle est morte depuis de tuberculose. « Ça devait être un lait répandu » déclare le mari (Châlons).

Une dame du Nord a un enfant de trois ans. Bien que ne l'ayant pas nourri elle voit encore le lait monter. Elle est inquiète parce que ses voisines de Reims lui ont déclaré que ça pouvait se porter au cerveau, aux yeux, bref que ça pouvait se répandre.

Une veilleuse de l'hôpital de Reims a un lait répandu survenu à l'âge de 23 ans, trois mois après une couche alors que son lait « tournait en eau » : c'est une acné rosacée typique.

Dans un autre cas, il s'agit d'eczéma et de prurit périnéal (Saint-Fergeux).

Lait échauffé (2). — Encore une de ces notions assez vagues dont se contentent bien des gens.

Une femme craint que son lait ne soit échauffé : elle me demande quelque chose pour le « rafraîchir ».

(1) Cf. Briss., p. 101 et 221.

(2) Mille circonstances peuvent se produire qui « troublent » ou « échauffent » ou « font tourner » et « fuir » le lait de la nourrice. Briss. p. 324.

Une autre me dit que son lait est échauffé « quand l'heure est passée ».

Lait glacé. — Pour avoir traité un abcès du sein par des cataplasmes de poireaux une femme s'était glacé le lait : il fallait lui donner le temps de se déglacer.

Lait battu. — Une rémoise de Saint-Remi explique ainsi les malaises et la diarrhée de son petit : « Je me dépêche toujours ; c'est p't'être mon lait qu'est fort battu ».

Influence du lait de chèvre. — « Mon enfant est terriblement nerveux ; il saute toute la nuit, il se tourne et se retourne sans arrêt. Je comprendrais ça si je l'avais nourri au lait de chèvre ! » (Mazamet). Encore un raisonnement analogique puisque les chèvres sautent

Dents de lait. — L'enfant pose la dent tombée sous un chandelier pour que la petite souris passe la ramasser. A sa place l'enfant trouve une piécette que les parents y ont déposée (Reims).

En Brie l'enfant jette la dent au feu en disant :

Feu, voilà ma dent.
Tu m'en rendras une autre à la Saint-Jean,
Blanche comme de l'argent.

Bronchite de dentition. — « On dit que quand les enfants font des dents ils les font par la poitrine » ce qui explique la fréquence des bronchites à l'occasion de l'éruption dentaire (Paris).

Veine transversale de la racine du nez. — Transparaissant anormalement sous la peau elle est considérée comme un signe de mauvais augure.

A Fismes on croit que le *bleuet* — c'est la dénomination imagée de cette veine — entraîne fatalement la méningite.

Une femme de la Haute-Vienne me déclare qu'on n'élève pas les enfants qui ont çà.

Si l'observation populaire dramatise un peu le pronostic de ce signe, il n'en est pas moins vrai que cette

veine se voit surtout chez les sujets à peau fine ou à réseau veineux particulièrement développé ce qui implique parfois l'existence d'une syphilis héréditaire.

Envies ou désirances. — Si le profane veut à tout prix trouver une cause précise à chaque phénomène morbide il se contente souvent de peu comme explication. Cela est surtout manifeste en matière de nœvi : envies de café au lait pour les nœvi pigmentaires, envies de cerises ou de fraises pour les nœvi vasculaires tubéreux sont d'observation commune à Paris comme ailleurs. Parfois l'envie est plus spécialisée : un nœvus de la main est une désirance de tomate; un vaste nœvus plan du flanc est dû à ce que la mère a eu une envie de Moulin à Vent.

J'ai le souvenir d'avoir vu pendant mon internat un sujet qui présentait un nœvus disposé en croix par croisement de deux bandes dont l'une descendait du cou sur le bras et l'autre s'étalait au-devant de la clavicule et sur l'épine scapulaire : sa mère, en le portant, avait vu au Châtelet un feu de bengale rose en forme de croix ! L'enfant d'une corse mariée à un syrien est porteur d'un nœvus pigmentaire pileux où l'on distingue à la loupe des poils blancs et noirs : sa mère avait eu une peur violente d'un chat à poil blanc et noir. Une personne de Saint-Erme a eu peur d'un chien qui l'a pincée à la fesse droite — sans qu'il en reste la moindre trace — et c'est sa petite qui a eu la marque.

Erythème fessier. — Un nourrisson du Foyer Rémois a des rougeurs aux fesses parce qu'il suce son pouce.

Eczéma des enfants. — Un enfant de deux ans a de l'eczéma depuis dix-huit mois. A chaque lune apparaît une poussée nouvelle. La mère sceptique a dû reconnaître ce que lui disaient les femmes de son entourage (Crécy-sur-Serre) (1).

(1) Menuret, dit Arago, considère les maladies cutanées comme celles dont les reprises se lient le plus incontestablement aux phases lunaires, Saintyves, *loc. cit.*, p. 428.

Bouzet. — Une rémoise de Saint-Nicaise se refuse à enlever le bouzet de son petit : sa mère lui a dit que *çà* pouvait retomber sur l'estomac.

Chacun sait qu'il ne faut pas toucher au bouzet sous peine de graves complications. (Dr O. Guelliot, Vouziers).

Poux. — Pas plus qu'au bouzet il ne faut toucher aux parasites de la tête. « La petite va moins bien quand elle n'a pas ses habitants » me disait une mère (Merfy).

La preuve qu'ils dénotent la santé de l'enfant c'est que, dans les maladies graves, ils disparaissent. Le Dr O. Guelliot m'a rapporté le fait suivant : « Vers 1885, une enfant est atteinte de méningite tuberculeuse. Comme elle n'a plus de poux la mère a une inspiration ; elle dit à mon frère (le Dr Charles Guelliot, de Vouziers) : « Si on lui repiquait des poux ? » (1).

Plagiocéphalie. — Lorsque le crâne se développe obliquement (à la suite du décubitus prolongé d'un même côté), c'est la faute de la sage-femme qui n'a pas « refait » la tête de l'enfant.

Méningite. — Maladie redoutée entre toutes. Bien qu'on la sache à peu près incurable, on s'évertue à chercher les signes qui peuvent la faire prévoir. Nous avons déjà rencontré l'influence du *bleuet* (v. p. 105) et des cheveux longs (p. 103) On dit aussi que « les enfants qui se tapent la tête sont pour avoir une méningite » (Reims). La notion de méningite d'origine otitique (2) n'échappait pas à cette mère ardennaise d'un nourrisson atteint d'une vieille otorrhée : « J'ai toujours peur que ça lui va dans la tête », disait-elle.

Convulsions. — L'enfant sujet aux convulsions

(1) Cf. Briss., p. 222 : « Si votre enfant a des poux, réjouissez-vous : c'est *signe de santé*..., etc. » Cette croyance remonte à l'antiquité. « Aristote lui-même croyait que quand on a des poux à la tête, les maux de tête sont moins fréquents (Histoire des animaux) » H. B., p. 58.

(2) Je ne peux m'empêcher de noter au passage que le jargon médical dit *méningite otogène*, textuellement méningite « qui engendre l'oreille », au lieu de méningite engendrée par l'otite.

qui « passe la lune » sans crise n'en aura pas pendant le mois suivant (Dordogne).

ROUGEOLE. — La prophylaxie se montrant toujours supérieure au traitement curatif, on conseille l'allaitement au sein pour préserver de la rougeole. Les connaisseurs affirment que le fait d'avoir eu la varicelle ou la scarlatine protège de la rougeole (Reims).

La maladie une fois déclarée, il faut craindre par dessus tout le refroidissement. En conséquence et conformément aux idées d'autrefois, le rougeoleux doit être fort vêtu, si bien que je trouvai un de mes petits malades recouvert de dix épaisseurs de toile, laine et coton : on s'étonnait d'ailleurs de l'abondance de ses sueurs.

La grand'mère d'un autre, une wallonne d'Arlon, s'oppose absolument à ce que l'enfant soit changé de draps (1) : ça ferait rentrer l'éruption et le malade mourrait.

AFFECTIONS URO-GÉNITALES. — La mère d'un enfant qui présente des réflexes crémastériens puissants déclare que quand « le petit a les parties molles c'est signe de fièvre » (Bétheniville).

En parlant de son fils atteint de phosphaturie, un père me dit qu' « il perdait la moëlle de ses os dans les urines » (Merfy).

COLLIER DES NOURRISSONS (2). — La plupart des nourrissons de nos consultations portent un collier d'ambre ou d'os. Un grand nombre de mères l'appliquent parce que c'est l'habitude. Certaines le mettent pour éviter que l'enfant « se coupe » ; or, les grains de ces colliers ayant des surfaces de section assez tranchantes peuvent couper ou pincer la peau, et il arrive que le collier lui-même provoque une éruption. D'autres pensent que le collier préserve des convulsions.

BOUCLES D'OREILLES. — Il ne faut pas les mettre au printemps : cela occasionnerait des maux d'yeux.

(1) Cf. CAB. p. 61-62.
(2) Cf. CAB., p. 150.

Vocation a une couleur. — Vouée au bleu par ses parents, une petite hémiplégique a besoin d'un appareil orthopédique : on a grand peine à trouver du cuir bleu (Reims).

CHAPITRE II

Le sang

Le sang semble bien, aux yeux du public, constituer l'élément vital par excellence. Il joue un rôle de premier ordre dans la pathogénie populaire; les innombrables épithètes dont on le gratifie en témoignent.

Le classement en paraît difficile et l'exposé ci-dessous peut prêter à la critique.

*
* *

Une grande et légitime préoccupation des malades est d'avoir le sang *propre* ou *pur*. « J'ai p't'être le *sang malpropre* » traduit cette inquiétude. Mais il y a remède à cela. A une jeune bretonne porteuse d'adénites cervicales froides, on a conseillé le mariage qui pourrait bien lui *purifier le sang*. Et beaucoup de personnes usent de la purgation saisonnière au printemps et à l'automne pour se *renouveler le sang*.

Le *mauvais sang*, envisagé au propre et non au figuré semble capable d'entraîner de la bronchite, sinon de la tuberculose : « Quand le mauvais sang, mes glandes et l'humeur descendent sur l'estomac, je crache tout vert ».

Une veuve me dit que son mari est mort subitement, alors qu'il avait *les sangs gâtés et retournés*. Cet homme avait eu une laryngite tuberculeuse.

C'est encore de la tuberculose qu'il s'agit quand on parle de *sang empoisonné*. « Il a eu le sang empoisonné, comme une phtisie galopante ».

Au lieu de se faire du mauvais sang, certains se font « un sang! un *sang noir* comme de l'encre », ce que d'autres appellent se faire de la bile.

Une poitevine de ma clientèle s'est *glacé les sangs*. Une picarde ayant eu *les sangs glacés* par la peur, il en est résulté de l'aménorrhée. Un bourguignon avait le *sang glacé*.

Par contre il en est qui ont le *sang recuit* : « Je dois avoir le sang recuit, j'ai un grand échauffement ». Une frileuse se fourre dans le feu pour se *cuire le sang*.

Le sang est responsable de certaines affections cutanées : une fillette atteinte d'impétigo me dit avoir une *distillation de sang*. L'acné, la folliculite, les petits abcès sous-cutanés sont dus à la *décomposition du sang* aussi bien que la leucorrhée. Le sang est également à l'origine du prurit : « J'ai le *sang qui pique* de tous les côtés : il faut me donner quelque chose pour le sang ».

« Le *sang s'affaiblit* et me donne des démangeaisons » ; en ce cas il s'agissait de gale. « C'est la *faiblesse du sang* » explique l'impétigo, la furonculose. D'autres fois, et cela semble plus légitime, c'est de tuberculose qu'il s'agit : « Sa mère était fort faible de sang et ça y a retombé sur la poitrine » en l'espèce tuberculose *post abortum*.

Inversement on peut avoir le *sang trop fort* : « J'ai eu des furoncles parce que j'avais le sang trop fort, vu que je vivais seule » me confesse une veuve qui supporte mal son état.

Il est courant d'avoir le *sang lourd* (1).

Inversement « elle a le *sang trop léger*, ça lui remonte à la tête » m'explique une wallonne de Verviers dont la fille a des agacements de dents.

(1) A. Chaix. — *Le sang lourd, son origine, ses méfaits, son traitement*, in *Le Consultant du praticien*, août 1935.

C'est encore l'impétigo qui entraîne chez un instituteur le *sang chargé.*

Depuis la découverte d'Harvey sans doute les *mouvements du sang* ont une influence capitale sur la santé.

Nombre de personnes ont les *sangs tournés.*

Sous l'influence de la peur, une Parisienne a eu les sangs tournés « au point qu'elle en a fait de l'humeur et que ça lui a dessoudé les vertèbres ». Pathogénie inattendue du mal de Pott.

Une dame de Saône-et-Loire a eu un *retournement de sang.*

Mais c'est surtout chez nos compagnes, que les mouvements du sang (1) sont gros de conséquences.

Les émotions peuvent *arrêter le sang.*

Une rémoise qui approche de la cinquantaine a des furoncles sur le nez et sur la lèvre, ainsi que des orgelets : « C'est, affirme-t-elle, le *sang qui se place* ». Une obèse, ménopausée, a des douleurs et de l'emphysème : « Le sang va t-il se placer ? » demande-t-elle.

Les crises d'épilepsie surviennent au *placement du sang* plutôt qu'au *déplacement,* c'est-à-dire au début plutôt qu'à la fin des époques (Monthermé).

Il arrive que le *sang ne se replace pas* : c'est le cas d'une femme qui eut une hémorragie au moment des relevailles (Mailly-Champagne). Par contre, une autre a eu les *sangs replacés* après une opération (Nanteuil-la-Fosse).

Une vieille rémoise d'origine belge a eu *les sangs décollés*, c'est-à-dire une hémorragie. Une autre dit qu'elle a eu un *décollement de sang.*

L'obésité par aménorrhée est chose banale pour les médecins. Pour les intéressées, c'est tout simplement le *sang qui tourne en graisse.* Telle obèse dit *qu'elle n'a pas de sang.*

Inversement, tel homme *fait trop de sang* et pas de graisse.

(1) Elles disent parfois, au pluriel : « J'ai été dix jours *dans les sangs* ».

Le sang peut se mêler aux différents liquides de l'organisme.

Nous avons vu que le *sang mêlé au lait* explique la production de l'abcès du sein (Renwez).

A une personne qui a des douleurs dans les genoux le pharmacien a dit que le *sang s'était mélangé avec l'urine.* Les urines mêlées au sang expliquent plus simplement l'urémie.

Il existe enfin des *relations entre le sang et les nerfs* : « *On m'a mise à bas de sang* pour m'abattre les nerfs. Après ça j'ai été boire du sang à l'abattoir » (Bourgogne), ce qui confirme le vieil adage *sanguis moderator nervorum* , de même que la remarque suivante : « J'étais bien plus nerveux quand j'étais jeune ; je n'avais pas beaucoup de sang à ce moment là » (Luxembourg). Mais l'adage n'est pas toujours vrai, car beaucoup de gens ont *les nerfs plus forts que le sang* : « J'ai les nerfs maîtres du sang » ou « j'ai *les nerfs qui m'usent le sang* » (Reims).

En dernier lieu je note ces diverses remarques qui se rattachent au sang.

D'abord, l'énigmatique pathogénie d'une douleur dans les reins : « C'est une goutte de sang. Ça passera ! » (Meuse).

Puis une explication physio-pathologique fort complexe des hématémèses : « Chaque fois que j'entendais le canon le cœur se rétrécissait ce qui a fait suinter le sang que j'ai ensuite rendu par l'estomac » (Fismes).

Enfin cette affirmation que la *saignée* nuisible aux hommes est bonne aux femmes (M. Armand Picard, Wasigny).

CHAPITRE III

Maladies diverses.

Maladies de la peau. — Tel malade atteint de pyodermite a *les humeurs en mouvement* (1), la formule est banale.

La plupart sont attribuées au sang : distillation de sang, décomposition du sang, sang qui pique, faiblesse du sang, sang trop fort ou chargé expliquent acné, impétigo, furoncle, abcès sous-cutanés, folliculite, prurit (Cf. chapitre II).

On pense parfois que la gourme est consécutive à la peur.

Pour les nœvi, v. p. 106.

Système nerveux. — Outre les relations entre les nerfs et le sang précédemment citées (p. 112) on dit encore d'un homme impétueux que *les nerfs sont maîtres de lui.*

Chez les nerveux, *les nerfs se jouquent* facilement sur l'estomac,

Nous avons signalé chemin faisant le rôle de la *peur* dans la production des envies (p. 106), du sang tourné (p. 111) et de l'aménorrhée (p. 110).

Se reporter aussi aux rubriques Méningite (p. 108) et Convulsions (p. 108).

Tendons. — La plupart du temps quand le public parle de *nerfs* nous devons comprendre *tendons.* La confusion est constante, qu'il s'agisse d'*un nerf sauté, froissé* ou *raccourci.*

Une malade présente de l'œdème de la main ; elle croyait avoir un nerf sauté — un tendon luxé. — Un pharmacien a dit à une de ses clientes que les frictions raccourcissent les nerfs.

Appareil respiratoire. — Nous avons vu le rôle attribué au sang dans la production de la tuberculose pulmonaire (p. 109 et 110).

(1) Cf. Briss., p. 96-99.

Pour désigner la congestion trachéale de la vulgaire trachéite un parisien dit qu'il a un *rhume de sang*.

Chacun sait qu'à la fin *le rhume se pourrit* (Epernay). On sait également que bien des gens, des enfants surtout, ont la *poitrine grasse*. Et on admet aussi que le sirop antiglaireux *dégraisse la poitrine* (Reims).

L'appellation de rhume de cerveau se justifie tout à fait lorsque le malade, en un langage un peu recherché, déclare : « J'ai le cerveau qui éjecte beaucoup ».

Appareil génito-urinaire. — Il est bien connu que le café au lait provoque des fleurs blanches (Reims).

— Ne pas changer les draps d'une femme qui perd, elle perdrait davantage.

— Une femme qui a ses règles ne doit pas entrer dans une place où fermentent le vin, la bière ou le cidre (A. Picard).

— Urines mêlées au sang (v. p. 112).

Phosphaturie (v. p. 108).

Hernie. — « C'est la toilette qui casse » (Les Mesneux).

Maladies infectieuses et parasitaires. — *Fièvre.* — Les oranges donnent la fièvre, opinion courante à Reims.

Grippe. — « On a la grippe plus fort quand on est fort » (Reims). Ce qui correspond exactement à cette constatation que la grippe atteint volontiers, comme la suette d'ailleurs, les gens robustes ou jeunes.

Rougeole. — (V. p. 108).

Diphtérie. — « Il a la langue blanche, il aura la diphtérie ».

Vers. — Le tœnia fait mourir ; ça peut s'accrocher au cœur (Rethélois).

Un de mes malades a perdu sa sœur d'une fièvre de vers (Jura).

Cancer. — Un homme qui souffre de l'estomac craint de manger des œufs parce qu'on lui a dit que ça donnait « le pylore ». Et de fait il devait mourir

ultérieurement d'un cancer de l'estomac (Champvoisy).

Une dame m'affirme avoir lu dans un journal que les pommes donnent le cancer (Reims).

*
* *

Pathologie générale.

MÉTASTASES. — La notion des métastases, c'est-à-dire la crainte que le mal se porte ailleurs est une des plus instinctivement répandues dans le public qui en exagère souvent la portée ou la possibilité.

Nous l'avons vu en particulier à propos du lait répandu et du bouzet.

Autre exemple : il ne faut pas essayer de guérir complètement les ulcères de jambe qui durent depuis trop longtemps ; ça tomberait à l'intérieur (A. PICARD, de Wasigny) ; ça se porterait ailleurs (Reims 1935 ; Poitou).

ANNIVERSAIRE DES MALADIES. — C'est un moment redouté, que l'on croie à la récidive du mal ou à une nouvelle manifestation morbide.

Un enfant a eu une pleurésie l'an dernier. Les voisines ont annoncé à la mère qu'il fallait faire très attention à l'anniversaire, que le petit pourrait à ce moment faire une bronchite... et voilà qu'il fait une scarlatine.

En 1935, une dame du Laonnois vient me revoir à l'anniversaire d'un ictus.

Un hépatologiste de valeur n'écrit-il pas que « l'infecté conserve une inflammation suffisante de ses voies biliaires, les crises se reproduiront tous les ans peut-être, souvent à la même époque » (1). Nous-même avons noté la fréquente récidive d'éruptions scarlatiniformes à un an d'intervalle (2) et celle d'érysipèles. Mais le public s'exagère nettement l'importance de cet anniversaire où la météoropathologie pourrait avoir son mot à dire.

(1) G. PARTURIER. — *Séméiologie biliaire*, p. 66.
(2) *Bulletin de la Société de Pédiâtrie*, Novembre 1929, p. 472.

Atténuation d'une maladie par une autre. — Nous avons vu qu'une scarlatine ou une varicelle antérieures rendaient la rougeole moins grave ou pouvaient même immuniser le sujet contre cette dernière (p. 108).

Influence des nombres. — Une parisienne a eu un furoncle, puis un autre. « Tu en auras 9 » lui prédit sa sœur. Elle en eut d'ailleurs bien davantage. Nous sommes ici en pleine magie.

*
* *

Hygiène et Prophylaxie.

— Oreillers et édredons en plumes de pigeon donnent mal à la tête (Reims).

— Prendre du lait après avoir bu du vin est mauvais et provoque des vomissements : *lait sur vin fait venin* (Paris).

— Au contraire, mettre du vin dans sa soupe fait aller le médecin à l'aumône (Sery). — Un verre de vin après la soupe chasse le médecin (région de Saulces-Monclin).

(*A suivre.*)



DOCUMENTS

Un Médecin français en Ethiopie au XVII[e] siècle.

Par Marcel FOSSEYEUX.

En 1698, Yasous, roi d'Ethiopie, atteint d'une maladie dont les médecins indigènes n'avaient pu le guérir, une sorte de lèpre, croit-on, — affection fréquente et qui s'est perpétuée dans ces contrées, — fit demander, par l'intermédiaire d'un caravanier, Hadji-Ali, un médecin européen au consul de France au Caire. Ce dernier, Maillet, désigna un certain Jacques-Charles Poncet, établi dans cette ville vers 1687, médecin du pacha et des principaux seigneurs turcs ; nous savons qu'il était originaire de Franche-Comté, et ses antécédents paraissent avoir été un peu douteux, car il aurait été chassé du Caire, puis y était revenu.

Il a laissé de son voyage en Ethiopie une relation manuscrite offerte par lui-même au pape Clément XI, lors de son retour en Europe; elle se trouve actuellement à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, où l'a découverte le Dr Bonnet, bien que son nom ait été estropié en celui de Pernot (1). Ce texte diffère peu d'ailleurs de celui qui a été publié dans les différentes éditions des *Lettres édifiantes*; nous nous servirons, pour résumer les péripéties de ce voyage, de l'édition Desrez [t. I, 595-637], en considérant son récit comme authentique, malgré certains doutes émis à l'époque, et en les complétant avec les informations fournies par le Cte Caix de Saint-Aymour (2).

Poncet part du Caire le 10 juin 1698 avec Hadgi-Ali, promu pour cette occasion officier de l'empereur d'Ethiopie, et le Pére de Brévedent, missionnaire de la Compagnie de Jésus, originaire de Rouen. Il s'embarqua sur le Nil à Boulack et faute d'eau, met quinze jours pour se rendre à Monfelout, où se trouve une petite garnison, chargée de surveiller les incursions des Arabes ; le lieu de rendez-vous des caravanes est un peu plus loin à Ibnali, où il reste plus de trois mois pour

(1) *Bulletin de géog. hist. et descriptive*, 1895.

(2) *Hist. des relations de la France avec l'Abyssinie chrétienne* (1634-1706). Paris, in-8°, 1886.

acheter des chameaux et faire les provisions nécessaires, en vue de la traversée du désert de Lybie. A Siout il passe le Nil sur un pont de pierre, et note les ruines romaines de cette antique cité, où l'on cueille les meilleures dattes d'Egypte. Près la bourgade d'Helaoué, il note que la campagne est remplie de séné, qui croît sur un arbrisseau haut d'environ trois pieds, mais qui est négligé par les habitants du pays, lesquels utilisent la racine de l'ézula, ou cotonnier sauvage, gros arbre à fleurs bleue, qu'ils font infuser dans du lait pendant la nuit et prennent le lendemain après l'avoir tamisé.

La caravane traverse le désert, avec les souffrances habituelles ; il note que les échanges se font, non en argent, mais en nature ; c'est avec du poivre, de l'anis, du fenouil, du clou de girofle que l'on achète des vivres.

Poncet en arrivant à Dongolah trouve le pays dévasté par la peste ; deux ans avant il avait soigné les contagieux au Caire, où l'on prétend qu'il mourait jusqu'à 10.000 personnes par jour : de nombreux villages étaient encore sans habitants.

Il part de Dongolah, alors la ville principale de la Nubie, le 6 janvier 1699, et traverse le royaume de Sennaar fertile en ressources. A Guerry. est établie une quarantaine pour les cas de petite vérole qui pourraient se produire dans les caravanes. A Sennaar il est reçu en audience par le roi, qui lui fit porter de grands vases remplis de beurre, de miel, avec deux bœufs et deux moutons ; le roi rend lui-même la justice, et dans ce pays là, remarque Poncet, on ne cherche pas à prolonger les procès ; on lui amène pour la traiter une petite mahométane de six mois et le Père de Brévedent en profite pour la baptiser. Il nous donne sur le marché d'esclaves ainsi que sur les habitudes du pays, des détails qu'il serait trop long de reproduire car il y resta trois mois comblé d'honneurs.

Il note toutes ses étapes, s'intéressant à la flore, à la faune, aux habitants, arrive enfin aux confins de l'Ethiopie, où l'on quitte les chameaux, à cause des montagnes, et dit-il des herbes qui les empoissonnent, pour les mulets et les chevaux. Le pays fertile et bien arrosé change tout à fait d'aspect. Il tombe cependant malade à la suite de ses fatigues, ainsi que son compagnon le Père de Brévedent, victime d'un violent purgatif de pignons d'inde dit cataputia, qui ne tarda pas à expirer, dans le petit village de Barko presqu'en vue de Gondar, alors capitale du pays, le 19 juillet 1699, après avoir édifié les religieux éthiopiens, présents à sa mort.

Lui-même put bientôt repartir, et s'installer à Gondar, ville sur laquelle l'explorateur Griaule nous a fourni dans ses livres de curieuses relations. Il fut recu par l'empereur en une audience solennelle où il lui remit des présents, et sur laquelle il nous

relate des détails circonstanciés. Il lui prescrivit un régime, ainsi qu'à l'un de ses enfants, il les guérit en peu de temps, mais ne donne aucun détail sur les remèdes employés, il note seulement que ce succès lui attira de nouvelles grâces, et que l'empereur le traita avec plus de familiarité dans le palais duquel il était logé ; « quoiqu'il fut dit-il encore dans les remèdes», l'empereur voulut le jour de l'Assomption, car il était fort pieux, recevoir la communion qui lui fut donnée sous les deux espèces par le patriarche Abona Marcos, en une cérémonie d'un apparat tout à fait somptueux après laquelle il y eût audience solennelle, et repas en public ; le bœuf, le mouton, les volailles sont les viandes habituelles ; « on les met presque toutes en ragoûts, mais on y mêle tant de poivre et tant d'autres épiceries qui nous sont inconnues, qu'un Européen n'en peut goûter. » Il nous donne la recette d'un ragoût appelé *menta*, qui se compose de bœuf cru mélangé avec de la moutarde, et des herbes, non encore digérées qu'on a retirées de la panse de l'animal ; il défendit d'ailleurs à l'empereur d'en manger ; la boisson est l'hydromel qui a la couleur du vin blanc d'Espagne, car, bien que ce soit un pays de vignoble, le vin, a cause de la chaleur, se gâte promptement.

La princesse qui vint après le repas, consulta Poncet sur quelques incommodités dont elle se plaignait, et lui demanda si les femmes de France étaient bien faites, de quelle manière elles s'habillaient et quelles étaient leurs occupations les plus ordinaires.

Je passe sur la description du palais impérial, son entrevue avec la sœur de l'empereur, la princesse Helcia, sa promenade en ville avec ses cent églises, son marché, pour les transactions duquel on se sert de sel de roche disposé en tablettes comme petite monnaie, et d'or en lingots, qu'on coupe selon qu'on en a besoin, depuis une once jusqu'à un demi-drachme ; la pureté de l'or est vérifiée par des orfèvres que l'on trouve partout.

Pendant son séjour Poncet soigna l'ancien patriarche, qui avait été déposé, mais il le jugea promptement perdu, ce qui l'empêcha de lui donner des remèdes, « pour ne pas me décrier, dit-il, auprès d'une nation ignorante, qui m'aurait peut-être attribué sa mort ». Car il ne cache pas que les Ethiopiens ont une horreur égale pour les Européens et les Mahométans ; ceux-ci s'étaient d'ailleurs emparés du pouvoir au XVIe siècle, et n'en furent chassés que par l'appui des Portugais, lesquels venaient alors de s'établir dans les Indes, mais devinrent bientôt aussi détestés, et furent chassés à leur tour.

Poncet note que l'Ethiopie n'a pas de limites certaines, et se compose de plusieurs royaumes, celui du Tigré, celui d'Agan, et celui de Goyame où se trouvent les sources du Nil;

cette situation quasi féodale, ne parait pas avoir changé beaucoup, d'après les informations qui nous sont données par les journaux actuels. Partout par contre l'empereur est maître absolu de tous les biens de ses sujets, qu'il ôte et donne comme bon lui semble, ce qui lui permet d'avoir un nombre infini de feudataires, qu'il peut armer. Le régime des pluies non plus n'a pas changé ; elles durent six mois, d'avril à fin septembre ; le pays d'ailleurs est très fertile, et on voit des plaines entières couvertes de cardamum, et de gingembre qui a une odeur très agréable.

Poncet avait apporté une caisse de remèdes chimiques, travail de six à sept ans, dit-il, car les électuaires et les sirops se corrompent à cause de la chaleur ; il en expliqua les propriétés à l'empereur, et fit en sa présence des expériences au monastère de Tzemba, dont l'abbé était grand savant, et auquel il confia quelques-uns de ses secrets, en particulier la composition d'une espèce de bézoar, dont il s'était toujours servi avec succès contre les fièvres intermittentes.

Il fit de nombreuses excursions, notamment à Emfras, ville renommée par le commerce des esclaves, et de la civette, espèce de chat, que l'on parfume de temps en temps de bonnes odeurs, sur lequel on râcle une fois la semaine une matière onctueuse qui sort du corps avec la sueur, et qu'on renferme avec soin dans des cornes de bœuf bien bouchées.

Comme sa santé s'affaiblissait, Poncet prit la résolution de revenir en France, et demander son congé à l'Empereur ; celui-ci le combla de cadeaux avant de partir, et lui fournit une escorte de cent cavaliers pour le conduire jusqu'aux confins de l'empire. [On était alors en mai 1700] avec des interprètes, car chaque province avait sa langue particulière et un officier porteur des ordres de la Cour, inscrits sur un rouleau de parchemin, attaché à son cou avec des cordons de soie.

Son itinéraire passe par Emfras, où on leur présente une personne de qualité, « frappée par l'esprit malin » lui dit-on, cas pour lequel était ignoré l'exorcisme, puis par les provinces d'Agara, de Siry, d'Adoua, de Saravi, le royaume de Tigré, dont la capitale était alors Divarna ; après deux mois et demi de voyage, il y apprit la mort du prince Basile, âgé de 20 ans, fils héritier de l'empereur emporté en huit jours d'une fièvre maligne, au retour d'une campagne contre les Gallas ; Il arrive enfin en septembre 1700, à Messaoua, sur la mer Rouge ; dans ce port, les Anglais ont envié, écrit-il, de faire du commerce avec le pays, notamment, pour l'or, la civette, les dents d'éléphants, la myrrhe, la casse, le tamarin et le café ; il s'embarque le 28 octobre 1700 sur un bateau construit à Surate, car les bâtiments du pays lui paraissaient

peu sûrs. Il côtoie l'Arabie ne naviguant que le jour, car on mouillait le soir à cause des écueils. Je passe sur les péripéties de son voyage, à Suez et au Caire ; le récit se termine, en raison du repos auquel il aspire, par cette phrase pleine de mélancolie : « nous autres médecins qui guérissons les autres, nous ne savons souvent pas l'art de nous guérir nous-mêmes ».

Après cette période de fêtes, et d'honneurs, sa carrière finit brièvement.

Trahi par Maillet, il s'adresse au P. Verseau, procureur des missions de Syrie, qui s'embarque avec lui pour l'Europe et lui obtient une audience à Versailles : le roi le reçut bien ; vêtu en costume éthiopien, il fut quelque temps un objet de curiosité et ce fut tout. Son compagnon Mourad, arménien catholique, sorte d'aventurier levantin que Yasous avait désigné comme ambassadeur auprès de Louis XIV, le ramena en 1702 au Caire, où il rouvrit avec lui sa boutique de pharmacie. Ils y vivaient tranquilles lorsque le P. Dubernat, jésuite, qui ne voulait pas laisser aux capucins italiens l'initiative d'une nouvelle pénétration en Afrique, et Jacques Christophoros, marchand cypriote, les décidèrent à retourner en Ethiopie. Mais ayant appris la mort de l'empereur, et l'état d'anarchie du pays, ils changèrent de direction et voulurent tenter la fortune en Asie. Mourad mourut à Mascate ; quant à Poncet, dans une lettre au comte de Pontchartrain, datée d'Ispahan le 31 août 1708, il raconte qu'après quatre mois d'internement à Djeddah, le pacha de cette ville, l'envoya au Roi de l'Yémen, atteint d'éléphantiasis ; il courut d'abord de grands dangers ; mais l'Iman ayant été enchanté de son traitement lui fit présent de plusieurs chevaux avec lesquels il s'embarqua pour Surate, où il arriva en 1705 ; mais ses chevaux lui furent volés par Pilavoine, Directeur de la compagnie royale des Indes orientales dans ce comptoir ; réduit à la misère, il passa, on ne sait comment, en Perse, il se fixa à Ispahan, où il épousa une demoiselle Robin, fille d'un français établi dans cette ville depuis quarante ans. Perclus de douleurs, paralytique, forcé d'accepter les secours du chevalier Michel, ambassadeur extraordinaire de France auprès du Shah de Perse, il s'éteignit vers la fin de 1708.

Si la mission mouvementée de Poncet en Ethiopie ne suscita en France qu'un succès de curiosité, du moins elle fut la cause déterminante de la véritable ambassade que Louis XIV envoya en 1702 en Ethiopie. Elle fut confiée d'abord à Maillet, qui se récusa pour raison de santé, à le Noir du Roule, vice-consul, lequel devait être massacré en 1705 à Sennaar, avec toute sa suite, ce qui interrompit pour longtemps les relations de l'Europe et de l'Abyssinie.

BIBLIOGRAPHIE

Achard (C.). — L'Académie de médecine à la Charité.
Progrès méd. (Paris), supp. ill., n° 28, 13 juillet 1935, p. 49.

Astruc (P.). — Les belles pages médicales : Philippe Pinel (1745-1826).
Progrès méd. (Paris), a. 12, (suppl. ill.) n° 9, 5 oct. 1935, p. 65; ptr.

Aubry (J.). — Michel Servet et Symphorien Champier.
Lyon méd, a. 67, n° 36, 8 sept. 1935, p. 293; n° 37, 15 sept., p. 328.

Avalon (J.). — Fra Angelico et la vie des saints Côme et Damien.
Passiflora, a. 5, n° 12, p. 1; fig.

Barbillon. — L'hôpital de la Charité et le collège des chirurgiens parisiens.
Paris méd., a. 25, n° 31, 3 août 1935; annexes, p. XXXII.

Baumgartner (L.). — Edwin Klebs. A centenial note.
New England Journ. of med., v. 213, n° 2, 11 juillet 1935, p. 60, ptr.

Bergeron (X.). — La balnéation à travers les âges.
Thèse de Paris, 1935, n° 772 *(Paris, Vigot fr.).*

Bordas (F.). — Le professeur Louis Tanon (membre de l'Académie de médecine).
Ann. d'hyg. publ. (Paris), n. sér., n° 7, juillet 1935, p. 422, ptr.

Bujard (E.). — Ernest Kummer (1861-1933).
Rev. méd. Suisse romande, a. 55, n° 7-8, 25 juin 1933, p. 385, ptr.

Busacchi (V.). — La trapanazione del cranio nei popoli preistorici (neolitici e precolombiani) e nei primitivi moderni.
Atti e mem. d. Accad. di storia d. arte sanitaria, 2° sér., a. 1, n° 2, mars-avril 1935, p. 57.

Busacchi (V.°. — Antonio Giuseppe Testa Ferrarese (1756-1814).

Atti e memor. d. Accad. di storia d. arte sanit. (Roma), 2e sér., a. 1, n° 4, juillet-août 1935, p. 206, ptr.

Capparoni (P.). — Iconografia inedita dell'Ospedale di Santo spirito in Sassia in Roma.

Atti e memor. d. Accad. di storia d. arte sanit. (Roma), 2e sér., a. 1, n° 4, juillet-août 1935, p. 216; fig.

Carnot (P.). — Le professeur Maurice Villaret.

Paris méd., a. 25, n° 33, 17 août 1935 (annexes), p. I; ptr.

Le Centenaire de Magnan (1835-1916). — Séance solennelle de la Société médico-psychologique du 27 mai 1935.

Paris, Masson, 1935, in-8°, 96 p.; ptr.

Chaumartin (H.). — Monsieur le Doyen Gui Patin.

Passiflora, a. 5, n° 12, p. 13; ptr.

Clairmont (P.). — Die Wiener chirurgische Schulen und ihre Auswirkungen in 150 Jahren.

Wiener Klin. Wochenschr., a. 48, nos 29-30, 19-26 juillet 1935, p. 935, 961.

Clerc (Ch.). — La vie et l'œuvre de J.-B. Dumas de l'officine au Collège de France.

Rev. des spécial. (Paris), a. 15, n° 7, juillet 1935, p. 541; ptr.

Comby (L.). — Le professeur L. Morquio. (*Nécrologie*).

Bull. Soc. de pédiat. de Paris, t. 33, n° 5, 21 mai 1935, p. 389, ptr.

Cornilleau (R.). — Une curieuse lettre « médicale » de Barbet d'Aurevilly.

Chronq. méd., a. 42, n° 7, 1er juillet 1935, p. 165.

Couvelaire (A.). — Alexandre Guéniot [1832-1935].

Presse méd. (Paris), a. 43, n° 64, 10 août 1935, p. 1278; ptr.

Crouzon (O.). — Notice nécrologique sur M. W. Dubreuilh.

Bull. Acad. de méd. (Paris), t. 114, n° 26, 9 juillet 1935, p. 32.

Dauphin (V.). — Les apothicaires et les pharmaciens de l'Hôtel-Dieu d'Angers, du xvie au xxe siècle.

Bull. méd. de l'Anjou, a. 2, n° 13, 15 mars 1935, p. 19; n° 14, 15 avril, p. 23; n° 15, 15 mai, p. 29.

Dujardin (L.). — Médecins-poètes. — Nicolas de Bonnecamp.

Chronique méd. (Paris), a. 42, n° 8, 1er août 1935, p. 200.

DUJARDIN (L.). — Honoraires et thérapeutique aux XVII[e] et XVIII[e] siècles.
Chronique méd. (Paris), a. 42, n° 8, 1[er] août 1935, p. 197.

DUPRAZ (F.-H.). — Essai d'histoire des différents procédés de rajeunissement à travers les âges.
Thèse de pharmacie de Strasbourg, 1934-35, n° 134. (*Paris, imp. du « Réveil économique »*).

FAURE (J.-L.). — Dupuytren. — [Discours prononcé pour le centenaire de sa mort, à Pierre-Buffière].
Progrès méd., n° 31, 3 août 1935, p. 1285.

FAURE (J.-L.). — Centenaire de la mort de Dupuytren (Pierre-Buffière, 21 juillet 1935).
Presse méd. (Paris), a. 43, n° 60, 27 juillet 1935, p. 1209.

FELDMAN (W.-M.). — The life and medical work of Maimonides.
Proceed. roy. Soc. of med. (London), v. 28, n° 9, juillet 1935, p. 1161.

FINOT (A.). — La médecine à l'Exposition des chefs-d'œuvre de l'Art italien.
Rev. thér. des alcal. (Paris), 4[e] sér., a. 44, n° 7, juillet 1935, p. 202.

FOCKE. — Auguste Focke (1820-1904, Auch ein Jacobi-Schüler.
Allgem. Zeits. f. Psychiatrie, v. 103, n° 5-6, 17 juillet 1935, p. 211, ptr.

FRÉDÉRICQ (H.). — Eloge du professeur Auguste Swaen (1847-1929).
Bull. Acad. roy. de méd. de Belgique (Bruxelles), 5[e] sér., t. 15, n° 7, 13 juillet 1935, p. 336; ptr.

GENTY (M.). — Frédéric Dubois (d'Amiens) (1797-1873), professeur agrégé à la Faculté de Paris, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine.
Les Biographies méd. (*Les Maîtres du passé*), a. 9, n° 9, sept. 1935, p. 177; ptr.

GENTY (M.).—Joseph-Alexandre Laboulbène (1825-1898).
Les Biographies méd. (Paris), « *Les Maîtres du Passé* », a. 9, n° 8, août 1935, p. 161; ptr.

GENTY (M.). — L'Ecole de médecine clinique interne de « La Charité ».
Progrès méd. (Paris), supp. ill., n° 28, 13 juillet 1935, p. 51.

GOSSET (A.). — Robert Proust (1873-1935).
Journ. de chirurgie (Paris), t. 46, n° 1, juin 1935, p. 3, ptr.

GERMANI (G.-M.). — Le mirabili virtù della mandragora nella tradizione biblica e letteraria.
Atti e memor. d. Accad. di storia d. arte sanit. (Roma), 2° sér., a. 1, n° 4, juillet-août 1935, p. 223.

GOTTSCHALK (A.). — Le gastronomie à travers l'histoire.
Grandgousier, a. 2, n° 4, juillet 1935, p. 198.

GRÉGOIRE (R.). — Le professeur Robert Proust [1873-1935]. (Nécrologie).
Paris méd., a. 25, n° 27, 6 juillet 1935, Annexes, p. XIV, ptr.

GUÉRIN (A.). — La splendeur arabe. La médecine et la pratique médicales au x° siècle.
Journ. des pratic. (Paris), a. 49, n° 32, 10 août 1935, p. 1631.

GUÉRIN. — Notice nécrologique sur M. Sendrail (de Toulouse) (1872-1935).
Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 99; 3° sér., t. 113, n° 24, 25 juin 1935, p. 880.

GUÉRIN (A.). — L'Assistance à domicile. Autrefois et aujourd'hui.
Cahiers Laennec, a. 1, n° 3, juin 1935, p. 17.

HAHN (A.). — Un fragment de l'histoire de la Faculté de médecine de Paris de 1815 à 1830. Auguste-Jean Thillaye et sa famille.
Progrès méd. (Paris), n° 38, 21 sept. 1935, p. 1510.

HEGER (Gilbert). — Eloge du professeur Félix Putzeys.
Bull. Acad. roy. de méd. de Belgique, 5° sér., t. 15, n° 5, mai 1935, p. 235.

HILL (A.-V.).—John James Rickard Maclcod (1876-1935).
Quart Journ. of exper. physiol. (London), v. 25, n° 2, juillet 1935, p. 105; ptr.

HINES (E.-A.). — Hugh Williamson, M. D. (1735-1819), North Carolina physician, statesman, and historian.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 4, juillet 1935, p. 323.

Comptes-Rendus

D[r] Jean TORLAIS. — Sur la médecine et les médecins au temps présent et au temps de Molière. Ext. de la *Gaz. hebd. desc. sc. méd. do Bordeaux*, 8 sept. 1935, 13 p. in-8°.

Il s'agit d'une causerie faite au théâtre de La Rochelle, à une représentation de gala du « *médecin malgre lui* » et de «*Knock*» ; elle est suivie d'une bibliographie du sujet, fort complète, qui fait honneur à l'étendue du savoir et des lectures de notre collègue et collaborateur.

Marcel FOSSEYEUX.

D[r] J. P. BÉTEAU. — *La peste d'Athènes.* (430-36 av. J.-C.), Préface du D[r] L. Tanon. Paris, 1934, 41 p. in-8°.

Après avoir rappelé toutes les hypothèses suscitées par cette mystérieuse calamité, l'auteur propose de l'assimiler à la dengue méditerranéenne, maladie assez bien connue actuellement dans sa symptomatologie et dans son épidémiologie; les traductions d'extrait de Thucydide sont de M. P. Barrière, docteur ès-lettres. Le P[r] Tanon ne semble pas dans sa préface accepter l'opinion du D[r] Béteau; il souligne du moins l'intérêt de son étude à titre de spéculation médico-historique.

Marcel FOSSEYEUX.

D[rs] J. RAMADIER, H. FLURIN et M. IVAN GAUSSEN, *L'Hôpital de la Charité*, son passé évoqué par quelques images, Paris, Baillière, 1935, in-8°, 87 p. et 38 figures.

Cette plaquette, abondamment illustrée de portraits, plans et vues, commémore la disparition de cet hôpital, vieux de trois siècles; la Faculté de médecine qui le reçoit des mains de l'Assistance publique achève sa démolition; ainsi il y a quelques mois tombait à Lyon, un autre hôpital de la Charité; le mot porte malheur, semble-t-il, aux monuments bâtis sous son vocable. Une monographie déjà ancienne de Gillet (1900), et des articles divers rappelés dans le texte, avaient déjà fourni la substance de son histoire, mais elle se trouve ici condensée en un ensemble harmonieux et évocateur qui fait honneur à l'érudition et au goût des auteurs.

Marcel FOSSEYEUX.

Jacques D. ZANCAROL. — *L'évolution des idées sur l'avortement provoqué*, étude morale et juridique in-8°, Paris Lipchutz 4, place de l'Odéon, 1934, 166 p.

Les cent volumes qui forment la Bibliographie de cet ouvrage indiquent l'abondance des renseignements qu'a dû se

procurer M. Zancarol pour mener à bonne fin une étude aussi vaste.

Ses recherches en effet ont porté d'abord sur l'avortement pendant l'antiquité : Egypte, Mésopotamie, Palestine, Inde, Perse, puis Grecs et Romains. Il aborde ensuite la répression de l'avortement dans les société« chrétiennes, la législation de l'Eglise, le droit canonique, et dans les temps modernes, enfin dans une troisième partie, il étudie l'avortement dans les codes pénaux actuels, insistant surtout sur le droit français, les peuples orientaux, la Russie soviétique.

Dans tous ces chapitres, il se place toujours du point de vue de l'évolution, car, ainsi qu'il l'indique dès le début, le droit pénal plus qu'une autre branche du droit est l'objet d'une évolution constante.

En particulier l'avortement, suivant les idées métaphysiques religieuses sur l'âme, se présente comme un acte indifférent pour le droit ou comme un véritable homicide. D'autre part les manœuvres abortives sont réprimées plus ou moins sévèrement, d'après les tendances politiques d'un peuple, et d'après sa situation démographique. On voit par là tout l'intérêt qui s'attache à ce travail consciencieux, où se donnent carrière l'érudition et la sagacité de l'auteur.

Marcel FOSSEYEUX.

P. SAINTYVES. — *Corpus du folklore préhistorique en France et dans les colonies françaises*, t. II, Nourry, 1935, p., in-8°.

Dans le *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine de* 1934, p. 315, j'ai rendu compte du t. I de cet important ouvrage dont le 2e volume annoncé, vient de paraître, avec un triple index, noms de personnes, de divinités de peuples et des auteurs cités, noms de lieux et de pays, enfin des matières, dus tous les trois à Mme C. Nourry, qui en fait un instrument incomparable de travail pour les érudits.

Ce 2e volume traite des outils préhistoriques et des pierres de foudre, des pierres de tonnerre en Belgique et dans les colonies aux XIXe et XXe siècles, puis en Europe. En ce qui concerne le folklore médical qui nous intéresse ici, on peut signaler les indications fournies sur le bézoard, les pierres magiques. etc. L'ouvrage est complété par des articles de divers auteurs, particulièrement qualifiés ; Von Gennep étudie le Folklore préhistorique en ancienne Savoie, A Hugues les mégalithes du Gard, E. Girard, et F. L. la Haute-Saône, Janicaud, la Creuse, Chenet, la Meuse, etc. On peut dire que les résultats de cette vaste enquête seront pour longtemps le livre de chevet des folkloristes. Marcel FOSSEYEUX.

Alessandro Canezza. — *Gli arcispedali di Roma nella sita cittadina nella storia e nelle'arte*, Roma, 1933, grand in-folio, 233 p. nomb. fig.

Nous ne saurions trop louer la magnificence de cet ouvrage, préfacé par le Dr Guiseppe Spano, président de l'institut et de l'hôpital du Saint Esprit. M. Canessa retrace la vie des vieux hôpitaux de Rome, non seulement avec la plume la plus érudite, mais encore par les figurations les plus variées tirées des monuments, des œuvres d'art, des miniatures. Voici d'abord l'histoire de l'hôpital du Saint-Esprit in Sassia, qui défile devant nos yeux avec celle de l'ordre, et des établissements essaimés à Florence, à Corneto Terquinia, à Ascoli, etc. Les œuvres d'art conservées à l'hôpital du Saint-Esprit en font un véritable musée ; signalons en particulier les vieux pots et les mortiers de la pharmacie, les richesses de la *Bibliotheca Lancisiana*, don de Lancisi en 1676, la collection des médailles frappées par les pontifes, les reconstitutions, en cire de son musée anatomique sans oublier la biographie des grands médecins, des commandeurs de l'ordre, des sœurs de charité, de l'hôpital de Saint-Sauveur ou Latran. Puis voici l'hôpital Saint-Giacomo avec les souvenirs de saint Camille de Lellis, enfin sainte Marie de la Consolation. Une abondante bibliographie termine cet ouvrage qui fait honneur à la science et au goût de son auteur. Marcel Fosseyeux.

Dr Asher Bloom. — *L'ostéologie d'Abul Quasim et d'Avicenne*, Paris, in-8°, 1935, 71 p., chez Lipschutz, 4, place de l'Odéon.

Dans ce travail M. A. Bloom a complété et développé la communication faite au congrès d'histoire de la médecine de Madrid (Sept. 1935). Il montre d'abord, l'origine talmudique de l'ostéologie, ensuite l'extension prise également chez les anciens Hébreux par l'étude de l'anatomie. Cette thèse d'où ressort la présence des juifs dans l'activité intellectuelle de langue arabe, rejoint celle de M. le Pr Guiart, soutenue au même congrès, de la présence des Perses, dans cette activité. Il y a donc une double raison pour abandonner le terme de « médecine arabe » qui trahit son sujet pour celui de « médecine de langue arabe » qui exprime sa véritable extension. Par sa connaissance des textes, ce travail nous révèle un jeune érudit qui réalisera, souhaitons-le, nos espérances.

Marcel Fosseyeux.

Le Secrétaire général, Gérant :
Marcel Fosseyeux.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION LYONNAISE

Séance du 26 *Avril* 1936

Présidence de M. le Dr Guiart

Présents : MM. Audry, Biot, Cade, Déléage, Faisant, Come Ferran, Gaillard, Genty, Gonnet, Glatard, Lacassagne, Lannois, Lyonnet, Pallasse, Pétouraud, Rousset, Tolot, Vermorel.

Excusés : MM. Martin Joseph, Morin père et fils, Policard.

Le Président annonce que conformément au vœu exprimé par la Société à la séance du 1er décembre 1935, la municipalité de Lyon a décidé de donner le nom de Louis Ranvier à une rue de la ville.

Le Président fait part du décès du Dr Phélip, membre de la Société et s'exprime ainsi à propos de la mort du Dr Loison : J'ai le devoir d'adresser un dernier hommage à notre regretté confrère le Dr Loison, décédé récemment à l'âge de 73 ans. Né le 1er janvier 1868 à Montmeler en Saône-et-Loire, il fit ses humanités au petit Séminaire de Semur en Brionnais, puis ses études de médecine à Lyon. Interne des hôpitaux, il obtint la médaille d'argent de la Faculté en 1882 et la trousse Bonnet en 1885. Il fut l'élève

préféré de Daniel Molière et le chef de Clinique d'Ollier. Médecin du Dispensaire général, il y fut chargé de la consultation chirurgicale. Durant la guerre, il fut médecin-chef de différents Hôpitaux auxiliaires et chirurgien de l'hôpital de la Soie, aussi la croix de la Légion d'Honneur lui fut-elle décernée en récompense de ses services.

Bien que Loison fut avant tout un historien de l'art et un archéologue, il s'occupa également d'Histoire de la Médecine. En ces dernières années sa collaboration fréquente au Crocodile nous a restitué le souvenir du vieil hôpital de la Charité, qu'il photographia jusque dans ses moindres recoins. Un de ses derniers travaux fut un travail historique sur l'obstétrique dans la Bible. La Société française d'histoire de la Médecine voit donc avec regrets disparaître un homme de bien, qui a travaillé de toutes ses forces pour conserver à notre pays son patrimoine historique et artistique et elle adresse à sa famille ses bien douloureuses condoléances.

Communication : M. Jean Vermorel, archiviste honoraire de la ville de Lyon fait une communication sur les idées sociales du Dr Terme, maire de Lyon, dont voici le résumé :

Jean-François Terme né à Lyon en 1791, après ses études de Médecine faites à Paris, vint s'installer dans sa ville natale. De suite il apporta le concours de son intelligence et de son labeur aux œuvres sociales et municipales. Il fut maire de Lyon de 1840 à 1847 après avoir appartenu pendant de longues années à l'administration municipale et à celle des hospices civils. Il avait des idées fort avancées pour son temps en matière d'assistance, d'hygiène et au point de vue financier. Terme, dès 1830, se prononça pour l'impôt sur le revenu qu'il soutint à la Chambre des députés dont il fut membre de 1843 à 1847.

Il prévoyait la nécessité de créer des maisons de retraite pour les vieillards, des crèches pour les enfants, de vastes asiles d'aliénés. Le Dr Terme est mort le 8 décembre 1847 à l'âge de 56 ans.

Le Dr M. Lannois fait une communication : A propos d'un tableau du Musée de Gadagne relatif à la peste de 1720.

SECTION PARISIENNE

Séance du 2 *Mai* 1936.

Présidence de M. le Dr Brodier.

Etaient présents : Mlle Henry; MM. Basmadjian, Berlioz, Bénard, Brunet, Cornilleau, Crouzon, Debray, Didsbury, Dorveaux, Finot, Fosseyeux, Hahn, Hérissay, Lemay, Laignel-Lavastine, Mauclaire, Weisgerber.

Excusé : Neveu.

Décès : M. le Président fait part de la mort de M. Rouzaud, directeur du *Progrès médical*, que ses occupations éloignait malheureusement de nos séances.

Exposition : M. le Président rend compte de l'inauguration des souvenirs de l'Hôpital de la Charité, actuellement démoli, qui ont été transportés au Musée de l'Assistance publique; en particulier on a pu reconstituer l'ancienne salle de garde des internes avec ses peintures et ses médaillons, parmi lesquels figure lui-même, le Dr Brodier.

Dons au Musée : M. Hérissay fait hommage au Musée de divers documents concernant Cabanis, qui ont figuré à l'Exposition rétrospective d'Auteuil-Passy, en 1935, au Musée Galliéra.

M. le Dr Delaunay offre une brochure sur le Pr Tillaux.

Communications : M. le médecin général de la marine F. Brunet offre, en le commentant, le t. 2 des *Œuvres médicales d'Alexandre de Tralles*, le dernier auteur classique des grands médecins grecs de l'antiquité. Dans le t. 1 il avait, dans une savante introduction, résumé la vie et les doctrines de cet auteur, et brossé un tableau de la médecine et de la thérapeutique byzantines au xe siècle. Le t. 2 qui sera suivi de plusieurs autres, comprend la traduction du

traité des fièvres, la lettre sur les vers intestinaux, et le livre premier des douze livres de médecine (affections de la tête, ainsi qu'un important index des substances de matière médicale mentionnées dans le volume, avec la concordance moderne et antique de manière à éclairer la traduction. Elle est établie surtout d'après le manuscrit grec 2201 de la B. N. de Paris, offert à François Ier par l'exarque Antonius et contemporain de la fin de l'Empire d'Orient ; il provient du fonds royal de Fontainebleau. M. le Dr Brunet a souligné les difficultés du traducteur qui doit tenir compte de l'évolution du sens des termes employés, et de leur interprétation moderne ; *Les œuvres d'Alexandre de Tralles* ont une importance particulière pour l'histoire de l'humorisme et de l'opothérapie (alors désignée sous le nom de médication organique) dans l'antiquité. Il poursuit cette œuvre avec le concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (fondation Dourlans).

M. le Pr Laignel-Lavastine présente une photographie d'un tableau allemand du XVIe siècle, qu'il a récemment acquis ; il a été reproduit dans une gravure anglaise, figurant dans l'ouvrage de Holländer sur *la Médecine dans les Arts*, Stüttgard, 1923. Il a pour sujet: La Richesse et la Mort. Une autre gravure de ce tableau, mais d'origine hollandaise, se trouve dans les collections du Dr B. Bord ; la transcription du graveur, en modifiant de nombreux détails, a enlevé à l'original beaucoup de sa valeur et de sa saveur.

M. le Dr Didsbury fait une communication sur la Migraine, d'après Arétée de Cappadoce ; ce dernier dont les écrits datent du début du Ier siècle, a consacré dans l'*Etude des maladies chroniques* un chapitre important sur une variété de céphalée qu'il appelle héterocrânie ou migraine. Il a bien discerné les accès relativement courts de six heures environ, et les accès les plus communs de douze à dix-huit heures. Il est très net sur l'unilatéralité de la douleur, ses débuts par une douleur très aiguë et subite des émergences

nerveuses sous-occipitales « coup de bâton sur le col ». Il envisage comme traitement une résection des nerfs sous-cutanés par une méthode barbare et non anatomique (incisions cutanées au fer rouge, en les continuant jusqu'à l'os, voire même jusqu'au diploé cranien.) A cette résection cutanée il joignait des injections irritantes de la muqueuse nasale et attaquait également celle-ci et la faisait saigner avec des instruments piquants et tranchants. Voulait-il ainsi sectionner des branches trijémino-sympathiques? Il serait ainsi un précurseur de la réflexo-thérapie ou sympathico-thérapie. Le résultat de cette chirurgie barbare n'est pas mentionné. Il est permis de lui préférer une neuro chirurgie non sanglante telle qu'elle a été codifiée par Norström en 1885 et qu'on peut appeler Kinésithérapie manuelle qui a un sens anatomique et qui aboutit à la désensibilisation périphérique.

Séance du 6 *Juin* 1936.

Présidence de M. le Dr Brodier.

Etaient présents : Mme Metzger, MM. Broquet, J. des Cilleuls, Didsbury, Dorveaux, Finot, Fosseyeux, Ch. Grimbert, Gallois, Mauclaire, Neveu, Ramadier, Souques, Vannier.

Excusé : Laignel-Lavastine.

Candidats présentés : MM. Soubiran (Dr André et Madame), 26, rue de la Sablière (14e), par M. Villaret et Fosseyeux.

Tournier-Lasserre (D^r^), médecin commandant, 116, boulevard d'Alsace, Pau, par MM. Molinéry, et le médecin-colonel des Cilleuls.

Dons : M. Souques offre à la Société, pour sa bibliothèque, deux plaquettes illustrées ;

1° Charte de fondation de l'Université Charles de Prague ;

2° Universitas Carolina ;

3° Essai sur la Paralysie tremblante de James Parkinson, traduit et annoté par A. Souques et Th. Alajouanine ;

4° Etapes de la Neurologie dans l'antiquité grecque (d'Homère à Galien), par A. Souques.

Communications : Le Dr Léon Vannier présente une étude sur Crollius qui publia en 1608 la « *Basilica Chymica* » suivie de « *De Signaturis, seu Vera et viva Anatomia majoris et minoris Mundi* ». La doctrine médicale de Crollius s'apparente à celle de Paracelse. « La médecine nous est diversement figurée par le livre de la Nature, c'est-à-dire par le Ciel et la Terre ; marquez en ce lieu, ajoute-t-il, qu'elle peut être connue et recherchée par la Chiromancie et la Physiognomie ». Crollius, dans sa thérapeutique, s'appuie sur la Loi de Similitude. « Il faut nécessairement — si l'on veut que les remèdes soient contraires à la maladie — qu'ils soient admis à la nature, qu'ils soient semblables » et Crollius ajoute « Car quelle maladie que ce soit doit être guérie par son propre approprié ».

L'originalité de l'œuvre de Crollius se manifeste dans la « *Royale Chimie* » et dans la « *Doctrine des Signatures* ». Dans la première l'auteur indique une série de médicaments en donnant la technique nécessaire à leur préparation et leurs indications thérapeutiques. Dans le monde il établit les correspondances qui existent entre les choses, les plantes, les animaux et les différentes parties de l'homme, membres ou organes. C'est en observant les rapports d'analogie qui les unissent, en retrouvant les correspondances signifiées que le « vray médecin » saura déterminer le remède utile. Et Crollius ajoute « C'est une grande tyrannie de tenir captifs en certains auteurs les esprits des étudiants, leur ôtant la liberté de chercher et de suivre la vérité ».



LES INFLUENCES RELIGIEUSES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉDECINE.

Par M. le Pr DIEPGEN

Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur que de parler devant vous (1). Permettez-moi, en commençant, d'exprimer ma reconnaissance à mes collègues français, qui m'ont invité à faire cette conférence, et tout particulièrement à M. Laignel-Lavastine.

On a beaucoup parlé et écrit sur les influences religieuses dans le développement de l'art médical. Je ne vous parlerai pas aujourd'hui de la grande influence exercée de tous temps par les conceptions religieuses sur la profession du médecin, sur l'organisation des hôpitaux, sur l'éthique professionnelle en général, sur la thérapeutique, sur l'hygiène et sur tant d'autres choses. Je me propose seulement de dégager un chapitre : l'influence religieuse sur le développement scientifique de la Médecine. J'essaierai d'illustrer ce rôle des conceptions religieuses par quelques exemples et de prouver que la science médicale, jusque dans ses détails, non seulement est profondément imprégnée de théologie, mais encore a progressé sous cette influence.

L'Antiquité nous donne un premier exemple de cette influence spirituelle. Le passage de la croyance magique à la philosophie religieuse écarta déjà un grave obstacle au développement de la médecine antique. La croyance à la liaison magique entre le corps et l'âme empêchait dans la Grèce antique l'autopsie; d'après cette croyance en effet, l'homme, même après sa mort, pouvait sentir tout ce qui advenait à son corps.

---

(1) Conférence faite à la séance du mois de Janvier 1936.

Pour Socrate l'homme n'est pas corps, mais âme. Tout ce qui arrive au corps, reste étranger à l'essence même de l'homme. Platon estime, que le culte des restes mortels est parfaitement inutile. Désormais rien n'empêche plus les médecins grecs de disséquer les cadavres humains. Et lorsque, à la fin de la période péripatétitienne, on commence à battre en brêche la loi de l'analogie, d'après laquelle on pouvait tranquillement appliquer aux hommes le résultat des dissections animales, on se mit à Alexandrie à disséquer des cadavres humains à des fins d'enseignement et des recherches scientifiques.

L'exemple du médecin du corps du pape, Arnaud de Villeneuve, au XIII[e] siècle, montre comment des considérations religieuses ont pu influencer le médecin du moyen-âge dans un tout autre domaine. Sa théorie du monde, d'inspiration nettement religieuse, amène Arnaud à cette conclusion, que le « makrokosme », qui va vers l'anéantissement, subit un rapide vieillissement. Le « mikrokosme »-homme est en conséquence également atteint de sénilité. Les remèdes, que les grands médecins de l'antiquité, Hippocrate et Galien, prescrivaient à leurs patients plus robustes, ne conviennent plus à la génération affaiblie des « modernes ». L'enseignement de ces autorités n'a donc plus de valeur dogmatique. Seule l'expérience personnelle est concluante.

Si dans ce cas les convictions religieuses du grand médecin furent pour lui un appui sur le chemin du progrès, elles le laissèrent par ailleurs entraver gravement. D'une façon analogue à Roger Bacon, Arnaud, comme naturaliste, était en bonne voie pour trouver une explication naturelle à la maladie-sortilège. Dans deux études il a exposé que finalement, dans les cas de soit-disant sortilège, on retrouvait toujours l'action de forces naturelles. Les agissements des exorcistes et des magiciens lui paraissent des plaisanteries et des tromperies. Il déclare, que toute la nigromantie des auteurs arabes est de la bêtise, et pourtant il n'arrive pas à éviter l'aveu, que

dans les infirmités provoquées par sortilège il y a véritablement action des démons. Il connaît par expérience pratique personnelle des cas de stérilité et d'impotence conjugale provoqué par sortilège et conseille comme remède le dénouement de ce charme. Ainsi il n'arrive pas à sortir de la contradiction. Le chemin, sur lequel il s'était engagé comme homme de science, était obstrué par ses conceptions religieuses.

On sait qu'Arnaud a joué un rôle important au XIII[e] et au commencement du XIV[e] siècle dans le mouvement connu sous le nom de mouvement spiritualiste, dans ce mouvement religieux, qui prétendait créer un nouveau type humain spirituel et introduire de nombreuses réformes dans la vie de l'Eglise. Ce spiritualisme était en contradiction avec l'intellectualisme aristotélitien de l'époque. Avec l'idéaliste spiritualiste apparaît le type du mystique platonicien. Le plus grand représentant de cette forme de pensée avait été saint Augustin. Et on ne doit pas craindre de dire, que la pensée d'Arnaud, aussi dans le domaine médical, était fortement imprégnée de philosophie augustinienne.

Il s'oppose ainsi à la philosophie rationaliste de l'aristotélisme et aux disciples de son plus grand représentant, saint Thomas d'Aquin. C'est cette attitude de principe, qui explique ses fréquentes sorties contre Avicenne, l'aristotélitien typique. Une fois il dit de lui, qu'il fait de la plupart des médecins latins des imbéciles. Son antipathie encore plus prononcée pour le second aristotélitien arabe de premier plan, Averroes, a la même origine : Averroes était condamné par l'Eglise. Il est un falsificateur de l'enseignement des Pères de l'Eglise et en conséquence sa théorie médicale des poisons et des anti-poisons est sujette à caution.

Mais l'essentiel est la constatation suivante :

Lorsque Arnaud aborde les véritables problèmes de la Médecine, qui concernent la nature des forces secrètes de la matière et des médicaments, la raison l'a-

bandonne complètement. L'expérience peut occasionnellement lui apporter des lumières, mais il ne s'agit alors que de connaissances dues au hasard. C'est précisément pour ces problèmes les plus difficiles de l'art de la guérison, l'explication des mystères de la nature, que la source essentielle de la connaissance devient la révélation divine. Nous arrivons là au fond même de la philosophie d'Arnaud : à sa mystique.

Elle a sa racine dans sa conception augustinienne du monde. Ce n'est pas un hasard, si à Anagni pendant l'été torride de 1301 il se souvient de la vision de saint Augustin, qui, comme lui, fut exhorté par une voix céleste à ouvrir la Bible. De même qu'Augustin entendit le « tolle lege », il entendit le « scribe cito » et tous deux ouvrent la Bible et prennent leur décision d'après la page qui est tombée sous leurs yeux. Et si dans les controverses religieuses il parle comme le prophète inspiré par Dieu, il agit de même comme médecin.

Il place la révélation divine comme source de connaissance en parallèle directe avec la simple expérience. L'une et l'autre ne sont pas le fait exclusif du savant, mais souvent données à l'homme simple du peuple ; parfois même à lui, tout le premier. Aussi, dans les questions médicales, ne doit-on pas négliger l'opinion populaire. Arnaud a donc aussi un motif religieux, lorsque dans la préface de son fameux manuel de la Médecine il reconnaît, comme le fit Paracelsus plus tard, qu'il a appris des bonnes femmes et des pratiques empiriques du peuple.

Dans la phrase : « Medicina scientia est, quæ nescitur » cette idée s'élève jusqu'à la conception augustinienne de la « docta ignorantia ». Une génération plus tard Pétrarque ramène de façon analogue la dernière sagesse humaine à Dieu et dans son dialogue « De vera Sapientia » il fait dire par l'orator à l'idiota plus sage : « Stultum me dixisti fieri, ut sapiens sim ! ».

Du moyen-âge nous passons à l'époque moderne. Dans une étude intéressante Walter Page l'a essayé,

il y a quelque temps, de prouver que la philosophie religieuse au début de l'époque moderne et au XVIIe siècle avait eu une influence décisive en préparant la voie à de nouvelles et fécondes théories médicales et en favorisant l'observation empirique et la recherche expérimentale dans le domaine de la biologie et de la pathologie. Cette influence se manifeste pour la première fois chez Paracelsus. Il voyait dans toutes les créatures et dans tous les phénomènes de la nature l'action directe et la puissance de Dieu, C'est pour cette raison, qu'il ne pouvait plus croire à une cause purement matérielle de la maladie ayant son origine dans les humeurs du corps humain. Voilà pourquoi il enseigne la théorie de l'origine dynamique de la maladie et lui donne, au sens ontologique, une existence séparée de celle du malade. Nous ajoutons, que dans toute conception religieuse, qui croit à la maladie envoyée par Dieu, se trouve déjà l'idée d'une pathologie ontologique. En ce sens le moyen-âge a lui aussi une conception ontologique de la maladie, surtout dans sa représentation des fléaux, comme la peste ou la syphilis. L'action de Dieu, qui d'après les idées de Paracelsus se manifeste dans tous les phénomènes de la nature, l'a d'ailleurs conduit également à cette opinion, que Dieu, non seulement a donné à chaque pays des maladies particulières, mais encore qu'il a fait pousser dans chacun de ces pays les herbes médicales propres à combattre ces maladies et que, dans l'aspect extérieur de ces herbes, Dieu, comme par une signature, a donné l'indication de leur action spécifique : c'est sa fameuse théorie de la signature. Il n'y a donc pas de doute, que la recherche du sens divin de la nature l'a également induit en erreur.

Après Pagel, le XVIIe siècle par la conviction que le Dieu infini et l'ordre du monde ne sont pas accessibles à la raison et ne peuvent être révélés que par la contemplation mystique en arrive à adopter une attitude de septicisme à l'égard de la méthode rationnelle et spéculative de l'étude de la nature et se tourne vers

l'expérimentation et l'observation pour la solution de l'énigme de la vie saine et de la vie malade. Cette théorie a quelque chose de séduisant. Il est effectivement surprenant, combien souvent chez des hommes comme Agrippa von Nettesheim, van Helmont et Hirnhain, chez des alchimistes comme Michæl Maier, chez les Rosenkreutzer, chez Suchten, Kroll, Quercetanus et d'autres médecins on trouve une piété plus ou moins mystique à côté de qualités d'observation et d'expérimentation rationnelles. Pourtant on peut fort bien imaginer que pour ces hommes la conviction de l'insuffisance de la pensée rationnelle humaine était valable pour tous les domaines de la perception et que la conséquence en était d'un côté la résignation en ce qui concerne la connaissance de Dieu à l'aide de la logique et de l'autre la renonciation consciente à l'étude spéculative de la nature et la limitation volontaire du champ d'investigation aux questions à l'examen desquelles pouvaient être appliquées les méthodes des sciences naturelles. Peut-être une autre raison contribue-t-elle également à cette spécialisation : le risque dans l'étude des problèmes de l'ordre du monde confinant à la métaphysique de pénétrer dans le domaine théologiquement suspecte de la magie naturelle. L'exemple de Galilée et de Giordano Bruno, comme l'a dit Kisch, était encore pour Descartes un avertissement et un empêchement d'enseigner une théorie complète du monde. Et c'est peut-être pour des raisons analogues que Boyle et Newton ont limité leurs recherches au domaine de la nature indépendamment de recherches philosophiques sur les causes premières.

Cette remarque s'applique également aux meilleurs médecins de cette époque et on se trouve en présence d'une situation, qui paraît au premier abord paradoxale. Les mêmes médecins, qui voient dans toute vie physiologique des phénomènes purement chimiques ou physiques, qui dans la Iatrochimie et la Iatrophysique sont les représentants d'une thérapeutique matérialiste d'une rare partialité, se

reconnaissent avec ferveur à la religion positive et la croyance de l'immortalité de l'âme. Comme Boyle et Newton, le danois Nicolas Stensen, le remarquable anatomiste et physiologue des muscles, à qui l'on doit la découverte du conduit excrétoire de la glande parotide, était profondément religieux. Sous l'influence de Bossuet il se convertit au catholicisme et devint finalement évêque. Le clinicien universellement connu, de le Boe, de Leiden, qui était d'origine huguenotte, était un membre dévot de la communauté protestante de la ville. Le Iatrophysicien Borelli était étroitement lié à l'ordre des piaristes. Baglivi était tout particulièrement protégé par le pape Innocent XII. Chez les médecins les plus connus de la jeune Charité de Berlin dans la première moitié du XVIII[e] siècle, comme Eller et Muzell, un empirisme médical absolu dans le traitement des malades et dans l'enseignement s'unit si clairement à la sévère religiosité du piétisme prussien de l'époqne que, là encore, on est tenté de découvrir une racine commune. Pourtant ici aussi la ligne est clairement et fortement tirée entre l'ici-bas et l'au-delà.

Tous les médecins n'ont pas à l'époque moderne observé cette séparation. Chez beaucoup la science médicale est restée liée à leur conception religieuse ; ils en ont déduit l'explication de phénomènes physiques ou inversement. L'italien Thomas Petrucci a écrit en 1675 la première monographie sur les capsules surrénales. Il cite entre autres, comme preuve de l'existence de ces organes, un passage dans le Leviticus. Et en effet on y trouve cités (3, 10), d'après la Vulgate parmi les organes à offrir en sacrifice à côté des reins les « renunculi ». Marcus Marci, le médecin du corps de Ferdinand III, qui mourut en 1667 comme jésuite, tire de la représentation métaphysique de la lumière image de Dieu une théorie embryologique étrange. La formation de l'embryon et de ses organes est soumise à l'influence de rayons, qui partent du cœur. Les malformations sont causées par les interruptions accidentelles de cette action. A la lec-

ture de la Medica catholica de l'anglais Robert Fludd (mort en 1637) on croit malgré l'influence des méthodes expérimentales et empiriques être en plein moyen âge, tellement est solide sa croyance à l'unité des phénomènes naturels et surnaturels et à la maladie démoniaque.

L'Aufklärung elle-même n'est pas parvenu à briser définitivement l'influence de la philosophie religieuse sur les théories médicales. De sa croyance à l'immortalité de l'âme Ernst Georg Stahl déduisit l'animisme, qui voit dans l'âme le centre de la vie et de la maladie. Cette théorie fit de lui le précurseur de la théorie moderne du vitalisme. Son ami Friedrich Hoffmann à Halle et le grand clinicien viennois de Haen lui-même, pour ne citer que les grands noms, croient à la maladie démoniaque.

A la période romantique la médecine liturgique résuscite de façon inattendue et surprenante. Johan. Nepomuk Ringseis à Münich attaque avec indignation les médecins, qui sont tombés dans l'erreur de croire, que la santé et la maladie, la physiologie et la pathologie ont des lois identiques. La maladie a son origine dans le péché originel. Le malade et le médecin doivent donc avant de rechercher la guérison par des moyens naturels se faire laver de leurs péchés par les moyens, dont dispose l'Église. Aux médecins areligieux (sans religion) manque cette collaboration surnaturelle dans la guérison. Le médecin de Bonn Windischmann voit la dernière et profonde origine de la maladie dans l'âme enflammée et rendue furieuse par la concupiscence et l'envie et recommande comme médication essentielle l'exorcisme. De façon analogue, sinon aussi radicale que les catholiques, s'expriment les protestants Heinroth a Leipzig et Leupoldt à Erlangen.

C'est une semblable attitude néo-romantique, qui explique qu'on puisse trouver dans le numéro du 21 janvier 1935 de la revue « Fortschritte der Medizin » cette affirmation sous la plume d'un homme de science, que le rapport entre la prière éplorée

de la mère et l'amélioration intervenant au même moment dans l'état de l'enfant malade est un problème, qui mérite être pris au sérieux.

Il n'y a sans doute pas de preuve plus éclatante de l'importance et de la ténacité des conceptions religieuses dans l'histoire de l'activité médicale.

L'ŒUVRE DE PARACELSE

I

Par le Dr Léon VANNIER

Paracelse perpétue de nos jours l'effort médiéval. De cette admirable et mystérieuse époque, dans laquelle toute chose est révélée plutôt que manifestée, il est la force puissante, virile et énergique, qui bouleverse les Académies, renverse les Idoles, et galvanise les esprits, suscitant à la fois l'envie et le respect, la haine et l'amour, par l'ampleur extraordinaire de ses conceptions. Son œuvre cristallise en quelque sorte les aspirations des philosophes et des savants du moment, avides de posséder la suprême connaissance du monde et de l'homme.

Macrocosme, Microcosme, que de batailles épiques sont livrées autour de ces deux termes dont la signification littérale disparaît bientôt au cours des disputes scolastiques. Grand cosmos, petit cosmos, grand monde, petit monde. Double création dont l'une reflète l'autre, dont les deux éléments se trouvent en un accord dissimulé que chacun s'acharne à retrouver, car rien ne peut rester caché, tout est dans tout, et la suprême sagesse appartient à celui qui sait observer.

Auréolus Philippe Théophraste Bombast de Hohenheim, dit Paracelse, nait le 10 novembre 1493 à Einsiedeln en Suisse. Son père est médecin et l'initie dès son adolescence aux secrets et aux mythes mystérieusement transmis et jalousement conservés. Mais Paracelse devient bientôt un révolté. Le souci de grande perfection qui domine toute sa vie, le désir d'équilibrer son action sur une philosophie stable, la

constante recherche du vrai fondée sur l'expérience sont autant de motifs qui ne tardent pas à le dresser contre l'enseignement qui lui est offert et dont il comprend aussitôt la faiblesse et l'inutilité. L'extraordinaire vitalité dont il est doué le pousse à combattre les Maîtres du moment, soumis à Galien. Il s'y emploie avec une ardeur inconcevable et une brutalité sans égale. Ecoutez-le :

« Quand vous voudrez vous retrancher derrière l'autorité de Machaon, d'Apollin, d'Aristote, de Galien, d'Averroïs, d'Avicenne, etc.,... c'est en vain. Vous devriez d'abord penser s'ils ont menti ou non. C'est suivant que ceci sera établi que nous les admettrons ou non. Si leurs écrits étaient des tuyaux d'orgue, il faudrait être un bon organiste pour en extraire une petite chanson ».

« Ceci est un grand et suprême défaut de tant de Docteurs, Seigneurs, Maîtres et bacheliers des Académies qui n'ont pas été clairvoyants en ces choses, mais aveuglés par des cataractes si opiniâtres. Je suis vraiment étonné de l'audace avec laquelle ils osent s'orner et s'affubler mutuellement de bonnets rouges (*rubellae, tiarae, die rothon Nütlin*) quoique étant si aveugles que, cependant, je puisse difficilement trouver quelque chose à l'endroit où se trouve la tête ».

« Quand même vous vous glorifiez outre mesure de tant de médecins, Chaldéens, Grecs et Arabes, vos patrons, cela ne nous émeut point du tout. Car, suivant que l'attestent les écrits publiés de ceux-ci, le sort des malades qu'ils entreprirent de guérir autrefois, fut le même que celui des vôtres aujourd'hui dont meurt la plus grande partie ».

En 1527, Paracelse est à Bâle où il fait des cours de médecine, en langue allemande, au grand scandale des pédants de l'époque qui affectent de parler seulement en latin. Il parle beaucoup, écrit peu, mais dicte souvent. Dans le cours de sa vie, il publie seulement :

en 1529, une *Dissertation sur le bois de gaïac* ;
en 1530, *la Practica* ;

en 1531, *la Prognostication,* œuvre étrange dont vous trouverez la traduction dans le numéro d'*Hippocrate,* juillet 1933,

en 1532, le *Traité de l'imposture des médecins.*

en 1535, une *Etude sur les bains de Pfeiffer.*

Quand on visite les gorges de la Tamine on aperçoit sur le rocher les trous dans lesquels se logeaient les madriers qui supportaient le logis de l'ermite d'Einsiedeln. En face, près du chemin, existait encore en 1911 le puits dont les malades pouvaient retirer l'eau chaude nécessaire à leur traitement. Les bains de Pfeiffer existent, mais l'établissement thermal a été transféré plus bas à Ragatz. Les habitants du pays considèrent l'eau comme une véritable eau de Jouvence. En réalité elle convient plus particulièrement à la thérapeutique des états précancéreux et des troubles du système nerveux en rapport avec un arrêt des fonctions endocriniennes.

En 1536, il publia *La grande chirurgie.*

Paracelse meurt à Salzbourg le 24 septembre 1541. Il était âgé seulement de 48 ans ayant connu, de la vie, toutes les amertumes et toutes les gloires, les pires inimitiés et les plus vives affections.

Après sa mort ses manuscrits et ceux qu'il avait dictés circulent parmi ses élèves. Ils sont enfin recueillis, collectionnés et imprimés pour la première fois en 1589, par les soins du savant Huser. En 1603 une édition des Œuvres Complètes traduites littéralement en latin parut sous le nom de « *Opera Omnia sive Paradoxa recenter latine facta* » à Francfort en 10 volumes in-4° chez Zacharie Parthénius. Elle contient la doctrine de Paracelse dont l'essentiel est exposé dans le « *Liber Paramirum* ».

I. — DOCTRINE

Paracelse est avant tout un médecin qui veut guérir. La thérapeutique est pour lui une fin, la guérison l'unique résultat.

« De même que la maladie naît de la santé, de même la santé naît de la maladie ».

N'observons-nous pas tous les jours des sujets qui n'ont jamais été aussi bien portants qu'après une grave maladie, érysipèle, scarlatine ou fièvre typhoïde.

« C'est pourquoi, ajoute PARACELSE, il faut connaître non seulement les origines de la maladie, mais encore les réparations de la santé. Or, les médecins inhabiles se sont détournés de la lumière de la nature et l'ont obscurcie car ils ont pris une base que leur propre cerveau leur a fournie suivant leurs fantaisies et sans aucun témoignage de la lumière de la nature. »

« Cette lumière est le grand monde ».

A. — Le Firmament

Ainsi PARACELSE s'oppose immédiatement à GALIEN. Le malade n'est pas un homme quelconque, c'est un être humain créé qui porte à la fois en lui témoignage de sa fonction et de sa maladie. Tant que le médecin voudra, par une analyse subtile ou d'adroites explorations, connaître son malade afin de déterminer logiquement — rationnellement — son traitement, il errera, car la décision prise dépend de lui seul médecin et n'est pas soumise au contrôle de la nature. Pourquoi ne pas considérer l'homme (*microcosme*) dans ses rapports avec l'univers (*macrocosme*). L'examinateur sagace fait place à l'observateur averti qui, relevant les témoignages posés, évolue vers une connaissance et une thérapeutique opportune car elle se trouve alors adaptée « *in numero*, *in pondere*, *in mensura* » dans le temps, à la masse et à la mesure de l'individu. Et PARACELSE conclut : *Le semblable appartient au semblable.*

« Croyez que c'est une chose nécessaire que nous expliquions le microcosme. Tel le ciel, avec tout son firmament, ses constellations et autres attributs, existe selon et pour lui-même, tel l'homme sera aussi puissamment constellé d'astres à l'intérieur de lui et pour

lui. Et de même que le firmament est dans le ciel, en sa propre puissance (*pro se*, *für sich selbst*) de telle sorte qu'il n'est gouverné par aucune créature, le firmament qui est dans l'homme n'est pas plus régi par les autres créatures, mais il est en lui-même, ce firmament libre et puissant n'obéissant à aucun ordre. D'où vous pouvez conclure qu'il y a deux sortes de créatures : l'une, le Ciel et la Terre, l'autre l'Homme ».

Et plus loin voulant bien caractériser l'éternel et l'humain. « C'est pourquoi, dit-il, celle-ci (la planète) est appelée l'Entité durable (*Ens longa*) et l'homme, l'Entité brève (*Ens breve*) ».

Apprenons à regarder, sachons voir l'être humain que nous avons à traiter et nous aurons de lui une connaissance profonde.

« Tout de même que les lettres placées dans un livre renferment toute la science du Docteur si bien que chacun, en lisant, la peut acquérir : ainsi, dans le firmament, il est un livre qui apprend à reconnaître les mêmes vertus et la même doctrine. Ce n'est pas que toutes choses tirent leur principe de l'alphabet, il n'est pas ici question de principe : seulement celui qui sait l'alphabet pénètre par l'alphabet du dehors au dedans.

Mais dans le firmament, *principe et littera* sont une seule et même chose. Par exemple un arbre qui est là, donne son nom d'arbre sans avoir recours à l'alphabet pour ses besoins ; il n'a qu'à se montrer pour montrer ce qu'il est, ce qu'il donne, ce qu'il y a en lui, où il est : tout cela sans papier, ni encre, ni plume. Eh bien l'arbre se décrit lui-même et lui-même nous enseigne comment il est et ce qu'il est : ainsi le livre des firmaments ; et c'est de lui que le principe dérive et passe à l'alphabet ».

L'homme porte en lui des signes manifestes pour qui sait voir, ces signes ne constituent pas des apparences sur lesquelles des controverses sans fin peuvent être édifiées, ils sont indélébiles ou variables, mais toujours signifiés, soit en eux-mêmes, soit par

leurs rapports exacts avec des phénomènes naturels qui leur sont extrinsèques. Ils sont enfin « remarquables » « *in numero, in pondere, in mensura* ». Et c'est ainsi que le « firmament » de l'Etre — autrement dit son « avoir » et son « devenir » — s'éclaire et devient apparent à la lumière du firmament planétaire ou cosmique.

« Si donc la vue des apparences extérieures appartient aux paysans, la vision (*contuitio, das Inner suzehen*) des choses intérieures — qui est le secret — appartient au médecin.

B. — Les Trois substances.

Mais il est un élément de connaissance que le médecin doit bien comprendre et ne jamais oublier. L'homme est un composé de trois substances. Tout corps minéral, végétal ou animal, est une combinaison de trois substances.

Ecoutez le Maître :

« Tout corps consiste en trois choses. Les noms de celle-ci sont *Soufre*, *Mercure*, *Sel*. Si ces trois choses sont réunies (*componuntur, zusammen gesetzt*), alors elles s'appellent un corps; et rien ne leur est ajouté sinon la vie et ce qui est inhérent à celle-ci. Donc si tu prends un corps quelconque entre tes mains, tu as invisiblement trois substances sous une seule forme ou espèce. Car ces trois substances existent ici sous une seule forme, qui donnent et font toute santé.

Car si tu tiens du bois en tes mains, alors, suivant le témoignage des yeux, tu n'es en présence que d'un seul corps. Mais, savoir ceci n'est d'aucune utilité pour toi, car le paysan en sait et en voit autant. Tu dois te pénétrer très profondément de ceci afin de savoir qu'entre tes mains tu tiens du soufre, du mercure et du sel. Si tu perçois ces trois choses séparément l'une de l'autre, par l'aspect, le toucher et le contact, alors tu as acquis enfin les yeux par lesquels le médecin doit voir. Ces yeux doivent voir ces trois choses avec autant de perspicacité que le paysan voit du bois ».

Comprenez bien que les termes employés par Paracelse : *Soufre*, *Mercure* et *Sel* ne correspondent pas aux substances que nous avons l'habitude de désigner par ces mots.

Paracelse donne lui-même l'explication.

« Reprenez, dit-il, l'exemple du bois. Celui-ci est un corps par lui-même. Brûlez-le. Ce qui brûlera, c'est le Soufre ; ce qui s'exhale en fumée ; c'est le Mercure ; ce qui reste en cendres est le sel. Cet embrasement profond, ajoute-t-il, confond l'entendement du rustre, mais donne au médecin un principe initial et le prépare à posséder l'œil médical. Tout ce qui brûle est Soufre. Rien n'est sublimé hormis le seul Mercure. Rien ne se réduit en cendres si ce n'est le Sel ».

Considérons maintenant les trois substances du point de vue médical.

« C'est dans ces trois choses, soufre, mercure et sel, que se trouve placée la santé, comme aussi la maladie et tout ce qui s'y rapporte. Et ainsi de même que ces trois seules choses existent, de même elles forment les seules causes de toutes les maladies et non les quatre humeurs, qualités et autres semblables tant rebattues ».

Si ces trois choses sont réunies en un corps, et non séparées, alors celui-ci se maintient en bonne santé. Si, au contraire elles sont dissoutes, c'est-à-dire, séparées et désagrégées, alors l'une se corrompt, l'autre s'enflamme, l'autre se dissipe d'une autre manière, et elles sont alors les vrais principes des maladies. Car aussi longtemps que le corps reste uni, aussi longtemps il est exempt de maladies.

Or chaque substance, quelle qu'elle soit, possède sa *nature caractéristique* (*Sein eingenschafft*). Autant de natures, autant de nombre de maladies.

Et il conclut :

« Que ceci, ô médecin, vous serve d'axiome. L'essentiel est que ce qui est la maladie soit appelé l'homme avec toutes les propriétés inhérentes à l'homme ».

Vous comprenez maintenant la profondeur de la

pensée de PARACELSE. L'homme est, comme tout corps minéral ou organisé, un composé de trois substances qui ne se manifestent pas tant que la vie existe, tant que leur association ou leur combinaison reste intégrale. Si, par rupture d'équilibre, l'une d'elles se sépare, la seconde ou la troisième se manifeste aussitôt. Car, ainsi qu'il l'écrit, « la séparation de l'une est l'accrussion de l'autre ». Cette séparation ou cette accrussion engendre quantité de phénomènes qui constituent la maladie. Mais chaque substance a une nature caractéristique variable suivant l'homme, et qui imprime à la maladie un ensemble caractéristique qui est particulier à l'individu. Ainsi se trouve expliquée la phrase dont le sens vous a paru sans doute incertain. « L'essentiel est que ce qui est la maladie soit appelé l'homme avec toutes les propriétés inhérentes à l'homme ». C'est l'homme qui caractérise sa maladie, c'est le malade qui fait « sa » maladie et non la maladie qui caractérise — donne un caractère — au malade.

Considérez un minéral, il présente une vie tant que ses éléments ne sont pas séparés. L'émeraude, le rubis, le saphir vous représentent dans votre esprit un corps bien caractérisé. Chauffez l'un de ces corps. Vous le réduirez, vous séparez ainsi les trois substances composantes : soufre, mercure et sel dont la combinaison équilibrée assurait à une pierre une caractéristique essentielle. L'alchimie tout entière repose sur la conception des trois principes et ses opérations, soi-disant magiques, ne sont qu'une série de techniques précises ayant pour but de séparer chacune des substances composantes, non dans un but de curiosité ou d'analyse destructive, mais dans l'espoir de produire des corps nouveaux par transmutations successives ou d'obtenir par de subtiles distillations, sublimations et précipitations, la liqueur essentielle dont la vertu — entendez la puissance — sera utilisée pour guérir.

C. — Corpus medium.

Nous devons maintenant attirer votre attention sur un point particulier de la doctrine de PARACELSE sur lequel on n'a pas assez insisté, encore qu'il soit vigoureusement esquissé dans le cours de ses Œuvres.

L'homme est un composé de trois parties : l'âme, le corps construit, le corps intermédiaire, *corpus medium*.

« L'âme est, dit PARACELSE, ce qui naît de notre mort », mais il n'intervient en aucune manière pour affirmer une croyance religieuse. Les discussions qui se poursuivaient avec âpreté autour de lui entre catholiques, luthériens, zwingliens et baptistes, lui inspiraient horreur et mépris. Pour lui DIEU est une puissance absolue qui a créé et qui régit le monde par des lois naturelles que nous pouvons connaître car elles sont « signifiées ». C'est cette signification qu'il importe de comprendre, c'est à sa pénétration que tendent tous ses efforts, toute son action.

Le corps construit, c'est l'ensemble constitué par le squelette recouvert des tissus qui protègent nos organes essentiels, c'est lui qui est composé de trois substances : soufre, sel, mercure, dont le déséquilibre produit l'apparition des maladies caractérisées par la nature de ces substances variables suivant chaque individu.

Ecoutons PARACELSE :

« *Le Corpus medium, Mittel corpus*, n'est semblable en rien à celui-ci parce qu'il est puissamment construit et transmué ».

« Cependant cette mutation n'est autre chose que ce que fait le peintre qui trace une image sur un mur et l'exprime par une statue de bois. Nul n'y voit du bois, mais chacun perçoit, au contraire, une image élégante. Cependant une simple éponge mouillée enlève par un léger frottement tout ce que le peintre avait ajouté de sa propre industrie. Or la vie est exactement semblable. Une fois sculptés par Dieu et agglutinés (*congleti, gesetz*) en trois substances, nous som-

mes ensuite illuminés par la vie, qui nous accorde de nous arrêter, de marcher, de nous mouvoir, etc..,

« Car ce peintre est très habile, qui a revêtu de couleurs ces trois substances de telle sorte que, dans l'une, elles paraissent peintes comme le Soleil, dans l'autre comme la Lune ; dans une troisième comme Vénus, etc... Celui-ci est blanc, celui-là est brun ; un autre est coloré d'une autre manière. Et ceci est le suprême magistère du peintre qui a orné ses statues si artistiquement ».

« Cependant il n'est pas autre chose à savoir et à penser que toutes choses possèdent leur effigie, *sunt effigiatæ, sind gebildet*. Or l'anatomie est dans cette effigie même. L'homme est revêtu d'une forme (*fictus est gebildet*). Or l'Anatomie est son effigie nécessaire à connaître, avant tout du médecin ».

Entendez Paracelse, l'Anatomie pour lui n'est pas seulement l'étude analytique du corps humain. L'Anatomie est l'étude de l'effigie du corps humain, de sa forme, non point du point de vue artistique, comme elle est seulement encore enseignée, mais du point de vue figuratif, représentatif.

Ainsi considérée, l'anatomie apporte en effet à l'observation pénétrante une représentation significative de l'être. Paracelse va plus loin, il ne suffit pas de connaître l'anatomie de l'homme, mais aussi celle des maladies, et aussi celle des herbes. « Alors le médecin trouvera la concordance des anatomies des herbes et des maladies, lesquelles sont semblables et se rapportent les unes aux autres. »

Et il ajoute :

« Le semblable appartient au semblable. Cependant dans l'*ordre* de l'Anatomie rien de froid n'est donné contre le chaud ; rien de chaud contre le froid, mais seulement dans la *ligne* de l'Anatomie. Ce serait une confusion dans l'ordre si nous cherchions notre santé dans les contraires. De même que le père auquel l'enfant demande du pain, ne lui donne pas un serpent pour du pain.

C'est pourquoi de même que l'on donne à l'enfant ce qu'il demande, au cœur ce qui lui convient, au foie ce qui lui est propre. Ceci doit être la colonne sur laquelle s'appuie le médecin à savoir que, à toute anatomie, il administre ce qui lui convient par similitude. Car le pain que mange l'enfant a l'anatomie de celui-ci et c'est ainsi son propre corps qu'il mange. Ainsi une médecine quelconque doit avoir l'anatomie de sa maladie ».

« *Le semblable appartient au semblable* » !

Nous voici insensiblement ramené à l'Idée Hippocratique, idée qui domine la plus grande partie de la thérapeutique ancienne idée qui nous est chère puisqu'elle constitue le principe essentiel de l'Homœopathie, idée qui se poursuit dans toute l'Œuvre de Paracelse et qui consacre son action médicale et thérapeutique.

II. — LA MÉDECINE DE PARACELSE.

L'originalité de Paracelse consiste dans son remarquable esprit de synthèse. Si dans l'étendue de son Œuvre il ne semble pas être guidé par le souci d'une grande clarté, on ne peut lui faire reproche d'une exclusivité malveillante ou systématique. S'il masque souvent la valeur de sa proposition ou s'il noie dans un discours inutile l'essentiel de sa pensée, c'est volontairement afin d'obliger le disciple à une initiation progressive. Mais toujours l'étendue de son exposé est large, rien n'est oublié, mais chaque élément est en sa place remis, souvent au grand dam de ses contradicteurs ou de ses ennemis.

« D'abord si tu veux être médecin, songe en toi-même que la médecine est double : La Médecine Clinique ou Physique, et la Médecine Chirurgicale, ce qui ne veut pas dire qu'elles aient pour cette raison deux origines : c'est une division purement spécifique qui porte en elle-même sa raison d'être.

Toute affection qui du centre vient à la superficie, est de considération physique. Celle qui, au contraire,

de la surface externe gagne le centre, doit être attribuée à la chirurgie. Et c'est vraiment par cet état de choses que se divisent les médecins. Ils sont divisés en deux classes (Physique et Chirurgie) mais leurs sectes sont au nombre de cinq, et ils accomplissent leurs guérisons par cinq méthodes différentes, parce que les origines des causes de toutes les maladies sont au nombre de cinq, que chacune des sectes considère a sa manière. »

Toute maladie peut être rapportée à l'action d'une de ces causes, que PARACELSE désigne sous le nom d'Entité.

« L'Entité, dit-il, est la cause ou la chose qui a le pouvoir de diriger (*regendi*) le corps ». Cinq entités existent qui ont « un tel pouvoir sur le corps qu'il leur est permis d'atteindre profondément (*Æfficere*, *zuhrencken*, en sa nature. Et chaque Entité est ainsi constuée que tous les maux, sans en excepter aucun, lui sont soumis. »

Quelles sont ces Entités :

Entité des Astres
Entité du Poison
Entité naturelle
Entité spirituelle
Entité de Dieu

Etudions les successivement.

A. — Entité des Astres.

L'opinion commune à l'époque de PARACELSE est que les Astres ont une action profonde sur les individus. Les uns dépendent de MARS, d'autres de SATURNE, certains sont soumis à VÉNUS, d'autres à JUPITER. Ainsi chaque sujet se trouve sous la domination d'une planète qui détermine et justifie ses actions.

PARACELSE s'élève immédiatement contre cette fâcheuse tendance.

« Vous enseignez ouvertement, écrit-il, que c'est le

Ciel lui-même ou l'Astre qui a formé le corps. Mais ceci est faux, car l'homme une fois constitué corporellement, n'est formé par mille autres choses que par l'Entité de la semence *(Ens seminis)* à l'exclusion de toute participation des astres. Il est vrai que les hommes diffèrent par leurs propriétés et par leurs facultés, mais les Astres n'y sont pour rien.

« Il faut établir, dit PARACELSE deux entités dans l'homme :

L'Entité de la semence, « *Ens seminis* ».

L'Entité de la puissance, « *Ens virtutis* ».

Ainsi, disons-nous actuellement, se trouvent établies les forces qui nous sont transmises héréditairement (*Ens seminis*), legs de nos parents, et celle qui nous sont remises, qui constituent l'ensemble de nos possibilités (*Ens virtutis*), que nous avons le devoir de développer pour assurer notre avenir. Mais les astres, s'ils peuvent porter témoignage significatif, ne nous confèrent ni nature individuelle, ni aucune propriété. PARACELSE l'avait bien compris qui s'écriait : « L'Homme sapient commande aux Astres ».

« Il est une certaine chose que l'on ne voit pas et qui entretient et conserve en vie, non seulement nous-mêmes, mais toutes les choses qui vivent et sont douées de sentiment. Et cette chose provient *(proffuit)* des astres. L'insuffisance ou la mort de cette chose n'est pas plus supportable que la perte de l'air. Car c'est en elle et par elle que l'air est conservé, réchauffé. Et si elle n'existait pas, l'air serait dissous. Par elle le firmament vit ; si elle n'était pas dans le firmament, celui-ci périrait. Nous l'appelons « M ». Car rien n'a été constitué dans l'univers au-dessus de cette chose ».

Que faut-il comprendre par M ? Que désigne M ? Ne cherchons pas un mot, mais un sens littéral. Transposons dans le mode scientifique, M. est l'éther des physiciens dont les tourbillons engendrent les phénomènes cosmiques, qu'ils soient grands ou petits, qu'ils appartiennent au macrocosme ou au microcosme. Cet M est nécessaire, mais aussi l'air dont la

transformation, sous l'influence de causes multiples, froid, chaleur, circonstances météorologiques, troubles atmosphériques, phases lunaires, conditions astronomiques, modifient profondément l'être humain.

Et c'est ce qui constitue, pour PARACELSE, l'Entité des Astres dont l'action sur l'individu est indéniable. Que la position des Astres au moment d'une nativité puisse avoir une signification dans la pré-vision des événements qui touchent de près le nouvel être formé, PARACEESE l'admet. Que les astres aient une influence directe sur la formation de l'être et son évolution, PARACELSE le nie.

Ainsi s'oppose-t-il aux médecins « Caractéristes » à ces philosophes et à ces Astrologues qui se réfèrent tous à leur Maître ALBERT LE GRAND.

B. — Entité du Poison

L'homme, comme les animaux, se nourrit. Il absorbe quantité de substances qui sont pour lui tout à la fois aliment et poison. Mais nous possédons, au plus profond de notre corps, « quelque chose qui sépare le poison de ce qui nous est apporté ». « Ceci, dit PARACELSE est « L'Alchimiste », ainsi appelé parce que, pour accomplir cette action, il se sert de l'art chimique. Il sépare le mauvais du bon, il transmet le bon en teinture ; il ordonne et dispose ce qui est soumis à la nature, il le tient afin qu'elle se transforme en sang et en chair ».

Mais « si l'Alchimiste devient infirme » — nous disons si nos fonctions d'assimilation et de désassimilation sont défectueuses — si nos émonctoires éliminent d'une façon insuffisante, alors le poison reste en nous. Tout peut nous empoisonner. « L'air que nous respirons n'est pas sans contenir un venin auquel nous sommes principalement soumis ». Les aliments divers que nous absorbons peuvent nous empoisonner, qu'ils

soient pris en trop grande quantité ou de mauvaise qualité, mais quelle que soit la nature de l'aliment, le poison est toujours le même.

Mais « sachez, dit PARACELSE, que c'est ici le lieu d'un très grand arcane. Vous devez comprendre, vous, médecins, qu'il n'y a qu'un seul poison, et non plusieurs, qui apparaît comme la mère des maladies ». Ainsi ébauche-t-il dans son jugement l'idée de l'auto-intoxication qui sera mise au point quatre siècles plus tard.

Toute excrétion, toute secrétion peut être un poison. Tel le mucus des narines ou la sanie d'une blessure.

« Qu'il soit donc tenu pour certain, par chaque médecin, qu'aucune maladie ne se manifestera nulle part sans la présence évidente d'un poison, car le poison est le principe de toute maladie; et c'est du poison que surgissent toutes les maladies, tant externes qu'internes sans en excepter aucune ».

Vous retrouverez la même idée dans HAHNEMANN — le poison est devenu le miasme — ; dans PASTEUR, le miasme est devenu la toxine — de nos jours — la toxine est devenue l'ultra-virus.

C. — Entité Naturelle.

« Cette entité se perçoit si notre corps est incommodé par une complexion mauvaise ».

Entendez que l'enfant naît avec une prédisposition définie et signifiée. Définie, parce que chaque être possède en lui une complexion qui lui a été léguée par ses parents, des tendances ataviques, bonnes ou mauvaises, qui permettent de prévoir dès sa naissance une aptitude plus ou moins grande aux maladies. Signifiée, car l'examen du thème astrologique — le firmament pour employer l'expression médiévale — l'observation de l'Etre lui-même permet de retrouver les signes de cette prédisposition.

« Considérez, dit PARACELSE, qu'il y a dans ce corps quatre mouvements : le Firmament, les Eléments, les Complexions et les Humeurs. Touchant ces quatre choses, notez que c'est en elles que consistent toutes les maladies et que c'est d'elles qu'elles proviennent. Car selon l'Entité naturelle toutes les maladies sont distribuées en quatre genres :

Le genre des Etoiles : ce sont les maladies chroniques ;

le genre des Eléments : ce sont les maladies aiguës (feu, eau, air, terre) ;

le genre des Complexions : ce sont les maladies naturelles (colère, mélancolie, phlegme et sang) ;

le genre des Humeurs : ce sont les maladies éruptives.

Et comme ces quatre genres de maladies existent, vous devez donc apprendre à disposer ainsi les maladies de l'Entité naturelle ».

D. — Entité spirituelle.

Alors que les trois dernières Entités (des Astres, du Poison et Naturelle) appartiennent au Corps, les deux suivantes, l'Entité spirituelle et l'Entité Divine, se rapportent à l'esprit. « Mais songez dit Paracelse, afin que ceci ne s'échappe pas de votre mémoire que là où l'esprit souffre, le corps souffre aussi ».

Et il ajoute : « Il y a deux sortes de maladies dans l'univers : les maladies matérielles et les maladies spirituelles. Les maladies matérielles sont celles qui sont teintes (*tinguntur, tingirt werden*) matériellement. Ce sont les trois premières Entités. Les maladies spirituelles sont celles qui ne sont pas teintes matériellement comme les « spirituelles » et les « divines ».

(*A suivre.*)

MÉDECINE POPULAIRE

(Glanes d'un Praticien Rémois)

Par le Dr G. RAILLIET

(Suite)

IIe PARTIE

Thérapeutique et Matière médicale.

Nous adoptons pour la thérapeutique et la matière médicale une double classification par ordre alphabétique qui, pour n'être pas très scientifique, présente du moins l'avantage de la clarté : d'une part la thérapeutique clinique où se trouvent détaillés les traitements des maladies ; de l'autre une liste des médications employées, divisée en médications d'origine végétale, d'origine animale et d'origines diverses.

Des notes nombreuses montrent que la plupart des remèdes que nous avons recueillis sont connus en d'autres régions, et c'est précisément l'intérêt d'enquêtes parcellaires comme celle que nous publions de permettre des comparaisons d'une contrée à l'autre et au besoin l'établissement de cartes analogues à celles que les linguistes dressent pour un mot donné.

Ces énumérations cependant manqueraient d'intérêt si nous n'en dégagions en quelque sorte la philosophie : c'est ce que nous avons essayé de faire en montrant les rapports de tous ces remèdes avec la thérapeutique actuelle et la magie ancienne.

CHAPITRE I

Abces. — La levure de pain d'épices appliquée sur un abcès qui se vide mal le fait jeter copieusement

(Reims). — Une fabricante de pain d'épices de marque réputée s'en sert pour faire mûrir les abcès (1).

Abcès du sein. — Une femme du Foyer Rémois a appliqué sur un sein abcédé pour cinquante francs de cataplasmes de poireaux.

Adénites cervicales. — Le mariage est proposé comme traitement (v. 1re partie).

Adénite inguinale. — Une vieille demoiselle est atteinte de cette lésion vers 1870. Repos et pommade quelconque. Deux ou trois jours après, le médecin, le docteur Guelliot père, revient et trouve, appliqué sur l'aine et fortement serré par une bande, un livre de messe ouvert : « Votre g... de pommade ne faisait rien ! J'y ai mis mon livre de messe ouvert à l'Evangile de Saint Jean » (Dr O. GUELLIOT).

Amnésie. — L'argentine en infusion ramène la mémoire (Reims).

Anémie. — J'ai vu pendant longtemps une jeune fille anémique boire de l'eau de clous (2) obtenue en faisant rouiller des clous dans une bouteille d'eau (Rozoy-sur-Serre).

Angines. — V. Maux de gorge.

Appendicite aiguë. — Appelé d'urgence une nuit, pour un jeune homme atteint d'appendicite aiguë, je trouve l'abdomen recouvert d'une épaisse couche

(1) C'est peut-être par substitution aux excréments ou par analogie qu'à Bruxelles, Louvain, etc. on emploie de la pâte de pains d'épices contre les furoncles. H. B. p. 137.

(2) En Brubant on se sert de l'eau de forge. H. B. p. 178. — Mettre une poignée de clous de fer dits « Pointes de Paris » dans une bouteille d'un litre contenant de « *l'eau de gouttière* » c'est-à-dire de pluie. En prendre un verre à liqueur avant le repas. R. W. — Les recherches contemporaines semblent établir que « le fer organique, celui des aliments et le fer minéral, celui des médicaments, seraient donc... également absorbables et assimilables, avec même cette infériorité pour le fer organique que pour devenir assimilable il doit être ramené à son stade métallique. C'est le plus bel hommage que pouvait recueillir la vieille *eau de rouille* qui rougissait lentement au contact de vieux clous sur la table des anémiques d'il y a un demi-siècle ». G. PARTURIER. *Traitement des syndromes hépato-biliaires*, p. 16

d'argile blanche, couleur de mastic. Après de laborieux pourparlers on me concède l'application de glace, mais sur l'argile qui remplacerait la flanelle classique. Je n'obtiens gain de cause que parce que je ne me porte pas garant des complications possibles (Vallée de la Suippe).

Arthrites. — Sur les conseils d'une herboriste qui fut mariée à un pharmacien, un malade applique sur son arthrite une feuille de chou « crute » (Reims). — Eplucher, couper finement des oignons blancs, mettre en bouteille jusqu'à moitié, remplir de vin blanc. Laisser macérer plusieurs jours (Brie).

Bosses. — A une malade qui a une bosse au front (en l'espèce une gomme) on conseille d'aller chercher du mélilot au cimetière du Sud (Reims).

Bronchite, trachéo-bronchite, rhume. — Appliquer sur la poitrine un papier de soie oint de graisse de chandelle (Cormontreuil). — Appliquer un cataplasme fait avec du beurre étalé sur un morceau de journal (Reims) (1). — Se frotter la poitrine avec des orties (2). — La technique de l'écheveau signalée deux fois dans *la Douce Enfance de Thierry Seneuse* n'est pas venue à ma connaissance (3).

Brûlures. — Faire infuser dans de l'huile d'olive la tête d'un roseau (*Typha palustris*) (Brie). — Verser dessus du lait de femme (Lagny-sur-Marne). — Pansement avec de la pomme de terre râpée dans du lait (Brie) (4) ; dans de l'huile (Reims). — Encre (Poitou).

(1) Chandelle appliquée sur du papier brouillard. H. B. — Sur un fragment de papier bien solide, dit « *papier d'emballage* » ou de papier bleu dit « papier de chandelle » étendre une épaisse couche de chandelle vulgaire que l'on saupoudre de *mémoscade* (noix muscade). Laisser l'emplâtre jusqu'à ce qu'il se détache spontanément. R. W.

(2) Les Indiens des Quixos se font flageller au moyen d'orties pour se guérir de certaines maladies. H. B. p. 138

(3) En Wallonie on s'enroule un écheveau de soie rouge autour du cou pour guérir les maux de gorge. H. B. p. 30.

(4) Onguent de pomme de terre crue écrasée. R. W.

— Application d'argile (1). — « Applications sur la plaie de *feuilles* dites de Sainte-Croix, macérées dans de l'eau-de-vie. On trouvait cette feuille dans un seul endroit, dit le *trou Musard*, dans le bois d'Hannogne. Chaque famille en avait un bocal en réserve » (2). — « Il y avait autrefois à Fumay — et je l'ai bien connue — une dame qui guérissait du *secret*. On venait de très loin la consulter, même de Hollande. Elle se contentait d'ailleurs de prescrire souvent des compresses chaudes arrosées de laudanum, des herbes en croix, la récitation de quelques oraisons. Des accidentés du travail atteints de brûlures passaient chez elle avant de venir chez moi et me déclaraient : « La brûlure est forte, mais n'ayez pas peur des complications. Je suis passé chez la mère..., elle a arrêté le feu... » C'était le *feu Sainte-Appolline* » (Dr Georges Bourgeois, de Fumay ; communiqué en 1933).

Cancer. — Appliquer un pigeon ou un beafsteak cru. Pendant que la viande est rongée, le malade ne 'est pas (Brunehamel). — Un morceau de viande fraîche (3) sur un cancer de la joue (Gouvernes, près Lagny).

Céphalées. — Une dame âgée mettait sur la tête de son mari, lorsqu'il souffrait de céphalée, une grenouille recouverte d'un verre ; quand la grenouille était morte le mal de tête était guéri (Reims).

Chancre. — Le sorcier I..., de Montmeillant, soufflait le chancre (4) en récitant des prières. — Vers 1912 l'enfant d'une de mes malades étant atteint du chancre fut présenté à une femme des Islettes qui lui

(1) A Etterbeck on applique de la boue. H. B. p. 207.

(2) J. Carlier, *Vieilles coutumes de Hannogne* in *Bulletin du Comité du Folklore champenois*, juin 1934, p. 230.

(3) « Il paraîtrait que dans un hôpital privé d'un des grands faubourgs de Bruxelles, il n'y a pas longtemps encore on traitait le cancer par l'application sur le mal d'une tranche de veau ». H. B. p. 44. — Cf. aussi Cab., p. 167.

(4) Sur les souffleurs, voir Cab., pp. 204-206 et Briss., p. 183. — Sur chancre, Cab., p. 215. — Sur le souffle, H. B. pp. 68-71.

souffla dans la bouche en faisant un signe de croix. Neuf jours après le mal était guéri. — « Un vieux berger soufflait le chancre des enfants et des agneaux blancs en récitant une prière » (Hannogne) (1).

Constipation. — Mettre au fond du vase une motte de cerfeuil. Jeter dessus de l'eau bouillante. Dix minutes après, résultat parfait (Lagny). — On se purgeait autrefois dans les Ardennes avec les jeunes pousses du sureau (suie ou suzon) ou avec la mercuriale appelée pour cette raison *foirolle* (Dr Guelliot).

Contusions. — Cataplasmes de verveine (pays chartrain). — Alcoolat de fleurs de lis (Amiens) (2). — Cataplasmes de fleur de foin (Reims, le Thour).

Convulsions. — On les évite en faisant porter à l'enfant un collier d'ambre ou d'os (Reims) (3) ou en appliquant une peau de taupe sur la tête (Courtisols, Montcez, la Chaussée, d'après M. A. Picard). — Un belge du faubourg de Laon fait appliquer à son enfant un sachet contenant des pattes de taupe (4) pour le protéger des convulsions (5). — A Fumay, on employait un collier de feuilles de lierre dont on perçait le centre avec une aiguille qu'on enfilait avec un fil ou une ficelle et qu'on suspendait au cou des enfants (Dr Bourgeois). — A Grauves, une personne fabrique et vend des colliers assez rudimentaires fait de petits cylindres inégaux d'écorce de chèvrefeuille enfilés sur deux fils de coton. Une de mes clientes en a mis à tous ses enfants depuis que son aîné avait eu des convulsions : tous ont été préservés.

Coqueluche. — Sirop de navet (6) : je l'ai vu préparer et utiliser à Rozoy-sur-Serre. Employé aussi par

(1) J. Carlier, *loc. cit.*

(2) Cf. Coupures.

(3) A Bruxelles et dans tout le Brabant, ce collier, appelé parfois collier de Saint-Jean a pour but de faciliter la dentition. H. B. p. 22.

(4) Une amulette d'un emploi général en Belgique, ce sont les quatre pattes d'une taupe, souvent arrachées à l'animal vivant... (En France et en Allemagne on ne porte généralement qu'une patte). H. B. p. 98. R. W.

(5) Cf. Dentition.

(6) A Diest on l'emploie contre la tuberculose. H. P. p. 215.

des Belges. — Sirop de radis (Reims). — Selon un fruitier majorquais de Reims, le bouillon de rat serait souverain contre la coqueluche en Roussillon. — Un de mes malades fut traité à Gruyères par sa grand' mère qui lui prépara un sirop d'escargots et de limaces (1) en faisant cuire ces animaux dont elle mêla le jus à du sirop de guimauve. — Deux gousses d'ail dans une infusion de serpolet (Marle).

Cors. — Une de mes parentes utilisait les feuilles de lierre imprégnées de vinaigre (Rozoy-sur-Serre) (2).

Coupures. — Quand les lis sont en fleurs, faire infuser les pétales dans de l'alcool (3). C'est le parfum qui guérit, ajoute-t-on (Brie). — Feuilles de scolopendre (Wasigny, d'après mon père).

Crinon. — « Certains faucheurs se serraient quelquefois le poignet quand ils avaient le crinon (synovite) avec du cordon bénit ayant servi de ligature au bouquet touché à l'ostensoir du reposoir ou du salut du Saint-Sacrement » (J. Carlier, Bray).

Dentition. — J'ai vu au cou d'un enfant dont la mère est pyrénéenne et le père majorquais un collier auquel étaient pendues deux mâchoires de hérisson (4) : cela favorise la dentition. Il est essentiel que ces os aient été dépouillés de leurs parties molles avant la mort de l'animal. — Couper à une taupe (5) vivante les deux pattes de devant, les faire sécher et

(1) A Ouisquercq, on avale des limaçons rouges. H. B. 138. — Creuser une grosse betterave sucrière et y introduire un limaçon. Celui-ci donnera une sécrétion abondante que l'on additionnera de sucre candi noir. R. W.

(2) Même recette à Bruxelles. H. B. p. 209. — Feuille de lierre blessée préalablement. R. W.

(3) « Des fleurs de lys macérées dans l'huile ou dans l'eau-de-vie (sont employées) pour les blessures. Remarquons que Dodens, au xvi[e] siècle, ignorait l'usage des pétales de lys bien qu'il fit grand usage des racines et des feuilles de cette plante. Cette coutume provient de l'Ecole de Salerne ». H. B. p. 218.

(4) « En Italie, le collier est fait de dents de sanglier, de loup, de chien, d'ours ou d'une dent ayant appartenu à un autre enfant » H. B. p. 23.

(5) « Un « paquet » contenant les quatre pattes d'une taupe. Plus vite le paquet pue et plus la dentition sera rapide. R. W.

les renfermer dans un sachet qu'on pendait au cou. (Fumay, Dr Bourgeois). — Faire porter un collier de chèvrefeuille et faire une neuvaine (Gomont). — Remarquer la similitude du traitement des convulsions et de la prophylaxie des accidents de la dentition, ceux-ci étant évidemment considérés comme la cause de celles-là.

Diarrhée infantile — On utilise à Reims le *Cora*, fruit de l'églantier ; — les feuilles de groseillier noir en infusion : j'ai vu mourir un enfant qu'on traitait depuis quinze jours par cette infusion. — Un ami d'Auch conseille au père d'un de mes petits malades la racine de plantain (1) en décoction, ce qui donne un liquide noir repoussant. — A Nogent-l'Abbesse on utilise l'*eau de quatre grains*, une véritable décoction de céréales qu'on prépare avec de l'orge, du riz, du blé et du seigle. — Du cognac pendant la canicule évite la diarrhée aux nourrissons.

Douleurs. — Frictions à la graisse de blaireau (Château-Thierry) ou de renard (Epernay). — Du sel cuit à la poêle et mis dans un bas est un bon analgésique (Reims). — Mettre un vieux fer à cheval usagé entre le matelas et le sommier (Warmeriville) (2). — Peau de chat (3). — La laine rouge calme les douleurs : c'est évidemment pour ça que les vignerons en portent autour des reins (Faverolles). — Préparer une assiette d'eau bénite près d'un cierge ; jeter dans l'eau des grains d'avoine ; autant il en reste debout, autant on a de points. Faire une neuvaine et payer 40 sous (Gomont), — Légère variante à Villers-devant-le-Thour où opère la mère B... : jeter dans l'eau un grain d'avoine à deux pointes ; s'il se retourne, faire une neuvaine.

A Hannogne la mère Bocahu prenait une pincée

(1) « On préconise une infusion de semence de « *plantrin-ne* » ou plantain dans du lait » R. W. (Article Dysenterie).

(2) A Bruxelles on met un tisonnier, une barre de fer ou un trousseau de clefs dans le fond du lit pour guérir les rhumatismes ou la sciatique H. B. p. 178.

(3) H. B. p. 218.

d'avoine noire fourchue qu'elle trempait dans un verre d'eau bénite : le nombre de grains qui surnageaient lui indiquait le nombre de points intercostaux douloureux. Consciencieusement elle commençait alors une neuvaine (1). — Au cours du printemps 1935 des camelots vendaient au marché qui se tient le dimanche dans le faubourg Cérès la *Racine Tamus* ou *Racine de feu* : le prospectus s'adressait à tous ceux qui souffrent de rhumatismes, sciatique, arthrites, névralgies, lumbago, douleurs intercostales, maux de dents, maux de tête, crampes, foulure, entorse, goutte, et prescrivait de râper gros comme une petite noisette de cette bonne racine, de frictionner légèrement la partie douloureuse jusqu'au moment où la peau devient sèche ce qui permet au *suc Tamus* de pénétrer par les pores. Les douleurs récentes disparaissent définitivement dès la première application. Pour les douleurs anciennes, continuer huit jours. Inutile de dire qu'il y avait foule d'acheteurs. Mais certains d'entre eux négligeant d'observer la recommandation de frotter légèrement se provoquèrent des lésions allant de la vésication simple à la brûlure du troisième degré comme celle que j'eus à soigner.

Eczéma, prurit. — Une femme de Cormicy guérit ces affections avec une pommade faite de panne, de miel et de goudron à parties égales (2). — La maternité guérit l'eczéma : « Un enfant vous sauvera », a-t-on dit à une de mes malades de l'Aisne. — Un enfant, frictionné avec du savon à barbe, a eu une forte poussée le lendemain (Lagery).

Engelures. — Un bain de pieds dans de l'urine les évite (Reims) (3). — A Wasigny on utilisait la confiture de fraises. — Bains de céleri en tranches (4).

(1) J. Carlier, *loc. cit.*

(2) Goudron végétal avec mi-partie de suif. R. W. Cette préparation se rapproche beaucoup de la thérapeutique médicale usuelle.

(3) A Bruxelles, on guérit les engelures par les bains d'urine chauffée ou par l'urine d'un petit garçon. H. B. p. 61 et p. 136.

(4) Bain de pieds aux queues de céleri. R. W.

Entorse. — Le rebouteux de Lagery passait au-dessus et au-dessous du pied malade un lacet en disant : *Insuper*, *desuper* (vers 1870, d'après mon père). — Une jeune femme a appliqué un pansement fait de chanvre imbibé d'huile et de sel auquel son mari a ajouté une bonne dose d'ammoniaque, ce qui l'a chauffée un peu fort (Reims).

Epistaxis. — Appliquer une clef dans le dos (1) (Rozoy-sur-Serre). — A Wasigny, les gamins de l'école se faisaient saigner du nez en se chatouillant la pituitaire avec du millefeuille (d'après mon père). — En Brie le millefeuille est appelé saignenez. (Saint-Jean les-deux-Jumeaux). — Toile d'araignée. — Fiente de porc (2).

Erythème noueux. — Applications locales de *frémijean* (Reims).

Faux-croup. — Un poireau gratté passé dans la gorge le guérit (Reims). Cette manœuvre provoque évidemment un vomissement.

Fièvre. — Un croûton de pain bien imprégné de vinaigre appliqué à la plante des pieds fait baisser la fièvre (Namur).

Fièvre typhoïde. — Appliquer un demi-pigeon sur la plante de chaque pied (Brie).

Furoncle. — Des belges ont appliqué sur un furoncle du dos de leur fillette un vaste pansement fait avec des feuilles de lis lavées (3). Je suis appelé non pour le furoncle, mais pour une éruption varioloïde de pyodermite étendue et tenace consécutive à ce pansement.

Grippe. — Prendre un litre de rhum. J'ai été appelé auprès d'un commerçant de 60 ans qui avait suivi le

(1) Clef sur la nuque. Procédé universellement connu. H. B. p. 217. Placer sur la nuque une clef eu fer et perforée. R. W. (Art. Hémorragie nasale).

(2) Cf. Hémorragies.

(3) Cataplasmes de fleurs de lys dans du lait chaud. R. W.

conseil qu'on lui avait donné et qui heureusement venait de vomir abondamment.

Hémorragies. — La toile d'*aragne* sert encore à arrêter les petites hémorragies cutanées (Ardennes, d'après le Dr GUELLIOT ; Wasigny). — Même traitement à Rozoy-sur-Serre où les toiles d'araignées s'appellent les *érantoires* (*araneæ tela*). Pour le traitement des hémorragies nasales on recourait soit à la toile d'araignée, soit à la fiente de porc dont on bourrait le nez (Dr GUELLIOT). — Cette dernière substance était aussi utilisée pour l'arrêt des hémorragies utérines (1) (Wasigny, d'après mon père).

Hémorroïdes. — J'ai le souvenir d'avoir été cueillir du millepertuis pour un proche parent (Rozoy-sur-Serre). — On conseillait parfois de les conserver précieusement comme signe infaillible d'une précieuse santé (2).

Hernie ombilicale. — Des médecins prescrivent une *chique* (bille) comme pelote (Reims).

Hernie étranglée. — Une de mes malades avait appliqué une crêpe sur sa hernie qui venait de s'étrangler (Reims).

Hoquet. — Pour guérir le *Souglot*, il faut dire :

J'ai un souglot
Da ma sabot.
Dieu m'l'envoie
Par Jésus
Je n'l'ai plus

Telle est la formule de Wasigny; on la retrouve, sous des variantes multiples, en diverses localités.

(1) Cette thérapeutique est fort ancienne. « Jean Gaddesden, professeur de médecine au collège de Merton à Oxford, au XIVe siècle, dit que les excréments de porc sont le meilleur remède pour arrêter toutes espèces d'hémorragies » H. B. p. 130. Au XVIIIe siècle Louis Lémery dit que la fiente de cochon, extérieurement appliquée est résolutive, propre pour arrêter le saignement du nez. H B., p. 132. — La *Gazette médicale du Centre* a publié récemment une observation anonyme d'arrêt d'hémorragies utérines par la fiente de porc.

(2) P. BRACONNIER, *Le Vieux Rozoy*, p. 17-18.

Hydarthrose. — Cataplasme d'oignons (Reims).

Lumbago. — V. Maux de reins.

Maux de dents. — Dire cinq *Pater* et cinq *Ave*, cinq *Gloria* suivis de trois fois : « Saint-Laurent (1) priez pour moi » (Rozoy-sur-Serre). — Se couper les ongles des orteils tous les lundis (2) (Rozoy). Ces deux procédés assurent une guérison radicale. — Boire un petit verre d'absinthe pure ou mieux en imprégner la dent et recracher ensuite. Guérison passagère. Recommencer (Rozoy). — Ne pas manger de viande aux cinq grandes fêtes de l'année (Rozoy) (3). — Prendre un gros clou à palisser, l'enfoncer dans une marche de votre escalier au milieu de la marche. Quand la tête du clou sera usée le mal sera guéri (Saint-Jean-les-deux-Jumeaux) (4). — Quand vous rencontrerez Sainte Apolline (5) saluez-là très bas. Mais à quoi la reconnaîtrai-je ? Quand vous verrez une vieille femme assise sur un banc à votre gauche. A partir de ce jour mettez vos bas en commençant toujours par le pied gauche : le mal de dents sera guéri (Luzancy, Sancy). — Application de savon (Ardennes, d'après le Dr Guelliot). — Imploration de sainte Philomène (id). — Ne pas manger de viande le jour de Pâques (id). — Une de mes malades faisant des accidents de dent de sagesse s'est mis dans la bouche une figue cuite dans du lait : le conseil lui en aurait été donné par un confrère chargé de cours dans une Faculté. — « En dehors de la prière adressée à sainte Appoline, qui est très répandue et le vœu d'abstinence de viande le jour de Pâques, on avait recours, il y a un

(1) Patron de la paroisse de Rozoy.

(2) Se couper les ongles tous les vendredis. R. W.

(3) Faire abstinence de chair le jour des quatre grandes Fêtes de l'année. R. W.

(4) Y enfoncer un clou neuf du genre dit « *Pointe de Paris* » tant que la pointe se teigne de la goutte de sang cause du mal. L'enfoncer ensuite d'un seul coup de marteau dans l'écorce d'un arbre. C'est un cas de transmission du mal pour s'en débarrasser. R. W.

(5) Sur Sainte-Appoline, patronne des dentistes, invoquée par ceux qui souffrent des dents parce qu'elle eut la mâchoire brisée et les dents arrachées, la littérature est assez copieuse. — Cf. H. B. pp. 45, 149, 157 et R. W.

demi-siècle, aux *attoucheurs de dents*. Un manouvrier, le père Deligny, piquait à sang la gencive, en dessous de la dent malade, avec un *clou de cercueil* trouvé dans une fosse ; il l'avait entouré d'un petit bourrelet de poix à un millimètre de la pointe pour en empêcher la pénétration trop profonde.

Une brave femme, la mère Wateau, se contentait de toucher la dent mauvaise en récitant une oraison » (Hannogne) (1).

Maux de gorge. — Avoine grillée dans une chaussette appliquée au devant du cou (2) (Reims). — Pour la diphtérie, le badigeonnage avec un poireau trempé dans du pétrole (Mourmelon-le-Grand, Ribemont). — Dans les maux de gorge un poireau dont on coupe les feuilles fait un excellent pinceau pour badigeonnage.

Maux de reins. — Pour le lumbago, porter une patte de lièvre enfermée dans un sac (A. Picard) (3). Prendre une peau d'anguille ou de couleuvre, la faire sécher, la fendre, coudre les deux bouts et appliquer à la ceinture (4) (Fumay, D[r] Bourgeois). — Il y a vingt-cinq ans, les hommes qui se plaignaient de maux de reins portaient à la ceinture une petite ficelle câblée à neuf nœuds : c'était pour guérir le lumbago (5) (id.). — Une personne atteinte de lumbago a attendu le dixième jour pour venir me consulter, parce qu'elle pensait être guérie le neuvième jour, « d'après ce qu'on dit dans nos campagnes » (Baâlons, 1935).

Maux de tête. — V. Céphalées.

Maux d'yeux. — Les boucles d'oreilles avaient un effet prophylactique. J'ai connu à la Neuville-les-Wasigny, étant enfant, un homme qui en portait. En 1923, s'est présenté à ma consultation un flamand

(1) J. Carlier, *loc. cit.*

(2) A Bruxelles, on conseille d'appliquer sur la gorge un morceau de lard enveloppé d'un bas *sale*, le pied du bas contre la partie malade. H. B. p. 137. — Une chaussette *grasse* dans laquelle le pied a transpiré. R. W. (Art. Angine et Gorge).

(3) Appliquer une patte de lièvre sur le siège du mal. R. W.

(4) A Ouisquercq (Brabant), on prévient le lumbago en se ceignant d'une corde. H. B. p. 29.

(5) Coutume très répandue dans le Brabant H. B., p. 169.

de Ruppelmonde, âgé de 45 ans, qui en était porteur : c'était l'habitude dans le pays (1), et il ne savait pas pourquoi ses parents les lui avaient fait mettre. — Une sage-femme de Reims met du lait dans les yeux des nourrissons atteints d'ophtalmie (2). — V. aussi Orgelet.

Méningite. — En juillet 1926, des bateliers me présentent un enfant d'un an qui porte au cou un sachet quadrangulaire renfermant, à ce qu'ils croient, du mercure dans une noisette. Cela viendrait de N.-D. de Bon-Secours de Rouen, mais ils l'ont acheté en passant à Sainte-Philomène de Sempigny, sur l'Oise où sainte Philomène s'est noyée. Les enfants ont porté ce sachet et n'ont pas eu la méningite.

Le grand remède, bien connu d'ailleurs est le pigeon fendu dans le sens de la longueur et appliqué sur le front (Montmeillant). — Une mère me demande si je n'aurais pas sauvé sa fille, morte en trente-six heures d'une méningite à pneumocoques, en lui mettant un pigeon sur la tête (Reims, 1924). — Une autre a mis un demi pigeon sur la tête de son enfant menacé de méningite et celui-ci a guéri (Reims, 1926) (3).

(1) A Bruxelles, comme dans tout le pays d'ailleurs, les hommes porteut des anneaux d'argent aux oreilles, pour guérir leurs maux d'yeux. H. B., p. 37.

(2) Ce remède est couramment employé à l'île d'Yeu en cas de conjonctivite et aussi d'otalgie. Dr X. Bernier, *Chronique médicale*, 1er juin 1924, p. 173. — R. W. p. 84.

Cette pratique semble particulièrement légitime à Reims où l'on peut voir sur le tympan du portail Saint Sixte de la cathédrale la guérison de saint Moutan aveugle par le lait de sainte Céline. Monton dit à Célinie, en lui annonçant : «... Tout après la naissance de Remi je serai guéri par quelques gouttes de votre lait dont l'enfant me frottera les yeux ». L'évènement justifia la prédiction. Abbé Cerf, *Vie des Saints du Diocèse de Reims*, p. 288. — Cette scène figure également sur un vitrail de la Cathédrale de Chartres (vitrail n° 28 de la monographie d'Etienne Houvet).

(3) Alors qu'au xvie siècle, la cour de Paris avait condamné une sorcière qui prétendait guérir certains maux en fendant un pigeon en deux et en l'appliquant sur l'endroit malade, au xviiie siècle, la médecine officielle, en France, adoptait ce procédé. Le Dr Lémery, de l'Académie des Sciences, le recommandait pour guérir les maladies du cerveau, la méningite, les fièvres malignes, la phrénésie, la léthargie, le délire. H. B. p. 95. De nos jours, comme on l'a vu par le texte ci-dessus, le médecin doit tenir compte de cette pratique et voici le fait que, tout récemment, rapportait à la Société médicale des hôpitaux de Paris,

Il y a quelques semaines à peine (mai 1935) un jeune garçon entrait dans mon service pour méningite ; son état était grave et je ne pensais guère le sauver. Sa mère alla voir à Paris une guérisseuse. Celle-ci lui remit un béret basque et un tricot qu'il fallait poser un court instant respectivement sur la tête et sur le tronc. Ce qui, avec mon consentement, fut fait aussitôt par ma surveillante : la mère attendait avec angoisse un résultat immédiat qui ne survint pas, mais elle partit plus tranquille. Le lendemain l'enfant était mort.

Métrorragies. — V. Hémorragies.

Névralgies. — V. Douleurs.

Ophtalmie. — V. Maux d'Yeux.

Oreillons. — Appliquer de la laine de mouton mâle, ce dont une de mes parentes conserve le souvenir d'une fétidité bien désagréable (Brie).

Orgelet. — Appliquer sur l'œil du cerfeuil cuit à l'eau (1)(Lagny) ; — un morceau de veau frais (2) (id.) ; — une feuille de laitue trempée dans de l'eau chaude (Reims).

Otite suppurée. — Les voisines ont conseillé à une

le Pr Roch, de Genève : Dans un cas où il « y avait toute raison de confirmer le diagnostic posé » (de méningite tuberculeuse) nous « ne cachions pas nos craintes aux parents consternés ; ceux-ci, après quelques jours nous remercièrent, et nous apprîmes que l'enfant avait été guéri par l'effet d'un pigeon écorché appliqué sur la tête. Nous nous en sommes voulu d'avoir, sans raisons suffisantes, plongé dans le désespoir toute une famille et d'avoir fait la partie belle à un charlatan en lui procurant l'occasion d'un triomphe retentissant » (Roch, Eric Martin et Mlle V. Monedjikova. La méningite aiguë lymphocytaire bénigne, de nature indéterminée simulant la méningite tuberculeuse, *Bulletins et Mémoires de la Société médicale des Hôpitaux de Paris* 24 mars 1930, pp. 402-403).

Cf. aussi : Cab., p. 229. — Bouvet. *Le pigeon en thérapeutique* in *Paris Médical*, 14 juillet 1923. — Voir une caricature de Luc-By dans l'*Esprit Médical*.

La question sort même de la littérature médicale ou paramédicale. L'*Echo de Paris* du 8 septembre 1922 publiait à ce sujet, sous la signature de mon ancien condisciple Robert Dieudonné, un conte intitulé *La guérisseuse.*

(1) Décoction de cerfeuil pour les maux d'yeux. H, B. p. 216.

(2) A Bruxelles, de même qu'en Bretagne, on met une tranche de veau crue sur le compère. H. B. p. 99.

mère de mettre des boucles d'oreille à son enfant pour que son oreille ne coule plus (Trigny).

Panaris. — Cataplasme de pain et de lait (Reims); — de bouse de vache (1) (id.). — L'oignon blanc cuit dans la cendre, puis écrasé avec de la panne tire bien dans le mal blanc (id.) (2). — « Pour faire *percer*, applications d'*étrons de bilot* (oie) sur la plaie » (Hannogne) (3).

Papillome. — Un peu de sang menstruel appliqué dessus le guérit vite (4) (Lagny).

Péritonite aiguë. — Cataplasme de bouse de vache (Br)

Pertes blanches. — Une de mes malades a utilisé sans succès des pétales de rose et l'ortie blanche (5) (Reims).

Plaies. — Une luxembourgeoise me présente une plaie irritée par des feuilles de lis trempées dans de l'huile d'olive. Elle avait appris cela à Paris où sa sœur avait guéri son ulcère variqueux. — Un Alsacien a appliqué un pansement de feuilles de plantain (6) (*Plantago media*) sur une plaie antérieurement irritée par de l'eau phéniquée. — Application d'argile : guérison rapide sans suppuration. — Feuille de lierre sur une plaie du cuir chevelu (Cormicy).

Pyodermites. — Feuilles de lis (v. Furoncle). — Un garçon de 18 ans est traité par l'argile pour une pyo-

(1) Rien de meilleur pour les panaris, p. 94. — A Tirlemont « pour l'inflammation de l'ongle d'un doigt on y applique une compresse de bouse de vache ». H. B. p. 136.

(2) Cataplasme de bouse de vache encore chaude placée entre deux étamines. R. W.

(3) Carlier, *loc. cit.*

(4) Au nord du Brabant, compris Bruxelles, et dans la partie avoisinante de la Flandre, en Suisse également, on croit que le sang menstruel guérit les verrues. H. B. p. 414. — Richard Jahiel (*Annales de thérapie biologique*, 15 Décembre 1934, p. 190) utilise le sang menstruel dans le traitement des crises de foie par le choc menstruel pour pratiquer la désensibilisation par le procédé de Besredka.

(5) Même emploi. Cabanès, *loc. cit.*, p. 141. — En décoction, à Linden. H. B. p. 213

(6) Placer sur la plaie une feuille de plantain après en avoir meurtri la côte médiane. R. W.

dermite du dos du pied ; le mal cède en deux jours mais reparaît à l'autre pied ; sa sœur qui présente de petits abcès de la tête est traitée de même façon.

Rhume. — V. Bronchite.

Rhumatismes. — Faire bouillir des feuilles de céleri (1) ; ajouter le produit obtenu à du cidre ou à du vin. Guérison certaine (Saint-Jean-les-deux-Jumeaux). — Porter une pomme de terre dans chaque poche de pantalon. Ne pas l'oublier si on change de pantalon (Couilly) (2). — Ouvrir les fenêtres de façon à faire un courant d'air. Se mettre dans une baignoire contenant très peu d'eau. S'accroupir un quart d'heure. Se promener nu pendant vingt minutes (Warmeriville).

Sciatique. — Bains d'ortie. — Décoction de bardane (Vrilly).

Sevrage. — Pour dégoûter du lait son enfant de trois ans qu'elle veut sevrer, une mère lui fait prendre du vin avec du beurre, de la mie de pain et de la noix muscade. Résultat : entérite grave (Saint-Soupplet). — Pour faire passer le lait une femme de Condé-Sainte-Libiaire réclamait un morceau de linge, de préférence d'une chemise d'homme, qu'elle enduisait d'une pommade, apparamment composée de suif d'une chandelle. — Mettre des bouchons autour du cou d'une chatte (3) (A. Picard). — Une femme du Foyer Rémois boit un verre d'urine. — Le procédé suivant est infiniment plus recommandable : jeter dans le feu du bois de figuier qui dégage une agréable odeur (Province de Gerone).

(*A suivre.*)

(1) Céleri bouilli très longtemps et bu très chaud. H. B. p. 214.

(2) En Hollande, on considère le remède comme particulièrement efficace si la pomme de terre a été volée. H. B. p. 105. — Porter dans la poche du pantalon un « *Cascogne* » ou châtaigne sauvage. R. W.

(3) Une relation analogique se retrouve dans la coutume de faire porter un collier de bouchons pour tarir le lait des femmes et des chattes à Bruxelles et en Flandre. H. B. p. 17.

UNE PAGE INCONNUE
DE LA VIE DE JACQUES BARBEU DU BOURG
Docteur-Régent de la Faculté de Paris
(1709-1779)

Par le Dr Paul DELAUNAY

Que notre compatriote mayennais Jacques Barbeu du Bourg eût été successivement apprenti-théologien, précepteur, et docteur en médecine de la très-salutaire Faculté de Paris ; qu'il se fût révélé humaniste, hébraïsant, historien, traducteur, journaliste, agronome, botaniste, voire physicien et inventeur du parapluie-paratonnerre pour temps d'orage ; qu'il se fût fait ardent polémiste, même pamphlétaire, au cours des querelles doctrinales ou des démêlés tant académiques que corporatifs qui mettaient l'Ecole en émoi, on le savait. On n'ignorait pas non plus que correspondant, ami, et traducteur de Franklin, il avait appelé de ses vœux et appuyé de ses écrits le triomphe de la Révolution américaine (1). Mais quant au rôle qu'il joua en cette occurrence, il y avait encore beaucoup à apprendre. Un livre récent du commandant Lasseray nous montre le bonhomme Barbeu, suppôt d'Esculape et disciple de Flore, n'hésitant point à sacrifier encore au dieu Mars, sous l'aspect assez inattendu de « marchand de canons », de contrebandier de guerre et de sergent recruteur pour le compte des « Insurgents » (2).

(1) Cf. P. Delaunay. — *Vieux médecins mayennais*, 2e *série*, Laval, Goupil, 1904, in-8°. Barbeu du Bourg, p. 5-79. — *Le monde médical parisien au XVIIIe siècle*, Paris, Rousset, 1906, VIII-479-XCII p. in-8°, *passim*.

(2) Cf Ct Lasseray. — *Les Français sous les treize étoiles*, 1775-1783, Paris, Janvier, 1935, 2 vol. in-8°.

Depuis longtemps, et surtout depuis 1764, l'année du bill du Timbre, l'Angleterre brimait les colons américains qui ne tardèrent pas à protester. Dickinson, de Philadelphie, exposa leurs doléances dans les *Lettres d'un fermier de Pensylvanie* que du Bourg traduisit en français et publia en 1769. A la suite de quoi (après janvier 1771) notre homme fut gratifié du titre de membre étranger de la Société philosophique de Philadelphie. Cependant, les relations anglo-américaines continuaient de s'envenimer. Les colons boycottèrent les marchandises britanniques et, en 1774, à la suite du Congrès de Philadelphie, la Métropole les déclara en état de rébellion. De part et d'autre on s'arma. En 1775, les milices insurgées battirent un détachement anglais à Lexington et assiégèrent le général Gage dans Boston. Mais elles n'étaient qu'une multitude et non point une armée. Washington, nommé généralissime, manquait de cadres et de matériel.

Il se trouva en France des gens complaisants pour essayer de lui en fournir. Mais la prudence s'imposait. Turgot souhaitait que l'on restât neutre, et Vergennes désavouait, à tout le moins officiellement, un mouvement qui risquait de nous entraîner, trop tôt pour ses desseins, dans un conflit avec l'Angleterre. Toutefois le gouvernement consentait à fermer les yeux sur les agissements des missionnaires pro-américains, et même les favorisait en sous-main. L'un de ces premiers protagonistes fut Barbeu du Bourg; et comme l'amour des Droits de l'Homme et le culte des Immortels Principes n'excluent point l'espoir d'en tirer quelques petits profits, Barbeu fit passer à Philadelphie un négociant nantais, de Pliarne, et son associé l'alsacien Penet, pour traiter avec le Congrès de la fourniture de poudre et de fusils. Une convention fut signée et au printemps de 1776 Penet rentra en France par la Hollande. Le 4 mai, il vint voir, de la part de Franklin, Barbeu du Bourg. Une lettre fort intéressante de ce dernier à Benjamin, en date du 10 juin 1776, nous montre notre médecin devenu ambassadeur

au petit pied, se considérant comme « le dépositaire éventuel de la confiance des Colonies unies de l'Amérique », et s'offrant à « remplir toutes les fonctions d'un agent fidèle et zélé. » Il tâchait à stocker poudre, plomb, salpêtre et pierres à fusil ; intervenait auprès de M. de Sartines, ministre de la marine, pour obtenir biscuit de mer, farine, bois de marine, chanvre et goudron. Et comme il eût été trop compromettant de tirer des canons de nos arsenaux, les tubes étant timbrés aux armes du Roi, Barbeu suggérait de recourir à un sieur de Montieu, ex-fabricant d'armes, lequel possédait déjà vingt-deux pièces de campagne en bronze et pourrait en aller fondre d'autres au-delà de l'Atlantique. En tout cas, il pouvait équiper des fantassins et parvint à tirer des manufactures royales 15000 mousquets d'infanterie dont il donna caution sous le nom de *La Tuillerie*. Il dirigea une partie de cette cargaison sur Nantes où Penet s'occupa de la faire embarquer. Et comme le Congrès, et Franklin lui-même témoignaient encore des doutes sur les dispositions intimes de la France à leur endroit, Barbeu, qui paraît avoir eu un moment l'oreille de Vergennes, donna des assurances à Franklin. Il prit même soin de conduire dès le 5 mai Penet à Versailles auprès de du Pont, confident de Turgot, pour une éventuelle ouverture de crédits, et, peu après, le fit revenir de Nantes pour lui ménager avec Vergennes un entretien secret.

Mais il fallait encore aux rebelles des chefs expérimentés et des techniciens. Candidats ne manquèrent point. A côté d'hommes comme La Fayette, que poussaient ses opinions libérales ; de passionnés de gloire et d'aventures comme Armand de la Rouërie qui s'illustrera plus tard dans les rangs de la Contre-Révolution armée, il y avait un monde assez panaché d'enfants perdus ; d'officiers de fortune... sans fortune ; de recruteurs de bandes ; de mercenaires étrangers en quête de grades et de soldes, à qui la paix européenne interdisait tout espoir d'avancement en France. M. Lasseray a reconstitué de son mieux leurs

états de services. Il y avait aussi la horde des fournisseurs interlopes, à l'affût de commandes et de marchés fructueux, comme ce Montieu, jadis compromis dans le procès de l'inspecteur d'artillerie de Bellegarde.

C'est dans ce personnel hétérogène que Barbeu se chargea de trouver des recrues. A un officier de fortune, Favely, il fit tenir quelque argent et la promesse du grade de capitaine. Au sergent Davin, il promit la gratuité de la traversée. Mais Favely comme Davin semblent avoir fait faux bond. Par contre, notre homme annonçait à Franklin, en mars 1776, le départ du chevalier de Kermorvan, qui, en effet, s'embarqua en avril. Il embaucha encore un prévôt de la maréchaussée berrichonne, M. de Bois-Bertrand qui, en juin, obtint le congé nécessaire pour passer en Amérique. En ce même mois, Barbeu recommandait aussi deux Irlandais, les sieurs Geoghegan. Les circonstances devenaient pressantes : le 4 juillet 1776, le Congrès de Philadelphie votait l'acte d'indépendance des treize colonies, et l'Angleterre allait renforcer son corps expéditionnaire. Aussi, en septembre, Barbeu entamait des pourparlers avec le baron de Rullecourt lequel s'occupait de lever un corps de 600 volontaires. Au surplus, il engagea deux ingénieurs, d'ailleurs débutants, Potter de Baldivia et Gille de Lomont. Il leur fallait un Mentor, lequel se révéla en la personne de Tronson du Coudray, chef de brigade d'artillerie, qu'avaient déjà distingué MM. de Gribeauval et de Saint-Germain. Le Docteur se permit de le recommander à son tour à M. de Vergennes, et si Potter et de Lomont, finalement, se dérobèrent, Tronson tint parole.

Pour ces diverses négociations, notre diplomate *in partibus* s'abouchait avec Arthur Lee, agent américain à Londres ; et lorsqu'arriva en France Silas Deane, autre émissaire de Franklin, il le chaperonna, auprès de Vergennes. Peut-être n'apporta-t-il point dans ses procédés toute la discrétion désirable, et d'autant qu'il trouva devant lui un concurrent inat-

tendu : Caron de Beaumarchais. Ce dernier pensait, comme Barbeu, qu'il y aurait peut-être de l'argent à gagner dans ce rôle d'occulte fournisseur, et se mit en devoir d'évincer le fâcheux. Barbeu eut vent de la chose et crut triompher en éclairant le ministre sur la moralité de Beaumarchais. Il le représenta comme un « bourreau d'argent » ; fort suspect en affaires, et entretenant « des demoiselles ». Vergennes n'eut rien de plus pressé que de communiquer cette diatribe à l'intéressé. Le père de Figaro riposta par une lettre cinglante où il proposait à son détracteur d'aller sur le pré, et vint en personne chercher la réponse. Barbeu, plus habitué à manier le bistouri que l'épée, baissa pavillon, et Beaumarchais écrivit à son tour à Vergennes pour le mettre en garde contre ce *radoteur médecin, cruel bavard, agent funeste et brouillon*. Il accapara Deane que Barbeu avait jusque-là gardé jalousement sous son aile, et la firme *de la Tuillerie* fut supplantée par la raison sociale *Roderique Hortalez el Cie*, prête-nom de Beaumarchais. Ce dernier racheta à bon compte les stocks accumulés par du Bourg, puisa à son tour dans les arsenaux de S. M., et empocha les subsides secrets destinés aux insurgés par les cours de Versailles et de Madrid. Et même, ce fut lui qui embarqua la seule recrue sérieuse faite par Barbeu, je veux dire Tronson du Coudray. Il est vrai que les bâtiments qui portaient Tronson et sa fortune, et les approvisionnements accumulés, pâtirent dans la Manche d'une tempête qui les renvoya tout désemparés à Lorient, et que Tronson, homme difficile, et qui n'entendait pas être mené par un comédien, se brouilla avec Beaumarchais. Il gagna le Nouveau-Monde par ses propres moyens.

Quant au malheureux du Bourg, évincé, il mit ses derniers écus dans une pacotille de guerre qu'il embarqua sur un vaisseau prêté à ses frais et lança vers l'Amérique. Mais bateau et cargaison furent pris par les Anglais. Ceux-ci, outre Océan, avaient rétabli leur situation ; mais la défaite de Burgoyne à Saratoga (1777) la compromit de nouveau et engagea

Louis XVI à intervenir. Franklin, arrivé en France, apposa sa signature à côté de celle de Vergennes au bas du traité de commerce et d'alliance qui reconnaissait l'indépendance des États-Unis (6 février 1778). Et ce fut la guerre avec l'Angleterre. Barbeu du Bourg eut la satisfaction de rencontrer son grand homme, et l'espoir de voir enfin triompher les maximes qu'i avait lui-même formulées dans son *Petit code de la Raison humaine* dédié à Franklin, ou dans son *Calendrier de Philadelphie* nouvellement paru (1). Le Traité de Versailles (3 septembre 1783) devait consacrer la défaite anglaise et l'affranchissement de l'Amérique. Mais Barbeu n'était plus là pour y applaudir. Brouillé avec la Faculté depuis son affiliation à la Société Royale de Médecine (18 mai 1779); ayant d'autre part, comme le dit une note haineuse d'un contemporain, « perdu sa femme, sa tête et son argent », il dut quitter sa maison de la rue Copeau et demander asile à l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés Il y mourut le 14 décembre 1779 et fut inhumé dans le cimetière de la chapelle Saint-Symphorien, qui servait de paroisse aux habitants de l'enclos conventuel.

(1) *Calendrier de Philadelphie ou Constitution de Sancho-Pança et du Bonhomme Richard en Pensylvanie* (Philadelphie et Paris), 1778, in-16, XXX, 118 p. — Nous possédons une édition de Londres, 1777, sous le titre *Calendrier de Philadelphie pour l'année MDCCLXXVII*, 6-118 p. in-16. Le corps du texte est le même que dans la précédente, mais l'éd. de 1778 a plusieurs annexes qui manquent dans celle de 1777. Cette dernière n'est citée par aucun bibliographe.

BIBLIOGRAPHIE

HUBERT (J.). — Le rôle de la tuberculose dans l'œuvre artiste.

Thèse de Paris, 1935, n° 678, (*Paris, M. Vigné*).

JEANNIN (C.). — Notice nécrologique sur M. A. Guéniot (1832-1935).

Bull. Acad. de méd. (Paris), 3e sér., t. 114, n° 28, 23 juillet 1935, p. 114.

JOANNON. — Le professeur Tanon.

Paris méd., a. 25, n° 29, 20 juillet 1935, Annexes, p. XIII, ptr.

KISSMEYER (A.). — Axel Reyn in memoriam [1872-1935].

Acta dermato-venereol., v. 16, n° 2, 1935, p. 129, ptr.

KONTOROWITSCH (E.). — Maimonide le médecin (1135-1204). A l'occasion du 800e anniversaire de la naissance du grand philosophe.

Strasbourg-méd., a. 95, n° 24, 25 août 1935, p. 177; ptr.

LAIGNEL-LAVASTINE. — Moïse Maimonide et sa place dans l'histoire de la médecine.

Revue « Ose », a. 10, n° 4, avril 1935, p. 3.

LECLERC. — Barbey d'Aurevilly : la médecine et les médecins.

L'Année méd. de Caen, a. 56, n° 9, sept. 1935, p. 221.

LÉVY (L.-M.). — Le médecin général inspecteur Vaillard (1850-1935).

Arch. de méd. et pharm. milit. (Paris), t. 103, n° 2, août 1935, p. 387.

LIÉGARD. — Saints-guérisseurs de la Basse-Bretagne.

Hippocrate (Paris), a. 3, n° 7, sept. 1935, p. 558.

LOUP. — Victor Morax (1866-1935).

Tryptique (Lettres, Arts, Sciences), n° 89, juin-juillet 1935, p. 25; ptr.

Mac Callan (A.-F.). — Morax (1866-1935) [Nécrologie].
Rev. intern. du trachome (Paris), a-12, n° 3, juillet 1935, p. 106.

Magitot (A.). — Victor Morax (1866-1935).
Ann. d'oculist. (Paris), t. 172, n° 7, juillet 1935, p. 529; ptr.

Malachowski (T.). — Le vin et la médecine d'autrefois.
Grandgousier, a. 2, n° 4, juillet 1935, p. 220.

Maurienne (J.). — La vie d'un sage et d'un héros : Emile Küss (1815-1871), professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, dernier maire français de Strasbourg (1871).
L'Esprit méd. (Paris), n. sér., a. 7, n° 107, 20 sept. 1935, p. 1.

Maurienne (J.). — Maîtres d'autrefois. Le Pr G.-A. Tourdes, des Facultés de médecine de Strasbourg et de Nancy.
L'Esprit médical, a. 7, n° 105, 20 août 1935, p. 1, ptr.

Maurienne (J.). — Maîtres de province. Le Dr J. Leclercq, professeur de médecine légale à la Faculté d'Etat de Lille.
L'Esprit médical (Paris), a. 7, n° 103, 20 juillet 1935, p. 1; ptr.

Mayer (O.). — Johann Habermann (1849-1935). Nachruf.
Monatsschr. f. Ohrenhk., a. 69, n° 7, juillet 1935, p. 769; ptr.

Miller (J.-L.). — The influence of Claude Bernard's experimental methods on medicine.
Journ. of laborat. a. clin. med., v. 20, n° 10, juillet 1935, p. 1001.

Mocquot (P.). — Le Pr Robert Proust (1873-1935).
La Gynécologie (Paris), a. 34, n° 7, juillet 1935, p. 409.

Nicolle (C.). — Victor Morax intime.
Rev. intern. du trachome (Paris), a. 12, n° 3, juillet 1935, p. 102; ptr.

Pancier (F.). — L'enseignement de la pharmacie en province et plus particulièrement à Amiens au début du xixe siècle.
Rev. d'hist. de la pharmacie, a. 23, n° 24, juin 1935, p. 57.

Patel (M.). — Amédée Bonnet (1809-1858).
Les Biographies médicales (Maîtres du Passé), a. 9, n° 7, juillet 1935, p. 145; ptr.

Petersen (J.-N.) et Laucier (J.). — Claude Bernard (1813-1878).

Arch. of neurol. et psychiat., v. 34, n° 1, juillet 1935, p. 179.

Petges (G.). — William Dubreuilh (1857-1935).

Ann. de dermatol. et syphil., 7e sér., t. 6, n° 7, juillet 1935, p. 578, ptr.

Piazza (L.). — Eugenio di Mattei. — Ricordi personali di un suo vacchio discepolo.

L'osservatore medico (Catania), a. 13, fév. 1935, p. 5.

Pizzagalli (A.-M.). — La medicina e le origini della scienza indiana.

Scientia (Bologna), a. 29, v. 58, 1er juillet 1935, p. 28.

Ramadier (J.), Flurin (H.) et Gaussen (J.). — L'histoire de la Charité vue à travers quelques images peintes ou gravées.

Paris méd., a. 25, n° 31, 3 août 1935; annexes, p. III.

Ravina (J.). — Le Pr C. Jeannin.

Paris méd., a. 25, n° 33, 17 août 1935 (annexes), p. II; ptr.

Rochon-Duvigneaud (A.). — Albert Terson (1867-1935).

Annales d'oculistique, a. 97, t. 172, n° 8, août 1935, p. 625; ptr.

Rodiet (A.) et Quéron. — Historique de la notion de l'hérédité mentale avant le xxe siècle et à notre époque.

Progrès méd. (Paris), n° 39, 28 sept. 1935, p. 1551.

Roger (H.). — La philosophie de Claude Bernard.

Presse méd. (Paris), a. 43, n° 63, 7 août 1935, p 1261; n° 73, 11 sept., p. 1421.

Ruhrah (J.). — Coste and gioja 1838? — A note on the history of pseudohypertrophie muscular dystrophy.

Amer. Journ. dis. of children, v. 50, n° 1, juillet 1935, p. 212.

Ruhrah (J.). — Wilhelm Meyer (1824-1895). A note on the history of adenoids.

Amer. Journ. dis. of childr. (Chicago), v. 49, n° 6, juin 1935, p. 1616; ptr.

Russel (J.-C.). — Medical writers of thirteenth century, England.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 4, juillet 1935, p. 327.

Savitz (H.-A.). — Jacob Zahalon, and his book, « The treasure of life ».

New England Journ. of medic., v. 213, n° 4, juillet 1935, p. 167.

Scalinci (N.). — Questioni biografiche su Benvenuto Grasso Jerosolimitano, medico oculista del XIII secolo.

Atti e memor. d. Accad. di storia dell'Arte sanit. (Roma), 2e sér., a. 1, n° 4, juillet-août 1935, p. 190.

Sergent (E.). — Luis Morquio (1867-1935).

Presse méd. (Paris), a. 43, n° 62, 3 août 1935, p. 1246; ptr.

Sherrington (C.-S.). — Sir Edward Sharpey-Schafer (1850-1935).

Quart. Journ. of exper. physiol. (London), v. 25, n° 2, juillet 1935, p. 99, ptr.

Siegmond (H.). — Nachruf auf Emil Knauer (1867-1935).

Zentralbl. f. Gynäkol., a. 59, n° 27, 6 juillet 1935, p. 1570, ptr.

Singer (E.-A.). — John Locke.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 4, juillet 1935, p. 341.

Siredey. — Nécrologie. M. Ménétrier (1859-1935).

Bull. Acad. de méd. (Paris), 3e sér., a. 99, t. 114, n° 30, 1er oct. 1935, p. 185.

Stauffer (H.). — Une amputation de jambe au xviie siècle; d'après Abram Sandoz, chirurgien du Locle.

Chronique méd. (Paris), a. 42, n° 10, 1e oct. 1935, p. 249.

Stewart (D.-A.). — Disease and history.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 4, juillet 1935, p. 351.

Terrien (F.). — Albert Terson 1868-1935).

Presse méd., a. 43, n° 54, 6 juillet 1935, p. 1098.

Thompson (C.-J.-S.). — Apothecaries in England in the thirteenth century.

Proceed. roy. Soc. of med. (London), v. 28, n° 9, juillet 1935, p. 1157.

Torlais. — Sur la médecine et les médecins au temps présent et au temps de Molière.

Gaz. hebd. sci. méd. de Bordeaux, a. 56, n° 36, 8 sept. 1935, p. 570.

Townsend (E.-W.). — William Bull. M. D. (1710-1791), lieutenant-governor of South Carolina under the royal government.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 4, juillet 1935, p. 311.

Veil (P.). — Le Pr Félix Terrien.

Paris méd., a. 25, n° 32, 10 août 1935, Annexes, p. VI; ptr.

Wolf (K.-L.) et Ramsauer (R.). — Zur Geschichte der Naturanschauung in Deutschland. I.

Zeits. f. d. ges. Naturwissensch. (Braunschweig), a. 1, n° 4-5, juillet 1935, p. 129, ptr.

Zembrzuski (L.). — Médecine en Russie ancienne.

Lekarz Wojskowy, t. 25, n° 10, 15 mai 1935, p. 567.

Comptes-Rendus

E. GANCHE, *La souffrance de Frédéric Chopin.* — Mercure de France, 1935, in-8°, 4 illust.

C'est le quatrième et dernier volume. dit-il, que M. Ed. Ganche consacre à son héros. Toute vie humaine comporte une part de souffrance mais exceptionnelle fut celle de Chopin, comme si elle était en fonction de son génie.

S'appuyant sur Bleuler et sur Janet, M. G. nous montre chez Chopin le shizoïde et le psycasthénique, et suit le processus pathologique de son existence douloureuse et passionnée ; il nous dépeint son anémie persistante, sa constitution déficiente, son impuissance génitale. « Il était détaché du monde par son physique et son génie. »

Ceci amène l'auteur à reviser les jugements traditionnels sur ses rapports avec G. Sand ; elle l'aurait aimé maternellement, et non sensuellement ; « il était comme un rossignol dans les serres d'un aigle ». M. G. parait dominé dans tout le cours de son livre par l'idée d'excuser celle qu'il traite pourtant dans un passage, d'amorale, atteinte, « d'exhibitionnisme moral ». « Deux génies se sont rencontrés et appréciés dans leur *souveraineté* » écrit M. G. (p. 251). Génie, oui pour Chopin ; pour l'autre, c'est très contestable ; ils sont au-dessus du *niveau habituel des humains*, dit-il ailleurs, et encore : « nous voulons connaître chez certains sujets *qui surpassent la règle des êtres*, les causes physiologiques et pathologiques génératrices de cet état distinct. » J'avoue ne pas me ranger à ces théories, aussi inexactes que pernicieuses. Il est trop facile de se croire des demi-dieux, et de se libérer de toutes les contraintes sociales par ce qu'on écrit des romans, d'ailleurs devenus illisibles pour la plupart.

Les tribunaux en 1932 ne s'y ont pas trompé. G. Sand ne s'est même pas aperçue que son partenaire était tuberculeux, — c'est M. G. qui le dit — ce qu'avaient diagnostiqué la trentaine de médecins qui l'ont soigné de 16 à 39 ans tant à Varsovie qu'à Vienne, à Majorque, qu'à Paris, jusqu'au dernier, Cruveilhier qui fit l'autopsie ; il retira son cœur, suivant l'antique usage, ce cœur qui avait tant souffert et tant aimé !

M. FOSSEYEUX.

Dr F. Gidon, *Linné, Jussieu ou Adanson*, Caen, 8°, 1935, 25 p.

Texte et commentaire d'une pièce dont l'auteur a signalé l'existence en 1928. (Bull. Soc. fr. hist. de la médecine, t. XXII n° 5, 6), et portant sur la conformité des *vertus* des plantes appartenant aux mêmes familles naturelles dans la classification de Bernard de Jussieu. La méthode personnelle de Bernard de Jussieu n'étant connue que par deux textes (1773 et 1774), dus à Antoine Laurent, son neveu, et qui se contredisent, l'auteur utilise le texte de 1747, et d'autres pièces, pour essayer d'établir ce qu'était l'enseignement oral de Bernard de Jussieu avant l'époque du Système de Trianon (1759) ou à cette époque et examine à propos d'une publication récente de M. Auguste Chevalier les revendications de priorité d'Adanson contre Bernard de Jussieu, après 1750.

Après la magistrale traduction de l'*histoire de la biologie* de A. Singer, cette brochure témoigne de l'activité et de la parfaite éruditiou du Dr Gidon.

M. Fosseyeux.

V. Pradelle, *Les Maisons de Charité de Toulouse*, Mém. de l'Acad. des Sc., Inscr. et B.-L. de Toulouse, 12e S., t. XII, 1934, p. 193-226. — La ville de Toulouse possédait de nombreuses Maisons de Charité, toutes dues à de pieuses fondations. Celle de la Daurade, créée en 1718 par Luc de Saget, comportait un service médical et chirurgical, avec un médecin gagé, donnant des consultations dans l'établissement, et portant à domicile les secours de son art, avec la collaboration des religieuses. Le personnel fut laïcisé sous la Révolution, mais les Sœurs grises reprirent leur poste en 1800. Le régime révolutionnaire avait placé ces institutions sous la tutelle des Hospices, mais un arrêté préfectoral du 24 février 1845 en remit la gestion au Bureau de Bienfaisance. En réalité, chaque maison était dirigée par un Comité de Secours, composé de gens de bien, philanthropes bénévoles, qui se bornaient à rendre compte annuellement au Bureau de Bienfaisance administratif et central. Ces établissements distribuaient aux indigents et malades des secours alimentaires (soupe grasse), des secours médicaux, obstétricaux, pharmaceutiques, la pharmacie étant tenue par les Sœurs, mais les ordonnances sérieuses étaient exécutées par des pharmaciens. S'y adjoignaient des ouvroirs et salles d'asile. En dépit des critiques et observations formulées en 1850 par un Inspecteur général des Services administratifs, M. de Malèche et que la Commission

administrative du Bureau de Bienfaisanee réfuta non sans fermeté, cette institution fonctionna, pendant tout le XIXe siècle, de façon satisfaisante, grâce à la gestion très économe des Religieuses, et aux aumônes qu'elles savaicnt encourager, ce qui allégeait d'autant les charges budgétaircs municipales.

M. GILLE, *Une histoire de concours à la Faculté de Paris en 1840*, Revue pratique de Biologie appliquée de Hallion, 27e année, nº 12, décembre 1934, p. 361-366. — Les professeurs de la Faculté étaicnt jadis nommés au concours, en des épreuves publiques qui soulevaient une attention passionnée. En 1839, la chaire de pathologie interne étant vacante, onze candidats s'inscrivirent. Lors du vote final, et au 3e tour de scrutin, Piorry et Dubois d'Amiens obtinrent chacun 6 voix; mais le président, Duméril, ayant voix prépondérante, déclara avoir donné son suffrage à Piorry, qui fut proclamé élu. La *Gazette des hôpitaux* opina que semblable privilège présidentiel ne pouvait que favoriser « l'intrigue et le despotisme. » La presse politique s'en mêla, et *Le National* du 2 mars assura que le doyen Orfila avait fait pression sur les jurés, menaçant de donner sa démission si l'on intronisait Dubois, qu'il ne pouvait souffrir. Orfila nia le propos, et somma le journal d'apportcr des preuves de ses assertions. *Le National* publia des allégations conformes de Trousseau, dc Gerdy et de Dezeimeris; et Fabre, l'ennemi d'Orfila, en profita pour vilipender le doyen dans sa *Gazette*. L'assemblée des professeurs fut convoquéc sous la présidence de l'assesseur Adelon. Tous déclarèrent qu'Orfila ne les avait aucunement influencés, et que le fait invoqué par *Le National* était faux; tous .. sauf un des membres du Jury, Gerdy. Cette abstention fut soulignée, et Gendrin adressa au Conseil supérieur de l'Instruction publique une protestation contre la nomination de Piorry. Mais il n'obtint qu'une fin de non-recevoir. P. DELAUNAY.

Professeur VINAR (de Prague), *Biographie de Marcus Marci, 1935.*

L'université la plus ancienne de l'Europe centrale et orientale, c'est l'université de Prague, qui a été fondée en 1348 par par Charles IV, roi de Bohême et empereur Romain. Dans ses premières décades elle montrait un développement et un accroissement respectables, mais une déchéance est venue trop tôt et l'université, dont le nombre d'auditeurs et de professeurs s'est bien réduit, dépensait toutes les forces des esprits en luttes dogmatiques. C'était l'état aux temps hussites. La faculté de

médecine perdit sa continuité et en réalité n'existait pas essentiellement pendant deux siècles.

Après la bataille de la Montagne Blanche le roi Ferdinand II confia l'université aux Pères Jésuites, qui ont reconstruit toutes les facultés, même la faculté de médecine, y ayant nommé professeurs quatre remarquables médecins de Prague. Le plus célèbre parmi ceux-ci fut Johannes Marcus Marci.

Il naquit à Landskron en Bohême en 1595 et étudia à Jinrichuv Hradec et à Olomuc, puis à l'université de Prague. En 1622 il devint professeur. Son éducation était très profonde et étendue. A part de la langue tchèque il connaissait l'allemand, le français, l'espagnol, le latin, le grec, l'hébreux, l'arabe et le syrien. Ses connaissances en mathématiques et en physique étaient excellentes. Sa clientèle médicale à Prague devint bientôt très grande. En 1648, au temps du siège de Prague par les Suédois, il organisa et dirigea le service sanitaire. Sa réputation pénétra même chez les ennemis qui l'appelèrent par l'intermédiaire d'un parlementaire auprès de la femme de leur général Wittenberg, qui était tombée malade.

Après la guerre, le Dr Marci fut nommé comte palatin et le degré de noblesse lui fut conféré avec le titre de Kronland. Les titres de noblesse en ce temps-là étaient usuellement choisis sous la forme allemande, ce qui ne signifie point la nationalité allemande de l'intéressé. En qualité de médecin de la cour Marci accompagnait l'empereur en Allemagne.

Pour conserver la continuité de la haute école il se trouva un digne successeur. C'était Jean-Jacques Venceslas Dobrzensky de Nigro Ponte qui a étudié à Padoue ; celui-ci était un bon spécialiste de maladies internes et un anatomopathologiste dont les procès verbaux d'obductions pathologiques sont excellents et presque modernes quoiqu'ils étaient publiés 80 ans avant le chef-d'œuvre de Giambattista Morgagni.

Marcus Marci mourut en 1667.

Les mérites de Marcus Marci sont très importants surtout dans le domaine de la physique, c'est-à-dire de la mécanique et de l'optique. En mécanique il étudia le mouvement régulier, le mouvement accéléré, le pendule, les phénomènes d'élasticité, etc. Il procédait muni d'une stricte logique et faisait des inventions à l'aide d'essais et de déductions exactes. Quelques découvertes furent faites par lui en même temps que par Galiléo Galilei sans qu'ils fussent en rapports l'un avec l'autre.

En physique Marcus Marci est le précurseur de Newton. Dans son œuvre : *Thaumantias Liber de arcu cœlesti*, il recherche les lois de réfraction du rayon lumineux et l'origine

des couleurs. Il réfute l'hypothèse de Kepler qui affirmait que les couleurs se forment par le mélange de la lumière avec les ténèbres. Marci contredit que la lumière étant une apparition positive, les ténèbres une apparition négative, Il n'est pas possible que par le mélange d'une chose existante avec une autre non existante il résulte une troisième, différente de ces deux. Il mesure l'angle de réfraction pour les diverses couleurs, il connaît le principe, que le rayon coloré par réfraction ne subit pas de changement par une réfraction renouvelée.

Marci connaît déjà la loi selon laquelle on prend connaissance de la distance : troisième dimension : par la convergence des bulbes ocillaires. Il conçoit que l'inventeur de cette règle était Kepler.

Quant à son œuvre médicale et philosophique Marcus Marci montre une affinité avec son contemporain Jean-Baptiste van Helmont. Celui-ci est sorti de la chimie, Marcus Marci bâtit sur des bases physiques avec une logique sévère qui ne lui permit pas de tomber dans les erreurs dont ses contemporains étaient accablés. Il se méfie des alchimistes, même des astrologues et il accentue l'idée que l'influence héréditaire des parents est plus forte que la constellation des cieux.

Il essaie une certaine mécanique évolutive sur la base géométrique, il s'imagine que c'est l'*esprit* qui forme le corps en se rendant maître de la matière. Il reconnaît une âme végétative, une sensitive et une rationnelle. L'état du corps est dirigé par l'Archaeus : comme chez Paracelse et van Helmont. L'âme humaine a son origine par un acte spécial du créateur.

(Résumé fait par l'auteur).

H. P. J. Renaud et G. S. Colin, *Documents marocains pour servir à l'histoire du « mal Franc »*, Librairie Larose, Paris 1935.

Dans cet excellent ouvrage, MM. H. P. J. Renaud et G. S. Colin n'ont pas la prétention de renouveler au moyen de documents nouveaux un débat plusieurs fois séculaire, et au sujet duquel le regretté Pr Jeanselme a écrit de belles pages. Certains auteurs invoquent l'autorité des Arabes notamment d'Abulcassis et d'Avicenne pour démontrer que « le nouveau mal » n'était qu'une reviviscence intensifiée par les guerres et les transactions commerciales d'une maladie fort ancienne, connue et décrite par des auteurs du moyen âge sous d'autres noms. Or, on s'appuie le plus souvent sur des versions latines médiévales dont les nombreuses erreurs ont été maintes fois signalées notamment par E. Brown.

MM. H. P. J. Renaud et G. S. Colin ont tenu à compulser les textes eux-mêmes, et à les commenter.

Ils montrent — avec l'autorité qui s'attache à leur grand érudition — les transcriptions défectueuses, notamment du mot arabe sa'fa, entraînant de ce fait des erreurs fort regrettables.

Le Dr Lucien Leclerc qui compulsa tant de manuscrits arabes n'avait réussi à récolter sur la syphilis que des indications sommaires dans la matière médicale de Abd-ai-Razzaq al-Gaz à iri à propos de « quatre lois sudorofiques », il aurait cependant pu citer un passage très curieux du Dabab al Kusuf écrit par le médecin Abd allàh b. Azzuz $ui exerçait à Marrakech dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Ce passage mérite d'être traduit :

« Au nom des maladies de la pituite et celle que l'on nomme Sultan al-amràd. C'est un bouton fétide et cuisant. Ce mal est comme une armée qui comporte un général et des troupes. Le général s'installe en premier lieu sur le corps de l'homme et y séjourne quelques mois. Les soldats viennent ensuite et s'emparent de l'homme. C'est la plus grande des maladies et elle est constituée par une pituite salée ! ». Ibn Azzuz ne dit rien du traitement mais on sait que la thérapeutique mercurielle est alors en pleine décadence au Maroc. Au début du siècle on faisait un emploi considérable de salsepareille, et, il y avait près de Mawlaï Idris un marché spécial où l'on vendait de la salsepareille pour plus de cent francs par jour.

Il est bien évident que l'insuffisance de thérapeutique a laissé se développer chez les malades indigènes des accidents cutanés exubérants, véritable syphilis floride, dont le nom marocain « nuwwar » qui veut dire « fleurs » est tout à fait caractéristique.

MM. Renaud et Colin donnent ensuite le texte arabe et la traduction intégrale de documents cités. Ces poèmes sont passionnants à lire, mais ne peuvent guère être résumés.

Un index dressé avec la minutie qui caractérise les auteurs terminent l'ouvrage dont on ne saurait trop conseiller la lecture.

Raymond Neveu.

Le Secrétaire général, Gérant :
Marcel Fosseyeux.



MEDECINE POPULAIRE

(Glanes d'un Praticien Rémois)

Par le Dr G. RAILLIET

(Suite et Fin)

IIe PARTIE

Thérapeutique et Matière médicale.

CHAPITRE I

Stérilité. — On me cite une femme qui, après douze ans de mariage stérile, eut quatre enfants à la suite d'un pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse.

Toux. — Le sirop de navet est bon pour la toux, même en dehors de la coqueluche (Rozoy-sur-Serre).

Tuberculose. — Un tuberculeux mort récemment mangeait des limaces pour se guérir (Cuchery).

Ulcères variqueux. — Avant la guerre des femmes avaient coutume de venir dans la cour de la ferme de M. Demaison chercher des vers de terre pour en faire des cataplasmes à appliquer sur leurs ulcères (Reims).

Verrues. — Sur ce chapitre les remèdes sont innombrables et ont donné lieu à des travaux spéciaux (1). Nous ne citons, comme pour le reste, que ce qui est venu directement à notre connaissance.

(1) P. SAINTYVES, *La guérison des verrues*, E. Nourry. — Paul AEBISCHER, *Remèdes populaires fribourgeois contre les verrues*, in *Archiv für Volkskunde.*

Pour faire disparaître les verrues des mains, jeter une poignée de pois secs dans un puits et s'éloigner assez rapidement pour ne pas les entendre tomber dans l'eau (Dr Guelliot) (1). — Jeter les pois dans un puits et ne pas les entendre tomber : toutes les verrues disparaissent ainsi que les cors aux pieds (A. Picard). — Enterrer un morceau de viande. Quand il est pourri la verrue tombe (2) (Moussy).

Verrue plantaire. — Type de verrue particulièrement rebelle et douloureuse. « Je viens de soigner (ma verrue) avec une petite plante grasse en forme de chou que nous avons dans le jardin. Dès la première application ma verrue a cessé de me faire souffrir et, en continuant, elle s'est désagrégée petit à petit jusqu'à, semble-t-il, disparaître complètement. Est-ce une guérison définitive? C'est l'avenir qui le dira. Pour l'instant je ne souffre plus » (Mme G.. Reims. 1932). La petite plante en question est certainement une joubarbe (3).

Vers. — Un petit breton que j'examine porte au cou un collier d'aulx parce que sa mère craint qu'il ait des vers (4).

---

(1) Dans toute la Belgique on lance des pois chiches au hasard, par-dessus son épaule... Parfois on enterre les pois ou on les jette dans une fosse. H. B. p. 41. R. W,

(2) Dans la province de Liége et dans le Brabant on enterre le lard avec lequel on a touché les verrues. H. B. p. 43.

(3) Le cor étant coupé, y mettre des pelures de feuilles de joubarbe. H. B. p. 209.

(4) Cabanès, p. 364.

CHAPITRE II.

Matière médicale
Médications d'origine végétale.

Ail. — En collier contre les vers (1). — Coqueluche.

Argentine. — Amnésie (2).

Artichaut (3). — Feuilles employées comme diurétiques (Reims).

Avoine. — Grillée au four, utilisée comme thermogène : garde la chaleur un quart d'heure. — Maux de gorge. Névralgie.

Bardane. — Sciatique (4).

Cataplasmes. — Préparés avec :
Avoine grillée : maux de gorge.
Pommes de terre cuites à l'eau : brûlures.
Noyaux de cerises chauffés « comme en Alsace » dans une tourtière et mis dans un sac.

(1) Helminthique incontestable. L. — « L'ail étant vermifuge à l'intérieur, son odeur a peut-être une légère influence sur le lombric ». CABANÈS, p. 155.

(2) L. ne fait aucune allusion à cette propriété.

(3) « Quatre siècles avant Jésus-Christ, Oribase médecin de l'empereur Julien connaissait les effets diurétiques de l'artichaut. En 1588, Mizauld, et en 1672 Bauderon avaient signalé la valeur des feuilles et des racines de cette plante comme apéritif et diurétique ; en 1716, Dom Nicolas Alexandre considérait la feuille d'artichaut comme spécifique de la jaunisse ». PRON, *Vieux neuf médico-chirurgical. Le Vieux bistouri.*
— La feuille d'artichaut est donnée par BRISSEMORET comme amer, tonique, fébrifuge et diurétique, *Laboratoires pharmaceutiques de Dausse aîné, Essais sur nos préparations galéniques*, 1909. — Mais c'est surtout depuis le travail de J. BREL, préfacé par H. LECLERC (*l'Artichaut*, Paris 192..) que cette plante a retrouvé place dans la thérapeutique, en raison de ses qualités comme diurétique azoturique, cholérétique et cholagogue. D'innombrables spécialités ont aussitôt vu le jour.

(4) Feuille de bardane macérée dans du vinaigre salé à 8 p. 1000 efficace chez les rhumatisants. L. p. 73.

Feuilles de lis : coupures, furoncles.
Oignon : hydarthrose.

Céleri. — Rhumatismes. Engelures.

Cerfeuil. — Orgelet. Constipation.

Cerises (noyaux de). — Cataplasmes.

Chèvrefeuille (collier de). — Convulsions. Dentition.

Chou. — Arthrite (1).

Cora (Cynorrhodon). — Diarrhée infantile.

Diurétiques. — Artichaut, fraisier.

Eau de quatre grains. — Diarrhée infantile.

Figuier. — Sevrage. Accidents de la dent de sagesse.

Fleurs de foin (déchets du foin). — Contusions.

Fraisier. — Tisane de racine comme diurétique (Merfy).

Frémijean (Fromageon, Mauve sauvage). — Erythème noueux

Groseillier noir (Cassis) (2). — Diarrhée infantile.

Joubarbe. — Verrue plantaire (3).

Laitue. — Orgelet.

Lis. — Feuilles : plaies. — Alcoolé de fleurs : coupures, contusions (4).

(1) Caton l'Ancien conseillait déjà l'application du chou dans les arthrites. L. p. 235.

(2) Utilisée dans la dysenterie. CAB., p. 362.

(3) Les feuilles de la Grande et de la Petite Joubarbe pelées avec du vinaigre constituent un coricide assez actif. L. p. 237. — Cette action n'est pas signalée par Marcel BAUDOUIN, *La Joubarbe totem et la Joubarbe en médecine populaire* in *Bulletin de la Soc. franç. d'Hist. de la Médecine*, T. IX, p. 45.

(4) Les pétales du Lis blanc macérés dans de l'eau-de-vie fournissent une pellicule qu'on applique sur les blessures superficielles, L. p. 237.

Mélilot. — Bosses (1).

Mercuriale (foirolle). — Constipation (2).

Millefeuille (3). — Epistaxis.

Millepertuis. — Hémorroïdes.

Navet (4). — Sirop : toux, coqueluche.

Noisette. — V. Méningite.

Noyer. — Un bouquet de feuilles de noyer placé à la tête du lit du malade *doit* éloigner les mouches, mais on voit cependant ces insectes se poser dessus (Reims).

Oignon. — Panaris. Hydarthrose.

Ortie. — Trachéite.

Ortie blanche (5) *Lamier blanc* (6). — Pertes blanches. Sciatique.

Parisette (feuilles de Sainte-Croix). — Douleurs.

Pensée sauvage. — Une poétesse en prend chaque année de la nouvelle lune à la pleine lune de mars. Çà lui réussit très bien. Elle a lu cela dans un livre de magie.

Plantain (7) (*Plantago media*). — Plaies. Entérite des jeunes enfants.

Poireau. — Abcès du sein. Maux de gorge. Diphtérie.

(1) L. conseille l'infusion à 20 p. 100 comme collyre, p. 184. Utilisée en homœopathie.

(2) La Mercuriale peut rendre quelques services pour purger les femmes à la ménopause ou au sevrage. L. p. 10.

(3) L. le recommande contre le flux hémorroïdaire, p. 107. — Est utilisé en homœopathie dans les hémorragies de sang rouge brillant.

(4) Comby (*Formulaire de Poche des Maladies des Enfants*, 3e éd., 1910, p. 484) signale des préparations de navet.

(5) Cab., pp. 141 et 183. — Les propriétés thérapeutiques de l'ortie d'après Dioscoride, *Paris Médical*, 14 juillet 1923.

(6) Le lamier blanc paraît exercer une influence réelle sur la circulation utérine. L. p. 110.

(7) Graines de plantain bouillies dans du lait, employées dans la dysenterie, à Diest en particulier. H. B. p. 210. L'utilisation des feuilles en pansement sur les plaies et ulcères était connue de Paracelse. H. B. p. 218. — Les feuilles fraîches lavées à l'eau bouillie et macérées quelques heures peuvent hâter la cicatrisation des plaies récentes. L. p. 232

Pomme de terre. — Cataplasmes. Brûlures. Rhumatismes.

Radis noir (1). — Sirop : coqueluche.

Scolopendre. — Coupures.

Serpolet (2). — Coqueluche.

Sureau (3) (*Suzon. Suie*). — Purgatif.

Tamier (*Tamus communis*) (4). — Douleurs de toute nature.

Typha palustris. — Brûlures.

Verveine (5). — Contusions.

Médications d'origine animale.

Anguilles. — Maux de reins.

Araignée. — Toile contre les hémorragies. — Le Dr Laby, de Marle, connaît plusieurs familles où on en garde une ou deux dans quelque coin pour parer à l'urgence d'une blessure en attendant le médecin (lettre du 3 décembre 1935).

Blaireau. — V. graisse.

Bœuf. — V. viande.

Chat (peau de). — Douleurs.

Couleuvre. — Maux de reins.

Escargot. — Sirop : Coqueluche.

Graisse de blaireau, de renard. — Douleurs. — Les graisses de taupe, de marmotte et d'ours sont parfois demandées dans les pharmacies (A. Picard).

(1) Le sirop obtenu en faisant fondre dans un radis noir creusé du sucre candi est un remède populaire, inoffensif et parfois efficace de la coqueluche. L. p. 158. — Comparer avec sirop de limaçon (v. Coqueluche, en note).

(2) Modificateur des sécrétions bronchiques et modérateur des spasmes respiratoires, le serpolet était recommandé dans la coqueluche par Trotula et Boerhave. L. p. 154.

(3) La seconde pelure de l'arbre était un purgatif utilisé tant en France qu'en Allemagne. H. B. p. 189. — Le suc de baies est utilisé comme laxatif. L. p. 59. — Le sureau est utilisé en homæopathie.

(4) L'extrait fluide de tamier mélangé à partie égale d'eau accélère la résorption des ecchymoses faciales. L. p. 230. — La richesse de la racine en acide oxaique justifie son effet révulsif violent.

(5) On considère la verveine comme une panacée universelle, d'où son nom « herbe à tous maux ». H. B. p. 181.

Grenouille. — Céphalées.

Hérisson. — Dentition.

Lait. — Maux d'yeux, ophtalmie, brûlures.

Limaces. — Sirop : coqueluche ; tuberculose.

Mouton (laine de). — Oreillons.

Oie (fiente d'). — Panaris. — Elle est aussi souvent conseillée aux adolescents — un peu par dérision — pour faire pousser la moustache (Ardennes).

Pigeon. — Méningite. Cancer. Fièvre typhoïde.

Porc (fiente de). — Hémorragies. Epistaxis. Métrorragies.

Rat. — Coqueluche.

Renard. — V. graisse.

Sang menstruel. — Papillomes.

Taupe. -- Convulsions. Dentitton. V. graisse.

Urine. — Engelures. Sevrage.

Vache (bouse de). — Panaris. Péritonite.

Veau. — V. viande.

Viande de bœuf, de veau. — Cancer. Orgelet.

Médications d'origines diverses.

Contrairement à la pharmacopée des médecins qui, malgré un retour certain à l'emploi des simples (phytothérapie), des organes (opothérapie), des liquides de l'organisme (protéinothérapie lactée, ourothérapie, hemothérapie etc.) use en grande partie de remèdes d'origine minérale, la pharmacopée populaire recourt très peu à cette dernière : elle utilise par contre les corps les plus hétéroclites.

Argile (1). — Pyodermites, abcès du cuir chevelu, plaies, brûlures. — Appendicite. — A une objection que je fais à l'emploi de cette substance : « Ne craignez-vous pas le tétanos ? » on me répond : « C'est

(1) Emplâtre d'argile et de vinaigre pour les maux de gorge (Anderghem) ; emplâtre d'argile pour la goutte en Egypte ancienne. H. B. p. 211.

avec çà que nous le soignerions ! » Il s'agit d'une argile jaune qu'on va chercher dans une carrière de Warmeriville — « donc rien à craindre du tétanos ! » (1) — On la mouille bien avant de l'appliquer, puis on la laisse sécher.

A la vérité nous employons bien le Kaolin et d'autres produits minéraux inertes. L'argile même a été préconisée par Horn pour le pansement de l'ombilic (2).

Beurre. — Rhume.

Boucles d'oreilles. — Maux d'yeux.

Clef. — Epistaxis.

Clous. — *Eau de clous* : Anémie. — Maux de dents (3).

Cognac. — Diarrhée des nourrissons.

Colliers. — Convulsions. Dentition.

Crêpe. — Hernie étranglée.

Encre. — Brûlures.

Fer à cheval. — Douleurs.

Ficelle à neuf nœuds. — Maux de reins.

Laine rouge. — Douleurs.

Levure de pain d'épices. — Abcès.

Mariage. — Adénites cervicales.

Maternité. — Eczéma.

Pain. — Cataplasme. Fièvre.

Rhum. — Grippe.

Savon. — Eczéma.

Sel. — Analgésique.

Suif. — Bronchite. Sevrage.

*
* *

(1) Warmeriville sans être spécialement un centre à tétanos n'en est pas exempt.

(2) COMBY, *Loc. cit.*, p. 321.

(3) A propos des clous, des clés, du fer, Cf. Marcel BAUDOUIN, *Origine et signification thérapeutique des Clés de Saints dans le traitement de la rage : Le Fer totem*, in *Bulletin de la Société française d'Histoire de la Médecine*, 1910, p. 33.

Il nous paraît utile de compléter cette étude par une revue rapide des survivances magiques dans les faits que nous avons relatés, en nous guidant surtout sur la classification de Hermant et Boomans.

L'action *analogique* se retrouve fréquemment dans la pharmacopée populaire.

Analogie de couleurs. — Les fleurs d'ortie blanche guérissent les pertes blanches et les pâles couleurs, comme ailleurs la carotte (jaune) guérit la jaunisse ou l'eau de lentilles (vaguement rouge?) guérit la rougeole (A. Picard).

Analogie de forme. — Emploi de la limace et de l'escargot dans la coqueluche : le point commun est réalisé par les glaires de celle-ci et la bave de ceux-là. — Les perles ou les dents d'animal qui constituent les colliers de dentition rappellent ou représentent la forme des dents.

Analogie de mouvement. — Collier de bouchons pour faire passer le lait. — Colliers de lierre ou de chèvrefeuille pour les convulsions. — Collier autour du cou de la mère présageant circulaire du cordon. — « Raccourcissement » de l'esprit par section des ongles. — L'enfant qui saute comme la chèvre dont il a bu le lait.

Nœuds. — Anneaux aux oreilles pour guérir les maux d'yeux, otites. — Echeveau. — Cordon bénit pour le crinon. — Ficelle, peau d'anguille dans le lumbago.

Rupture de la liaison. — Jeter des pois et s'éloigner sans les entendre tomber. — Enterrer un morceau de viande.

Conception matérielle de la maladie. — Croire guérir un panaris en le trempant dans un œuf cru en s'imaginant que l'œuf durcira. — Le cancer est un animal féroce qu'il faut nourrir pour qu'il ne ronge pas les chairs du malade.

Suppression du mal par le souffle. — Souffler le chancre.

Transmission du mal à des animaux vivants. — Grenouille dans la céphalée. — Pigeon dans la méningite.

Transmission du mal à des animaux morts ou à de la viande. — Peau de taupe sur la tête; pattes de taupe dans un sachet en cas de convulsions. — Pigeon. — Patte de lièvre dans un sachet. — Morceau de veau ou de bœuf. Orgelet. Cancer.

Transmission à des objets inanimés. — Pomme de terre en poche. — Clou dans l'escalier.

Thérapeutique par le sang. — Sang menstruel : papillomes.

Thérapeutique par le lait. — Ophtalmie.

Remèdes stercoraires. — Substitution du pain d'épice aux excréments. — Fiente de porc pour hémorragies ; de vache ou d'oie pour panaris, péritonite. — Urine dans le traitement des engelures et du sevrage.

Remèdes sales, désagréables ou douloureux. — Sirop de limaces. — Frictions avec orties. — Chaussette. — Toiles d'araignées. — Laine de mouton. — Cataplasmes de vers de terre.

Usage du fer. — Eau de clous. — Fer à cheval.

Incantations. — Entorses. — Maux de dents.

Talismans contre les maladies. — Chandelle contre les rhumes. — Fleurs de lis macérées.

Epoques. — Jeûne aux grandes fêtes.

Nombres. — Ficelle à 9 nœuds. — Guérison du chancre 9 jours après le souffle ; du lumbago au neuvième jour. — Neuvaines.

*
* *

A considérer les choses du point de vue de la médecine courante, nous constatons qu'un grand nombre de traitements se rapprochent de la thérapeutique classique : emploi du fer dans l'anémie, de l'ail contre les vers, du goudron dans l'eczéma, etc., etc. — Parmi les simples, quelques-uns : mélilot, sureau, millefeuille, sont utilisés par les homœopathes. Beaucoup d'autres figurent dans le *Précis de Phytothérapie* si documenté

de LECLERC, parfois à vrai dire, avec d'autres indications. — Les uns sont utilisés, en assez grand nombre, comme antiphlogistiques, en cataplasmes, bains, pansements ; les autres comme antiseptiques, tels les alcoolés de fleurs de lis ; comme réducteurs, tels la joubarbe et le lierre ; comme calmants en pansements gras, en onctions grasses ; comme révulsifs, telle l'ortie ; comme dérivatifs, laxatifs, purgatifs, etc.

*
* *

En terminant, il nous paraît superflu de reprendre à notre compte les préoccupations de Rodolphe de WARSAGE : il est évident que non seulement l'emploi inconsidéré de tous ces remèdes ne saurait être recommandé mais qu'il en est dont l'usage peut être nocif, tels : le savon dans l'eczéma, certaines formules contre les plaies, l'argile dans l'appendicite, la bouse de vache dans la péritonite, la crêpe dans la hernie étranglée, les cataplasmes de vers de terre fauteurs possible de tétanos...

APPENDICE

Ne voulant pas faire œuvre de compilation, nous avons laissé délibérément de côté les nombreuses recettes de médecine populaire disséminées dans les périodiques régionaux (les deux plus importants à cet égard sont l'*Almanach-annuaire Matot-Braine* publié à Reims et la *Revue d'Ardenne et d'Argonne* dont la publication a cessé après la guerre) ou dans les monographies de nos villages. Néanmoins, il nous a paru bon d'annexer à ce travail les différents documents qui suivent.

I

Pratiques médicales en usage dans les Ardennes citées par Cabanès et Barraud dans leurs « Remèdes de Bonne femme » sans indications de source.

— Dans les Ardennes, la *salive* sert à guérir tous les maux d'yeux, les entorses, les douleurs, etc. (p. 82).

— Les colliers de pattes de taupes, si employés dans les Ardennes, s'expliquent parce que la taupe symbolise l'énergie de la perforation (p. 150).

— (Pour l'ictère) dans les Ardennes, on applique une tanche au creux de l'estomac. Le poisson, en se putréfiant, jaunit : c'est la bile qui s'en va (p. 156).

— Selon la coutume des Ardennes, un crapaud appliqué sur le malade (atteint de chaud et froid)... pompe l'humidité contenue dans le corps (p. 158).

— Le souffleur se rencontre dans les Ardennes, etc. (p. 206).

— Pour se débarrasser de son mal, on le passe au voisin. Pour les cors aux pieds, on suit un enterrement. Dans les Ardennes, on dit :

« Mort qu'on porte dans la terre,
Je te dirai trois paters,
Porte mes cors avec toi en terre » (p. 219).

II

Pratiques médicales en usage dans les Ardennes et la Marne citées par Hermant et Boomans in « La médecine populaire ».

— « Au pays de Liége, principalement en Hesbaye, comme en région flamande, aussi en France — notamment à Givet — on préconise le remède suivant contre l'hémorragie utérine et, en Allemagne, contre la dysenterie : prendre une hase en chaleur (à Givet on dit simplement un lièvre), la tuer et tremper un morceau de toile bleue (en Allemagne on dit rouge) dans le sang. Faire sécher. Au moment où l'hémorragie utérine se déclare prendre un morceau de ce linge et faire boire cette infusion à la patiente » (p. 12).

— « En Ardenne, on appelle « vénin » ce qui pue et surtout ce qui a une odeur cadavérique, alors que le mot « vénin » n'est pas utilisé pour les couleuvres ou les vipères ; elles « tapent du poison » dit-on, alors que le crapaud « chue » (sue) du « vénin » (p. 51).

— « A Châlons, le lundi de la Pentecôte, on passait sous les châsses » (p. 73).

III

La médecine populaire au Musée d'Ethnographie champenoise du Dr Guelliot, à Reims.

En 1912, le Dr Guelliot avait installé dans l'aile du Palais archiépiscopal située en bordure de la Rue du Cardinal de Lorraine, un musée ethnographique aussi riche que pittoresque. En septembre 1914, les collections qui comprenaient 3.300 pièces, furent anéanties dans l'incendie de l'Archevêché.

« La vitrine consacrée à la médecine populaire, disait quelques jours avant l'inauguration M. Edouard Turon (1), retiendra particulièrement l'attention des visiteurs.

Voici une tête de vipère que l'on passait dans un fil autour du cou des enfants pour éviter les convulsions ; voici un collier de liège pour faire passer le lait des chattes, des gratte-cul pour les maux de dents, des marrons d'Inde en collier pour les rhumatismes, des pois à cautère et des racines d'iris en colliers qui guérissaient les eczémas, des vieilles pastilles marquées de la fleur de lys provenant de l'ancien Hôtel-Dieu de Reims, une clef en fer pour arracher les dents..., une palette graduée pour les saignées, de la poudre de momie contre l'épilepsie, et des morceaux d'améthyste contre... l'ivrognerie ».

(1) *L'Indépendant rémois*, 12 juin 1912. Article reproduit par les *Tablettes rémoises* de juillet 1912, et par le *Paris Médical*.

IV

Recettes d'autrefois.

1° *Potion désopilative.* — Le Dr Pol GOSSET, au cours de recherches dans les Archives Communales de Reims, a trouvé dans une note d'apothicaire, la formule d'une potion désopilative qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer (1).

Parties pour desfuncte Madlle de Maigneux dues à sir Caillet, apore.

....

du 25 [febvrier 1640] une potion désopilative composée de quatre onces d'huille d'amendes douces jus de citrons essence de thérébentine et autres contenant douze onces, 1 livre.

....

(*Archives communales de Reims. Diverses matières.* Liasse 31. Supplément IV).

2° *Composition de l'Eau rouge de M. Taillefer.*

Romarin Thim Marjolaine Baume Mélisse Lavande en fleurs Petite Sauge	Deux poignées de chaque espèce.
Laurier pâle Fenouil Absynthe Graine de genièvre pillée de la rue de la fleur d'oranger du Basilic	Une forte poignée de chaque espèce.

Cueillir ces herbes et fleurs du 15 au 20 juin au fort du soleil; étant bien épluchées, les mettre dans une

(1) Mademoiselle de Magneux est morte le 26 février 1640.

cruche ou bocal, avec huit pintes de très bonne eau-de-vie; bien boucher le vâse, l'expôser au soleil ardent jusqu'au 15 ou 20 septembre, le remuer de tems en tems, puis filtrer pour mettre dans des bouteilles, — on fait une seconde liqueur avec le marc en la laissant infuser tout l'hiver dans un lieu chaud et sec; cette seconde sert aux fomentations et à laver les membres affaiblis. La première est très bonne pour les coliques, en en prenant une cuillerée pure, ou dans le double d'eau ou de bouillon. On s'en sert pour les plaies récentes, pure s'il est possible ou avec un peu d'eau, elle est également bonne pour les contusions.

(Recette trouvée dans les papiers de mon grand-père à la Neuville-les-Wasigny, écrite de sa main et datée par lui dans le haut de la marge : avril 1824).

3° *Remède pour les brûlures.* — Remede pour la guerir toute sorte de brulure sans laisser aucune trace sur la pau, prenes trois onces d'huile dolive et deux ou trois blanc deuf frais que vous batteres ensemble a froid. Ce melange forme une espece d'onguent qu'on etend de tems en tems avec une plumaceaux sur la brulure observent de maitre sur les partis blesse sans metre aucun linge a mesure que remede est applique couche par couche, il se seche chaque fois et lon vois qu'il se fait une croute qui tombe ensuite par écail ver le douzieme jour quand le croute sont toute tombes on reconnait qu'il sest forme dessous une peau nouvelle qui dabor et un peu rouge? mais qui se blanche en trois ou quatre jour par le moyen de lair qui la desseche.

Ce remede a été publié par un medecin qui à suivi lontemps les armés.

(Papier trouvé à Rozoy-sur-Serre en 1914. Sans date. Apparemment fin du XVIIIe siècle).

4° *Remède pour la gale.* — Remede Pour faire Paser La galle Vous Prenderé par Personne Le Jonne de qatre Euf Vous metez Sa dans un Petit Plat avec une Demy Carteron de Beur Sans Etre La vez Et une demy

Ver d'huil doLive ou d'huille Douse Et une petit Pougnie de Selle Vous Pertranez (1) Bien tout Sa ensemble Et vous Se gresez au Pret dun Bon feux au Plasse La Plus ataquez Vous San meterez à Proporsions Par personne Comme il Esplique Sysu.

(Même provenance que le précédent).

5° *Traitement de la Colique de miserere.* — Dans un lot de vieux papiers vendus aux enchères, Paul BRACONNIER (2) a trouvé « narrée tout au long une cure merveilleuse opérée par le praticien du cru dans un cas désespéré de coliques « miserere » et l'instrument de guérison n'est autre qu'un vulgaire soufflet de cuisine détourné pour un instant de son usage journalier » (3).

V

En contraste avec cette thérapeutique d'autrefois, il est curieux de relater les ordonnances remises par feu le Père Benoit d'Amiens à une famille de ma clientèle qui était allé le consulter.

Pour Madame qui se plaignait des reins :

Velar.................	200
Rel. Litre.............	500
Gui...................	500
Pervenche.............	500
Rac. chardon..........	500
Rac. bardane..........	500
Arrête-bœuf...........	500
Pel. Bouleau..........	500
Argentine.............	500
	p. 40 paquets.

(1) Pertroner = pâtichonner, pétrir la pâte.

(2) Paul BRACONNIER, *Le Vieux Rozoy*, p. 18.

(3) Cette pratique se trouve déjà relatée dans la *Médecine des Pauvres* au XVIIIe siècle. Rivière a guéri deux *Miserere* désespérés par ce procédé. Il recommande d'emplir le soufflet d'air chaud près du feu, de crainte que la froideur ne nuise.

Pour Monsieur qui a été opéré de sinusite :

Sauge.................	300
Verveine odorante......	300
Racine de pissenlit.....	500
Feuille de noyer.......	500
Argentine.............	500
Pensée sauvage........	500
Pel. Bouleau..........	500
Pel. Hêtre............	500

p. 40 paquets.

à raison d'un par jour, il sera guéri dans quinze mois. Au bout de six semaines le malade me rappelle.

Pour le petit qui a eu de l'entérite :

Pensée sauvage........	500
Pel. Bouleau..........	500
Renouée..............	1.000
Rac. grande consoude..	500

p. 40 paquets.

La mentalité contemporaine vis-à-vis de la médecine populaire.

CONCLUSIONS

Pourquoi la médecine populaire subsiste-t-elle ?

Disons-le sans ambages : la médecine scientifique ne guérit pas toutes les maladies. Or, les malades veulent toujours être guéris et il est bien légitime, lorsque la médecine officielle ne peut plus rien pour eux, qu'ils fassent appel à d'autres secours.

Les variations trop fréquentes de la thérapeutique et l'inconstance de ses effets, le scepticisme de certains médecins ou leur intransigeante confiance en des médications transitoires, l'insuffisance d'explications données au patient qui veut avant tout connaître le pourquoi de son mal : autant de facteurs qui incitent le malade à se tourner ailleurs.

Où ira-t-il dès lors ?

Vers un psychologue plus avisé, sachant mieux cultiver les tendances ancestrales de l'homme malade qui subsistent à travers les âges, sous toutes les latitudes, vers celui qui pénétrera le mieux sa mentalité éternelle sous l'apparente variation des époques, en dépit des progrès trompeurs de la vie matérielle ; vers celui qui paraîtra satisfaire son besoin profond de connaître la cause des choses, quoique, malgré ce que Henri Pourrat (1) appelle « une démangeaison de logique » il se contente parfois de pauvres explications ; vers celui qui lui offrira du merveilleux, du mystérieux, quelque chose qui sorte de la norme ; vers celui qui alimentera le mieux sa crédulité, et celle-ci, en dépit — ou peut-être à la faveur — du scepticisme de l'époque, est extrême.

Voilà quelques-uns des motifs qui expliquent d'une part la persistante attraction vers les guérisseurs en vogue et d'autre part l'action funeste des *jeteurs de sort*, conscients ou non, sur l'équilibre mental des intéressés.

*
* *

Nous connaissons nombre de personnes qui ont consulté le célèbre iridoscope d'Amiens ou ses congénères de Lorraine ; d'autres qui envoient des cheveux à la voyante de Saint-Quentin. Tout dernièrement la meilleure société s'engouait pour un collier magique qui devait protéger de toutes maladies, surtout du cancer : il suffisait pour être convaincu de voir — sur le propectus d'allure très scientifique — l'effet du collier sur le géranium traité qui dominait de son insolente luxuriance les témoins rabougris. Ce ne fut qu'une vogue et la vente s'est singulièrement ralentie. Maintenant, c'est la radiesthésie, encore dans l'enfance, qui a tous les succès et on se confie avec satisfaction à des laboratoires qui font

(1) Henri Pourrat, *Les Sorciers du Canton*, N. R. F. s. d.

un diagnostic, mathématiquement chiffré, du fonctionnement de tous nos organes, qui donnent la tension artérielle, etc., d'après l'examen d'un papier sur lequel le sujet a posé la main. On envoie son portrait à un radiesthésiste célèbre qui vous répond : « C'est le sympathique ». On fait appel au Professeur X. de Z. dont on chercherait en vain le nom dans les annuaires mais qui, reconnaissant, envoie son portrait en robe à ses clients ; au Commandeur Y qui fournit des médicaments... etc., etc.

*
* *

Quant aux *jeteurs de sort*, ils sont loin d'avoir terminé leur carrière.

Il ne se passe pas de semaine que nous ne recevions les doléances d'un malade a qui ON a dit qu'il ne guérirait pas ou qu'il mourrait bientôt ; nous sommes le confident des angoisses d'une mère à qui ON a assuré que son enfant serait atteint de telle maladie. Le pronostic du voisin se révèle volontiers pessimiste ; celui-ci vous plaindra plus souvent de votre mauvaise mine qu'il ne vous félicitera de votre santé. Sottise ou méchanceté ? Parfois peut-être les deux ; le plus souvent sottise.

Ces dernières années, un marchand de lunettes ambulant affirme à une fermière des environs qu'elle deviendra aveugle et depuis lors celle-ci vit dans l'appréhension de ne plus voir.

Une ouvrière avertit la femme de son patron que les poumons de sa fillette baignaient dans l'humeur et que l'enfant deviendrait tuberculeuse. On la croit et on s'émeut sans s'étonner que cette voyante, ovariotomisée, se vante d'une maternité prochaine.

*
* *

Que ne croit-on pas ? Que ne dit-on pas ?

— Un malade de la montagne de Reims se refuse absolument à user des rayons X parce que « tous les gens qui ont passé aux rayons sont morts » !

— Un homme cultivé me demande s'il est bien vraisemblable qu'une femme puisse engendrer des animaux, car il n'est bruit dans son pays que d'une fille de quinze ans qu'on a vue sur le bord d'un chemin en compagnie d'un chien et qui aurait donné le jour à trois chiens !

Voilà ce qu'on peut observer et entendre de nos jours dans les classes « dirigeantes ».

*
* *

En ce qui concerne à proprement parler la thérapeutique populaire, elle ne prête pas davantage à rire. Elle relève pour une bonne part des survivances magiques, mais la Magie ne sévit-elle pas autant que jamais au xxe siècle ? Peut-être cependant atteint-elle un public plus restreint. L'Astrologie a évolué vers une météoropathologie scientifique.

L'Opothérapie, la Phytothérapie ne doivent-elles pas beaucoup à l'empirisme d'autrefois — encore l'empirisme n'est-il pas mort !

N'a-t-on pas repris dans ces dernières années, sous une forme d'apparence plus savante, des données séculaires de la médecine populaire ?

En 1936, on arrête les hémorragies dentaires avec un fragment de muscle de poulet ; — on assèche les plaies suppurantes avec des asticots élevés aseptiquement ; — on injecte de l'urine sous la peau pour guérir le rhume des foins et cela s'appelle l'Ourothérapie — on injecte du venin d'abeilles aux rhumatisants ; — on injecte du sang menstruel aux hépatiques ; — on propose le bouillon de vipères aux cancéreux...

*
* *

Que cet ensemble de considérations incite à l'indulgence envers les humbles et les simples ceux qui seraient tentés de ridiculiser les opinions populaires : les préjugés, si préjugé il y a, ne sont pas le lot exclusif de la partie la moins favorisée et la moins instruite de la population.

L'ŒUVRE DE PARACELSE

Par le Dr Léon VANNIER

II

(*Suite et Fin*)

Il est évident que les trois premières pourront être objectivement constatées car elles aboutiront fatalement à une lésion et présenteront toujours des troubles fonctionnels. Les deux dernières offriront à l'observateur seulement des troubles sensoriels dont la vraie cause sera rarement décélée. L'Iriscopie trouvera la signification des premières dans l'examen de l'iris ; les maladies spirituelles ou divines ne détermineront aucune trace évidente, si ce n'est parfois une altération du sympathique. Elles « ne se teindront pas » matériellement.

Par maladies spirituelles, Paracelse entend toutes maladies produites par des chagrins, des soucis, par des haines et des inimitiés. La volonté de l'homme est le facteur principal des troubles observés, que l'esprit troublé se suggestionne lui-même ou qu'il soit altéré par la volonté d'autrui, soit indirectement par envie, jalousie, méchanceté d'un ennemi, soit directement par un envoûtement dont Paracelse expose la théorie.

« D'où vous devez prendre garde, ajoute-t-il, de ne ne pas donner de remèdes au corps, car ce serait en pure perte. Composez le médicament de l'esprit et alors le corps deviendra sain également. Car c'est l'esprit qui est blessé et non le corps ».

E. — Entité Divine (*Entité de Dieu*).

Ecoutons Paracelse :

« Nul médecin ne peut connaitre le terme de la santé. Car celui-ci est dans la main de Dieu. Et toute maladie est un purgatoire, un procédé de purification.

C'est pourquoi aucun médecin ne peut guérir si DIEU ne fait grâce (*remittat*) de ce purgatoire. Le Médecin doit donc être celui qui opère et travaille conformément à la prédestination de ce purgatoire ».

« Remarquez qu'il est nécessaire que toutes les maladies soient guéries à l'heure propice du temps (*temporis commoda hora*, *in der stundt der zeit*), et non à notre jugement et à notre guise ».

« Si quelque malade vous est apporté, s'il guérit par votre médication, c'est que DIEU vous l'a confié. Car si le temps de l'heure de la rédemption est proche, alors seulement Dieu confie le malade au médecin et jamais avant ce temps ».

« Donc les médecins inhabiles (*imperitii*) sont les démons du purgatoire envoyés par DIEU aux malades. Le Médecin éclairé est celui des malades pour lesquels DIEU a avancé l'heure de la santé. »

« Ainsi l'Entité de Dieu a la puissance d'affliger de maladies tous les hommes, sauf ce qui provient du mouvement et de l'ordre de la nature comme nous l'avons enseigné dans les quatre Entités précédentes ».

« Les païens et les infidèles invoquent les hommes à leur aide. Vous au contraire criez vers DIEU (*ad Deum vociferanimi*). Lui seul vous enverra immédiatement, opportunément, votre guérisseur, que ce soit un saint, un médecin ou tout autre ».

Telles sont les cinq Entités, causes de maladies, décrites par PARACELSE qui a bien soin de nous mettre en garde contre toute exclusivité. Toute maladie, quelle qu'elle soit, peut être rattachée à l'une de ces catégories, aussi faut-il savoir discerner chez le malade la vraie cause fondamentale des troubles présentés.

Mais PARACELSE ne s'est pas tenu seulement dans des généralités. Dans son Œuvre remarquable, une place importante est donnée au *Traité du Tartre* dans lequel il s'élève avec violence contre les idées de l'époque qui attribuaient la formation des calculs et du sable à dès modifications d'humeurs sous l'influence

du Phlegme, de la Mélancolie, du Sang et de la Colère. Il établit une relation étroite entre le Calcul, le Sable, le limon et la viscosité, *Calculus*, *Arem*, *Bolus et Viscus*. Il montre le passage de l'un à l'autre, l'influence du régime dans leur production ; il étudie leur formation dans les divers organes et il décrit en somme, pour la première fois, la diathèse lithiasique.

Il attache une importance considérable aux Maladies de la Femme et il n'entend pas par là les maladies des organes génitaux féminins. La femme est pour lui un être à part qui réagit d'une façon différente que l'homme devant les maladies. La femme mariée perd de sa personnalité, elle est, suivant son originale expression, « constellée par l'homme ». Ainsi veut-il exprimer non seulement que sa destinée est changée mais aussi que son « firmament » s'est modifié. « Les constellations de celle-ci s'éloignent d'elle et les constellations de l'homme sont reçues à la place de celles-ci ». Nous connaissons tous la valeur de l'imprégnation.

« Dès que la femme a conçu, elle est transmuée » et il saisit profondément la transformation qui s'opère chez les femmes enceintes ainsi que celle qui apparaît après la délivrance. Cette transformation est bien une transmutation, il n'apparaît pas une nouvelle forme, mais il s'opère un changement dans le sens qui peut être prévu par la forme, par la significative « effigie », pour rappeler la propre expression du Maître.

III. — LA THÉRAPEUTIQUE

La constante préoccupation de Paracelse, c'est la Thérapeutique. Un médecin, pour lui, n'est pas un médecin s'il ne guérit pas. Il s'élève avec force contre ceux qui qualifient certains malades d'incurables. « Ils jugent la médecine telle qu'ils sont eux-mêmes et une seule drachme équivaut à beaucoup de leur science et de leur probité. Ils voilent leur insuffi-

sance par cette réponse : Cette maladie est incurable. Ce par quoi ils manifestent non seulement leur stupidité, mais leur mensonge. Car, ajoute-t-il, DIEU n'a jamais envoyé aucune maladie dont il n'ait pas créé en même temps la médecine. Mais notre ignorance est devenue une habitude ».

Et son premier livre des Prologues débute ainsi : « Il importe que tu saches d'abord, ami lecteur, que toutes les maladies, universellement, se traitent coutumièrement de cinq manières différentes. » Telle est la première phrase de l'Œuvre magistrale qu'il nous est donné d'étudier.

« Il existe, ajoute-t-il plus loin, cinq sectes de médecins :

les Naturels,
les Spécifiques,
les Caractéristes,
les Spirituels,
les Fidèles,

Les *Naturels* s'appellent ainsi parce qu'ils traitent les maladies uniquement d'après la nature des plantes, suivant que celles-ci leur conviennent par leurs symboles ou leurs tendances. Ainsi ils soignent le froid par le chaud, l'humide par le sec, la surabondance par l'inanition, l'inanition par l'alimentation, comme la nature même de ces affections enseigne qu'elles doivent être repoussées par leurs contraires. Et les défenseurs de cette secte furent AVICENNE, GALIEN, RHASÈS, ainsi que leurs commentateurs et autres qui les ont suivis ».

Les *Spécifiques* sont ceux qui traitent toutes les maladies par la forme spécifique ou entité spécifique (*ens specificum*) des remèdes. A cette classe appartiennent ces autres expérimentateurs qui sont appelés par quelques-uns, par moquerie, empiriques, ainsi que tous ceux qui font usage de purgations.

Les *Caractéristes* guérissent au moyen de caractères et par la parole. Leurs Auteurs et Maîtres sont ALBERT LE GRAND, les Philosophes et plusieurs autres.

Les *Spirituels* sont ceux qui savent coaguler (COGERE) l'esprit des herbes et des racines de telle sorte qu'ils soignent et guérissent le malade que ces mêmes herbes et racines ont attaqué et rendu infirme. De cette liste furent quantité de médecins illustres, comme HIPPOCRATE et ses disciples

Les *Fidèles*, enfin, ainsi appelés, parce qu'ils combattent et guérissent les maladies par la foi ».

Considérez notre époque et vous retrouverez rapidement la même division : Galénistes, Empiriques, Naturistes, Homoeopathes, Guérisseurs existent, qui tous, avec un égal effort qu'il faut respecter, s'ingénient à diminuer la souffrance humaine en cherchant avec opiniâtreté à obtenir la guérison des patients qui viennent avec confiance les consulter.

Où est la vérité ? PARACELSE la cherche et croit l'avoir trouvée.

La Nature est un grand médecin, et ce médecin l'homme le possède en lui.

« Si la Nature se défend elle-même, alors elle guérit seule les maladies. Elle possède une industrie certaine pour les guérir que le médecin ignore. Et c'est pourquoi il est seulement le ministre et le défenseur de la Nature ».

Et voilà renouvelé le premier principe d'HIPPOCRATE, admis par tout médecin respectueux et fidèle dans son Observation : *Natura medicatrix*. Mais nous ne devons pas nous borner à utiliser les moyens qu'elle emploie, nous ne devons pas rester inactifs. Et c'est pourquoi il y a deux sortes de Médecins, ceux qui se servent des seuls procédés de défense et ceux qui sont vraiment des guérisseurs (*curatores*) car ils emploient des moyens curatifs.

« Or, maintenant il faut comprendre, dit PARACELSE, que l'homme et les choses externes entretiennent un certain accord ou similitude de telle sorte qu'ils se conviennent et s'entr'aident (*afficiunt et admittunt*). C'est-à-dire que le médecin doit savoir que, dès qu'il aura perçu clairement (*perspexerit erkeunt*) les natures de ces choses qui se connaissent

et s'admettent (s'accordent) mutuellement, alors il possédera la connaissance de l'Anatomie ».

Comprenez ce terme dans le sens de PARACELSE : Anatomie de l'effigie, compréhension du signe manifesté, de l'image créée dans ses rapports d'analogie car, toutes choses *sunt effigietæ, sind gebildet.*.

Voilà non seulement rapportée, mais expliqué dans son application, le second principe d'HIPPOCRATE ; *Similia Similibus.*

Les maladies proviennent (*descendunt*, *nemmen sich*) de la transmutation. Tout ce qui est transmué, transmue-le toi aussi et prends garde en ceci que les anatomies conservées (*Salvæ anatomiæ, gesundt die Anatomien*) concordent réciproquement. Ensuite, si les maladies surviennent, aie soin de disposer (*componere*, *vergleichest*) celles-ci dans l'une et l'autre transmutation. Et c'est ainsi que les recettes (*recepta*) doivent être établies et composées, et non à la manière des charlatans à longues ordonnances de sirops, thériaques ou autres, dans lesquels n'apparaît aucune anatomie, mais la pure fantaisie seulement ».

Le remède doit être adapté au malade, et seule la connaissance réelle de la vraie nature de la maladie et l'observation profonde du patient permettront au médecin de déterminer exactement le remède qui guérit, celui qui transformera le malade, celui qui le « transmuera » pour employer de PARACELSE l'exacte expression dont nous ne pouvons sourire quand nous connaissons les transmutations métalliques et microbiennes.

« Or, ajoute-t-il, les signes sont donnés afin seulement que le corps et la substance sont dénotés par eux. C'est pourquoi les noms (de maladies) devraient être imposés avec plus de justesse d'après la méthode de guérison ; tel le mal caduc : *viridellus morbus*, car cet espèce de mal caduc est guéri par *Viridellus* ».

Et PARACELSE insiste :

« Apportez donc la plus grande attention à la préparation des remèdes, à la puissance (*virtus*, *krafft*),

au temps et à l'heure, à la propriété et à tout ce qui s'y rapporte.

« Déjà ces choses mettent manifestement en lumière les arts qui divisent (*secant*, *zerlegen*, décomposent) et séparent le corps vivant qui n'est pas le microcosme, c'est-à-dire que dans la vie l'expérience doit être faite. Or ceci est vrai ; il faut expérimenter dans le corps moyen, (*in medio corpore, in mittel corpus*) et dissoudre une chose et la faire revenir (*deducere*, *fuhren,* conduire) dans une autre.

Sur ce qui est de la vie, ne fonde rien, — ce qui est le premier, sépare-le de l'autre et cherche en ce dernier. Car il n'est rien en la première vie qui soit utile à l'homme. Dans sa première vie, la rose est splendidement parée par son parfum. Tant qu'elle conserve ceci elle n'est d'aucun usage en médecine. Il faut qu'elle subisse la putréfaction et meure en elle et naisse de nouveau. Et alors disserte de ses vertus médicales et administre-la.

C'est pourquoi n'aie cure de la première vie, parce qu'il n'y a rien à scruter en elle. Toute la complexion de celle-ci et tout ce qui est d'elle périt, et il n'en reste rien. Ce qui ne demeure pas, ce qui ne se résout pas en une nouvelle nativité, cela n'est pas soumis au médecin, que tout le travail de celui-ci soit donc de conduire à une nouvelle nativité. De là, proviendront enfin le vrai Soufre, Mercure et Sel dans lesquels tous les arcanes, fondements, œuvres et guérisons sont connues ».

Nous avons tenu à citer le texte tout entier, il explique l'essentiel de la pharmacopée médiévale qui se rattache à l'œuvre alchimique et principalement à l'art spagyrique.

« Apprends donc l'Alchimie, qui autrement est appelé Spagyrie », dit PARACELSE qui paraît avoir employé le premier ce terme, encore que certains auteurs affirment qu'il l'a emprunté à Basile VALENTIN. Alchimie et Spagyrie : les deux termes nécessitent un distinguo.

L'Alchimie est avant tout la chimie, l'étude des corps, de leurs combinaisons, elle poursuit la grande Œuvre et la Pierre Philosophale et la recherche des plus mystérieuses mutations. La iatro-chimie est la médecine chimique qui emploie des substances préparées chimiquement.

Etymologiquement *Spagyria* vient de σπάω, extraire, séparer et αγειρω, assembler. On a vu dans le terme constitutif de ce mot les deux opérations principales de la chimie : analyse et synthèse, et trop souvent Spagyrie est considéré comme synonyme d'Alchimie. « *Solve et coagula* » paraît exprimer le modus operandi identique des alchimistes et des spagyristes. L'art spagyrique s'élève bien au-dessus de l'alchimiste. Au cours de son analyse, le spagyriste cherche non seulement à isoler le ferment purissime séparé de tout l'indigeste, le nuisible de la substance, mais à engendrer une force puissante ou un pouvoir surtendu d'intensité considérable d'ordre indéfini, qui ne peut être défini — nous dirons d'ordre infinitésimal — dont l'action ne peut être rendue évidente que dans ses effets.

Ceux qui ne seront pas guéris retrouveront la santé par les Arcanes. L'Arcane n'est pas une vertu, mais une force (*vis*) et une puissance (*potentia*) plutôt qu'une vertu. Ainsi le Spagyriste, s'il peut être dans les temps modernes l'initiateur de la radio-activité, doit être considéré comme le précurseur du médecin homœopathe. Le radium est son symbole, l'infinitésimal son procédé, le subtil corps, *medium corpus*, son domaine.

Vous voyez toute l'étendue de l'Œuvre thérapeutique de Paracelse. Détermination du remède par la concordance des signes retrouvés. Importance des signes propres au malade. Définition du syndrome ou de la maladie par le nom du remède qui lui est adapté. Préparation minutieuse et subtile du remède. Ne retrouvez-vous pas tous les éléments de la Médecine homœopathique dont l'exposition serait

complète, si la technique de la préparation du remède infinitésimal était trouvée.

Cependant Paracelse fut le premier à employer les « teintures métalliques », à introduire dans l'organisme des malades l'or, le zinc et le bismuth. La métallo-thérapie est d'origine alchimique et Paracelse peut en être considéré comme le promoteur de son emploi. De sa pratique une ordonnance est précieusement conservée à la Bibliothèque de Vienne, écrite de sa main. *Recepta scripta contra lapidem*. Recette contre la pierre. Il y emploie, entre autres remèdes le saxifrage, les cantharides et les yeux d'écrevisses. Ainsi les concordances sont observées, la Loi de Similitude appliquée.

Comme tous les médecins de son époque, il recherchait un remède héroïque qui aurait contenu la quintessence des substances et aurait permis à l'homme de soutenir sa vie et d'échapper à tous les maux. Mais son rêve ne l'entraînait pas vers les phantasmes et la fantaisie dont il avait horreur et c'est avec une foi ardente qu'il recommandait l'étude du « grand composé », du *Magnum compositum*, c'est-à-dire « de la vraie médecine qui procède du Ciel, de la Terre, de tous les éléments et de toutes les vertus. Et c'est ce composé que le Médecin doit apprendre. « Ceci est le *Recipe* », ceci sont les simples, non vraiment dans le nombre et la quantité des simples, mais dans la composition ; par la réunion desquels est formé tout l'homme extérieur. Celui-ci étant assemblé et uni, en lui sont assemblés tous les Remèdes, Médicaments ou Arcanes ; en lui sont incluses toutes les puissances. Et ces forces peuvent lutter contre les maladies qui affligent l'homme ; quant à celles qui ne l'affligent pas profondément, leurs arcanes ou agissent (*operantur*) mutuellement entre eux (s'équilibrent, telles les fonctions endocriniennes) ou bien se reposent (*quiescunt*) ».

CONCLUSION

Guy PATIN, au XVIIIe écrivait : Avez-vous ouï dire que le PARACELSE s'imprime à Genève en quatre volumes in-folio ?

Que reste-t-il de Guy PATIN devant l'œuvre géniale de PARACELSE ? Si PARACELSE a connu dans sa vie les pires inimitiés et les haines les plus injustes, si pendant longtemps justice ne lui a pas été rendue, actuellement sa réhabilitation est complète. En Allemagne, le corps médical tout entier lui rend hommage et ses écrits sont connus de tous les étudiants. En France, la connaissance de ses œuvres n'appartient qu'à une minorité plus curieuse de l'occulte que de la science médicale. Aussi faut-il reconnaître les efforts de ceux qui ont cherché à faire répandre les idées magistrales du Maître. Un éditeur distingué, M. CHACORNAC, sut intéresser à leur divulgation un esprit averti M. GRILLOT DE GIVRY qui, en 1912, publia la traduction en français des textes latins et allemands du *Liber Paramirum* et du *Traité du Tartre* et des *Origines des Maladies*. La mort du traducteur a malheureusement interrompu la publication des Œuvres complètes.

Il nous appartient, à nous Homœopathe, plus qu'à tout autre, de mettre en évidence le génie de PARACELSE que nous pouvons considérer avec juste raison comme un des précurseurs de l'Homœopathie. Considéré tantôt comme un savant illuminé ou comme un orgueilleux menteur, PARACELSE connaissait l'opinion que manifestait à son égard ses contemporains, mais il n'en avait cure.

« Certes, écrit-il à JOACHIM DE WADT, ils ne feront pas défaut ceux qui accuseront en cela ma superbe. Les uns me reprocheront de la fureur. D'autres me taxeront d'ignorance. Mais je leur opposerai simplement ceci : l'habileté qu'ils possèdent dans l'art de la Médecine se mesure au degré d'estime qu'ils ont pour moi, THÉOPHRASTE. Que celui qui est corrompu dans la Philosophie sache qu'il est inapte à cette

Monarchie. Celui qui en Médecine est un humoriste ne me décerne aucun éloge. Celui qui est errant dans l'Astronomie ne fera aucun cas de tout ce que je dis. Ils diront que ma Physique, ma Météorique, ma Théorie et ma Pratique sont singulières, neuves, étonnantes et inouies. Comment en vérité ne serais-je pas extraordinaire puisqu'aucun n'est vêtu comme moi sous le soleil « !

Et en vérité n'avait-il pas raison de penser à la valeur de sa connaissance celui qui écrivait : « Considérez l'œil dans la tête, avec quel art admirable il est construit et comment le corps moyen (*medium corpus*, *Mittel Corpus*) a imprimé si merveilleusement son anatomie dans cette image et y a introduit son goût. C'est de l'image et du goût que procède la connaissance de la Médecine ». Et ne pouvons-nous pas admettre que PARACELSE pratiquait l'Iriscopie, cette méthode admirable que PECZÈLY fit connaître en 1880, sous le nom de *Diagnostic des Maladies par l'examen de l'Iris*.

Ne pouvons-nous pas être étonné par l'extrême précision de ses prédictions dont certaines se sont trouvées réalisées de nos jours. M. BAISSETTE dans un article sur PARACELSE paru dans la Revue « *Hippocrate* », juillet 1933, donne deux exemples frappants de la valeur du jugement de PARACELSE.

« Au cours d'un voyage qu'il fit en Suède, il avait affirmé que de l'or reposait entre le 63° et 65° de latitude Nord, sous la neige. Mais on avait considéré ses dires comme des élucubrations sans valeur. Or on vient de découvrir dans le nord de la Suède des mines d'or qui comptent déjà parmi les plus riches du monde. Toutes les mines découvertes avoisinent le 64° latitude Nord et la plus importante, Boliden, est exactement au 64°50. Le fait éclaire d'un jour singulier la puissance de divination de ce puissant alchimiste. Et il faut en rapprocher une autre découverte, celle de l'origine commune, en Forêt Noire,

des sources de Widbad, Liebengeller et Baden-Baden, qui a été confirmée seulement au siècle dernier ».

Les signatures de PARACELSE

Notre admiration, nous la devons au Maître qui comprit la Médecine comme un Art majeur dont la technique « *une* » repose sur l'observation « *multiple* ». Nous lui devons aussi notre respect. La « superbe » de PARACELSE n'était pas l'expression d'un orgueil démesuré, elle reflétait seulement le sentiment d'une immense fierté, celle d'avoir compris l'ordre de la Nature dont l'observation fidèle et respectueuse, lui faisait écrire :

« L'art du vrai médecin émane de DIEU, de même que le Don et la pratique et le principe. Celui-là possède le Don, à qui il est donné. Celui qui n'a pas été appelé, il ne m'appartient pas de l'appeler. DIEU soit avec nous notre protecteur et notre conservateur dans l'éternité ». Adieu.

LES MÉDECINS DE LYON ET LA BAGUETTE DIVINATOIRE AU XVIIe SIÈCLE

Par le Dr COME FERRAN

L'usage de la baguette divinatoire n'est point particulière au XVIIe siècle, pas plus qu'à aucune époque. C'est un fait d'expérience qui remonte à la plus haute antiquité et que l'on retrouve cité dans les auteurs anciens comme dans ceux du moyen âge. Sous le nom de caducé, verge d'Aaron, verge divine, bâton de Jacob, une baguette de bois maniée par des sujets doués d'une sensibilité particulière a permis de découvrir les sources d'eau, puis les métaux précieux et les trésors enfouis dans la terre.

La baguette était d'un usage si courant dans toute l'Europe, au XVIIe siècle, pour la recherche des minéraux qu'en 1602, Pierre de Berlingen contrôleur des mines, lorsque Henri IV lui accorda la cession de celles de Guyenne et de la région de Bayonne, fit appel à un baguettiseur minéralogiste né dans le Braban, Jean du Chatelet, baron de Beau-Soleil et baron d'Offenbach, pour en reconnaître la nature.

En 1626 ce même personnage qui est devenu contrôleur des mines de Hongrie et inspecteur des mines des états du Pape, est de nouveau appelé en France pour fixer les ressources du royaume en métaux précieux.

Ce fut une pittoresque chevauchée à travers notre pays que celle de ce curieux personnage dont le récit des aventures serait bien digne de tenter un romancier de cape et d'épée.

Muni d'une commission, signée du marquis d'Effiat surintendant des mines, le baron de Beau-Soleil, en

grand équipage accompagné de sa jeune femme, une tourangelle Martine de Berterade, qu'il venait d'épouser et d'une nombreuse suite d'ouvriers amenés d'Allemagne parcourut les Provinces où on retrouve sa trace durant les dix ans que durèrent ses travaux.

En Bretagne, la méprise peut être volontaire d'un prévôt provincial, qui affecta de croire à œuvre de magie, fit perquisitionner dans ses coffres et saisir, parmi ses instruments, sept verges ou baguettes métalliques destinées chacune à rechercher un métal différent. A la suite de ces incidents le baron et sa femme quittèrent la France. Ils y furent rappelés en 1622.

Le roi Louis XIII accorda à Jean du Chatelet sur la proposition du Cardinal de Richelieu, une commission qui constate que ce personnage avait découvert dans le royaume nombre de mines d'or et d'argent, de plomb et d'autres métaux et même de pierres précieuses.

Nous ne voulons pas suivre Jean du Chatelet dans des recherches qui coûtèrent plus de 100.000 livres au trésor. On peut en retrouver les résultats dans un opuscule rarissime (intitulé Restitution de Pluton à Son Eminence) ou sont exposé le résultat des travaux fait en France de 1602 à 1640 rédigé par Martine de Berterade et reproduit par l'abbé de Vallemont en 1693, dans son traité de la baguette magique. L'aventure finit mal, probablement par suite des exigences de ces aventuriers. Par décision royale, Martine fut expédiée à Vincennes et Jean du Chatelet à la Bastille où il mourut en 1645.

Nous n'avons voulu évoquer cette histoire que pour montrer combien l'emploi de la baguette était une chose admise officiellement au XVIIe siècle.

Nombreux sont les ouvrages ou des esprits curieux, pris dans la société cultivee et particulièrement les médecins y font allusion dans leurs travaux.

Le Dr Johanus Freman en parle comme d'un phénomène purement physique dans son gros livre

Fascinatione. En 1670, le Dr Lamy, médecin de Paris, savant physicien, affirme l'efficacité de la baguette dans la recherche des sources et des minières. Le Dr Saint-Romain dans son livre de physique explique son inclination par le mouvement des atomes.

Les milieux ecclésiastiques semblent s'intéresser beaucoup à cette question, et à quelques exceptions près, la plupart d'entre eux n'admettent pas d'y voir œuvre démoniaque, mais bien un phénomène physique dont il est intéressant de chercher les explications naturelles.

Il fallut le cas de Jacques Aymard pour faire entrer l'emploi de la baguette magique dans un nouvel ordre de recherches et susciter une émotion qui passionna l'opinion publique, non seulement dans le Lyonnais où se passèrent les faits, mais dans le royaume et hors de France, où tous les gens instruits, les plus grands savants étrangers demandèrent des renseignements :

Tout ce que Lyon comptait de notabilités scientifiques et particulièrement les médecins furent sollicités d'examiner des phénomènes qui sortaient du cadre habituel des recherches des baguetisants. Nous possédons à ce sujet quatre petits livres que l'on peut consulter à la bibliothèque de la ville : Le premier est un petit traité extrait du Mercure de France qui parle de la baguette et des véritables usages auquels elle convient pour la découverte des voleurs, des meurtriers, sur la terre et les eaux, par M. Panthot conseiller et médecin du Roi, doyen du collège de Lyon. Cet ouvrage publié à plusieurs éditions « tant il est demandé de toute part et de si grand nombre de savants » est dédié à M. le Dr Daquin de Paris premier médecin du Roi.

Le second ouvrage contient la lettre de M. Chauvin médecin agrégé au collège de Lyon, à Mme la Marquise de Senozan, sur les moyens dont on s'est servi pour découvrir les complices d'un assassinat commis à Lyon le 5 juillet 1691. Lettre publiée à l'insu de l'auteur au début, puis imprimée à plusieurs éditions ensuite avec son consentement.

Le troisième est intitulé : « Dissertation physique en forme de lettres à M. de Seve seigneur de Fléchere, conseiller du Roi, sur les talents extraordinaires de Jacques Aymard dépendant d'une cause



Portrait de JACQUES AYMARD.

très naturelle et très ordinaire, par Pierre Garnier, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, agrégé du Collège des médecins de Lyon.

Le quatrième n'est plus une œuvre purement Lyonnaise, mais la suite d'une enquête faite sur le cas de

Jacques Aymard dans cette ville » : c'est un ouvrage assez volumineux d'un abbé Lelorain docteur en théologie, professeur au Collège Lemoine de Paris, plus connu sous le nom de l'abbé de Vallemont, dont il signe ce travail, sur la physique occulte ou traité de la baguette divinatrice, publié à Paris en 1693 suivi de nombreuses rééditions et qui résume en quelque sorte la question.

L'histoire du villageois Jacques Aymard nous est bien contée dans ces livres. Il s'agit d'un paysan dauphinois du village de Saint-Vérand à côté de Saint-Marcellin, personnage aisé et de bonne réputation qui possédait depuis l'âge de dix ans la faculté de rechercher les eaux et les métaux en se servant du premier bois venu comme baguette divinatrice.

C'est par hasard que Jacques Aymard apprit que sa baguette tournait sur les cadavres de ceux qu'on a assassiné. La chose lui arriva à dix huit ans, un jour ou il cherchait de l'eau à la demande de gens de son voisinage. La baguette s'inclina avec tant de rapidité dans un endroit qu'il en conclut qu'il devait s'y trouver une source. On creusa pour vérifier, mais au lieu d'eau on découvrit dans la terre uu tonneau dans lequel était le cadavre d'une femme qui avait encore au cou la corde dont on s'était servi pour l'étrangler. On jugea aussitôt que ce ne pouvait être là que le cadavre d'une femme qui avait disparue depuis quatre mois, Jacques Aymard alla dans la maison de cette personne dont on était en peine. Il présenta la baguette sur les gens de la maison jusqu'à ce qu'il l'appliqua au mari de cette femme ou elle tourna violemment. Le misérable prit aussitôt la fuite et avoua son crime par la suite. Jacques Aymard et ceux qui assistèrent à ces recherches en conclurent que la baguette tournait sur les cadavres cachés en terre et même sur les criminels.

Ce fut là le point de départ des aventures de ce villageois dans la recherche des assassins. La réputation de faits si cureux se répandit dans le Dauphiné

et le Lyonnais et c'est ce qui fit songer à recourir à lui à propos d'une affaire criminelle qui eut lieu à Lyon en 1692.

Les faits méritent d'être contés en suivant les procès-verbaux du temps. « Le 5 Juillet 1692 sur les dix heures du soir, on assassina dans la cave d'une maison sise à la place Neuve, un vendeur de vin et sa femme. Quelques jours s'écoulèrent sans qu'on pu trouver les auteurs de ce crime. Un voisin que l'on soupçonnait alla trouver M. Vaginay procureur du Roi et lui dit qu'il connaissait un paysan du Dauphiné qui savait découvrir les voleurs et les meurtriers au moyen d'une baguette et qu'il le ferait venir si on le lui permettait. Ce paysan nommé Jacques Aymard étant arrivé à Lyon on le conduisit à la cave ou le meurtre avait été commis. Dès qu'il y fut entré son pouls s'éleva comme dans une fièvre violente et il fut tellement ému, qu'étant dans un endrott ou le vendeur de vin et sa femme étaient tombés en mourant, il tomba lui-même en faiblesse, et la baguette de bois qu'il tenait par les extrémités tourna rapidement entre ses mains, sur les deux endroits ou on avait trouvé les deux cadavres.

« Ayant pris de là son impression, la baguette le guida par toutes les rues ou les assassins avaient passés. Il entra dans la cour de l'archevêché et de là à la porte du Rhône qui se trouva fermé parce qu'on faisait cette expérience pendant la nuit. Le lendemain il sortit de la ville par le pont du Rhône et toujours conduit par sa baguette il prit à main droite le long de ce fleuve et entra dans la maison d'un jardinier ou la baguette tourna sensiblement sur une bouteille. On apprit qu'en effet trois hommes inconnus étaient venus dans la maison et avaient bu le vin de la bouteille.

On suivit les traces, pendant une demie-lieue, et on découvrit qu'ils s'étaient embarqués sur le Rhône. Jacques Aymard les suivit aussi exactement sur l'eau que sur terre et fit aborder son bateau dans tous les endroits ou ils s'étaient arrêtés. Il allait droit à leur

gîte et reconnaissait les lits ou ils avaient couchés, les tables sur lesquelles ils avaient mangés, les pots et les verres dont ils s'étaient servis.

Aymard étant arrivé au camp du Sablon se sentit beaucoup plus ému, il crut même voir les meurtriers parmi la foule des soldats, mais il n'osa s'en assurer par l'épreuve de la baguette de peur d'être insulté. Il revint à Lyon d'où on le renvoya au camp de Sablon avec des lettres de recommandations. Il n'y trouva plus les criminels, mais il les suivit jusqu'à la foire de Baucaire ou étant arrivé, sa baguette le conduisit à la porte d'une prison où on lui présenta plusieurs prisonniers. Il appliqua à tous la baguette qui ne tourna que sur un bossu qu'on y avait enfermé depuis une heure pour un larcin.

Le paysan assura que c'était un complice de l'assassinat. Cependant il se mit à chercher les autres et découvrit qu'ils avaient pris un sentier qui conduisait au chemin de Nîmes, mais on ne les suivit pas plus loin.

On transféra le bossu à Lyon qni soutenait que la baguette mentait. Comme on le ramenait par le même chemin qu'il avait suivi en fuyant et qu'il se vit partout reconnu par les hôtes chez qui il avait logé, il avoua étant à Bagnols qu'il y avait passé en venant de Lyon avec ses complices. Quand il fut à Lyon il confirma son aveu dès son premier interrogatoire et expliqua la manière dont l'assassinat et le vol avaient été commis.

Deux jours après on renvoya Jacques Aymard avec des archers à la poursuite des deux autres meurtriers. Sa baguette le guida sur leurs pas à Toulon et ensuite sur la mer où ils s'étaient embarqués pour se sauver en Italie et il les suivit jusqu'aux extrémités du royaume sans les pouvoir atteindre.

Cependant on instruisit à Lyon le procès du bossu suivant les règles ordinaires de la procédure, et sans employer à sa conviction aucune des preuves fournies par les indices de la baguette, et quand le paysan fut de retour, le criminel fut condamné à être rompu vif

sur la place des Terreaux, après avoir passé devant les lieux du crime ou serait lu la sentence.

Le jour de l'exécution le condamné qui n'était âgé que de dix neuf ans, lorsqu'il fut devant la maison du crime, demanda pardon de son propre mouvement, à ses pauvres victimes dont il avait causé la mort en suggérant le vol et épiant les lieux durant qu'on les assassinait.

Tels étaient les faits qui bouleversaient à un point extrême l'opinion publique et dont les procès-verbaux de justice et les témoignages des plus hautes autorités civiles et ecclésiastiques étaient d'accord pour attester la matérialité.

Au XVIIe siècle dans la société cultivée, les esprits se passionnaient pour l'étude des sciences comme pour le culte des beaux-arts. Il suffit de rappeler les travaux de Pascal, d'Huiggens, de Descarte, de Gassendi, de Papin, de Fermat et de bien d'autres, pour constater l'étendue du mouvement qui faisait rayonner l'influence de la France sur le monde.

L'autorité royale faisait de son mieux pour favoriser ces études. L'Académie des sciences nouvellement fondée réunissait à jour fixe à Paris, l'élite des savants dans la bibliothèque du roi.

A Lyon l'autorité s'associait à des recherches que poursuivaient ceux que l'on appelait les physiciens ; gens de bonne société, appartenant au milieu instruit les plus divers et que réunissait seulement le goût pour l'étude des sciences naturelles.

On comprend, si le cas de Jacques Aymard vint apporter un élément d'intérêt à ces études. De toutes parts dans le monde comme en France. les savants les plus réputés s'intéressèrent à ces phénomènes surprenants et demandèrent à leurs collègues Lyonnais des renseignements et des explications.

Ce n'est pas que sur le cas de Jacques Aymard l'esprit du monde savant fut unanime, certains et non des moindres, nièrent simplement toute possibilité de ces phénomènes.

Mais à côté de ceux-là, et bien plus gênants étaient

les esprits intransigeants, qui mus par leur étroitesse d'esprit et une sorte de fanatisme religieux, prétendaient que l'on ne pouvait attribuer qu'à une influence démoniaque tout ce qui leur semblait surnaturel.

Le fait n'était point spécial au XVIIe siècle, Van Helmon s'était jadis élevé contre le tort que ces scrupules et ces préventions avaient fait dans l'étude des sciences et surtout de la physique. Il leur attribuait, en grande partie, les fables grossières qui courraient dans le public en ce qui concerne les sorciers.

De tous temps des esprits plus libéraux s'étaient élevés dans le clergé même, contre de telles tendances, et nous savons que nombreux étaient au XVIIe siècle, ceux qui dans les milieux les plus catholiques s'intéressaient volontiers à l'étude des phénomènes naturels.

A Lyon l'esprit du clergé comme celui des médecins était épris de l'étude des sciences naturelles, et il est curieux que dans ce milieu dominé parla congrégation du Saint-Sacrement régnait, à cet égard, un esprit infiniment plus libéral qu'à Paris. M. de Vallemont le constate dans son traité de la baguette paru en 1693; « Je ne savais pas que les physiciens de Lyon qui étudient les faits survenus dans leur ville refusent de se laisser imposer le titre de naturalistes. Mais comme ils sont sages ils se garderont d'appeler démonistes ceux qui cherchent le démon sur la baguette divinatrice pourla faire tourner ».

Le Dr Chauvin médecin et conseiller du roi, agrégé au collège de Lyon, qui étudia les travaux de Jacques Aymard, dans sa lettre à M. Baudelot médecin du roi déclare : « qu'il ne comprend pas comment il se trouve de très bons philosophes qui nient la possibilité du fait, ou qui l'attribuent à quelque pacte fait avec le diable. On m'a assuré dit-il que ce dernier sentiment est celui du Père de Malebranche, faites-moi l'amitié de m'éclairer de la vérité, si, il est possible, qu'un si grand métaphysicien donne dans de pareilles causes pour expliquer un phénomène physique, et quelles peuvent être ses raisons. Je suis néanmoins un peu

moins surpris de parti qu'à pris le bon Père, depuis que l'illustre M. Chirac, professeur en Médecine à Montpellier m'a déclaré se refuser à croire qu'on put estimer qu'un homme fut doué de pareilles vertus même pour trouver des sources, et cependant c'est un phénomène ou un don qui se trouve dans plusieurs personnes et est confirmé tous les jours par une infinité d'expériences.

Ce fut probablement à l'instigation du Roi, que le Dr Dacquin, son premier médecin, demanda au Dr Panthot, doyen du collège des médecins de Lyon, des renseignements sur ce qui se passait en cette ville.

La réponse du Dr Panthot parut dans le Mercure de France, comme une sorte de réponse aux assertions, qui y avaient été insérées, du Père de Malbranche, et fut ensuite reproduite dans une série d'éditions successives d'un livre imprimé à Lyon.

J'ai pris grand soin, nous dit le doyen de questionner l'homme au bâton, je l'ai suivi dans tous les endroits où j'ai cru mieux pouvoir observer sa conduite. C'est un paysan âgé de trente ans, simple, pieux, sage et honnête.

Nous commençâmes par la cave ou a été commis le meurtre, où l'homme au bâton craignait d'entrer parce qu'il souffrait d'agitations violentes quand il fait opérer le bâton sur la place où les corps ont été assassinés. Le Dr Panthot essaya lui-même de voir si il éprouvera les mêmes sensations, mais n'obtient pas de résultat. Le paysan quitte bientôt la compagnie pour tomber en défaillance à son ordinaire.Je le suivi. Il est vrai qu'il pâlit beaucoup, il sua, il eut le poul extrêmement agité pendant un quart d'heure, le mal fut si considérable que l'on fut obligé de lui jeter de l'eau au visage et de lui donner à boire pour le remettre.

Au sortir du lieu nous allâmes chez Monsieur le Procureur du Roi où nous vîmes le mouvement du bâton sur la serpe du crime reconnue parmi d'autres. Nous terminâmes nos expériences dans la prison ou le criminel ayant été présenté à Jacques Aymard, ce-

lui-ci l'ayant touché au pied, sa baguette tourna avec une grande vitesse jusqu'à ce qu'il l'eut quitté.

Voilà l'effet merveilleux du bâton qui a mis tant d'esprit à la gêne pour en connaître les causes et qui a fait raisonner si différemment les savants, que plusieurs croient que tous ces phénomènes proviennent de causes surnaturelles et ne peuvent arriver sans magie ».

D'autres plus naturalistes, bien que pleins de scrupules, auxquels le doyen appartient, attribuent ces prodiges au flot continuel des corpuscules. « Jacques Aymard n'est pas du reste seul doué de ce merveilleux talent; plusieurs particuliers ont le même succès. Il faut le voir pour le croire. Le nombre est si grand qu'il serait facile de composer des volumes à l'infini sur cette matière.

Dans une maison de campagne appartenant à l'une des plus considérables familles de Lyon, on a volé quantité de blé qui a été mis en farine converti en pain et cuit au four avec d'autres pains de différents blés, le bâton a tourné sur les pains faits de blé volé et non sur les autres. Il a même tourné sur la bouche de celui qui en mangeait.

Cette expérience est d'un jeune homme de qualité, âgé de 20 ans, qui pour faire plaisir à des amis découvre les voleurs avec la baguette. Il réussit si parfaitement que rien ne lui échappe.

On m'a adressé depuis six semaines, de Grenoble, un jeune paysan doué des mêmes qualités que Jacques Aymard, un nommé Claude Roux de Monestier dans les Alpes. Il pousse la vertu de la baguette à un si haut point qu'il ne lui manque que la parole pour tout dire.

Le Dr Garnier fut chargé par M. de Seve, seigneur de Flechère, lieutenant général du Roi, en sénéchaussée et siège présidial de Lyon, d'un rapport sur le cas de Jacques Aymard : « Vous avez désirez écrit-il au début de son rapport voir étudier physiquement les talents extraordinaires de cet homme.

Vous serez le premier à penser qu'il faut bien que

le diable ne se mêle pas de cette affaire si je suis capable d'y comprendre quelque chose.

C'est en effet ma pensée qu'il n'y a rien que de très naturel dans ce qu'on publié de cet homme, rien qu'on ne puisse raisonnablement expliquer par les phénomènes de physique, sans être obligé de recourir à des causes surnaturelles telles que sont les miracles ou les sortilèges.

Je me souviens que je pris la liberté Monsieur, lorsque vous me fites l'honneur de m'en parler, qu'on pouvait expliquer ces phénomènes physiquement comme ceux de l'aymant, ceux de la poudre de sympathie ceux de la fermentation du vin lorsque la vigne est en fleur et quelques autres.

Il faut se souvenir que nos sens ne nous sont point donnés pour connaître l'essence des choses, à peine nous servent-ils d'en contrôler l'existence.

C'est ce que le médecin de l'Hôtel-Dieu s'efforce de faire dans une séance chez le lieutenant général, qui réunit dans la bibliothèque de sa belle demeure, avec son épouse, l'abbé de Saint-Romain, M. de Puget célèbre physicien et le Dr Garnier pour examiner Jacques Aymard qui est venu se prêter à des expériences.

On commence par chercher une baguette et pour cela Jacques Aymard prit une branchette qu'on coupa au premier balai qu'on trouva. Il tint chacune des extrémités supérieures de cette baguette fourchue dans l'une de ses mains laissant en bas le bout où se réunissaient les deux branches qui sont la fourche.

L'on mit sous des pieds trois écus blancs etincontinent la baguette tourna. On posa des chapeaux sur une table avec sous certains de l'argent, Aymard parvint très facilement à les reconnaître. « Nous n'oubliâmes rien dit le Dr Garnier pour découvrir si il y avait quelques artifices de côté de cet homme, la baguette tournait lorsqu'il y avait de l'argent et il n'y avait nulle tromperie dans ce fait.

La baguette tourna sur l'argent métallique dans du linge.

Le lieutenant Général avait été volé sept ans huit mois auparavant par un laquai qui lui avait pris 25 écus dans un des cabinets qui sont derrière sa bibliothèque, il demanda à Aymard si celui-ci pouvait connaître l'endroit. Aymard fit plusieurs fois le tour de ce cabinet la baguette à la main, il ne se trompa pas et connut précisément le bureau et le tiroir ou avait été fait ce vol.

Sur la prière du lieutenant Général il suivit la piste du voleur et alla jusqu'au lit, dans un dortoir sous les combles ou avait dormi ce garçon avant sa fuite.

Madame la lieutenante Générale, lorsqu'ils furent revenus au salon, eut la curiosité de savoir si Jacques Aymard pourrait reconnaître un vol qu'elle aurait fait elle-même. Elle prit à ce dessein la bourse de M. Puget, mais le villageois auquel on demanda s'il n'y avait pas de voleur, n'en reconnut pas dans l'assistance.

Aux objections de la Dame, il répondit froidement qu'il fallait que le vol eut été fait pour rire et d'une façon innocente, auquel cas il ne pouvait le connaître.

Telle est cette séance d'expérimentation que nous décrit, avec tant de bonhommie et de précision le Dr Garnier qu'il nous semble la revivre. Elle ne devait pas être différente de bien d'autres qui eurent lieu dans des cercles de la ville, et auquel se prêtait le villageois qui n'était pas encore las, du bruit fait autour de ses talents.

Ce qui frappait les médecins, ce qu'ils notent tous, ce sont les symptômes particuliers qui surviennent à Jacques Aymard lorsqu'il obtient un résultat précis dans ses recherches à l'égard d'un voleur ou d'un assassin. Il éprouve tout ce qui se passe dans un violent accès de fièvre, fièvre accidentelle nous dit le Dr Garnier, qui dure presque tout le jour, c'est-à-dire, jusqu'à ce que les corpuscules âcres qui se sont insinués dans le sang par la respiration insensible en soient chassés. C'est au fond un malaise subit qui avertit le paysan qu'il est dans la bonne voie et quand il est très marqué il n'a pas besoin de la baguette qui

ne lui sert que quand il est ému d'une façon faible et équivoque.

La société Royale de Londre qui comprenait les plus grands savants du royaume Britannique, se passionnait pour les recherches faites à Lyon. L'un de ses membres les plus éminents, Boyle, l'inventeur de la machine pneumatique consacra une série d'études à chercher à expliquer ces phénomènes de la baguette en invoquant l'influence de ce qu'il appelait les effluves. Il pensait avec les physiciens Lyonnais que l'étude de ces phénomènes était de nature à apporter beaucoup de lumière dans le domaine de la physique et de la médecine.

Qu'étaient au juste ces physiciens lyonnais dont nous voyons souvent revenir le nom dans les œuvres des écrivains parisiens et étrangers à propos de la baguette. Ce sont des gens d'une belle culture qu'intéressent les questions scientifiques et qui tiennent à en discuter à loisir dans les salons de l'un d'entre eux.

Il nous est facile d'imaginer ces réunions privées dans ces belles demeures du quartier Saint-Jean où siègeait au XVIIe siècle, l'aristocratie. Il nous semble entendre discuter des énigmes de la nature dans le beau salon de M. Puget, aux fenêtres donnant sur la Saône, au milieu des appareils de physique et des curiosités naturelles, nombre de médecins du collège de Lyon, des magistrats comme les Dugas père et fils, le jeune Brossette, monsieur Costade premier custode de Sainte-Croix qui a enseigné si longtemps la philosophie à Paris, Monsieur Villemot curé de la Guillotière et tant d'autres personnalités choisies dans la haute bougeoisie ou la noblesse d'alors.

Il est à peu près certain que nos physiciens ont existés sous cette forme, et nous pouvons facilement réunir leur noms, mais en tant que société réellement constituée cela ne peut se prouver et les archives, malgré nos recherches, sont restées muettes à cet égard.

Certes le mouvement existe, mais il s'agit là d'une

élite qui se connaît, se fréquente et n'éprouve pas l'utilité de constituer un groupement particulier pour s'entretenir des questions qui les intéressent.

Ce n'est que peu à peu que ce besoin se créera, pour aboutir à la séance ou à la fin du XVII[e] siècle, sous l'impulsion du jeune Brossette, sept personnes de belle culture se réunirent pour fonder l'Académie, cette Académie des belles-lettres et des arts qui consacra ses premières réunions à des discussions scientifiques, dans les salons du D[r] Falconnet.

Mais à l'époque que nous étudions, nos physiciens Lyonnais ne sont représentés dans les travaux que nous possédons, que par des médecins et des ecclésiastiques, qui ne manquent, pour répondre à la curiosité des gens les plus considérables du royaume ou de l'étranger, ni de zèle ni d'autorité.

Aucun de ces savants, bien qu'ils soient presque tous de très stricte obédiance catholique, ne veut voir dans les phénomènes qu'ils essaient d'élucider, ni magie ni diablerie.

Leur esprit positif cherche des explications plus normales. C'est ainsi qu'ils se ralliaient à cette philosophie des corpuscules, qui semble avoir été, au début, une idée très lyonnaise.

Qu'est-ce que cette théorie, cette philosophie des corpuscules? Le D[r] Chauvin dans un appendice à sa lettre à la marquise de Senozan, prend soin de nous instruire à ce sujet : « J'entends, nous dit-il, par corpuscules des corps poreux si petits qu'ils fuyent la vue la plus subtile quand elle serait aidée du meilleur microscope. Je n'ai pas en vue les atomes des anciens, car je les crois divisibles. La matière divisible à l'infini, telle que nous la supposons, il est constant par les lois du mouvement que cette division doit produire une infinie de modalités de cette nature même. Il est constant que ces petits corpuscules s'échappent de la transpiration; on peut donc supposer qu'ils sont différents de l'air pur et de la matière subtile. L'air pur qui enveloppe le globe terrestre comme un grand fleuve d'une immensité prodigieuse,

où les hommes et les animaux vivent comme les poissons dans l'eau, est un grand amas de petits corps qui ont des branches longues et pliantes, mais fort propre à faire ressort. »

Le doyen Panthot pense de même : « On peut diviser, nous dit-il, les corpuscules en fixes et en volatils. Les volatils sont d'une matière subtile et peuvent se répandre en un sujet qui ne résiste pas à leur action. Ces corpuscules volatils font les unions et les divisions, les sympathies et les antipathies suivant qu'ils affectent gravement ou violemment les sujets qu'ils atteignent. C'est de là que naissent tant de changements en toute nature, dans la santé, dans la maladie et dans toute autre cause qui nous affecte incessamment. »

Au sujet du mouvement de la baguette il déclare : « Avouons donc notre faiblesse à connaître tant de difficultés et disons que si le bâton a quelques mouvements, la cause en est dans celui qui le porte, et que des dispositions particulières élèvent certains hommes à des vertus surprenantes.

Un fort honnête ecclésiastique qui a le don de trouver les eaux, indique sans y manquer avec une baguette, l'endroit où se trouve le corps d'un noyé, don attaché a sa personne le bâton n'y contribue en rien : »

Pour le Dr Garnier : « Dans tous les lieux où les meurtriers sont passés, il est resté une très grande quantité de corpuscules sortis par la transpiration du corps des meurtriers. Ces corpuscules sont très différents de ce qu'ils étaient avant le meurtre, car les passions et les divers mouvements de notre âme semblent y apporter de grands changements.

Que ces corpuscules soient de nature à ébranler profondément le corps d'Aymard, c'est incontestable : »

Je n'ai pas plus de peine, nous dit-il, à concevoir pourquoi ces corpuscules sortis du corps du meurtrier font ces effets sur celui du villageois qu'à concevoir pourquoi, en temps de peste, tout le monde

ne prend pas la peste, puisque les corpuscules pestiférés répandus dans l'air touchent aussi bien ceux qui y résistent que ceux qui les prennent.

Les corpuscules odorants laissés par le lièvre ne sont parfois sensibles qu'au nez des chiens de chasse, alors qu'ils frappent assurément celui des autres chiens qui n'y prennent pas garde.

La baguette tourne plus vite aux endroits où a été fait le meurtre. Jacques Aymard y souffre davantage. Cet homme ne peut suivre un meurtrier ou un voleur si, il ne commence à trouver le lieu ou a été fait le meurtre ou le vol commis. Il faut qu'il se soit en quelque sorte aimanté des corpuscules du meurtrier et du voleur et cela lui permet de suivre la piste.

Pour que la baguette tourne, il faut que Jacques Aymard mette son pied sur celui du voleur.

Tout cela quelque clair qu'il soit, ajoute le Dr Garnier, ne saurait être intelligible qu'à ceux qui entendent l'inclinaison de l'aymant, sur quoi il n'y a pas, ce me semble, de difficultés.

Pour tous nos médecins lyonnais, l'explication des phénomènes de la baguette est une action semblable à celle par laquelle les aiguilles de la boussole qui sont en équilibre avant d'être aimantées, perdent cet équilibre quand elles ont reçu l'action magnétique, étant plus pesante du côté de l'extrémité qui regarde le pôle le plus proche du lieu où fait l'expérience.

Les vapeurs sur les eaux, les exhalaisons, les minières, une matière subtile de transpiration dans les lieux où ont passé les voleurs et les meurtriers sont assez puissantes pour impressionner Jacques Aymard, sur terre et sur les eaux, et pour faire imprimer à sa baguette, comme à celle de tout sujet doué du même don, ce mouvement rapide que l'on constate quand elle tourne.

Ces théories qui ont reçu l'approbation d'autorités médicales les plus éminentes de Lyon, auxquelles se sont ralliés les Drs Marquis et Falconnet, ainsi que les plus hauts pouvoirs ecclésiastiques que nous trouvons

dans les imprimaturs, ne sont pas très différentes de celles soutenues de nos jours.

Nos plus éminents radiesthésistes voient dans les mouvements de la baguette des phénomènes régis par les lois de l'électro-dynamique formulé par le génie d'Ampère et que permette de suivre des instruments comme l'indicateur galvano-magnétique de Fortin ou celui de André Manger.

Il est tout à l'honneur des savants modestes qu'étaient nos médecins et les physiciens lyonnais, d'avoir très bien entrevu l'explication de problèmes, qui même à notre époque, sont loin d'avoir reçu de solution définitive.

C'est à ce titre que nous avons cru que ces travaux pourraient intéresser.

Quant à Jacques Aymard, le héros de cette histoire, bien des fables ent été racontées sur son compte, alors que la vérité fut fort simple. Malgré sa bonhomie, ce villageois commençait à se lasser de se prêter aux séances d'expériences qu'on lui demandait et désirait retourner en Dauphiné quand il reçut l'ordre de Monsieur le Prince de se rendre à Paris. Il n'osa se dérober à son désir aussi impérieux, mais à Paris, soit qu'il fut rebuté par la curiosité dont il fut l'objet, soit par impuissance, soit plutôt, comme il le dit plus tard, qu'il craignit d'être retenu loin de chez lui si, il faisait montre de talents très remarquables, il fut loin de répondre à la réputation extraordinaire qui l'avait devancé. Cela décida le fils du grand Condé à le renvoyer dans son pays.

Nous retrouvons dans une lettre écrite en 1706 par Brossette, avocat à la Cour de Lyon, le fondateur de l'Académie, le reflet de ces événements : « Je vois, écrit-il à Boileau Despréau, que vous n'avez pas de penchant à croire à la Faculté prétendue de l'homme à la baguette. Je sais qu'il a perdu sa réputation à Paris et à Chantilly, je sais encore qu'il s'est trompé à Lyon en quelques occasions, mais aussi qu'on a été témoin d'un grand nombre d'autres faits dans lesquels il ne paraît pas possible qu'il y ait eu de l'im-

posture, puisque certainement il a découvert des choses qu'il ne pouvait savoir d'ailleurs. Si on veut nier ces faits, il faut savoir qu'ils ont été vus et attestés par une infinité de gens capables d'en juger, et il faut renoncer à toute certitude humaine touchant les faits historiques.

Jacques Aymard était retourné dans son pays, où il se servait communément de ses dons.

Nous savons par une lettre de Brossette à Boileau, en mai 1708, qu'il est mort âgé de 46 ans, dans son village, et le fait a été constaté sur les registres de la paroisse de Saint-Vérand en Dauphine.

BIBLIOGRAPHIE

Alezais (H.). — Les secours aux noyés et aux asphyxiés à Marseille; étude historique : 1772-1885.

Marseille-méd., a. 72, n° 29, 15 oct. 1935, p. 473; n° 30, 25 oct., p. 507.

Alezais (H.). — L'enseignement médical à Marseille sous le Consulat.

Provence méd. (Marseille), a. 5, n° 49, 15 oct. 1935, p. 21.

Andrews (E.). — A history of the development of the technique of herniotomy.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 5, sept. 1935, p. 451.

Anspach (B.-M.). — The contributions of Great Britain in gynecology and obstetrics.

Amer. Journ. of obst. et gyn., v. 30, n° 4, oct. 1935, p. 458.

Apert (E.). — Alexandre Guéniot (1832-1935). [Nécrologie].

Paris méd., a. 25, n° 45, 9 nov. 1935 (Annexes), p. IX, ptr.

Astruc (P.). — Gabriel Andral (1797-1876).

Les Biographies méd., a. q. n° 10; *Les Maîtres du Passé*, oct. 1935, p. 193; ptr.

Avérous. — Etienne Billard (1730-1808), premier chirurgien en chef de la marine, membre du conseil général de la ville et de la sénéchaussée de Brest.

Arch. de méd. et pharm. nav. (Paris), t. 125, n° 3, juillet-sept. 1935, p. 339; ptr.

Barker (L.-F.). — Osler in America : with especial reference to his Baltimore period.

Canadian med. assoc. Journ. (Toronto), v. 33, n° 4, oct. 1935, p. 353.

Barnard (C.-C.). — The epistola invitatoria (1776) of Johann Peter Frank, translated.

Janus (Leiden), a. 39, n° 9-10, sept.-oct. 1935, p. 145.

Baumann (E.-D.). — Ueber den Boulimos und die Fames canina.

Janus (Leiden), a. 39, n° 9-10, sept.-oct. 1935, p 165.

Beeson (B.-B.). — The Hôpital Saint-Louis; a historical sketch.

Arch. of dermat. a. syphil., v. 32, n° 4, oct. 1935, p. 563.

Bellini (A.). — I cateteri flessibili nella storia della venercologia e dell'urologia in Italia dall'epoca greco-romana ai tempi nostri.

Giorn. ital. di dermat. esifil., v. 76, n° 5, oct. 1935, p. 1329.

Benassis. — L'Hôpital Saint-Antoine.

Rev. thérap. des alcaloïdes, 4° sér., a. 44, n° 9, oct. 1935, p. 255; n° 10, nov., p. 286.

Bergmann (A.). — Krankheit und Tod des Prinzen Constantin von Sachsen-Weimar.

Sudhoffs Arch. f. Geschichte d. med., v. 28, n° 12, oct. 1935, p. 113.

Bevan (A.-D.). — Nicholas Senn's (1844-1908) work in experimental surgery and surgical pathology, and its influence on the surgery of his time.

Surg., Gyn. a. Obst. (Chicago), v. 61, n° 3, sept. 1935, p. 414; ptr.

Bonvicini (G.). — Die Universitätsstadt in Rom.

Wiener med. Wochenschr., a. 85, n° 49, 30 nov. 1935, p. 1329; fig.

Bühler (H.-V.). — Das Airztegechlecht der occo. Ein Beitrag zur Geschichte des Collegium medicum Augustanum.

Sudhoffs Arch. f. Geschichte d. med., v. 28, n° 1-2, oct. 1935, p. 14.

Buschan (G.). — Die monatliche Reinigung im Glauben der Völker.

Zeits. f. ärztl. Fortbild. (Jena), a. 32, n° 17, 1er sept. 1935, p. 510.

Chance (B.). — Short studies on the history of ophtalmology II. Sir Jonathan Hutchinson, the greatest « generalized specialist », and his contribution to ophthalmology.

Arch. of ophthalmol. (Chicago), v. 14, n° 2, août 1935, p. 203.

Chanteur (C.). — Le professeur Saint-Risacher.

Ann. Fac. franç. de méd. et pharm. de Beyrouth, a. 4, n° 5, sept-oct. 1935, p. 1; ptr.

Clairmont (P.). — Schweizer in der Geschichte der Chirurgie.

Schweiz. med. Wochenschr., a. 65, n° 36, 7 sept. 1935, p. 845.

Claparède (E.). — Georg-Elias Müller (1850-1934). Nécrologie.

Arch. de psychol. (Genève), t. 25, n° 97, juillet 1935, p. 110, ptr.

Clerc (C.). — L'Ecole d'application du Val-de-Grâce.

Rev. des spécialités (Paris), a. 15, n° 8, août-sept. 1935, p. 633; fig.

Comrie (J.-D.). — English medicina in the Eighteenth Century.

Proceed. roy. Soc. of medic. (London), v. 28, n° 12, oct. 1935, p. 1603.

Cornet (L.). — Le Dr A. Armaingaud, Montaigne et nous.

Journ. de méd. de Bordeaux, a. 112, n° 28, 30 oct. 1935, p. 782.

Cornilleau (R.). — Un médecin, chef de Chouans à Fougères en 1793.

Hippocrate (Paris), a. 3, n° 9, nov. 1935, p. 705.

Cunha (F.). — Hieronymus Cardanus (1501-1575).

Amer. Journ. of surg., n. sér., v. 30, n° 1, oct. 1935, p. 191; ptr.

Dale (H.). — Iome epochs in medical research.

Lancet (London), v. 229, n° 5852, 26 oct. 1935, p. 927.

Deichert (H.). — Aus Leibnizens Freundes-Kreis. Konrad Barthold Behrens (1660-1736), ein niedersächsischer Arzt und Gelehrter.

Sudhoffs Arch. f. Geschichte d. Med., v. 28, n° 1-2, oct. 1935, p. 43.

Devoto (L.). — Der Arbeiterschutz von Bernardino Ramazzini bis Rudolf Virchow (1690-1848).

Wiener med. Wochenschr., a. 85, n° 45, 2 nov. 1935, p. 1217; n° 46, 9 nov., p. 1251.

Dock (G.). — Rozière de La Chassagne and the early history of percussion of the thorax.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 5, sept. 1935, p. 438.

Drouet (P.-L.). — Georges Etienne (1866-1935).

Presse méd. (Paris), a. 43, n° 95, 27 nov. 1935, p. 1932.

Ewing (J.). — Charles Norris (1867-1935).

Bull. New-York Acad. of med., 2e sér., v. 11, n° 10, oct. 1935, p. 633.

Faltin (R.). — Bidrag till den plastiska Kirurgins historia i Finland.

Finska läkar. Handlingar. v. 78 (Helsingfors, 1935), p. 188.

Fischer (A.). — Zur Geschichte der Hygiene-Ausstellungen.

Deuts. med. Wochenschr., a. 61, n° 34, 23 août 1935, p. 1365.

Gayda (T.). — Gaetano Viale (1889-1935). Necrologio.

Arch. di fisiologia (Firenze), v. 34, n° 4, 30 juillet 1935, p. 1.

Gelma (E.). et Eissen (J.). — Contribution à l'histoire de l'impaludation dans la thérapeutique psychiatrique, au milieu du XIXe siècle en Alsace.

Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 99, t. 114, n° 38, 26 nov. 1935, p. 501.

Ghormley (R.-K.). — Master surgeons of America-Nathaniel Allison (1876-1932).

Surg., gyn. et obst. (Chicago), v. 61, n° 4, oct. 1935, p. 551; ptr.

Gilruth (J.-D.). — Medicine in early greek mythology.

Edinburgh med. Journ., n. sér., v. 42, n° 12, déc. 1935, p. 661.

Goodall (E.-W.). — A french epidemiologist of the sixteenth century. (Guillaume de Baillou).

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 5, sept. 1935, p. 409; ptr.

Goris. — Notice nécrologique sur M. Braemer (de Strasbourg).

Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 99, t. 114, n° 31, 8 oct. 1935, p. 212.

Goris. — Notice nécrologique sur M. Ernest Gérard (de Lille) (1863-1935).

Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 99, t. 114, n° 34, 29 oct. 1935, ptr.

Gosset (A.). — Centenaire de la mort de Guillaume Dupuytren.

Arch. méd.-chir. de Normandie, n° 139, juillet 1935, p. 3183.

Grailly (R. de), Dervillée (P.), Mandillon et Caris (P.). — L'Evolution de la doctrine des cholagogues.

Gaz. hebd. sci. méd. de Bordeaux, a. 56, n° 46, 17 nov. 1935, p. 727.

Greiner (J.). — Dinkelsbühler Arzt-Instruktion von 1556.

Sudhoffs Arch. f. Geschichte d. Med., v. 28, n° 1-2, oct. 1935, p. 123.

Haberling (W.). — Der Hygieniker und Sportarzt Antyllos.

Klin. Wochenschr., a. 14, n° 45, 9 nov. 1935, p. 1615.

Hall (M.-C.). — Theobald Smith as a parasitologist (1859-1934).

Journ. of parasitol., v. 21, n° 4, août 1935, p. 231, ptr.

Hartmann (H.). — Zur geistesgeschichtlichen Bedeutung der Charité medizin-Anlässlich des 225. Jubiläums der Charité.

Deuts. med. Wochenschr., a. 61, n° 44, 1er nov. 1935, p. 1776; fig.

Hawes (J.-B.). — Memories of a great physician, Dr Frederick C. Shattuck, of Boston.

New England Journ. of medic., v. 213, n° 18, 31 oct. 1935, p. 873.

Hofer (G.). — Johann Habermann (1849-1935).

Arch. f. Ohren., Nasen v. Kehlkopfkr (Berlin), v. 139, n° 4, 24 août 1935, p. 315; ptr.

Hooykaas (R.). — Die Elementenlehre des Paracelsus.

Janus (Leiden), a. 39, n° 9-10, sept.-oct. 1935, p. 175.

Huber (J.). — Le Pr P.-Z. Rhéaume (de Montréal). Nécrologie.

Paris méd., a. 25, n° 48, 30 nov. 1935 (*Annexes*), p. IX.

Jean-Boulan (R.). — Avicenne et les grands thérapeutes arabes.

L'Esprit méd. (Paris), n. sér., a. 7, n° 108, 5 oct. 1935, p. 1.

Jean-Maurienne. — Le Pr Maurice Perrin, de la Faculté de médecine de Nancy.

L'Eprit méd. (Paris), a. 7, n° 110, 25 oct. 1935, p. 1; ptr.

Jennings (J.-E.). — Memoir. Lewis Stephen Pilcher (1845-1934).

Ann. of surg. (London), v. 102, n° 4, oct. 1935, p. 793; ptr.

Kellett (C.-E.). — Sir Thomas Browne and the disease colled morgellons.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 5, sept. 1935, p. 467; ptr.

Kirch (E.). — Gustav Hauser (1856-1935).

Centralbl. f. allgem. Pathol. u. path. Anat., v. 63, n° 11, 21 nov. 1935, p. 369.

Klein (H.-V.). — Die Krankheit Wallensteins.

Sudhoffs Arch. f. Geschichte d. med., v. 28, n° 1-2, oct. 1935, p. 81.

Kling (A.). — Notice sur la vie et les travaux de Maurice Hanriot (1851-1933).

Bull. Soc. chimique de France, 5e sér., t. 2, n° 11, nov. 1935, p. 1753; ptr.

KLIPPEL (M.). — Hippocrate philosophe. (Les sources philosophiques de ses aphorismes).

Hippocrate (Paris), a. 3, n° 8, oct. 1935, p. 609.

KNAPP (A.). — Victor Morax (1866-1935).

Arch. of ophthalmol. (Chicago), v. 14, n° 4, oct. 1935, p. 641; ptr.

KNAUS (H.). — Emil Knauer (*Graz*) (1867-1935).

Arch. f. Gynäkel., v. 159, n° 4, 14 sept. 1935, p. 429; ptr.

LAIGNEL-LAVASTINE. — Notes médicales sur l'Exposition d'art ancien à Bruxelles, 1935.

Æsculape (Paris), a. 25, n° 11, nov. 1935, p. 266.

LEJEUNE (F.). — Une famille de médecins bretons. — Les Mareschal.

Chronique méd. (Paris), a. 42, n° 11, 1er nov. 1935, p. 277; ptr.

LE MASLE (R.-C.-A.). — Le Pr Adrien Proust (1834-1903).

Thèse de Paris, 1935, n° 849; ptr. (*Paris, Lipschutz*).

LEREBOULLET (P.). — Le Pr Morquio (1867-1935). (Nécrologie).

Paris méd., a. 25, n° 44, 2 nov. 1935 (Annexes), p. XII; ptr.

LERICHE (R.). — Un éloge d'Amédée Bonnet par Antonin Poncet.

Progrès méd. (suppl. illustré), a. 12, n° 10, 1935, p. 73; ptr., fig.

LUND (F.-B.). — Hippocratic surgery.

Ann. of surg. (London), v. 102, n° 4, oct. 1935, p. 531.

MACKAY (F.-H.) et LEGRAND (E.). — Jean-Martin Charcot (1825-1893).

Arch. of neurol. et psychiatry, v. 34, n° 2, août 1935, p. 390.

MARESCH (R.). — Carl Sternberg (1872-1935).

Wiener Klin. Wochenschr., a. 48, n° 43, 25 oct. 1935, p. 1311.

MARTIN (E.). — Le Dr Louis-Victor Mouret (1861-1935). L'Œuvre de protection et de redressement de l'enfance coupable.

Journ. de méd. de Lyon, a. 16, n° 381, 20 nov. 1935, p. 707; ptr.

MAYER (A.). — Notice nécrologique sur M. Léon Frédéricq (de Liège) [1851-1935].

Bull. Acad. de méd. (Paris), 3e sér., t. 114, n° 32, 15 oct. 1935, p. 244; *Presse méd.* (Paris), a. 43, n° 86, 26 oct., p. 1681; ptr.

Mets (A. de). — Le Centenaire de la Societé royale de médecine d'Anvers.

L'Art médical d'Anvers, n. sér., n° 10, 15 oct. 1935, p. 145.

Molinéry (R.). — Un cas historique de coxarthrie traumatique non tuberculeuse de la hanche. La maladie du prince impérial (1866-1867). Etiologie; évolution; diagnostic. Traitement à Luchon et guérison.

Gaz. des hôpit. (Paris), a. 108, n° 90, 9 nov. 1935, p. 1522.

Molinéry (R.). — Luchon dans l'histoire.

Journ. méd. franç. (Paris), t. 24, n° 9, sept. 1935, p. 290.

Molinéry de Reveilhe. — Sur les vieux chemins des fontaines de Jouvence. Comment un Anglais soignait une syphilis grave, en 1845, auprès des eaux de Bagnères-de-Luchon.

Courrier méd. (Paris), a. 85, n° 45, 10 nov. 1935, p. 777.

Monnier. — Ulrich Krönlein. — Zu seinem 25 jährigen Todestage.

Schweiz. med. Wochenschr. (Basel), a. 65, n° 46, 16 nov. 1935, p. 1103; ptr.

Müller (L.-R.). — Medizinische Eindrücke in Holland.

Münchener med. Wochenschr., a. 82, n° 34, 23 août 1935, p. 1365; fig.

Murray (J.-A.). — Magnus Haaland (1876-1935).

Journ. of pathol. et bacter., v. 41, n° 3, nov. 1935, p. 569, ptr.

Neveu (R.). — Le Xe Congrès international d'Histoire de la médecine.

Progrès méd. (Paris), n° 42, 19 oct. 1935, p. 1662.

Ox. — Art et pharmacie. — De la très fameuse thériaque.

Ann. coopérat. pharmac. (Paris), a. 17, n° 9, sept. 1935, p. 418; fig.

Phélippaud (J.-Y.). — Oribase et l'hydrologie au IVe siècle.

Thèse de Bordeaux, 1934-35, n° 151 (*Bordeaux, Delmas*).

Pierre (J.). — Usage et prix des médicaments au XVIIIe siècle.

Le Berry méd., a. 4, n° 4, 4e trim. 1935, p. 89.

Podolsky (E.). — The doctor as author.

Journ. labor. a. clin. med. v. 21, n° 1, oct. 1935, p. 32.

Poisot. — Une mise au point : E.-J. Marey et son œuvre dans l'invention du cinématographe.

Bourgogne méd., a. 39, n° 8, sept-oct. 1935, p. 321.

Pousson (A.). — Un chirurgien grand économiste du xviiie siècle : François Quesnay.

Journ. de méd. de Bordeaux, a. 112, n° 29, 10 nov. 1935, p. 819; ptr.

Rembinger. — Pasteur et la rage de Laboratoire.

Maroc-méd., a. 15, n° 160, 15 oct. 1935, p. 383.

Riddell (W.-R.). — Some quacks in old London and the morbus gallicus.

Arch. of dermat. a syphil., v. 32, n° 4, oct. 1935, p. 556.

Riesman (D.). — The story of medicine in the middle ages.

New-York, P. Hœber, 1935, in-8°, fig.

Ruhrah (J.). — Joseph O'Dwyer. A note on the history of intubation.

Amer. Journ. of dis. of children, v. 50, n° 4, oct. 1935, p. 998.

Ruhrah (J.). — Harald Hirschsprung. A note on the history of hypertrophy of the colon.

Amer. Journ. dis. of children, v. 50, n° 2, août 1935, p. 472.

Sabrazès (J.). — Christine de Suède et le Dr Bourdelot.

Gaz. hebd. sci. méd. de Bordeaux, a. 56, n° 41, 13 oct. 1935, p. 647; nos 42 et 43, 20-27 oct., p. 678.

Sadinoel. — Magnus Hirschfeld (1868-1935).

L'Esprit méd. (Paris), a. 7, n° 111, 5 nov. 1935, p. 4; ptr.

Saintyves (P.). — Le folklore des eaux dans la région des Pyrénées. Enquête rétrospective.

L'Ethnographie, n. sér., n° 30, 15 juillet 1935, p. 3.

Schlœsser (R.). — Paracelsus.

Muenchener med. Wochenschr., a. 82, n° 42, 18 oct. 1935, p. 1697.

Schœnberg (M.-J.). — Jules Gonin (1870-1935).

Arch. of ophtalmol. (Chicago), v. 14, n° 4, oct. 1935, p. 643; ptr.

Sémenoff (M.). — Paracelse ou l'Hippocrate périodeute du xvie siècle.

L'Esprit méd. (Paris), a. 7, n° 111, 5 nov. 1935, p. 1; ptr.

Sheldon (P.-B.) et Doe (J.). — The development of the stethoscope.

Bull. New-York Acad. of medic., 2e sér., v. 11, n° 10, oct. 1935. p. 608; fig.

Sieveking (G.-H.). — Der « Pesthügal » an der Tiergartenstrasse... in Hamburg, Nebst Nachweisen über die zu Pestzeiten üblichen Arten der Leichenbestattung.

Sudhoffs Arch. f. Geschichte d. Med., v. 28, n° 1-2, oct. 1935, p. 1.

TOINON (C.). — La tuberculose à travers les siècles.

Gaz. des hôpit. (Paris), a. 108, n°s 88 et 90, 2 et 9 nov. 1935, p. 1485, 1517

TURENNE (A.). — Una gran époea, un gran libro, un gran obstetra : Heinrich van Deventer (1651-1724).

Anal. Facult. dé medic. de Montevideo, t. 20, n° 1-2, 1935, p. 170; fig.

UNNA (P.). — Ernst Delbanco (1869-1935).

Acta dermato-venereol., v. 16, n° 3, oct. 1935, p. 292.

VAUX DE FOLETIER (F. de). — Un climatologue amateur au XVIIIe siècle [Jacob Lambertz, 1733-1813].

Gaz. méd. de France (Paris), n° 18, 1er nov. 1935, p. 885.

VILLARET (M.). — Notice nécrologique sur M. Georges Etienne (de Nancy), 1866-1935.

Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 99, t. 114, n° 38, 26 nov. 1935, p. 458.

VILLARET. — Pierre Ménétrier (1859-1935). Notice nécrologique.

Gaz. des hôpit. (Paris), a. 108, n° 85, 23 oct. 1935, p. 1429.

VORWAHL (H.). — Die Medizin bei Boccaccio.

Sudhoffs Arch. f. Geschichte d. Med., v. 28, n° 1-2, oct. 1935, p. 125.

WALSH (J.). — Galen's writings and influences inspiring them (part III).

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 5, sept. 1935, p. 428; fig.

WEHRBEIN (H.-L.). — Therapy in gonorrhea : an historical review.

Ann. of med. history, v. 7, n° 5, sept. 1935, p. 492.

WEYGANDT (W.). — Don Quijote des Cervantes im Lichte der Psychopathologie.

Zeits. f. d. ges. Neurol. u. Psychiatr., v. 154, n° 2, 25 nov. 1935, p. 159.

ZERBINO (V.). — Le Pr Louis Morquio. — Nécrologie.

Rev. franç. de pédiatrie, t. 11, 1935, n° 5, p. 664.

ZILBOORG (G.). — The medical man and the witch towards the close of the sixteenth centrory.

Bull. New-York Acad. of med., 2e sér., v. 11, n° 10, oct. 1935, p. 579.

ZIMMERMANN (E.-L.). — The early history of alopecia syphilitica.

Janus, a. 39, n° 6-8, juin-août 1935, p. 105.

Comptes-Rendus

Edouard GANCHE, *Mon début dans la Médecine*, Paris, Denoël et Steele, in-18, 131 p.

Mr E. G. qui s'est fait surtout connaître par ses études sur Chopin, a sacrifié au plaisir de nous raconter son enfance, au bourg de Baulon, en Bretagne, où exerçait son père, et où il s'initiait aux premiers mystères de la médecine, dans une collaboration toute familiale. Il était devenu à huit ans le préparateur de la pharmacie paternelle c'est lui qui parfois accompagnait le praticien campagnard, au cours des appels nocturnes, tenant la trousse et la lanterne; il se plaisait, dans un âge où l'on en est encore habituellement à la Bibliothèque Rose, à feuilleter un *Miroir des urines*, à reliure dorée, se distrayait au *traité de médecine légale* d'Orfila, et s'attardait à lire l'histoire de la création du Musée Dupuytren dans le *Correspondant médical*; tout cela est conté, sans prétention, avec une piété filiale pour ce docteur Auguste Ganche (1853-1893) qui représente pour lui, mieux que les descriptions aventureuses de Balzac, le type du médecin de campagne, vers 1886, époque pour nous déjà si lointaine, et dont la simplicité nous fait à la fois émettre des sourires et des regrets.

Marcel FOSSEYEUX.

Dr Henri LECLERC. — *Le petit Jardin (hortulus) de Walahfrid Strabus*, abbé du monastère de Reichenau. Paris, P. Legrand, 1933.

Le Dr H. Leclerc a fait précéder le texte latin et la traduction française, de cet ouvrage, dédié à Grimoald, abbé de Saint-Gall, d'une étude sur la vie et les œuvres poétiques de l'auteur, où se retrouve son érudition habituelle et son style tout empreint de poésie et d'enthousiasme; chemin faisant, il nous donne des renseignements sur le monastère bénédictin de Reichenau si curieusement situé dans une île du lac de Constance. Quant au poème de 444 vers, ce qui fait son charme particulier, en dehors de son intérêt pour les philologues, les historiens, les naturalistes, les médecins, c'est, nous dit H. C., que l'auteur « y révèle sa pensée intime, celle d'un homme exempt de tout souci, d'une âme que le recueillement et la méditation ont

affranchie du fardeau des contingences de ce bas monde, et soustraite à la tyrannie des passions qui agitent le cœur des hommes ». Ajoutons que la célébrité de ce poème date surtout, bien qu'il ait été édité plusieurs fois depuis le XVIe siècle, des passages de l'*Oblat* et d'*A rebours* où J. K. Huysmans donne la préférence comme spécimen de la langue du IXe siècle à l'*Hortulus*, qui mettait en liesse des Esseintes, admirateur convaincu du latin de la décadence. Marcel FOSSEYEUX.

Dr Jean VINCHON. — *Essai historique sur la constipation* en préface à l'ouvrage de M. Chiray et R. Stieffel sur les constipations, Paris, Masson, 1933.

Dans sa « thérapeutique des vieux maîtres » le Dr G. Fiessinger prétend qu'au XVIe siècle, époque de guerres civiles, de coup d'arquebuses au coin des rues, d'embuscades et d'émotions vibrantes, la constipation n'existait pas, et que c'est au XVIIe siècle solennel et administratif qu'elle s'est installée. C'est pourtant au XVIe siècle que nous trouvons, d'après J. Vinchon, les premiers théoriciens autorisés de cette affection. Pierre de Foreest, Jean Schenck, Fernel. Au XVIIe siècle, il insiste surtout sur la thérapeutique de Sydenham, qui paraît très sage à côté de celle de ses confrères. Quant au XVIIIe siècle c'est le siècle des « vapeurs », dont Raulin et P. Pomme ont relaté les effets, et dont la constipation est un symptôme important. J. V. clot son travail par l'évocation de la grande figure de Trousseau, qui au t. III de sa Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu a donné sur ce sujet une leçon célèbre dont l'intérêt et la valeur ne sont pas épuisés.

Marcel FOSSEYEUX.

CABANÈS, *Grands névropathes*, Tome III, 1 vol. in-18 carré de 382 p. avec 45 gravures. *Albin Michel*, 1935, prix 20 fr.

Il est bien entendu que ces études de pathologie littéraire concernent de grands hommes qui furent, à des degrés divers, des névropathes.

Ici Cabanès esquisse la physionomie de deux allemands : Hoffmann et Henri Heine ; cinq anglais : Swift, Thomas de Quincey, Colridge, William Cooper, Tennyson ; 1 polonais : Chopin et 4 russes : Gogol, Gontcharov, Lermontov, Dostoiewsky.

Ainsi Cabanès termine outre tombe par où il avait commencé. Son premier article de psychopathologie, paru en 1886, quand il était interne en pharmacie, s'intitulait : Les souverains névropathes de l'histoire.

Point historique, le volume se termine par la reproduction de l'article paru en 1907 dans la *Chirurgie médicale* sur la *Société médico-historique* pour l'étude de l'histoire, de la littérature et de l'art dans leurs rapports avec la médecine. Le bureau définitif fut constitué le 29 novembre 1908 avec Anatole France comme président d'honneur, Landouzy comme président, Paul Bourget et Gilbert Ballet comme vice-présidents, Cabanès comme secrétaire général, Meige comme secrétaire des séances, Laignel-Lavastine comme trésorier et F. Chambon comme archiviste. LAIGNEL-LAVASTINE.

GEMAYEL AMIN, *L'hygiène et la médecine à travers la Bible.* — Préface du Pr Achard, 1 vol. in-8° carré de 296 p. avec 10 planches. Paris. P. Geuthner 1932.

Le Dr Amin Gemayel, secrétaire général des médecins de Beyrouth au Liban, m'a chargé de remettre à notre Société l'important volume qu'il vient d'écrire sur l'hygiène et la médecine à travers la Bible.

Comme l'a écrit très justement le Pr Achard : « le livre du Dr Amin Gemayel a le mérite d'être un travail d'ensemble qui englobe la totalité des Livres Saints, et les commentaires qu'il renferme ont l'avantage d'être faits avec une double compétence par un médecin très averti, qui discute et discerne à bon escient la nature des maladies, l'opportunité des remèdes, la valeur des préceptes hygiéniques et de plus par un compatriote, fort éloigné sans doute, dans le temps, des populations auxquelles ces textes s'appliquent, mais fort instruit des us et coutumes, des croyances et des manières de juger, qui à travers les siècles écoulés se sont en partie conservés parmi leurs descendants. »

Et ceci est si vrai que l'iconographie qui illustre le livre est une perpétuelle comparaison dans le temps.

L'auteur a suivi l'ordre habituel des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament et a donné ses citations le plus souvent d'après l'édition Crampon.

L'intérêt médical réside surtout dans l'index synoptique où sont critiquées toutes les références relatives aux éléments bibliques hygiéniques et médicaux. Le lecteur peut donc rapidement se documenter sur les bains, les parfums, l'alimentation, la circoncision, les opérations chirurgicales, les maladies infectieuses que sur la météorologie, l'habillement, l'habitation, la désinfection, l'influence du moral sur le physique, les affections nerveuses et mentales, l'hygiène du mariage et les contaminations vénériennes, les œuvres d'assistance, les condi-

tions du travail, les excès relatifs au vin, les faits remarquables de longévité.

Sur toutes ces questions l'auteur aurait pu facilement faire étalage d'érudition, car il n'est pas de livre comme la Bible dont chaque mot ait été à ce point trituré.

N'étant ni exégète ni philologue il s'est sagement maintenu sur le terrain médical, posant des diagnostics, quand on peut le faire, comme par exemple dans le cas de la mélancolie anxieuse de Saül avec idées de persécution, que j'avais jadis étudiées.

C'est donc, comme l'a encore dit M. Achard, une œuvre médicale d'un haut intérêt, parce que c'est à la fois la médecine éclairée par l'histoire et l'histoire éclaircie par la médecine.

LAIGNEL-LAVASTINE.

Pierre BRUNET et Albo MIELI. — *Histoire des Sciences. Antiquité*, un vol. in-8° de 1224 p. avec 109 fig. Payot 1935. Prix 200 fr.).

Depuis l'avènement de l'histoire des sciences dans la culture de l'honnête homme il n'a pas paru sur le sujet un ouvrage aussi compréhensif, aussi clair et aussi précis que ce beau volume de plus de 1200 pages.

Les auteurs font partie de l'Académie internationale d'histoire des sciences et du Centre de Synthèse d'Henri Berr.

Pour résoudre l'antinomie d'atteindre un vaste public tout en rendant service aux spécialistes, Mieli et Brunet se sont constamment laissés guider par le souci de faire comprendre au lecteur l'évolution des connaissances et des théories scientifiques tout en lui faisant connaître l'ambiance et la manière de raisonner propres à chaque époque importante. Aussi les sept parties, dont se compose l'ouvrage, sont-elles extrêmement vivantes. Elles sont consacrées à la science primitive, la science grecque, l'Ecole péripatiticienne, l'époque alexandrine, lus débuts de la science gréco-romaine, les derniers grands savants gréco-romains et la décadence de la science antique. Viennent ensuite deux appendices, qni constituent eomme le squelette du volume : un tableau synchronique des sciences et de l'histoire générale.

On veut espérer que le livre de Mieli et Brunet, qui n'est qu'un début, décidera les maîtres de l'heure à mettre à sa place l'histoire des sciences dans l'enseignement de l'histoire.

LAIGNEL-LAVASTINE.

Le Secrétaire général, Gérant :
Marcel FOSSEYEUX.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION LYONNAISE

Séance du 19 *Juin* 1936

Présidence de M. le Pr GUIART

Etaient présents : MM. Boris, Cade, Faisant, Come Ferran, Gaillard, Genty, Glatard, Lacassagne, Lannois, Lyonnet, Michel, Morénas, Tolot, Vermorel.

Excusés : Audray, Camelin père et fils, Policard.

Communications : Dr M. Lannois : Médecins de Lyon qui furent échevins de la ville du XVIe au XVIIIe siècle.

Le Dr M. LANNOIS dit que les *Médecins de Lyon qui furent échevins de la ville du XVIe au XVIIIe siècle* sont au nombre de quatre : *André Briau*, *Symphorien Champier*, *André Falconet*, *Jean-Baptiste Goiffon.*

André Briau, échevin de Lyon en 1518 et 1519, fut médecin de Louis XII et de François Ier. Il était considéré par ses contemporains comme un maître incontesté « artium et medicinae magister expertissimus ». Il faisait partie de la réunion de l'Angélique et il tint une place éminente parmi les savants et les lettrés de son temps.

Symphorien Champier fut deux fois échevin, la première en 1520 et 1521, la seconde en 1531 ; il eut une vie très agitée dont beaucoup de détails restent mal connus. Installé à Lyon, marié à une cousine de Bayard, il arrive rapidement à la grande notoriété ; malgré cela il part pour Metz, accompagne

e duc de Lorraine en Italie, se bat à Agnadel, est fait chevalier Marignan. Il revient à Lyon pour y surveiller l'impression de ses nombreux ouvrages, oscillant ensuite entre Lyon et la Lorraine. Toute sa gloire scientifique et littéraire disparut avec lui, mais les médecins doivent garder sa mémoire. Si le Collège des Médecins ne fut créé qu'après sa mort, du moins avait-il voulu le fonder pour relever la valeur morale et scientifique, ainsi que la dignité des médecins de son temps.

André Falconet appartenait à une des plus importantes familles médicales du xvIIe et xvIIIe siècle ; son père était médecin à Roanne et il eut pour fils Noël et pour petit-fils Camille Falconet. Il fut agrégé de bonne heure au collège des Médecins dont il devait devenir le doyen en 1681. Il acquit rapidement une grande réputation et fut échevin en 1668 et 1669. Il est surtout connu des médecins par la longue et très importante correspondance qu'il entretint avec Guy Patin de 1647 à 1672. Il eut deux jetons d'échevin portant des dates différentes.

Jean-Baptiste Goiffon mérite la première place parmi ces échevins. Après de brillantes études à Montpellier, il revint à Cerdon (Ain), puis à Lyon, fut médecin des armées d'Italie en 1687 et d'Espagne en 1705. A Madrid, il fut désigné comme médecin de la reine. Il était au premier rang des médecins de la ville et fut échevin en 1717 et 1718. Sa science et son autorité préservèrent Lyon de la peste en 1720-1721 ; ses travaux sur la peste le montrent un clairvoyant et génial précurseur des théories microbiennes. L. présente son jeton d'échevin et la photographie d'un très beau portrait de Goiffon en costume d'échevin qui jusqu'à présent était resté ignoré.

M. Baratier : A propos d'une opération subie par le prétendant Jacques Stuart, à Avignon au xvIIIe siècle (présenté par M. Lyonnet).

Dr Guiart : J. E. Pétrequin, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon.



SECTION MONTPELLIERAINE

Séance du 24 Juin 1936.

Présidence de M. Irissou, vice-président.

Etaient présents : Mlle Vernières ; MM. P. Delmas, Granel, Harant, Nguyen-Dinh-Duc, Rouffiandis, Tisset, Turchini, Valéry, Vires.

Excusé : M. Magnol.

Des félicitations sont adressées à M. le professeur Laignel-Lavastine, à l'occasion de sa récente élection à l'Académie de Médecine.

Communications de MM. Irissou et Rouffiandis.

CONSIDÉRATIONS SUR LA MIGRAINE D'APRÈS ARÉTÉE DE CAPPADOCE

Par le Dr Georges DIDSBURY.

Bien qu'il ne soit pas indispensable de présenter Arétée de Cappadoce à la Société d'Histoire de la Médecine quelques lignes cependant rappelleront le travailleur et le praticien qu'il fut.

Le personnage est resté à peu près inconnu sauf qu'il était de Cappadoce. Peut-être a-t-il vécu à Rome ? et dans ce cas très probablement sous Néron mais sûrement pas après Julien. On ne sait rien sur sa vie. Il exerçait lui-même. Il s'est inspiré d'Hippocrate pour le style et la précision et s'est montré partout auteur original. Il a probablement écrit sur l'Histoire Naturelle; ces ouvrages furent perdus. Ceux qui nous restent ont été depuis le XVIe siècle traduits en latin sur des textes écrits en dialecte ionique et difficile. Son œuvre s'étend sur les maladies aiguës qui ne retiendront pas mon attention dans ce travail.

Il s'occupe d'hygiène et de vie en plein air. Je ne m'occuperai que de ces travaux sur les maladies chroniques dans lesquels l'auteur range la migraine. Je suivrai la traduction de M. L. Renaud, 1834, Paris, (E. Lagny), à la Bibliothèque Nationale sous la cote in-8° (Td 28/12).

Deux méthodes de rédaction ici s'offrent à mon choix : la première pourrait consister à transcrire d'un seul tenant le texte de l'auteur sur ce qu'il dit de la migraine et la seconde méthode consisterait à éclairer

son texte par des considérations tirées des travaux actuels. C'est cette deuxième méthode que je choisirai. Cette manière mettra davantage, en évidence, je le pense, tout ce qu'Arétée a vu et bien vu sur la migraine. Voici le texte :

« Si le mal de tête est accidentel et ne dure qu'un « certain temps, quand ce serait plusieurs jours on « lui donne le nom de céphalalgie, mais si ce mal « persiste bien du temps, s'il a des retours périodi- « ques et très multipliés, s'il va toujours croissant et « devient de plus en plus difficile à guérir on l'appelle « céphalée ».

Dans ces lignes Arétée marque bien le diagnostic entre la céphalalgie aiguë, passagère et sans retour comme elle abonde dans une foule d'affections aiguës, et les céphalalgies chroniques avec retours *périodiques* et qu'il appelle alors céphalées. Il a bien vu, un monde sépare ces deux formes.

Texte: « Cette affection prend une infinité de for- « mes différentes, chez les uns, la douleur est per- « pétuelle, petite à la vérité, mais sans intermission, « chez les autres elle revient d'une manière périodi- « que et imite dans ces accès une fièvre quotidienne « ou double tierce. »

Dans ces lignes, Arétée signale les formes subintrantes d'une intensité moindre que les grandes crises, mais sans intermission, comme il dit. Faut-il interpréter ces formes qu'on a tendance à appeler actuellement : céphalée neurasthénique ? Ces malades, constamment sous le coup de la douleur, présentent une dépression mentale qui les isole de leur milieu mais les appeler neurasthéniques n'est pas un diagnostic et encore moins un traitement. Les autres formes de ce paragraphe visent bien les accès périodiques de migraine. Voyons maintenant ce qu'Arétée dit de la durée de ces accès : « car tantôt l'accès com- « mence au soleil couchant et se termine le jour sui- « vant à midi ; tantôt il commence à midi et se ter- « mine au soleil couchant ou bien avant dans la nuit. « Il est rare que l'accès dure plus longtemps ».

Tout cela est exact : la plus courte durée de l'accès est une moyenne de six heures (de midi jusqu'au coucher du soleil) » rapprocher de ce que Lasègue en a dit « tout ce qui dure moins de six heures n'est pas une migraine ». Ces migraines courtes sont souvent très violentes et d'une rare intensité. Ici ne pas oublier que Lasègue était migraineux.

Dans ces lignes sont décrites également les formes de durée moyenne entre douze et vingt-quatre heures, (les plus communes).

Après la durée, Arétée signale les localisations : « Chez ceux-ci, c'est toute la tête qui souffre ou bien « le côté droit, ou bien le côté gauche, le front, le « sommet, et cela le même jour et d'une manière « erratique. Chez d'autres enfin, le mal n'attaque « qu'une partie soit à droite, soit à gauche de manière « qu'il n'y a que la tempe, ou l'oreille ou le sourcil, « ou l'œil ou la moitié du nez du même côté qui « souffre, le mal ne s'étendant pas au delà. Lorsque la « douleur est partielle on lui donne le nom d'hétéro- « cranie ou migraine ».

Arétée est donc très net sur la question de l'unilatéralité comme il l'avait été sur la question : durée de l'accès. Maintenant il aborde les formes suivant l'intensité de la douleur. « Cette affection quoiqu'elle ne « fasse souffrir que par intervalle et paraisse légère, « n'est pas moins un mal sérieux et lorsqu'il devient « aigu occasionne des symptômes non moins graves « qu'effrayants. Toute la figure se convulse et se « contourne en différents sens, les yeux restent fixes « et roides ou roulent avec beaucoup de rapidité « dans leurs orbites ; on ressent dans cette cavité une « douleur profonde qui paraît s'étendre aux mem- « branes du crâne ; il s'élève une sueur que rien n'ar- « rête ; le malade éprouve tout à coup et sans cause « apparente un violent mal dans le col, comme s'il « venait de recevoir un coup de bâton à cet endroit. « Il a des nausées et vomit beaucoup de pituite ».

Dans les lignes précédentes Arétée fixe les formes bénignes et les formes graves. En effet dans

ces dernières formes certains symptômes sont effrayants, la douleur arrache au patient des gémissements et il a bien vu et décrit l'altération profonde du faciès. Dans ce qu'il esquisse au sujet des signes oculaires aurait-il eu quelque intuition de la migraine ophtalmique ? En tous cas la douleur crânienne dans cette forme de migraine est particulièrement suraiguë. De plus les réactions vago-sympathiques sont bien soulignées sous forme de sueurs profuses, de nausées et de vomissements de liquides qu'il appelle pituites. Les vomissements alimentaires sont nettement éliminés. Si on se rappelle la douleur chronique des émergences nerveuses sous-occipitales on ne s'étonnera pas de ce violent mal dans le col (sans cause apparente) : en effet la douleur chronique du grand récurrent d'Arnold et de la branche externe du plexus cervical subissent pendant la crise une très notable exacerbation.

Arétée continue l'observation des cas graves, « Bientôt-il (le patient) tombe à terre ne pouvant se « soutenir. S'il arrive que le mal aille toujours crois- « sant il se termine par la mort ».

Dans ces lignes Arétée a peut être confondu la migraine avec la méningite et d'autres affections. On sait actuellement la difficulté du diagnostic entre ces deux affections surtout chez l'enfant. Ce n'est pas à dire que la migraine ne puisse conduire à la mort mais pas par ce mécanisme brusque et rapide qu'Arétée mentionne. Certes, il peut y avoir des migraineux que réussissent un suicide, mais le plus communément la mort survient dans les formes les plus graves et subintrantes par cachexie dont le mécanisme paraît être surtout les troubles gastro-intestinaux. Bien entendu on attribue généralement la céphalée aux troubles digestifs mais non pas le contraire ce qui cependant est le fait d'une vérité expérimentale à savoir : l'antériorité des accès migraineux (d'origine infantile) et le résultat de la recherche systématique de nombreuses émergences nerveuses atteintes de périnévrites chroniques.

L'auteur continue « lorsqu'il (le mal) est moins
« violent et sans danger pour la vie, il dégénère en
« une affection chronique. Les malades deviennent
« lourds, stupides, nonchalants ; la tête leur pèse
« constamment, leur esprit s'affaisse, la vie leur
« devient à charge ; ils fuient la lumière et semblent
« se trouver mieux dans les ténèbres. Tout ce qui,
« chez les autres, frappe agréablement la vue et l'ouïe
« leur devient insupportable. Leur odorat est égale-
« ment dépravé, ils ne souffrent ni les bonnes ni les
« mauvaises odeurs, la vie, en un mot, devient une
« espèce de supplice pour eux ; la mort seule leur
« semble désirable. »

Dans tout ce paragraphe, la description physiologique et morale est parfaite et complète. Il s'agit des formes qui depuis longtemps, depuis bien des années, ne sont plus paroxystiques, mais constamment subintrantes. On peut se demander s'il n'y a pas de nos jours de nombreux sujets traités comme neurasthéniques dans des maisons de santé, et chez lesquels aucun diagnostic rétrospectif de migraines n'est tenté.

A la fin de ce chapitre, Arétée tente une explication étiologique mais très brève. Il dit : « Cette maladie a pour cause le froid et le sec ensemble ». Il semble envisager l'arthritisme, le rhumatisme ou la goutte ; il est de fait que les migraineux sont sensibles au vent, au froid et au soleil, mais le fait de constater des causes accessoirement déclanchantes de crises est loin de constituer une étiologie.

Arétée termine son chapitre descriptif : il prévoit une complication. Il dit : « Quand la maladie dure longtemps et qu'elle augmente de plus en plus, le vertige lui succède. »

On verra au chapitre du Traitement quel est celui que l'auteur réserve pour le vertige.

*
* *

Au chapitre du Traitement, Arétée recommande des saignées au bras, et il remarque qu'une saignée copieuse enlève tout à coup le mal de tête », quel mécanisme en ce cas est-il permis d'invoquer ? Une baisse de la pression sanguine paraît pouvoir être invoquée légitimement et en même temps diminution des battements des artères temporales et diminution du choc sur les nerfs temporaux qui les accompagnent. Quoi qu'il en soit de cette interprétation, il est curieux de la rapprocher du résultat obtenu sur la migraine d'Elmire (Tartuffe Ier Acte), Molière.

.... A la fin, par nos raisons gagnée
Elle se résolut à souffrir la saignée
Et le soulagement suivit tout aussitôt.

Mais ce traitement n'est pas unique pour Arétée : il s'occupe du régime alimentaire, recommande les purgations et les bains et également la saignée de la veine frontale ou préparate, des ventouses scarifiées sur la tête en les scarifiant très profondément. Chose qu'il faut noter, l'auteur recommande d'aller sectionner « les artères à la partie postérieure des oreilles ». Dans cette manœuvre il pouvait sectionner aussi les branches auriculaires du plexus cervical très souvent douloureuses dans l'intervalle des crises et ceci chroniquement. En même temps qu'une saignée faisait-il en même temps une section nerveuse ?

Il cherchait également à exciter le trijémino-sympathique nasal en provoquant des éternuements (insufflation de poudres irritantes) : même il injectait des liquides dans le nez avec une narine ouverte, car il avait bien vu qu'il ne fallait pas remplir les sinus de la face, car il dit « dans le cas contraire (injectant dans les deux narines), on ressent tout à coup une espèce de feu à la tête, et il survient une douleur aiguë. »

Arétée pratique sur la tête des affusions d'eau chaude et ordonne des lavements. Un point qu'il faut retenir, c'est qu'il pique et fait saigner la muqueuse nasale. Ce qui me fait penser qu'il cherchait sans le vouloir à agir sur des branches nerveuses superficielles, ce qui pourrait être le résultat de ce traitement :

« Si le cas résiste, il pratique des cautérisations au « fer rouge (!) profondément jusqu'à l'os, suivies du « pansement de ces plaies. Il y en a qui incisent (tou- « jours au fer rouge), la peau sur le devant de la « tête à l'endroit de la suture coronale et qui après « avoir détruit ou enlevé l'os jusqu'au diploé, laissent « ensuite la plaie se cicatriser, d'autres percent entiè- « rement le crâne jusqu'aux méninges. » Arétée trouve de pareils moyens un peu (*sic*) téméraires.

Cette thérapeutique barbare et sauvage donne la mesure d'un supplice subi par le migraineux, puisqu'il se soumettait à un autre supplice dans l'espoir d'éviter de nouveaux accès douloureux. Cette méthode chirurgicale n'est pas sans analogie avec les extractions des soi-disant « pierres de tête » du moyen âge dont les porteurs pouvaient bien être des migraineux et qui subissaient des incisions du cuir chevelu profondes et étendues; il était facile à l'opérateur de plonger un caillou dans ces incisions et le faire ensuite tomber avec fracas dans une cuvette. Le résultat de toute cette chirurgie n'a pas été fixé que je sache, mais il est difficile de pas y voir une tentative de résection nerveuse. Même tentative chez les Arabes qui inséraient sous la peau de la tempe une gousse d'ail et faisaient suppurer abondamment. Aboutissaient-ils à une résection de nerfs superficiels ? Les résultats n'ont pas été mentionnés. On peut douter qu'ils aient été satisfaisants, car dans la migraine il y a bien d'autres nerfs douloureux chroniquement que les nerfs temporaux.

Dans la cure du vertige, Arétée s'exprime ainsi : « On ne négligera pas le frottement de la tête et des « mains, qui doit se faire d'une manière douce. Le

« malade pourra se faire frotter la tête par une per-
« sonne plus grande que lui ». Ces courtes lignes semblent orienter le traitement vers la Kinisithérapie manuelle codifiée par Norstrom depuis 1885 et qui aboutit physiologiquement et par un procédé anatomique à la désensibilisation des périnévrites superficielles, cause constante de la migraine ; méthode qu'on pourrait appeler neuro-chirurgie non sanglante. De nombreux auteurs récents ont établi sans conteste les heureux résultats obtenus par ces uniques manœuvres, car elles s'attaquent sans danger à une cause anatomique et constante.

LA PSYCHOTHERAPIE DANS LA MEDECINE ARABE

Par le Dr ZAKI ALI (Genève)

Dans la psychiatrie la médecine présente maints progrès. Nous y trouvons des descriptions de maladies nerveuses et cérébrales. Les médecins arabes connaissaient l'activité des centres nerveux, de même que ceux des sensations et des mouvements. Les fonctions du cerveau sont décrites d'une façon claire et précise. Selon la thèse des plus anciens médecins arabes, quatre « humeurs cardinales » jouent un rôle de premier plan dans les affections mentales : le sang, les mucosités, la bile jaune et la bile noire. Par de nombreuses et précieuses observations les médecins arabes ont fourni une contribution importante au traitement des maladies mentales. Les dites observations concordent souvent avec les résultats des recherches modernes.

Ainsi Ali-Abbas (980) fait observer que les adolescents sont, au moment de leur puberté, enclins à des états de dépression et, comme il range l'amour parmi les états mélancoliques, il prescrit aux adolescents en mal d'amour un régime humide. Le patient doit prendre des bains, monter à cheval et se frictionner avec de l'huile de violettes. Il admirera les fleurs des jardins et il écoutera les doux et tendres sons du luth. Son esprit devra être stimulé par des contes et par des nouvelles joyeuses et intéressantes. Une conversation qui dégénère facilement en controverse agit également comme stimulant. Ali-Abbas fait remarquer finalement que les adolescents deviennent parfois la proie d'un mysticisme religieux.

Le célèbre médecin Al-Rhazi (Rhazès, 850-932) estime dans son livre Al-mansouri que le cerveau est l'organe le plus noble et le plus important de tout l'organisme en tant que siège de l'âme. Rhazès a constaté que les nerfs sensitifs et les nerfs moteurs peuvent être affectés indépendamment l'un de l'autre. Il donne une description complète de l'hypochondrie et une thérapeutique complète de la mélancolie. Pour guérir cette dernière, il recommande entre autres le jeu d'échecs.

Ibn-Sina (Avicenne, 980-1037), le prince de médecins arabes, a donné, dans son ouvrage principal Al-Kanon, force détails quant au traitement de la mélancolie. Sa thérapeutique symptomatique se divise en deux parties : traitement hygiénique diététique, séjour dans un climat tempéré et humide, nourriture facilement digestible, vin blanc dilué d'eau, bains et massage; traitement médicamenteux : narcotique. roborants, stomachiques vomitifs; traitement chirurgical : saignées et ventouses et, finalement, traitement psychique : lutte contre la tristesse au moyen de la lecture et de la musique et, dans des cas opiniâtres, la provocation de peur et d'angoisse. L'anecdote suivante montre que Rhazès se servait dans la mélancolie du traitement par suggestion. On raconte, entre autres, qu'il fut appelé en Transoxanie, pour soigner l'Emir Mansour, atteint de rhumatismes articulaires et abandonné par tous les autres médecins. Arrivé à Bokhara, Rhazès essaie différents traitements sans résultat. Alors, il dit un jour à l'Emir : « Demain je commence un nouveau traitement. Mais je te préviens qu'il te coûtera ton plus beau cheval et ta plus belle mule ». L'Emir acquiesça et se fit conduire dans un établissement de bains de vapeur, situé en dehors de la ville. Rhazès le traita au moyen de douches chaudes et lui présenta un breuvage au moment, où « les humeurs dans les articulations étaient devenues mûres ».

Au cours de son voyage, Rhazès dût traverser une rivière. Arrivé à la berge, il se vit entouré des

courtisans de l'Emir. Comme le bac qui devait les transborder lui paraissait bien fragile, il hésita à y prendre place et fut embarqué de force. Alors Rhazès apparut, armé d'un grand coutelas, devant l'Emir et s'écria : « Tu m'as fait ligoter et jeter dans le bac; je me suis trouvé en danger de mort. C'est moi qui vais te tuer à présent, aussi vrai que je m'appelle Mohammed Ibn Zakaria ». L'Emir, ivre de colère, voulut se précipiter sur son médecin. Mais Rhazès était déjà loin. Dehors, son valet l'attendait avec les deux montures et ils galopèrent jusqu'à ce qu'ils atteignirent Merv, en franchissant l'Oxus.

Entretemps, la colère de l'Emir se dissipa ; il était, ainsi que ses courtisans, heureux d'avoir retrouvé l'usage de ses membres. Il fit alors rechercher son médecin disparu, mais en vain. Quelque temps après. le valet de Rhazès ramena les montures et remis à l'Emir la lettre suivante : « Puisse-tu vivre longtemps et jouir de ta santé. Je t'ai traité le mieux que j'ai pu. J'ai compris que tu souffrais d'un manque de chaleur naturelle et que les traitements anciens ne pourraient te guérir. C'est pourquoi je les ai abandonné, ayant recours à une thérapeutique nouvelle « ilag-i-nafsani », la psychothérapie. Lorsque les mauvaises humeurs ont été suffisamment mises en mouvement par le bain de vapeur, je t'ai excité afin de faire naître la chaleur naturelle, susceptible de dissoudre ces mauvaises humeurs ».

L'Emir combla alors Rhazès de précieux cadeaux robe d'honneur, manteau, turban, épée, un esclave et une esclave et un cheval. Il lui fit servir, en outre, une rente viagère de 2000 dinars-or.

Dans son Canon, Avicenne a écrit à propos du mal d'amour sous le titre « Aliénation mentale dans ses rapports avec la mélancolie, la manie, l'hydrophobie, etc. ». Après avoir décrit les symptômes et particulièrement les oscillations et les irrégularités du pouls, Avicenne dit : « Il est possible d'identifier la personne, aimée du patient, sans qu'il veuille ou puisse la nommer ; la connaissance de cette personne four-

nit le mode de traitement » On raconte qu'Avicenne fut appelé auprès du neveu d'un Emir, soigné, sans résultat, par une multitude de médecins. Après avoir soigneusement examiné le malade, Avicenne fit venir un homme qui connaissait, par cœur, toutes les villes et tout les villages du royaume. Pendant que l'homme dévidait le chapelet des noms, Avicenne suivait attentivement les pulsations du patient. Au moment où l'homme prononça le nom d'une certaine ville, le célèbre médecin constata une oscillation. Avicenne renvoya alors l'homme et le fit remplacer par un autre qui énuméra toutes les rues de la ville désignée par le médecin. Au moment où il prononça le nom d'une certaine rue, Avicenne put constater une accélération du pouls. Un troisième homme énuméra toutes les maisons se trouvant dans la rue en question ; de nouveau Avicenne constata, à un moment donné une accélération. Finalement vint un homme qui connaissait tous les habitants de la maison ; entendant le nom d'une jeune fille qui y habitait, le pouls du patient se mit à battre avec force et précipitation.

Alors Avicenne fit son diagnostic : « la présence de la jeune fille qui habite telle ville, telle rue et telle maison est susceptible de guérir le malade ». Avicenne dit encore qu'au moyen de cette méthode on acquiert une infiuence sur la nature humaine par la force de l'imagination.

Un prince de la maison Buayh s'imaginait être une vache. Par ses meuglements il faisait le désespoir de tout son entourage. Il demandait, en outre, qu'on le mène à l'abattoir. L'état du prince empirait à tel point qu'il refusait toute nourriture. En désespoir de cause on fit venir Avicenne, qui commença son traitement, en faisant dire au malade que le boucher allait venir pour le sacrifier. Le prince était ravi de cette nouvelle. Bientôt arriva Avicenne, armé d'un grand couteau, en s'écriant : « où se trouve la vache que je dois abattre? ». Le prince manifesta sa présence par un meuglement sonore. Avicenne

palpa soigneusement son corps et fit « je ne puis abattre cette vache. Elle est trop maigre. Il faut, tout d'abord, l'engraisser ». Le prince se mit à manger avec grand appétit et, au fur et à mesure qu'il reprenait ses forces, on voyait disparaître ses hallucinations. Il finit par guérir complètement.

Pour terminer, une anecdote qui se passe à la Cour du Kalife Haroun-al-Rachid. Une demoiselle d'honneur était atteinte de paralysie des deux bras. Tous les soins n'ayant donné aucun résultat, on fit appel au célèbre médecin Bachtischah. Ce dernier fit rassembler toute la Cour du Kalife et appeler ensuite la jeune fille. Dès son entrée, il se précipita sur elle, comme s'il voulait soulever ses jupes. La jeune fille eut une telle frayeur qu'elle fit, pour se protéger, un mouvement de ses bras dans la direction de ses jupes. Et c'est ainsi qu'elle recouvra l'usage des membres.

L'HIPPOCRATISME MÉDICAL MONTPELLIÉRAIN

Par le Dr VIRES,
Professeur de Clinique Médicale à la Faculté de Montpellier.

L'Ecole de Montpellier vint à la lumière sur les rivages de la mer bleue qui avait vu naître la science et la beauté.

Dès sa fondation, qui est du XIe siècle, elle s'attache à l'étude du monument élevé à la Médecine, par l'Ecole de *Cos*, et à celui qui la personnifie, *Hippocrate*.

Ses premiers initiateurs, médecins arabes et médecins juifs, lui transmettent la pensée grecque, en déposant, dans son berceau, ce produit du miracle grec. Reconnaissante, Montpellier prend pour fondateur et pour guide, celui qui a recueilli l'enseignement, jusque là épars, de la médecine antique et de l'Ecole de *Cos*, *Hippocrate*.

C'est *Hippocrate*, qui, au Ve siècle, malgré la tendance contraire de *Socrate*, rattacha au progrès de la pensée philosophique, le progrès des sciences naturelles. Ce progrès se manifeste avec éclat dans la médecine.

Hippocrate, par toute l'antiquité, a été reconnu comme le père de cette science.

Non pas toutefois qu'elle ait été créée de toutes pièces par lui : l'épopée homérique atteste déjà une remarquable connaissance des organes du corps humain et de leur vulnérabilité. Elle nous montre d'ailleurs des médecins exerçant leur art, en usant de recettes traditionnelles.

Ces premières connaissances, nous les voyons se préciser et se développer dans les siècles suivants,

grâce aux recherches des grecs d'*Ionie*, d'*Italie*, de *Sicile*.

Alcméon, de *Crotone*, antérieur de peu à *Empédocle*, nous apparait déjà comme un observateur de mérite. C'est lui qui reconnut et enseigna, *le premier*, que le cerveau est le centre des sensations et l'organe de la pensée. Et, avec *Empédocle*, il contribua à ébaucher *la théorie des causes*, d'où dépendent les maladies.

Mais c'est à *Hippocrate* qu'appartient l'honneur d'avoir transformé cette ébauche en un corps de doctrine, et, surtout d'avoir créé une méthode d'études, qui procédait, à la fois de l'observation constante de la nature, et d'un raisonnement, ferme, affranchi de toute superstition, libre de toute influence mythologique.

Issu de la lignée des *Asclépiades* de *Cos*, et par conséquent, héritier des connaissances accumulées là, au temple d'*Asclépios,* il y projeta la lumière de son génie.

Avide de s'instruire sans cesse par l'expérience, il semble avoir visité, pendant la seconde moitié du vᵉ siècle, plusieurs parties de la Grèce. Et partout où il séjournait, il notait ce qu'il voyait, et il en tirait d'utiles leçons qu'il se plaisait à répandre par ses écrits.

S'il est difficile, aujourd'hui, de déterminer avec certitude ce qui lui est propre dans la collection des traités fort nombreux qui lui sont attribués, ces attributions mêmes révèlent l'importance de son rôle et l'activité exceptionnelle de son nom.

Il reste, dans toute l'antiquité, *le Maître par excellence*, considéré, non sans quelque raison, comme l'auteur de tout ce qui s'inspirait de sa méthode et de ses enseignements (Maurice CROISET. *La civilisation de la Grèce antique*. La vie intellectuelle et artistique au vᵉ siècle. Payot. Paris).

·

Eclectique, dès l'abord, au temps des *Guilhems* et

des rois d'*Aragon*, Montpellier faisait aux Arabes, aux Juifs, aux Salernitains venus d'Italie, une place d'importance à peu près égale.

Or, le Pape et l'Empereur luttent pour l'hégémonie morale et intellectuelle du monde.

L'Empereur *Frédéric II*, roi de *Naples*, possède l'Université de *Salerne*. Le Pape réclame celle de *Bologne*, que lui refuse l'Empereur. Mais le Pape, par son représentant, l'Evêque de *Maguelonne*, est comte souverain de *Melgueil* (l'actuelle Mauguio) et suzerain de *Montpellier*. Le Pape suzerain prendra donc *Montpellier* comme siège de l'Université, qu'il opposera à celle de l'Empereur ; et le *20 Août 1220*, le Pape *Honorius III*, en fera *le centre intellectuel de la chrétienté*, en accordant le diplôme de *maître régent en médecine*, *mondial*, *valable « urbi et orbi »*, à tous ceux qui auront été agréés par l'Université de Montpellier, de préférence aux Ecoles de Médecine de *Salerne*, *Bologne*, *Oxford*, *Paris*, *Reims et Chartres*.

C'est là, *la Grande Charte*, qui restera longtemps la législation de toute notre Université, et les statuts du *Cardinal Conrad*, qui la composent, sont un titre de noblesse, vénérable par leur ancienneté, et d'authenticité certaine. Ils consacrent ce qui existait déjà, mais ils apportent une organisation forte, une coordination précise dans des efforts jusque là dissociés, et ils font surgir une grande idée, l'idée d'union des divers enseignements médicaux, avec une discipline souple s'appliquant à tous et à chacun.

Son attachement particulier à la notion médicale grecque va sauver l'Ecole, aux temps médiévaux, de l'obscurité des cabalistes, du verbiage des sophistes, des rêveries des idéologistes.

Avec *Hippocrate et l'Ecole de Cos*, elle proclame, en effet, que le médecin n'est que le ministre de la nature, de cette cause première, de cette chaleur naturelle, que l'être vivant porte en naissant.

La vie normale, hygide, et la vie pathologique, anormale, ont un parfait parallélisme : d'identiques cycles et des phases d'évolution, superposables et

parallèles, entraînent les mêmes développements. C'est le même principe qui conduit l'une et l'autre, qui fait la santé et la maladie, la naissance et la mort, la maladie et la guérison.

C'est donc bien la *nature*, qui à l'état sain, comme à l'état pathologique, règle et domine l'évolution, l'équilibre, l'autorégulation, les synergies de l'organisme vivant.

C'est d'elle que dépend la guérison, c'est elle qui prépare la maladie à être détruite, elle qui est la chaleur, le feu qui cuit la matière morbifique, et souvent en décide l'évacuation.

Il faut, donc, observer avec attention les phases qui marquent l'être vivant à l'état de santé, et aux divers âges, et suivant les lieux, les milieux, les professions, l'état de l'âme ; et ces mêmes phases, à l'état de maladie.

Il faut chercher à connaître, ensuite, *les causes*, qui provoquent ce déséquilibre et cette désharmonie; observer ces mêmes cycles, leurs phases successives, s'étendant dans le temps et dans l'espace. Il faut s'efforcer de comprendre *le pourquoi et le comment des procédés*, par lesquels la nature tend à faire reconquérir à l'être, agressé par la cause morbifique, l'équilibre, le rythme, l'euphorie, qui caractérisent l'état de santé.

Il convient donc d'observer, il convient donc de méditer, il convient donc d'expérimenter.

L'étude du malade n'est donc pas faite, pas plus que celle de la médecine, de syllogismes et d'abstractions. Elle s'appuie sur des faits concrets et objectifs. Elle n'est donc qu'un instrument employé par l'artiste pour seconder la nature, dans sa lutte contre les causes morbifiques.

Et voilà pourquoi, l'Ecole ne se contente plus de *la lecture* et de *la dispute*, ce legs des grammairiens de l'*Empire* et de *Byzance*, que ses premiers maîtres du moyen âge avaient conservé. Elle y ajoute *l'observation de la nature*, la *pratique individuelle du malade, et l'étude de la maladie* sur *le malade et à travers le malade.*

C'est bien *Montpellier* qui proclame que l'expérience, la science est maîtresse de la vérité. *Rerum magistra Scientia.*

Sans doute, l'enseignement, théorique et pratique, reflète encore les tendances touffues de l'atmosphère médiévale, mais dans quelle admirable confusion, s'entremêlent les idées géniales, les hypothèses absurdes, les rêves et les réalités ! Quel singulier mélange d'alchimie, d'astrologie, d'occultisme, de galénisme, d'avérhoisme !

Ce sont là, des documents, infiniment précieux, car s'ils sont, en apparence disparates et discordants, ils sont, en réalité, reliés en profondeur vers la pensée antique, vers la pensée grecque, avec une orientation déterminée par l'observation exacte de l'*homme et de la nature*, solidaires l'un de l'autre, se complètant l'un l'autre, car c'est toujours la nature qui est responsable de la vie, de la santé, de la guérison et de la mort.

Une place, plus grande qu'on ne le croit, me parait devoir être faite à l'apport des médecins arabes.

Du VIIIe au XIIe siècle, les invasions succèdent aux invasions, l'obscurité s'étend sur le monde. Les Arabes sauvent l'hippocratisme. Grâce à eux, le flambeau de la civilisation ne s'éteindra pas. Ils ont bien connu les anciens. Ils se sont imprégnés de la pensée grecque. Celle-ci était enclose dans des ouvrages que nous ne possédons plus, et dont on ne trouve des fragments importants que dans les écrits des Arabes. *Alexandrie* était redevenue, comme sous les Ptolémées, la patrie des arts et des lettres. Des Universités nombreuses et fréquentées, couvraient le littoral africain.

L'Espagne, à son tour, devint le siège le plus éclatant de cette civilisation naissante, avec les trois *Abdérame*, califes d'*Occident*, *Cordoue* fut le séjour de ces princes. Son université devint la plus fameuse du monde.

Au Xe siècle, ce sont les *Arabes*, et surtout les

Maures, ou Arabes d'Espagne, qui tiennent le sceptre de la galanterie, des sciences, des lettres et des arts.

Dans l'œuvre des *Arabes*, on doit distinguer avec soin la part qui revient aux *Arabes d'Orient* et celle qui appartient aux *Arabes Espagnols.*

Les *Arabes d'Orient* étaient surtout des traducteurs et des translateurs. *Tolède* fut le centre le plus marqué de leur activité en ce genre.

Les auteurs étrangers étaient d'abord traduits en *Syriaque* et en *Arabe.* Ce n'est que par exception que les traductions étaient faites, directement, d'après le texte grec. Les traducteurs les plus importants *Mesueh, l'Ancien*, ses disciples, les *Hunain, Rhasès et Avicenne*.

Les Arabes espagnols furent beaucoup moins serviles. Alors qu'*Avicenne et Rhasès* furent surtout les continuateurs d'*Aristote* et de *Platon*, les *Espagnols*, avec *Avenzoar Abulkasis*, de *Cordoue. Averrhoes*, grand médecin, grand philosophe admirateur de *Socrate* et de *Platon. Maïmonide*, auquel semble avoir songé le Maître *Anatole France*, dans « la Rôtisserie de la *Reine Pédauque* », furent d'esprit plus original, de philosophie plus personnelle, apportant leurscontributions propres.

Par eux, s'établissent des hôpitaux, des bibliothèques, des salles de lecture. *Cordoue* possède plus de 220 volumes. L'eau-de-vie, l'alcool, sont découverts; des médicaments nouveaux sont étudiés; les fous sont traités avec humanité ; les chirurgiens pratiquent l'anesthésie par inhalation.

Ils touchèrent à tout. Les langues étrangères ellesmêmes étaient étudiées avec soin. La bibliothèque de notre Faculté en témoigne, elle, qui possède de riches léxiques, arabes, hébreux, syriaques.

Les Arabes sont donc bien les principaux dépositaires de la science antique. C'est par eux que l'antiquité sera dévoilée aux peuples plus jeunes de l'Occident. Leur grand siècle fut le XIIe siècle. Il vit l'apogée de la grandeur scientifique musulmane.

A Montpellier, plus particulièrement, leur enseignement fut très étendu et placé sur le même pied que l'enseignement des Salernitains et des Hippocratisants. Il le dépassa parfois et il fut toujours en honneur jusqu'à la Renaissance.

L'organisation de l'Ecole, au moyen âge, fut libérale, originale, démocratique. L'Ecole tint brillamment sa place dans cette première et magnifique Renaissance, qui s'inscrit dans la durée du XIII[e] siècle.

Telle fut l'Ecole de *Montpellier* au moyen âge.

Elle traduit, dans son ensemble, mais surtout au XIII[e] siècle, l'effort, obscur encore, d'une époque tendue vers le progrès, vers les idées générales et généreuses, vers la lumière, sous l'appel puissant et mystérieux de la pensée antique.

Il eut, ce moyen âge, le sentiment de la réalité, mais aussi, par le christianisme et la chevalerie, le sentiment de la spiritualité.

Et ainsi, il put s'élever au sentiment de l'infini.

Ce sont là, les grandes acquisitions de l'humanité, pendant ce sommeil apparent de six siècles.

Voici que se lève l'aurore de la *Renaissance*. Tout est vie et mouvement. Une jeunesse nouvelle semble animer le monde. Les langues anciennes sont retrouvées, remises en honneur. Science pure, philosophie, scholastique, philologie, arts plastiques, tout se rénove. Une ardeur incessante, une curiosité inlassable s'empare du vieux monde.

La *Renaissance* ramène l'école à l'Hippocratisme. Non plus transformé, traduit à travers le texte, hébreu ou arabe, mais à même le texte original, puisé directement, sans intermédiaire, dans l'auteur grec.

Pour la première fois, depuis les lointains fondateurs judéo-arabes, on explique à *Montpellier*, dans *l'original*, l'œuvre d'*Hippocrate*. Et c'est un moine, qui eut cet honneur, un moine, qui riait parfois d'un rire si gros, en contant des histoires de géants, que les oreilles de la déesse *Athéna* s'en fussent offensées,

si elle n'avait pas su que parfois la folie est sagesse. (*Anatole France*).

Athéna lui resta bienveillante, et accueillante, et inspiratrice éclairée, car *Rabelais* fut parmi ceux qui exercèrent l'action la plus heureuse sur la rénovation des études médicales Montpelliéraines.

« *Dominus Franciscus Raboelesus, pro suo ordinario, elegit librum Prognosticorum Hippocratis, quem graecoe interproetatus est.* »

En *1534*, sous les auspices de ce prélat magnifique, *Guillaume Pélissier*, l'homme le plus savant de son temps, fin humaniste, à l'esprit large et magnanine, a lieu la révision de l'enseignement médical.

Cet enseignement comprend encore les œuvres des maîtres arabes ; mais sous le souffle irrésistible de la Renaissance, la pensée moderne ramènera l'Ecole à la pensée médicale grecque.

C'est le retour à la source, la suppression des intermédiaires, de ces Arabes, à l'esprit si clair, à l'enseignement didactique incomparable ; c'est le retour intégral à la notion médicale grecque. Celle-ci élargie, complétée, revivifiée, par une pensée, désormais libre, occupera bientôt, à peu près seule, l'entier domaine scolastique.

A la fougue exubérante des temps médiévaux ; de la Renaissance, ardente, curieuse, raisonneuse, également passionnée pour les arts et pour les plaisirs, incohérente et désharmonique, dans son désir irréalisable de tout savoir, de tout connaître, de tout comprendre, de tout expliquer... succède la majestueuse solennité du siècle de *Louis le Grand*.

Le classicisme, de plus en plus rigoureux, imitateur de plus en plus étroit de l'antiquité, assujettit et détruit l'infinie variété de l'intelligence affranchie, et de l'esprit libéré, des siècles antérieurs.

L'Ecole brille toujours d'un merveilleux éclat. Trois montpelliérains *Vallot*, *Daquin*, *Fagon* sont médecins du roi. « *Fagon*, comme tous les vrais dis-

ciples d'*Hippocrate*, dit *Sainte Beuve*, triomphe des théories préconçues et des mauvaises doctrines tour à tour régnantes par l'observation pratique et par le tact. »

Dirai-je qu'au grand siècle, l'Ecole assiste à la première transfusion de sang? Qu'elle introduit dans la thérapeutique les remèdes chimiques, ce que nous appelons aujourd'hui la *chimiothérapie*? Qu'elle accepte la découverte de la circulation du sang, refait les expériences qui l'ont permise, et celles-ci l'ayant confirmée, elle s'efforce à une défense, d'autant plus ardente qu'elle l'appuie sur l'expérimentation?

L'enseignement arabe a complètement disparu. L'Ecole est désormais purement Hippocratisante.

Sous *Louis XV*, l'autorité royale traite avec une déférente grandeur les héritiers et les continuateurs de la grande tradition hellénique.

« Le roi *Louis XV*, écrit le comte de *Saint-Florentin*, au *Chancelier Imbert*, le 8 Décembre 1760, le roi *Louis XV*, toujours attentif aux progrès des sciences, informé des soins que prend l'Université de Médecine de *Montpellier* pour soutenir son ancienne splendeur et rendre ses écoles de plus en plus puissantes... et désirant faire connaître par un témoignage public et par une espèce d'adoption, la protection si signalée, dont elle honore cet établissement, m'a chargé de vous marquer que Sa Majesté approuve que l'on mette au-dessous de la principale porte de ses Ecoles une inscription conçue en ces termes: *Ludovicoeum medicus monspeliense* ». Le Roy, accordant le témoignage le plus sensible de son affection, donne des ordres pour faire poser son buste dans la Salle des Actes, avec une inscription toute faite, venue de *Paris*, et qui sera gravée sur le piédestal ».

L'Ecole désormais prend le nom de *Ludovicée*, ou *Ecole de Louis* « nom à jamais cher aux Français, dit *Bordeu*, et qui fera oublier celui d'*Apollon* qui n'y a que trop longtemps été révéré ».

Cette boutade de *Bordeu* s'adresse aux grands hommes de la Renaissance. Le *Chancelier Ranchin* fut parmi ceux-là. C'est lui. *Ranchin*, qui éleva, en faveur de Montpellier, cet hymne, l'*Appollinare sacrum*, page historique du plus grand charme. Il y célèbre le culte d'*Esculape*, d'*Apollon et d'Hippocrate*. C'est lui, qui à la Faculté, dans le conclave d'Apollon, aux murs ornés de fresques antiques, au milieu d'une solennelle assemblée de disciples et de maîtres, fait brûler le mercredi, jour consacré à *Hippocrate*, le grain d'encens rituel en l'honneur des divinités médicales.

Paul Joseph Barthez devait affranchir la médecine du XVIII[e] siècle de la tutelle étroite de la physique et des mathématiques ; asseoir la physiologie et la pathologie sur une base sûre, la connaissance de l'homme vivant à l'état sain et à l'état pathologique ; fonder, enfin, sur une méthode rigoureuse, assez souple pour contenir toutes les conquêtes futures, la thérapeutique, fin et couronnement de la médecine.

Barthez créé le mot de *science de l'homme*, *science de la vie,* science qu'il veut étudier pour elle-même.

Le principe vital de *Barthez*, c'est la nature des hippocratisants.

Ce sont les forces actives de la matière. Ce sont toutes les énergies, vivantes, sentantes, agissantes, en harmonie avec le monde extérieur, à l'état normal...

Réagissantes, défensives, orientées vers la récupération de l'état antérieur, c'est-à-dire la santé, lorsque la maladie, troublant l'harmonie, s'est abattue sur l'être vivant...

Comme la conception hippocratique, elle est fondée sur la science de l'homme sain et de l'homme malade, sur l'étude des phénomènes et des lois, que les organes et les appareils manifestent par des actions, des réactions, des adaptations, heureuses ou malheureuses, suffisantes ou insuffisantes, lorque le milieu dans lequel ils vivent modifie et tend à détruire leur synergie et leur équilibre...

Dépouillée de ses formules algébriques, dégagée

des bandelettes qui l'enveloppent comme une momie, la doctrine barthézienne renoue la tradition antique. Elle le fait, à travers *Bacon et Descartes.*

Et c'est pourquoi, malgré la froide et rigoureuse exposition dogmatique, l'œuvre barthézienne ne mérite pas l'oubli. Elle ne saurait rester enfouie, méconnue, dans un coin des catacombes. Ces défenses de l'organisme vivant, défenses humorales et solidiennes, défenses synergiques et sympathiques... Ces mécanismes régulateurs, ces efforts spontanés, autonomes, spécifiques, que l'organisme vivant met en mouvement, à l'état sain et à l'état pathologique, ce que *Barthez* exprimait sous ce terme de *principe vital*, terme mal interprété, déformé sont aujourd'hui certains, évidents, connus, étudiés, mesurés, et *Lumière* vient d'écrire un admirable livre sur la *Renaissance de la médecine humorale*, tout animé de l'esprit barthézien.

Nul n'ignore quels horizons renouvelés, ces travaux, tout contemporains, s'inspirant des grandes idées montpelliéraines, sur *le mécanisme d'action des causes et sur le mécanisme des réactions et des adaptations de l'homme vivant agressé,* ont permis d'ouvrir à la science du diagnostic, du pronostic et des indications thérapeutiques.

Au XVIIIe siècle, *Montpellier* poursuit son développement normal. Sa fidélité à la médecine grecque s'y concilie avec l'évolution progressive de toutes les sciences, elles-mêmes marchant à pas de géant, renouvelant, revivifiant toutes les acquisitions du moyen âge et de l'Antiquité, dans ces années heureuses et de brillante culture, où le vieux monde monarchique, creuse lui-même sa tombe, aux bruits des chansons, et sous la verve sarcastique des matérialistes et des philosophes.

La flamme de la *Révolution* paraît tout détruire.

La *loi du 12 août 1792*, supprime le *Ludovicée*. La flamme, en réalité, ravive l'ardeur de l'intelligence. Le *4 Décembre 1794*, les hommes de la Révolution remettent debout, désormais puissantes, les trois

facultés de *Paris*, *de Strasbourg* et de *Montpellier*. La science médicale est rappelée avec honneur. Huit ans après le décret de la *Convention*, du *14 Brumaire* An III, l'ordre est rétabli. Une Faculté de médecine remplace l'antique université des temps médiévaux et le récent Ludovicée du XVIII[e] siècle. *Montpellier* reprend le cours de sa destinée.

Reliant les temps antiques aux temps modernes, le génie de *Barthez* préside à cette restauration. *Barthez* quitte *Carcassonne,* ou *Polère* vient d'imprimer sa *Nouvelle Mécanique de l'Homme* (1798), et reparaît à Montpellier.

Chaptal vient d'envoyer, à la Faculté un bronze antique d'*Hippocrate* retrouvé à *Rome*. La Faculté le place dans la *Salle des Actes*, le 8 décembre 1801, avec l'inscription fameuse : *Olim Cous, nunc Monspeliensis Hippocrates*.

Barthez retrace, dans *le Discours sur Hippocrate,* les fondements de la doctrine, qui avait guidé l'école aux temps passés, et qui devait rester comme le palladium des temps modernes. Ce discours, testament scientifique de notre illustre compatriote, constitue, comme on l'a dit, les vrais *Tables de la loi*, que le nouveau législateur offrait, pour diriger les médecins dans leur pratique.

Sous ces auspices favorables, s'ouvre le XIX[e] siècle. Il va poursuivre la réalisation des grandes inspirations du XVIII[e] siècle et, par ce dernier, rejoindre la chaîne qui le lie aux siècles antérieurs. Jusqu'au moment, où, dans la grande unité, tentée par la science contemporaine, les enseignements de nos diverses Facultés, seront groupés en Universités, agencés chacun dans un labeur commun, rétablissant en fait l'antique Université dont elles étaient les filles.

L'influence exercée par Montpellier au XIX[e] siècle, s'inspire toujours de la médecine Hippocratique.

En 1820, à *Paris,* au moment où domine, seul l'organicisme, et où la doctrine anatomique paraît vou-

loir asservir la Médecine, les Montpelliérains défendent avec ardeur les grandes idées doctrinales hippocratiques et barthéziennes, par l'enseignement oral, par les journaux, par l'enseignement écrit.

Montpellier ne peut pas accepter que la maladie soit uniquement dans l'organe lésé, pas plus qu'elle ne peut accepter que la maladie se résume dans la fonction troublée.

Montpellier s'insurge contre *Broussais*, contre le dogme broussaisien qui affirme que la *gastro-entérite* et l'*inflammation* sont les seuls piliers de la médecine et de la thérapeutique.

Le *Professeur Chauffard* a fait revivre, dans des pages définitives, l'œuvre de combat, nécessaire mais ingrate, où se dépensèrent les tenants des doctrines éternelles de la spécificité de l'être vivant... Dans cette période tumultueuse, et riche d'un avenir splendide, qui caractérise la médecine du premier quart du xixe siècle...

« Transformés dans cette atmosphère de mouvement, tourmentés d'ardeurs rénovatrices, de recherches de fait, de découvertes incessantes, d'interprétations hardies, de foi en des systèmes nouveaux..... les montpelliérains s'étaient mis, eux aussi à marcher en avant, comme tous ceux qui les entouraient, et ils tentaient de substituer un corps vivant et réel aux abstractions un peu superficielles et vides en honneur dans la vieille Faculté. C'est à ces tenants attardés de la vieille Ecole, que revient une bonne part du maintien des plus hautes vérités médicales, qui, sans eux, auraient fui de l'horizon ».

Telle est l'histoire de l'Ecole de Montpellier depuis sa fondation jusqu'au xixe siècle.

Tels sont, quelques-uns des aspects bien imparfaitement esquissés, de la vie de l'Ecole de *Montpellier*.

L'héritage d'*Hippocrate*, le père de la médecine lui échut. Elle sut le conserver, le maintenir, l'accroître.

Elle sut braver l'ironie orgueilleuse de certains savants, qui, pour supprimer les difficultés, refusent de les constater.

Elle considère la vie dans son entier, dans sa plénitude, dans l'harmonieuse synthèse du corps et de l'âme, de l'esprit et de la matière. Elle ne s'est pas desséchée en spécialisations trop précises. Elle a brisé les cloisons étanches qui fragmentent le savoir de l'homme. L'analyse, si elle ne veut pas être stérilisante et bornée, doit conduire à la synthèse, qui, seule, rend l'âme capable d'entendre et de comprendre les appels de la beauté, de la bonté et de la vérité.

Elle a étudié l'homme sain et l'homme malade, mais elle n'a pas cru l'homme si simple, qu'il suffit de le rabaisser pour le connaître.

Elle a accueilli les clartés neuves, mais elle ne s'est pas laissé aveugler par elles. Avec gratitude elle a fait siennes les acquisitions définitives, venues des horizons divers du savoir humain. Mais ces clartés et ces acquisitions ne l'ont pas surprise. Elles prennent place dans le cadre harmonieux et rythmique que la pensée grecque lui avait légué ; cette pensée, née de l'accord fécond de deux flammes immortelles, des deux seuls humains, auquels le titre de divin, ait été donné *Hippocrate et Platon.*

Elle n'a jamais cru déchoir en élevant ses études cliniques sur l'appui de l'esprit philosophique, elle a fait une place à la matière et à l'esprit ; et n'a jamais renié le spirituel et l'immatériel.

Sans doute, chaque période de son histoire a gardé un caractère et une originalité propres. Chacune d'elles a été représentative des préoccupations générales de l'époque. Grâce à sa méthode, grâce à sa doctrine, elle a pu s'adapter sans heurts, évoluer sans anarchie, durer sans s'affaiblir, rester une transmetteuse, attentive et éclairée, des grandes notions éternelles qui plongent leurs vigoureuses racines dans la pensée médicale grecque.

C'est dans l'étude de l'unité humaine vivante, une

et multiple, une et si diverse, que doit puiser notre ardente curiosité. Tendue vers le devoir supérieur de maintenir la santé, de guérir la maladie et parallèlement, de cultiver les hautes qualités qui font les valeurs intellectuelles et morales.

C'est la raison pour laquelle l'œuvre Hippocratique et l'œuvre montpelliéraine ont pu résister à l'atteinte dégradante du temps et à la corrosion des siècles successivement écoulés.

Seule, la pensée médicale grecque survit aux temps défunts. Seule, elle a su se maintenir, limpide et claire, lumineuse et accessible, parce que sa méthode, appuyée sur l'induction, sur l'analyse et sur la synthèse, ne cherche ses indications que dans la réalité, la seule solide, la seule objective, la seule évidente ; *la vie.*

Aujourd'hui encore, c'est la pensée hippocratique et la doctrine montpelliéraine qui, seules, donnent l'âme aux parcelles disjointes des doctrines défuntes. Elles seules subsistent, harmonieuses et rythmiques, derrière la façade bariolée, empruntée aux dieux changeants de l'actualité, oscillants et imprécis, surgis, tantôt de la découverte du jour, tantôt de l'incitation de la mode, tantôt de la bruyante réclame.

Plus que jamais, la méthode d'observation, d'analyse et de synthèse, plus que jamais la doctrine et la discipline helléno-romaine, sont nécessaires aux jeunes étudiants, pour comprendre que l'anatomie, la physiologie, la biologie, sont bien les trois échelons successifs que, déjà, environ 1800, notre illustre *Dumas* voulait faire franchir aux futurs médecins, pour accéder au sanctuaire, où sous les voiles de plus en plus transparents, se célèbre le grand mystère de la vie.

Dans la vision du monde antique, il semble que nous puisions, nous médecins, une sorte d'exaltation de l'intelligence, d'épanouissement de l'altruisme, qui nous fait pénétrer sans danger dans l'aridité des notions techniques, sans dégoût dans l'étude parfois rebutante des lésions cadavériques.

Nous, Médecins, plus que tous autres, nous éprouvons la nécessité et le besoin de la discipline solide et de la souplesse étendue, que donnent à l'esprit les études gréco-latines.

Cette vision du monde antique nous permet de cultiver les fleurs du goût, et d'apprécier à leur valeur, les jouissances des inspirations élevées, que flétriraient et dessècheraient facilement des conceptions purement utilitaires et matérielles.

Cette vision du monde antique, si nous la méditons, nous donne l'apaisement aux jours d'angoisse, des directives morales aux jours d'hésitation. Elle éclaire nos consciences, parfois incertaines, limite nos ambitions trop impatientes, élève notre cœur et notre âme, rend noblesse et beauté aux solennels engagements que *Montpellier*, héritière de *Cos*, impose, à l'heure de la soutenance de leur thèse aux jeunes docteurs, qui iront, dans le monde, pratiquer leur art, sous la double incitation de la science et de la conscience.



PERPLEXITÉ

Par M. IRISSOU

Un de nos plus fins humoristes, j'ai nommé Tristan Bernard, a mis à la scène de la plus amusante façon un type d'irrésolu. Triplepatte n'était pas plus perplexe que ne l'était, à la fin de sa vie, Sérane le père au chevet de ses malades de l'Hôtel-Dieu Saint-Eloi. Si nous en croyons Théophile de Bordeu, il hésitait perpétuellement entre ses propres théories médicales, déjà anciennes, et celles, plus modernes, de son fils.

Jacques Sérane, né à Montpellier le 2 février 1680, était apparenté aux Matte par sa mère (1). Inscrit à l'Université de Médecine de notre ville, il est licencié le 25 février 1707 et reçoit le bonnet de docteur, sous Chicoyneau, le 29 octobre suivant (2).

Son fils, Charles Sérane, voit aussi le jour à Montpellier où il naît le 21 mai 1714 (3). Il prend fort jeune ses grades à la même Université de Médecine : il reçoit la licence en mai 1733 et, le mois suivant, à l'âge de dix-neuf ans, il est admis au doctorat sous Antoine Magnol (4).

Les deux Sérane ont été médecins à l'Hôtel-Dieu Saint-Eloi de Montpellier (5).

Le père y a débuté en 1716 comme suppléant de Deidier dont il a fait notamment l'intérim lorsque celui-ci, avec ses collègues montpelliérains Chicoy-

(1) Arch. Mun. Montpellier : GG 97, St.-Pierre, f° 212, r°.
(2) Arch. Fac. Méd. Montpellier: S 56 (registre non folioté).
(3) Arch. Mun. Montp. : GG 104, St-Pierre, f° 12, r°.
(4) Arch. Fac. Méd. Montp. S 57, pp. 303-304.
(5) Arch. Hospices Montp., St-Eloi : E 3, 4, 5, 6, 7.

neau et Verny, se distinguait à Marseille pendant la terrible peste de 1720.

En 1722, Jacques Sérane est nommé médecin en second de l'hôpital Saint-Eloi. En fait, il assure seul tout le service car Deidier, qui s'absente souvent, ne tarde guère à quitter Montpellier pour se fixer bientôt à Marseille où il vient d'obtenir la charge de premier médecin des galères du Roi.

Dès que son fils est assez avancé dans ses études médicales, Jacques Sérane le prend avec lui à l'hôpital et lui fait suivre assiduement ses visites quotidiennes. Après son doctorat, Charles Sérane continue cette sorte de clinicat et, en 1736, il est admis comme suppléant de son père.

Lorsque celui-ci est nommé médecin principal, en 1738, il est chargé des fonctions de médecin en second et, l'année suivante, en récompense de son zèle et de ses services passés, il obtient la survivance de l'emploi paternel.

Jacques Sérane meurt le 24 avril 1754, âgé de soixante-quatorze ans (1). Son fils qui, en 1749, a été nommé, à la dispute, professeur à l'Université de médecine de Montpellier en remplacement de Fitz-Gérald (2), estime que ses occupations universitaires ne lui permettent point de remplir les fonctions de médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu qui viennent de lui échoir comme survivancier. Charles Sérane donne sa démission et quitte l'hôpital en juillet 1754 (3).

Il meurt, jeune encore, deux ans après, le 13 septembre 1756, à l'âge de quarante-deux ans (4).

Il n'a pas laissé un nom bien connu et Bordeu, nous le verrons, le juge fort sévèrement. Le portrait qui nous reste de lui dans la salle du Conseil de la Faculté de Médecine, presque au-dessus de celui de Vieussens, entre ceux de Lazerme et d'Antoine Magnol, nous le montre un peu bedonnant avec une figure

(1) Arch. Mun. Montp. : GG 124, St-Pierre, f° 85, v°.
(2) Arch. Fac. Méd. Montp. : D 58, 68, 72.
(3) Arch. Hosp. Montp. : St-Eloi, E 7, f° 384.
(4) Arch. Mun. Montp. : GG 124, St-Pierre, f° 118, v°.

poupine, un œil vague et un air à la fois suffisant et naïf.

Voilà comment les documents écrits ou figurés de nos archives ou de nos collections nous représentent les héros d'une curieuse anecdote contée par Bordeu. Voici, maintenant, comment celui-ci les a vus et comment il les dépeint.

L'anecdote que je vais vous lire se trouve dans les « *Recherches sur le tissu muqueux* » publiées par Théophile de Bordeu en 1767 (1).

Avec une verve étincelante, l'auteur met en scène les Sérane. En quelques lignes, il les campe, les fait parler, agir ou hésiter : en un mot, il les fait vivre.

« Les Sérane, père et fils, étoient médecins de l'hôpital de Montpellier. Le fils étoit un théoricien léger, qui savoit par cœur et qui redisoit continuellement tous les documens de l'inflammation, comme ces enfans qui vous répètent sans cesse et avec des airs plus ou moins niais, *la cigale ayant chanté tout l'été*, etc., *maître corbeau sur un arbre perché*, etc. Sérane père étoit un bon homme qui avoit été instruit par de grands maîtres. Il avoit appris à traiter les fluxions de poitrine avec l'émétique; il le donnoit pour le moins tous les deux jours, avec ou sans l'addition de deux onces de manne. C'étoit son grand cheval de bataille. Je le lui ai vu lâcher plus de mille fois, et partout et pour tout. Le fils se proposa de convertir le père et de le mettre à la mode; c'est-à-dire, lui faire craindre la *phlogose*, l'*érétisme*, les déchirures des petits vaisseaux. Le cher père tomba dans une espèce d'indécision singulière : il ne savoit où donner de la tête. Il tenoit pourtant ferme contre la saignée; mais lorsqu'il étoit auprès d'un malade, il murmuroit et s'en alloit sans rien ordonner. Je l'ai vu à plusieurs reprises, apostropher son fils avec vivacité et lui crier, lorsqu'il auroit voulu donner l'émétique. *Mon fil*,

(1) Œuvres Complètes de Bordeu, éd. Richerand. Paris, Caille et Ravier, 1818, 2 vol. in-8°, t. II, p. 794.

m'abès gastat ! mon fils, vous m'avez gâté ! Jamais cette scène singulière ne sortira de ma mémoire. Je lui ai bien de l'obligation, et les malades de l'hôpital lui en avoient aussi beaucoup. Ils guérissoient sans être presque saignés, parce que le vieux Sérane n'aimoit pas la saignée ; et sans prendre l'émétique, parce que le jeune Sérane avoit prouvé à son père que ce remède augmente l'inflamation. Les malades guérissoient, et j'en faisois mon profit. J'en concluois que les saignées que Sérane le fils multiplioit lorsqu'il étoit seul, étoient tout au moins aussi inutiles que l'émétique réitéré auquel Sérane le père étoit trop attaché. »

L'indécision du père Sérane devant la thérapeutique de son fils qu'il jugeait révolutionnaire, son embarras perpétuel entre deux partis contraires laissaient donc agir la nature, la « *natura medicatrix* » de l'Ecole de Cos. Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, les Sérane faisaient du naturime hippocratique sans le savoir et, sous le regard aigu et amusé de Bordeu, revenaient malgré eux aux plus saines méthodes montpelliéraines.

J'ose espérer que vous avez trouvé quelque intérêt à cette anecdote. Elle a pour nous, ce me semble, un double mérite : celui de rapporter avec une extraordinaire intensité une scène de la vie médicale d'autrefois, et, surtout, celui de nous donner matière à philosopher.

JOURNAL DE ROUTE D'UN MÉDECIN DES ARMÉES DE NAPOLEON (1803-1810)

Par le Dr Henri BOURGES.

Au nom de ma famille dont je suis actuellement le doyen âgé de 75 ans, j'ai donné au Musée de l'Histoire de la Médecine un manuscrit d'environ 300 pages, in-quarto, véritable « livre de route » de mon grand-père, médecin des armées de Napoléon, pendant la période de 1803 à 1810, dont je désirerais présenter l'analyse à la Société d'Histoire de la Médecine de Paris.

Joseph Bourges, né en 1776 à Castelmoron-sur-Lot (actuellement chef-lieu de canton du département du Lot-et-Garonne), docteur en médecine de l'Ecole de Montpellier en 1799, appartenait à une famille bourgeoise calviniste, établie depuis plusieurs siècles dans le pays.

La plupart de ses membres y vécurent modestement des revenus de leurs métairies et de la vente de leurs produits agricoles, exerçant souvent sur place les métiers de notaire, d'avocat, de greffier, de collecteur, tandis que quelques-uns, tentés par l'aventure, couraient le monde comme officiers de marine ou des armées de terre.

Nos papiers de famille embrassent une longue période, depuis le XVIe siècle. Il ne semble pas que les luttes religieuses aient beaucoup éprouvé ses membres ; cependant un « acte de religion », daté de 1684, indique que l'un d'eux dut à cette époque, renoncer à la religion réformée.

Jusqu'à la Révolution ces familles bourgeoises, conservant leurs traditions d'honnêteté, d'épargne, de culture intellectuelle et de bonne éducation, n'étaient pas encore invinciblement attirées par les grands centres et peuplaient les moindres coins de la province, où elles constituaient les réserves destinées à alimenter une certaine élite qui devait fournir les solides fondations de la classe moyenne française.

Les documents concernant plus particulièrement le Dr Joseph Bourges comprennent sa correspondance très régulière avec son père : d'une part durant un long séjour qu'il fit à Paris pour compléter ses études de médecine (de frimaire an IX à fructidor an XI-1800 à 1803) ; de l'autre, pendant ses campagnes à l'étranger (de vendémiaire an XIV-1805 à 1810).

Cette dernière partie de la correspondance complète le manuscrit dont il est parlé tout au début de cette communication. Le temps nous étant limité, nous ne pouvons y faire allusion davantage.

Avant d'entreprendre l'analyse détaillée du manuscrit, il semble cependant que certains points de la correspondance qui ont trait au séjour à Paris, avant la nomination dans l'armée, méritent d'être très sobrement indiqués.

Nous ne ferons que signaler les éléments d'études que le Dr B. avait trouvées dans Paris dans les Hôpitaux, à l'Ecole de Médecine et au Muséum, et aussi les déceptions que lui avaient laissées les recherches d'une situation médicale.

Mais j'espère vous intéresser en vous lisant des fragments d'une curieuse lettre du 12 prairial, de l'an IX, écrite dans le style assez pompeux de l'époque :

« Il y a environ un mois que j'ai fini un cours par-
« ticulier d'accouchement pratique ; il n'y a qu'à
« Paris où l'on puisse se procurer des femmes pour cet
« objet. C'est pour ainsi dire un objet de commerce
« pour une infinité de malheureuses. Après avoir
« vendu leur honneur mille et une fois, elles tirent
« encore une fois un revenu du fruit de leur amour

« illicite. Réellement il faut avoir vu Paris pour se « faire une idée de ce que peuvent la misère et la « débauche pour dépraver le cœur humain... Voilà « mes occupations d'été. L'hiver en amènera d'autres : « toujours fréquentation des hôpitanx, mais à ce ta- « bleau de souffrance, de douleur et de misère, il fau- « dra joindre l'étude de l'anatomie, il faudra fouiller « dans les froides entrailles de la mort, interroger « ces viscères corrompus et ulcérés, afin de pouvoir « présumer ce que peut avoir l'homme vivant ».

Quand il s'agit de discuter les chances qui s'offrent à un jeune médecin à Paris, de trouver les ressources nécessaires, pour vivre, l'enthousiasme est beaucoup moins grand.

Les diplômés ne laissent pas d'envier le moindre employé auquel ses fonctions permettent de suffire à ses besoins matériels.

En lisant cette correspondance, datée du consulat, on croirait entendre les plaintes de notre jeunesse d'aujourd'hui et on est un peu surpris de n'y pas retrouver le terme de « prolétariat intellectuel », si répandu actuellement.

Voici maintenant, pour faciliter les recherches que quelque curieux pourrait y tenter, une analyse sommaire du manuscrit du Dr Joseph Bourges, offert par sa famille au Musée de l'Histoire de la Médecine.

Ce manuscrit est l'œuvre d'un médecin ordinaire de l'armée qui s'est efforcé de noter de 1803 à 1810 suivant ses propres expressions : « tout ce qui pouvait l'intéresser et lui être utile pour mieux s'acquitter de ses devoirs. » Nombre de ces feuilles résumant des rapports établis par l'auteur à la demande des médecins en chef ou inspecteurs de l'armée.

Dans un avant-propos d'une quinzaine de pages sont indiquées les différences qui séparent la médecine militaire de la médecine civile. Puis le Dr B. esquisse un historique de la médecine militaire et expose qu'il a cru devoir relater la topographie des pays parcourus et de ceux où il a séjourné avec l'armée. Il décrit les villes avec leurs monuments et leurs œuvres d'art,

particulièrement Vienne, Berlin et Varsovie ; l'état des routes, la salubrité des terrains ; la nature et les productions du sol ; la qualité des eaux potables ; la météorologie et les caractéristiques du climat ; les mœurs et les usages des habitants, leur physique et leur moral, leurs usages, leur manière de vivre, leurs industries.

Toutes ces notions, en les rapprochant, donnent une idée des circonstances qui ont pu influer sur la santé du soldat, ont eu une action directe sur la conservation de sa santé ou fournissent des données sur les causes des maladies.

L'auteur a consigné l'histoire abrégée des observations médicales qu'il a faites dans les services qui lui ont été confiés. Elles ont toutes fait l'objet de rapports à ses supérieurs et ont été fréquemment complétées par le compte rendu de l'autopsie. Plusieurs d'entre elles ont été publiées à Paris dans le Journal Général de Médecine de Sédillot.

Dans chaque chapitre de nombreuses remarques et critiques ont été réservées à l'installation et aux dispositions des hôpitaux militaires improvisés, à l'encombrement des salles, souvent dans les plus mauvaises conditions d'hygiène ; à la pauvreté des ressources thérapeutiques, particulièrement aux économies forcées de quinquina ; à l'insuffisance trop fréquente du nombre des infirmiers ; au surmenage du personnel médical, si souvent décimé par la contagion.

Désigné dès sa nomination pour servir à l'armée des Côtes de l'Océan pendant l'an XII (1803-1804) le Dr Bourges est attaché d'abord à un hôpital militaire d'Ostende, où il observe en thermidor et fructidor une épidémie de fièvre synoque putride (?) et de nombreux cas de fièvre intermittente.

Au commencement de vendémiaire il est envoyé à l'hôpital de Bergues au sud de Dunkerque, où il reste jusqu'au 15 fructidor, début de septembre de l'an XIII. Il y recueille un grand nombre d'observations diverses couvrant une trentaine de pages.

A cette époque il est désigné pour suivre la Grande

Armée avec laquelle il passe le Rhin et commence la campagne d'Autriche (1805-1806). Désormais il ne quittera plus le IIIe Corps, commandé par le maréchal Davoust et restera affecté à l'Etat-Major général où il seconda successivement les médecins inspecteurs Coste et Desgenette.

Le IIIe corps pénètre en Autriche le 8 brumaire et arrive à Vienne le 24 brumaire de l'an XV (1805) ; il n'y fait qu'un court séjour pour se porter en Moravie à Brünn où il prend part à la bataille d'Austerlitz, le 11 frimaire (2 décembre) 1805.

Le 24 frimaire il est à Presbourg en Hongrie où le Dr B. est détaché à l'hôpital militaire pendant deux semaines. Il y observe surtout des affections pulmonaires et des fièvres putrides malignes (fièvres typhoïdes).

Jusqu'à ce moment, parlant l'allemand, il lui était facile de se faire comprendre. Mais en Moravie et en Hongrie, l'allemand n'est ni couramment parlé ni même compris ; en revanche le latin y est d'un usage usuel dans la bonne Société ; les dames elles-mêmes, particulièrement en Hongrie, le comprennent et l'emploient. C'est la langue non pas de la nation, mais des lois, du gouvernement et des gens instruits. De plus dans ces pays les hôpitaux de guerre sont le plus souvent installés dans des couvents de religieux qui utilisent aisément le latin.

Le 9 janvier 1806, le Dr B... reçoit l'ordre de rejoindre le quartier général du IIIe corps et passe par Vienne et la Bavière où l'armée prend ses cantonnements pendant cinq mois à Œttingen et dans ses environs jusqu'au début de la guerre avec la Prusse pendant l'automne de 1806. L'état sanitaire resta tellement bon durant ce séjour dans ces excellents cantonnements qu'il n'y eut pas d'hôpital militaire à installer et qu'on se contenta de trois ou quatre ambulances. On profita de cette longue inaction pour vacciner les militaires qui n'avaient pas eu la petite vérole.

Le 28 septembre 1806, le troisième corps se mit en

marche et s'avança en Bavière, en Saxe et en Prusse, avant et après la bataille d'Iéna (14 octobre) qui valut au maréchal Davoust le titre de duc d'Auerstadt, petit village auprès duquel s'illustrèrent l'armée et son chef.

Les Français entrèrent en Prusse le 8 novembre et occupèrent Berlin. Le manuscrit nous donne une description détaillée de cette capitale, de Postdam et du château de « Sans souci »,

A la fin de l'année 1806 l'armée de Davoust est dirigée sur la Pologne et séjourne à Varsovie, où l'on organisa des hôpitaux militaires et où le Dr B. fut chargé de celui de l'Arsenal jusqu'à fin février 1807.

A cause de l'extrême malpropreté de la population polonaise les affections contagieuses furent fréquentes. On y observa quelques cas de fièvre nosocomiale (typhus) de fièvre putride maligne (fièvre typhoïde). Il ne faut accepter ces diagnostics que sous réserve, cependant la fièvre dite nosocomiale, accompagnée de stupeur, d'éruptions pétéchiales fréquentes dans les premiers jours et évoluant, lorsqu'elle guérissait, en deux septénaires, paraît bien répondre au typhus des armées ou typhue exanthématique. Partout la fièvre nosocomiale fait surtout des victimes parmi les médecins, les infirmiers, le personnel et les administrateurs des hôpitaux et ceux qui y font un séjour très prolongé.

Huit soldats infectés par des civils furent soignés pour la variole à l'hôpital de l'Arsenal.

Le 5 mars le Dr B. suivit le quartier général administratif à Thorn où il séjourna en mars et en avril. On fut obligé d'y installer six hôpitaux dans des conditions très défectueuses. Il y eut de nombreux cas de fièvre intermittente, et de fièvre typhoïde, une épidémie de fièvre putride maligne et de nombreux cas de fièvre nosocomiale (typhus) qui éprouvèrent particulièrement le personnel médical.

Il fallut au milieu d'avril rejoindre Bromberg, dans la ci-devant Prusse Occidentale, pour prendre à l'hô-

pital militaire le service d'un médecin dangereusement malade, pendant six mois. La mauvaise hygiène des hôpitaux y fit des ravages dus particulièrement à la « fièvre rémittente pétéchiale » (typhus) parmi les médecins, les infirmiers et aussi dans la population civile très éprouvée. Il y eut des cas de variole et pendant les mois de juillet et d'août une épidémie de « dysenterie putride bilieuse ».

Le Dr B. dût retourner à Varsovie fin février 1808, le IIIe corps étant chargé d'occuper la partie de la Pologne conquise par Napoléon et érigée en duché de Varsovie par le traité de Tilsitt.

On trouve ici une description topographique de Varsovie dont certaines parties sont belles, mais où la malpropreté générale et l'absence d'hygiène forment un contraste choquant avec la beauté des monuments et de certaines habitations luxueuses. Souvent dans les plus riches hôtels les latrines sont en dehors de l'habitation ou n'existent même pas.

Au mois de mars 1808, quatre hôpitaux étaient déjà réservés aux militaires à Varsovie. Il fallut en créer un cinquième dans le palais Jablonowski qui reçut environ 300 fiévreux et fut confié au Dr B.

Celui-ci donne d'intéressantes indications, sur les cas de scorbut qui allèrent en progressant jusqu'en août. Le scorbut survint à titre de complication d'autres maladies.

On trouve aussi des renseignements à propos du Trichoma (plique polonaise) avec plusieurs observations intéressantes.

Par raison d'économie on fit procéder à de nombreux essais thérapeutique des succédanés du quinquina. Les résultats furent décevants, notamment pour l'écorce de marron d'Inde dont le Dr B. fut chargé de tenter l'emploi contre les fièvres intermittentes.

Le troisième corps passe en Silésie en septembre 1808. Grâce à la bonne organisation de l'hôpital de Breslau, pendant les mois d'octobre et de novembre, on obtient les résultats les plus satisfaisants, parti-

culièrement une guérison rapide des fièvres intermittentes et du scorbut.

Le 25 novembre les troupes quittèrent Breslau et on réunit à Erfurt le grand quartier général de l'armée du Rhin, commandée par le duc d'Auerstadt et composée en grande partie des mêmes divisions du troisième corps de la Grande Armée.

L'armée du Rhin traversa la Silésie et la Saxe et séjourna dans la région d'Halberstadt jusqu'à fin mars 1809.

Le 9 avril elle prend le nom d'armée d'Allemagne et entreprend la campagne d'Autriche de 1809, après avoir passé par Erfurt, Gotha, Wurzbourg et Nüremberg. Elle entre en Autriche le 24 mai en traversant Braunau, après les combats en Bavière d'Eckmüll et de Landshut.

Les Français étaient à Vienne depuis le 12 mai et le 22 fut livrée la bataille d'Essling, « qui aurait évité plus tard celle de Wagram (5 et 6 juillet) si des ponts n'avaient été détruits par la crue subite des eaux et par l'arrivage de plusieurs grosses masses. » Tel est le témoignage du D^r^ B.

Il profite de son séjour prolongé à Vienne pour entreprendre une description détaillée de la ville, de ses faubourgs ainsi que de ses monuments.

On avait établi à Vienne plusieurs hôpitaux et quatre dépôts militaires pour recevoir les convalescents des quatre corps d'armée distribués dans les environs.

Le Dr B. fut chargé en juin de l'inspection de ces dépôts ainsi que de la visite des casernes et des prisons.

Comme l'avaient montré des organisations antérieures, l'établissement de ces dépôts était d'une utilité incontestable.

Les soldats fatigués ou ceux dont la convalescence était avancée, s'y rétablissaient mieux et plus promptement que dans les hôpitaux, à condition qu'y soient tenues une surveillance et une discipline rigoureuses.

Au mois de juillet le Dr B. fut désigné pour partager avec un de ses collègues le service d'un hôpital dont les conditions hygiéniques étaient déplorables dans certaines salles souterraines au point que la fièvre nosocomiale (typhus) y sévit principalement au mois d'août. Les premières victimes furent des officiers de santé, l'économe de l'hôpital et quelques employés. Des fièvres intermittentes et des dysentéries s'y montrèrent également, ainsi que des fièvres putrides malignes (fièvres typhoïdes).

En faisant une description de l'Université de Vienne et de sa bibliothèque, l'auteur du manuscrit rappelle qu'il eut la bonne fortune à son premier passage à Vienne en 1805 d'être reçu par le célèbre professeur d'anatomie et de physiologie Proaska qui lui fit visiter son cabinet anatomique et lui montra des préparations au microscope ; l'examen de celles-ci lui avaient suggéré cette réflexion assez plaisante : « Je crois qu'il faut être habitué à voir dans un microscope pour ne voir que la vérité ! »

Fin septembre 1809, il fut envoyé à Raab en Hongrie pour y procéder à une inspection des hôpitaux. Il y fait mention, sans donner aucun détail, d'une « Maladie hongroise ou fièvre des camps. »

Rappelé à Vienne le 5 octobre, il est promu membre de la Légion d'honneur par décret impérial du 28 septembre 1809. Il relate le fait dans les termes suivants :

« La médecine militaire reçut à la fin de cette « campagne une récompense d'autant plus honorable « qu'elle était due aux services importants que les « médecins rendent dans le séjour contagieux des « hôpitaux où leur zèle, leur utilité, leur dévoue- « ment sont pour ainsi dire ignorés ; ils sont sans « cesse sur un champ de bataille plus perfide que « celui où la foudre gronde avec éclat. Quatre mé- « decins de l'armée furent nommés membres de la « légion d'honneur. Combien d'autres de nos col- « lègues auraient également mérité par leurs travaux « et leurs services cette distinction et cette faveur

« et que sans doute la justice et la générosité impé-
« riale ne peuvent accorder à tous ceux qui servent
« honorablement l'Etat ».

L'exactitude de ces appréciations ne tarda pas à recevoir sa démonstration. Le Dr B. après la signature de la paix fut envoyé à Braunau le 27 octobre à l'hôpital militaire établi dans le couvent de Ranzhofen à une demie-lieue de la ville. Un mois après, il était atteint lui-même du typhus jusqu'au milieu de janvier et si gravement qu'il dut être réformé et renvoyé dans ses foyers.

Après une longue convalescence il se rétablit et s'installa à Bordeaux où il poursuivit une brillante carrière médicale civile. Il y fut médecin de l'hôpital Saint André, membre et président de la Société de Médecine de Bordeaux, puis membre correspondant de l'Académie de Médecine de Paris en 1825. Ce fut un des médecins de la région que sa notoriété fit appeler par le maréchal Bugeaud auprès de la duchesse de Berry à Blaye.

DOCUMENTS

Note sur la découverte de l'Asepsie.

Le livre du Dr Marcel Baudouin, paru en 1890 seulement, attribue à Terrier la création de l'asepsie. Or, cette source insuffisante est en contradiction absolue avec les preuves indiscutables que sont, d'une part les publications et leurs dates et, d'autre part, les propres paroles échangées entre Terrillon et Terrier, parues dans le *Bulletin de la Société de Chirurgie* en 1887. Voici les textes et leurs références. Les positions respectives de Terrillon et de Terrier y sont tellement bien prises, datées et situées, qu'il n'y reste place pour aucune équivoque.

En novembre 1883, Terrillon remplaçant un an Gosselin à la Charité, dit :

« Avant de commencer mes leçons cliniques, je crois qu'il « sera utile de connaître exactement quelle est la méthode « que nous emploierons pour soigner les grandes plaies opé- « ratoires... Tous les instruments demandent pour être net- « toyés, des précautions spéciales... Il est bon ensuite de les « faire séjourner pendant quelques minutes dans l'eau bouil- « lante ou, mieux encore, si l'on peut s'en procurer une, « dans une étuve chauffée à 120 ou à 140 degrés. Ce dernier « moyen, auquel on peut ajouter la précaution de flamber « l'instrument avec une lampe à alcool est le meilleur garant « de la propreté des instruments, car par lui les matières « vivantes sont complètement détruites. » (Revue de Théra- « peutique, Févr. 1884, p. 175-177.)

Ainsi, en 1883, le premier, Terrillon pratique la stérilisation des instruments, soit par l'eau bouillante, soit par étuve portée à 120-140°, soit par flambage.

Terrillon, le premier encore, exposa en 1887 à la Société

de Chirurgie, par trois fois en deux séances successives, la doctrine aseptique. (*Bull. Soc. de Chirurgie*, ann. 1887, séances 21 et 28 déc., p. 796 et suiv.)

Terrillon : « J'ai tellement confiance dans l'eau bouillante, « que je la considère comme notre seul moyen d'asepsie « vraie. L'eau phéniquée, quelque forte qu'elle soit, ne cons- « titue qu'un moyen trompeur et ne donne qu'une fausse sécu- « rité. Croyez-vous qu'un instrument, non suffisamment net- « toyé, soit aseptique par le fait de son contact momentané « souvent très rapide avec l'eau phéniquée ? Cela est faux, « car la graisse qui le recouvre, les anfractuosités qu'il pré- « sente, empêchent la pénétration du liquide et son contact « avec tous les germes. L'ébullition pare à tout et détruit « tout, de là, la sécurité, non trompeuse, facile à exécuter, à « portée de tous... Rechercher l'asepsie parfaite, plutôt que « l'antisepsie avant l'opération. Quand elle est obtenue, il ne « reste plus qu'à empêcher les microbes d'arriver jusqu'à la « plaie. »

Au cours de ces deux mêmes séances Terrier avait appris les principes de l'asepsie de la bouche même de Terrillon, comme en témoignent ses propres objections, publiées dans le *Bull. de la Soc. de Chirurgie*, 1887 :

Terrier : « Pour ce qui est de l'eau bouillie, je ne m'en « sers pas... non par négligence... En tous cas, je n'ai aucune « expérience personnelle et c'est là une simple objection que « je fais à ce moyen. » (p. 792)... « Je n'ai pas encore foi « dans l'eau bouillante, malgré le dire de M. Terrillon. » (p. 797).

Donc Terrier, malgré les paroles de Terrillon et une visite qu'il avait faite à l'Institut Pasteur, ne comprenait pas ce système, ne l'appliquait pas, ne manifestait pas encore l'intention de l'appliquer. Il ne se décida à user de l'eau bouillante ou de l'autoclave qu'en fin 1889 ou début 1890, mais pas avant. Quénu, élève et assistant de Terrier, dit : « En 1889, Terrier était encore en plein listérisme. » (Ed. Quénu, Masson, édit., 1934, p. 18). Par contre Terrier continua jusqu'en 1895 à mettre systématiquement de l'iodoforme *dans* les plaies. Grâce à une étude très documentée du Dr F. Jayle, parue dans la *Presse Médicale*, 5 sept. 1928, p. 71, nous pouvons établir très exactement la position des deux doctrines entre 1892 et 1895.

Terrillon et son élève Chaput, dans « Traitement des plaies aseptiques », paru en février 1893, nous dit :

« Nous évitons soigneusement de laver les plaies avec la

« solution phéniquée (p. 10)... Le traitement de l'intoxication
« phéniquée consiste avant tout traitement à supprimer l'acide
« phénique sous toutes ses formes (lavages, pulvérisations,
« gaze et ouate (p. 21). Le traitement de l'intoxication iodo-
« formique consiste, d'abord, à supprimer l'iodoforme
« (p. 32). »

Terrier, fin 1893 et 1894, au contraire nous dit :

« Quand *on* a affaire à une *plaie ordinaire... avant de*
« *réunir*, on peut saupoudrer la plaie d'iodoforme... sur la
« ligne de réunion, on jette une très légère couche d'iodo-
« forme, on place de la gaze iodoformée. » *Terrier, l'iodoforme*
« *en chirurgie, Presse Médicale,* 30 déc. 1893, p. 12). « En
« résumé, avec un peu de poudre et gaze iodoformée, *on peut*
« *parer à tous les besoins.* Si l'on combine l'emploi de cette
« substance avec celui d'une solution antiseptique efficace
« pour les lavages, et celui d'un pansement protecteur égale-
« ment efficace et solide, l'ouate par exemple, on obtient vrai-
« ment *un pansement type* ». (*Terrier, l'iodoforme en chirurgie,*
3e *leçon, Presse Médic.*, 10 févr. 1894, p. 43).

L'autoclave n'est pas tout. Terrillon posséda plusieurs autoclaves et fours de Pasteur, longtemps avant Terrier, mais il estima que, chef d'école, sa doctrine, pour être à la portée de tous, pour se répandre, devait être claire, simple et générale. Donc la chaleur à plus de 100°, l'eau bouillante, voici le principe et, quand on en a un, un autoclave.

(Communication de M. Maurice Terrillon.)



Présentation de deux cahiers de cours de Matière médicale datant de 1763-64.

Par le Dr P. GALLOIS.

Par héritage, je suis en possession de deux volumes ayant appartenu à un Guillaume Gallois qui devait être un de mes arrière-grands-pères ou arrière-grands-oncles et dont il n'est resté aucun souvenir dans nos traditions de famille. C'est un manuscrit constituant sans doute les notes prises par mon ancêtre à un cours de Matière médicale. Elles forment deux volumes reliés en peau, de 0m21 sur 17,5, de 475 pages pour le premier tome, et de 400 pages pour le second.

Sur le premier, à la 1re page, on voit l'indication :

Pharmacologie ou Matière médicale commencée ce 5e avril 1763 par le sieur G. G., étudiant en chirurgie chez M. Biessy, maître en chirurgie à Lyon.

A la page 475 on trouve

Fin
De la première partie
à Lyon ce 26e may 1763
P. S. G. G. Biolensis

à la page 400 du tome II on voit

Fin
De la 3e et dernière partie de la matière médicale interne
ad usum Guillalmi Gallois
Biolensis ce 2e aoust 1764 Lyon.

Pour savoir qui était ce Biessy maître chirurgien à Lyon, je me suis adressé à mon cousin issu de germain Emile Gallois, mentionné sur les actes officiels avec le prénom Elie, chirurgien à Lyon et ancien chef des travaux à la Faculté de cette ville.

Il m'a envoyé une copie de la fiche concernant Biessy et qu'on doit à un médecin des hôpitaux de Lyon, le Dr Drivon.

Biessy Antoine Pierre 1733-1864 (Il doit y avoir une erreur, c'est 1804 qu'il faut lire).

Docteur en Médecine. Maître en chirurgie, 1760. Professeur adjoint de chirurgie ; il est encore cité en 1803.

Membre du Collège de Médecine, reçu en 1760.

Inscrit le 22-9-1756 à 23 ans, natif de Biol en Dauphiné.

Bibliographie : Précis de la Matière médico-chirurgicale. Genève 1780.

Guillaume Gallois donne sur son propre compte cette indication *Biolensis*. Cela signifie qu'il était de Biol, un village de l'arrondissement de la Tour-de-Pin qui est en effet le berceau de notre famille. Il est intéressant de remarquer que le Pr Biessy était également originaire du même village.

Cette notation semble indiquer que le latin était d'usage assez courant. Il y aurait aussi quelques fautes d'orthographe à relever, mais on sait qu'à cette époque on n'attachait pas une importance très grande à cette forme de correction grammaticale.

A part ces petites critiques un peu en dehors du sujet, on ne peut qu'admirer le soin avec lequel ces notes de cours sont rédigées. L'écriture est très lisible, les divisions sont fort nettes, les tables à la fin des deux volumes sont très minutieusement établies. On voudrait actuellement publier ce cours qu'on pourrait porter le manuscrit tel quel chez l'imprimeur.

Ceci dit sur la part de l'étudiant Guillaume Gallois dans la rédaction de ce cours, il est intéressant d'étudier ce qui revient au maître Biessy. Evidemment professé il y a plus de 170 ans, ce cours n'est plus à la page, mais il semble avoir été au courant de la science à son époque. Il est clair et composé avec méthode.

Le tome I est consacré à la 1re partie du cours qui traite des Evacuants, divisés en purgatifs, émétiques, cathartiques, diurétiques, sudorifiques, emménagogues et becchiques (*sic*).

Le tome II comprend la 2e et la 3e parties du cours.

La 2e est consacrée aux Altérants, divisés en stimulants, narcotiques, adstringents, émollients, atténuants, adoucissants, stomachiques, hépatiques, céphaliques, lithontriptiques, fébrifuges, antivénériens, antihystériques et antiscorbutiques.

La 3e partie très courte s'occupe des médicaments dits Moyens qui sont définis comme suit : ce sont « ceux qu'on introduit dans quelques cavités pour les en faire sortir bientôt après comme les clystères, les gargarismes etc ». Cette classe comprend les salivants et les errhins, ces derniers « sont des médicaments propres à procurer une plus grande excrétion de la mucosité qui se sépare dans la cavité des narines ».

Au début de l'étude de chaque classe de médicaments, M. Biessy fait une étude théorique rapide de la fonction qu'il s'agit de ramener à la normale ou de la maladie que l'on se propose de guérir. Ainsi, par exemple, à propos des emménagogues il expose la théorie de la menstruation telle qu'elle était comprise à l'époque. Pour les antivénériens, il décrit ce que l'on savait de la vérole.

Dans chaque classe, il divise les médicaments en trois catégories suivant qu'ils proviennent du règne végétal, du règne animal, ou des minéraux.

A propos de chaque médicament, il indique le mode de préparation et les doses, il étudie les effets sensibles du remède, il explique comment il agit, il expose les cas où il convient et ceux où il est contrindiqué, il signale les précautions qu'il faut prendre soit avant de l'administrer, soit après l'avoir fait.

Je n'ai pas besoin de dire que les drogues d'origine végétale ou animale occupent la plus grande partie de l'ouvrage. L'auteur insiste un peu sur les plantes médicinales, récemment introduites dans la pratique telles que le quinquina ou le tabac. Pour les minéraux, il s'appesantit quelque peu sur l'antimoine et le mercure.

Il est d'esprit assez moderne. Parmi les auteurs qu'il cite le plus volontiers, on rencontre peu Hippocrate ou Galien. On voit surtout Sydncham et Boerhaave, mais on relève aussi les noms de van Helmort, Rivière, Hoffmann, Astruc, Fernel, Arnaud de Villeneuve, etc., ou de personnages moins connus qui étaient sans doute des contemporains, tels que M. la Mure, la Meure ou de la Mure. M. Geoffroy, M. Chomel qui était peut-être un grand oncle du professeur de la Faculté de Paris, de 1830.

On note parfois des drôleries qui tiennent à l'évolution de la langue. Comme il y a plusieurs variétés de Santal, le chapitre qui leur est consacré est intitulé Santaux. Ces médicaments sont présentés comme stimulants ou cardiaques. Nous emploierions plutôt actuellement le mot cordial qui sous une autre forme évoque la même image. La notion de médicaments agissant sur le cœur n'existait pas à cette époque, l'action de la digitale n'ayant été découverte qu'au XIXe siècle par Withering. D'autre part l'action du Santal sur la gonorrée n'était pas connue.

Une histoire amusante est celle d'une femme dont « le mari était cocu et hidropique » et qui voulant se débarrasser de lui lui fit prendre un crapaud qu'elle savait être venimeux et qu'elle fit « terrifier » (c'est probablement torréfier qu'il fallait dire). Or le malade se vida par les urines et fut guéri « au grand degré de sa femme » (c'est sans doute « au grand regret » qu'il faut lire). Il fut guéri de son hydropisie mais non sans doute de son cocuage, celui-ci étant en dehors des ressources de la matière médicale.

Ces lapsus ont un intérêt d'un autre ordre. J'ai dit qu'il s'agissait, dans ces cahiers, de notes prises au cours dicté de

M. Biessy. On pourrait faire une autre hypothèse : c'est que le manuscrit de mon ancêtre serait une copie d'un volume imprimé. Mais les erreurs ci-dessus et quelques autres que je n'évoque pas, des fautes d'orthographe par exemple, ne se comprennent guère avec l'hypothèse d'une copie.

Dans la fiche concernant Biessy, on signale qu'il est l'auteur d'un livre de Matière médicale. Je l'ai cherché à la Bibliothèque de la Faculté, à celle de l'Académie de Médecine et à la Bibliothèque Nationale, mais ne l'y ai pas trouvé. Mon cousin me fait savoir qu'il existe à la bibliothèque de l'Internat des hospices civils de Lyon, et me donne les renseignements suivants. Voici la première page.

Précis de la Matière médico-chirurgicale professée aux Ecoles Publiques du Collège royal de chirurgie de la ville de Lyon

par Antoine Biessy
docteur en philosophie et en médecine
membre et professeur royal dudit collège
Première partie
à Genève MDCCLXXX

on lit ensuite :

Avis aux auditeurs. Je me suis déterminé à donner le précis de mes leçons, pour féconder l'émulation des étudiants.

Le cours dicté recueilli par mon ancêtre présente avec le texte du livre imprimé quelques variantes explicables par la différence des dates : 1763-64 pour le cours dicté, 1780 pour le livre imprimé, ce qui faisait seize ans de distance.

Pour la première partie : évacuants, purgatifs etc., les chapitres sont sensiblement les mêmes mais pas toujours dans le même ordre. Même remarque pour la 2e partie.

La 3e est plus développée et comprend cinq chapitres au lieu de deux : gargarismes, injections, lavements, salivants, sternutatoires.

L'histoire du crapaud ne s'y trouve pas, mais il y est longuement question du tænia de Louis XVI dont celui-ci fut débarrassé par de la fougère mâle de l'année. C'est une madame Nouffer qui détenait le secret de ce remède et qui l'administra au monarque, lequel l'acheta et le rendit public par une ordonnance datant de 1775.

Tels sont les commentaires que je puis ajouter à la présentation que j'ai l'honneur de vous faire. Cela m'a amusé de réunir les documents qui les étoffait, documents que je dois d'ailleurs à l'obligeance et à l'empressement de ma sœur et de mon cousin. Puissent-ils vous intéresser également.

BIBLIOGRAPHIE

Achard (Ch.). — Henri Dutrochet (1776-1847). — Eloge prononcé à l'Académie de Médecine dans la séance annuelle du 10 décembre 1935.

Progrès méd. (Paris), n° 51, 14 déc. 1935, p. 2074.

Allemann (A.). — Dem Gedenken an Fielding H. Garrison (1870-1935). Nekrolog.

Mitteil. z. Geschichte d. Med., v. 34, n° 3, 28 juin 1935, p. 201, ptr.

Astruc (P.).—Deux documents sur la jeunesse d'Andral.

Progrès méd. (Paris), *suppl. ill.*, a. 12, n° 11, 11 déc. 1935, p. 81.

Baudaud. — [Evolution de la science anatomique à travers les âges]. — Discours à la Séance de rentrée de l'Ecole de médecine de Nantes.

Gaz. méd. de Nantes, a. 48, n° 12, déc. 1935, p. 597.

Béchet (P.-E.). — James-Clarke White, the first professor of dermatology in America.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 6, nov. 1935, p. 503; ptr.

Belot (J.). — Adolphe Zimmern (1871-1935).

Journ. de radiol. et d'électrol. (Paris), t. 19, n° 12, déc. 1935, p. 689; ptr.

Bircher (L.). — Die Kindheit des Paracelsus.

Schweiz. med. Wochenschr., a. 65, n° 50, 14 déc. 1935, p. 1210.

Birkenfeld (J.). — Theodor Billroth.

Polska gaz. lekarska (Warszawa), v. 14, n° 50, 15 déc. 1935, p. 909.

Bonnet-Roy (F.). — Le Pr Charles Richet (1850-1935).

Bulletin méd. (Paris), a. 49, n° 51, 21 déc. 1935, p. 879.

Bouquet (H.). — Sur Charles Richet.

Monde méd. (Paris), a. 46, n° 875, 1er janv. 1936, p. 24.

Büchner (F.). — Ludwig Aschoff zum siebzigsten Geburtstage.

Klin. Wochenschr., a. 15, n° 1, 4 janv. 1936, p. 1.

Carnot (P.). — Charles Richet (1850-1935). — Nécrologie.

Paris méd., a. 25, n° 51 (Annexes), 21 déc. 1935, p. VIII, ptr.

Cathelin (F.). — Professeur sans concours.

Progrès méd. (Paris), *suppl. ill.*, a. 12, n° 11, 11 déc. 1935, p. 84; ptr.

Chance (B.). — William Coward, and his works, especially « *Ophthalmiatria, London*, 1906 ».

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 6, nov. 1935, p. 559.

Clerc (Ch.). — L'Ecole d'Application du Val-de-Grâce.

Rev. des spécialités (Paris), a. 15, n° 8, août-sept. 1935, p. 633.

Daland (J.). — Depressed fracture and trephining of the skull by the Incas of Peru.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 6, nov. 1935, p. 550.

Des Cilleuls (J.). — Yvan, chirurgien de Napoléon.

Arch. de méd. et pharm. milit. (Paris), t. 103, n° 6, déc. 1935, p. 1017.

Dujardin (L.). — Drogues, médicaments et instruments d'un chirurgien brestois au xvii° siècle.

Chronique méd. (Paris), a. 42, n° 12, 1er déc. 1935, p. 305.

Edgar (I.-I.). — Shakespeare's medical Knowledge : a study in criticism.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 6, nov. 1935, p. 519.

Eiselsberg (A.). — Die Geschichte der Magenoperationen.

Wiener med. Wochenschr., a. 86, n° 1, 4 janv. 1936, p. 3.

Faure (J.-L.). — Charles Walther (1855-1935).

Presse méd. (Paris), a. 44, n° 1, 1er janv. 1936, p. 19, ptr.

Fraser-Harris (D.-F.). — Some account of David Samwell, welsh surgeon, eyewitness of the murder of captain Cook.

Ann. of med. history, n. sér. v. 7, n° 6, nov. 1935, p. 509.

Freiberg (A.-H.). — Carl-Ludwig Schleich (1859-1922). His contribution to regional anesthesia; an historical record.

Surg., Gynec. et obst., v. 61, n° 6, déc. 1935, p. 842; ptr.

Gelma (E.) et Eissen (J.). — Contribution à l'histoire de l'impaludation dans la thérapeutique psychiatrique au milieu du xx° siècle en Alsace.

Les Echos de la médec. (Paris), a. 7, n° 1, 1er janv. 1936, p. 1.

Genty (M.). — Un mémoire inédit de Pinel sur l'enseignement clinique.

Progrès méd. (Paris), *supp. ill.*, a. 12, n° 11, 11 déc. 1935, p. 86; fig.

Genty (M.). — Paul Broca (1924-1880).

Les Biographies méd. (Les Maîtres du Passé), a. 9, n° 11, nov. 1935, p. 209; ptr.

Genty (M.). — La mort du poète Gilbert.

Progrès méd. (Paris), *suppl. ill.*, a. 12, n° 11, 11 déc. 1935, p. 82.

Gordon (B.). — Grecian athletic training in the third century.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 6, nov. 1935, p. 513.

Heuyer (G.). — Le Dr Georges Duhamel à l'Académie Française.

Paris med., a. 25, n° 51, (Annexes), 21 déc. 1935, p. I, ptr.

Heischkel (E.). — Die Beitraege der Berliner Charité ärzte zur medizinischen Literatur des 18 Jahrhunderts.

Klin. Wochenschr., a. 15, n° 1, 4 janv. 1936, p. 25.

Jaulmes (P.). — Le doyen Fonzes-Diacon (1868-1935).

Bull. sci. pharmac. (Paris). a. 37. n° 11, nov. 1935, p. 612; ptr.

Jegel. — Alte und neue Gymnastik als Helferin der Eugenik.

Deuts. med. Wochenschr., a. 61, n° 50, 13 déc. 1935, p. 2022.

Kopaczenski (W.). — Charles Richet [1850-1935].

Les Echos de la médecine, a. 6, n° 24, 15 déc. 1935, p. 1; ptr.

Le Fort (R.). — L'œuvre médicale française à Madagascar.

Echo méd. du Nord, 3e sér., t. 4, n° 51, 22 déc. 1935, p. 985.

Lœper (M.). — Charles Richet [1850-1935].

Progrès méd. (Paris), n° 51, 14 déc. 1935, p. 2071; ptr.

Martiny (M.). — Le Pr Nicola Pende.

Nutrition, t. 5, n° 3, 1935, p. 263; ptr.

Medicus (F.). — Die wissenschaftliche Bedeutung des Paracelsus.

Schweiz. med. Wochenschr. (Basel), a. 66, n° 1, 4 janv. 1936, p. 17.

Metzger (C.). — Les Lettrines de l'« Anatomie » d'André Vésale.

Hippocrate (Paris), a. 3, n° 10, déc. 1935, p. 825 (fig.).

MIDDLETON (W.-S.). — Samuel Jackson.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 6, nov. 1935, p. 538; ptr.

MICHON (E.). — Nécrologie. — Robert Proust (1873-1935).
Journ. de méd. et chir. prat. (Paris), t. 106, n° 24, 25 déc. 1935, p. 900.

NEUBURGER (M.). — Die Josephinische medizinisch-chirurgische Akadémie (1785-1874).
Wiener mediz. Wochenschr., a. 85, n° 51, 14 déc. 1935, p. 1385 et n° 52, 21 déc., p. 1413.

NEVEU (R.). — Le Pr Pierre Ménétrier (1859-1935).
Progrès méd. (Paris), *suppl. illustré*, a-12, n° 12, 28 déc. 1935, p. 89; ptr.

PEREL (L.). — Maimonide, médecin humaniste.
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 10, déc. 1935, p. 880.

PHISALIX (M.). — Moyse Charas et les vipères au Jardin du Roy.
Progrès méd. (Paris), *suppl. ill.*, a-12, n° 12, 28 déc. 1935, p. 95; ptr.

PINARD (M.). — Georges Lacapère. Nécrologie.
Bull. Soc. franç. de dermat. et syph. (Paris), n° 8, 14 nov. 1935, p. 1524.

RENAUD (H.-P.-J.) et COLIN (G.-S.). — Documents marocains pour servir à l'histoire du « mal franc ». Textes arabes publiés et traduits, avec une Introduction.
Paris, Lib. Larose, 1935, in-8°. (*Publ. Inst. des Hautes-Etudes marocaines*, 27).

ROCHON-DUVIGNEAUD (A.). — Albert Terson (1867-1935).
Progrès méd. (Paris), *suppl. ill.*, a. 12, n° 12, 28 déc. 1935, p. 91, ptr.

ROGER (H.). — *Charles Richet* (1850-1935).
Presse méd. (Paris), a. 43, n° 100, 14 déc. 1935, p. 2043.

ROGUES DE FURSAC (J.). — La pathologie dans l'histoire. (Psychologie et maladies d'Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu).
Ann. méd.-psychol. (Paris) a. 93, t. 2, n° 4, nov. 1935, p. 537.

ROUX (C.). — Le Centenaire du Dr F.-E. Fodéré; un point d'histoire de la médecine à Nice.
Soc. de méd. et climat. de Nice; Bull. et mém., a. 56, n° 6, 1935, p. 42; ptr.

SAINT-GIRONS (F.). — Charles Richet (1850-1935). Nécrologie.

Rev. gén. des sciences (Paris), t. 46, n° 24, 31 déc. 1935, p. 677; ptr.

SERGENT (Emile). — Charles Richet (1850-1935).

Bull. et mém. Soc. méd. hôpit. de Paris, 3e sér., a. 51, n° 32, 6 déc. 1935, p. 1670.

SIREDEY. — Nécrologie. Décès de M. le Pr Ch. Richet. Allocution.

Bull. Acad. de méd. (Paris), 3e sér., t. 114, n° 40, 10 déc. 1935, p. 535.

STEINER (W.-B.). — Dr William Beaumont.

New England Journ. of medic., v. 213, n° 23, 5 déc. 1935, p. 1137.

STRELETSKI (C.). — Ernest Dupré (1862-1921).

Les Biographies méd. (Paris), a. 9, n° 12, déc. 1935, p. 225; ptr.

VILLARET (M.). — Notice nécrologique sur Albert Mairet [de Montpellier] (1852-1935).

Bull. Acad. de méd. (Paris), 3e sér., t. 114, n° 42, 24 déc. 1935, p. 832.

WALSH (J.). — Galens's writings and influences inspiring them (part. III).

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 6, nov. 1935, p. 570.

Comptes-Rendus

R. Mercier. — *Histoire de la Médecine en Touraine*, Tours, in-8°, 1936, 53 p., 8 fig.

L'exposition de la médecine en Touraine à travers les âges, organisée par M. Hennion, conservateur des Musées, et qui vient d'avoir lieu à Tours, a inspiré à M. Raoul Mercier, professeur à l'Ecole de Médecine de cette ville, et membre correspondant de l'Académie de médecine, un charmant petit livre, préfacé par M. Maurice Bedel. On y trouve résumé, en une cinquantaine de pages, l'essentiel de ce qu'il importe de connaître sur l'évolution de la médecine dans cette heureuse province « où le mal est léger, comme dit le préfacier, et la guérison aisée ». Le médecin s'y double généralement d'un humaniste, et Mr R. M. n'a pas de peine à évoquer R. Bretonnayau chantant au xvie siècle la génération de l'homme et les moyens de la conception », plus tard, Claude Quillet enseignant en vers latin la Callipédie où le moyen d'obtenir une belle lignée et René Brion, qui écrit une *Anatomie en vers français*, sans oublier Rabelais, de tous le meilleur. Des illustrations bien choisies complètent l'intérêt de cette monographie.

Marcel Fosseyeux.

Dr Eugène Saint-Jacques, *Histoire de la Médecine*. — Montréal, Beauchemin, in-8°, 1935, 221 p.

M. le Dr E. Saint-Jacques a fort bien défini lui-même l'intérêt et les limites de son ouvrage par le sous-titre : coup d'œil à vol d'oiseau; les grandes époques; les grandes figures. Il ne s'agit pas de renouveler le sujet, tâche dont les spécialistes eux-mêmes connaissent la difficulté, mais de peindre en une large fresque, pour l'éducation de ses concitoyens, les efforts des prédécesseurs, en reconnaissant leur mérite et en rendant hommage à leur mémoire. Cette suite de leçons données à l'Université de Montréal ne comportait ni appareil critique, ni discussions dogmatiques; c'est une mise au point, aussi objective que possible; elle rend à chaque nation l'hommage de ses découvertes. On doit en louer la clarté et la justesse des lignes. Et s'il fallait en tirer une conclusion, nous la trouverions exprimée par l'auteur dans son avant-propos

lorsqu'il écrit : un regard en arrière vers la route ascendante parcourue est de bon aloi ; elle courbe l'orgueil que nous pourrions avoir de nos succès d'aujourd'hui.

Marcel FOSSEYEUX.

Raoul MERCIER, professeur à l'Ecole de médecine de Tours, *Le monde médical de Touraine sous la Révolution*, avec préface de Louis Madelin, Tours, Arrault, in-4°, 1936, 400 p. et ill.

Il faut louer le Pr Mercier, déjà connu par de nombreuses publications sur la grande guerre, d'avoir entrepris une monographie sur un sujet qui mériterait d'être étudié dans toutes les provinces, avec la même érudition. On pourra par la suite essayer une synthèse, dont l'ouvrage de C. Saucerotte paru paru en 1887, sur *les médecins pendant la Révolution*, n'est qu'une ébauche insuffisante et périmée.

Peut-être, à cause de l'abondance des documents recueillis, le Pr Mercier n'a-t-il pas échappé à l'écueil, en intercalant des biographies dans des chapitres didactiques, de disperser l'attention du lecteur, mais il n'était pas facile de satisfaire à la fois deux « clientèles » différentes, les historiens et les érudits locaux.

Il étudie, en les replaçant dans leur milieu, les médecins agrégés au collège royal de Tours en 1789, sans assez insister, à mon gré, sur les Sociétés populaires ; elles font l'objet de controverses passionnées chez ceux qui étudient les préludes de la Révolution ; quel y fut le rôle des médecins ? A Grenoble le président de la Société de pensée n'était-il pas le médecin Gagnon, grand-père de Stendhal ? le Dr Rouffiandis, vient de faire paraître dans notre Bulletin de janvier 1936 une étude du plus haut intérêt sur les rapports de la Société populaire de Perpignan avec le service de santé de l'armée des Pyrénées orientales.

Parmi les médecins d'Indre-et-Loire qui se trouvent mêlés aux péripéties douloureuses de la Révolution se détache la figure de Veau-Delaunay (1755-1826), un des adeptes des idées nouvelles ; puis nous voyons défiler la dynastie des Bretonneau, que Dubreuil-Chambardel avait déjà étudiée dans les *Mém. de la Soc. arch. de Touraine*, T. XXXIX, 1900, et celle des Bouchereau, à Montrichard, dont la lignée médico-chirurgicale s'est continuée par quatre générations sur plus de 150 ans. Enfin ni les apothicaires, ni les sages-femmes, ni les guérisseurs, ne sont oubliés.

Le livre se termine par des résumés fort bien conçus sur chacun des établissements hospitaliers de la région, et un cha-

pitre tout à fait neuf sur les formations sanitaires républicaines pendant la guerre de Vendée, qui sera développé dans l'ouvrage que le Pr Mercier prépare sur l'*histoire médicale de la guerre de Vendée.*

Quant à l'illustration, abondante et soignée, elle fait le plus grand honneur aux recherches et au goût de l'auteur, qui possède lui-même une collection iconographique importante sur la région.

Marcel Fosseyeux.

Delaunay (Dr P.), Président de la Société d'Agriculture, sciences et arts de la Sarthe. *Un vieux de la vieille, le général baron Rousseau.* (1772-1854), Le Mans, Monnoyer, in-4°, 1935, 141 p., avec portrait.

Le Dr Delaunay se repose des vastes synthèses, qui font la notoriété de son œuvre déjà si considérable, par d'agréables monographies puisées aux meilleures sources. On peut s'en rendre compte par cette dernière venue où les archives du ministère de la guerre, celles de la Sarthe et de la Vendée ont été consultées, ainsi qu'un grand nombre d'ouvrages imprimés qui dénotent, unè fois de plus, la vaste culture de l'auteur. Quelques coquilles, rares comme : p. 21 en note, Sangüeza, au lieu de Sigüenza ; p. 32, note pourquoi un trait d'union à Mémoires d'Outre-Tombe ? p. 91 note, l'éditeur de Niort c'est Clouzot et non Clouzeau. Qui peut se flatter d'atteindre à la perfection ? mais il faut y tendre de toute son âme, et c'est le cas du Dr Delaunay.

Marcel Fosseyeux.

Les grands hommes et leurs médecins : Pierre Champion. — *Louis XI et ses physiciens*, Préface du Pr Laignel-Lavastine, Lyon, in-12, 1935, 62 p. — J.-L. Vaudoyer. — *Ambroise Paré et les Valois* Préface du Dr Henri Mondor, Lyon ; in-12, 1936, 61 p.

Ces deux plaquettes forment le début d'une intéressante collection, éditée par les laboratoires Ciba. Elles méritent l'attention par la qualité et le choix judicieux des illustrations. Le texte en est confié à des écrivains de valeur. Qui mieux que Pierre Champion pouvait, par sa connaissance intime du sujet, nous retracer les journées de ce roi énigmatique, partagées entre les plus nobles sollicitations et les pèlerinages les plus superstitieux ? Le Pr Laignel-Lavastine, en une saisissante préface, a tiré de tous ces détails intimes des diagnostics dont le dernier se termine le 25 août 1483, dans la déchéance finale par l'artériosclérose cérébrale.

Quant à J.-L. Vaudoyer, il n'a pas craint, après tant d'autres, de nous retracer la carrière d'Ambroise Paré, en un brillant raccourci, qui nous fait entrer de plein pied dans sa psychologie si complexe. Le Dr H. Mondor, en parfait humaniste, emprunte à la langue si savoureuse du grand chirurgien quelques citations bien choisies qui nous révèlent, mieux que de longs chapitres, sa physionomie physique et morale, en son équilibre si heureux et si bienfaisant.

Marcel Fosseyeux.

Un grand folkloriste : *P. Saintyves* (Emile Nourry, 1870-1935), in-8°, 70 p. avec portrait.

Dans cette élégante plaquette, la veuve de notre érudit confrère a réuni tout ce qui pouvait commémorer son souvenir, et ses travaux. Sans doute les discours de M. R. Maunier, Authony, L. Marin, Sir J.-G. Frazer, forment une pieuse contribution à sa biographie, mais la partie la plus utile pour les travailleurs est la bibliographie de ses ouvrages et de ses innombrables articles parus dans les diverses revues de folklore dont il était le collaborateur et l'animateur, et qui ne forme pas moins de 8 pages à la fin de cette brochure.

Marcel Fosseyeux.

Dr A. Soubiran. — *Avicenne, prince des Médecins. Contribution à l'étude de sa vie et de sa doctrine*. Thèse, Lipschutz, édit., Paris, in-8°, 1935.

« Prince des Médecins », tel est le titre que les musulmans ont décerné à Avicenne, et certes il le mérite car il est bien le plus haut représentant de l'Ecole Arabe sur le double terrain de la médecine et de la philosophie. M. Soubiran, après nous avoir exposé la vie d'*Ibn Sina* (Avicenne) dont il n'oublie pas les multiples pérégrinations, s'attache à nous faire connaître son ouvrage principal, le « *Canon* ». Très soucieux de ne pas altérer l'œuvre de l'auteur, M. Soubiran tient à nous faire connaître la traduction intégrale des parties principales. Ainsi pouvons-nous pénétrer intimement dans la pensée d'Avicenne, suivre les hésitations de son esprit qui oscille entre les enseignements de Galien et les principes d'Hippocrate, quelquefois prenant parti, plus souvent cherchant un accord incertain qu'il ne peut en son entier réaliser.

Ainsi comprend-il la maladie comme le résultat d'un état anormal, état qui est « signifié ». « Le signe, enseigne Avicenne, est ce qui guide le médecin vers la connaissance de la nature réelle de la maladie ». Nous ne pouvons que souscrire

à cette affirmation que chaque jour nous vérifions. Le malade « exprime » ce qu'il sent, mais aussi ce dont il souffre et il est plaisant de voir le médecin continuer à vouloir ignorer les souffrances de son malade, dont les nuances diverses et les multiples expressions varient non seulement suivant chaque tempérament, mais aussi suivant la vraie cause, la cause profonde, celle qui habituellement est négligée, parce que trop souvent ignorée.

A l'époque d'Avicenne l'esprit mathématique n'avait pas encore envahi la Médecine, l'observateur ne cherchait pas à résoudre des équations, ni à établir des statistiques. Il cherchait à voir, à retrouver derrière le chaos diffus des symptômes que lui apportait le malade, l'équilibre rompu, l'ordre naturel qui existait auparavant. Les symptômes n'étaient pas seulement des éléments qui lui permettaient d'affirmer un état, d'établir un diagnostic, ils étaient des « signes » qu'il fallait voir, retrouver et interpréter non seulement dans un mode clinique mais surtout dans un mode thérapeutique. Guérir était le but de la réflexion du médecin dont l'observation était de large étendue.

Le travail de M. Soubiran est divisé en deux parties. Dans la première l'auteur nous conte en détail la vie d'Avicenne. La seconde partie nous présente le premier livre du « Canon de la Médecine » avec ses principaux chapitres : la définition de la médecine, la maladie, la préservation de la santé, la thérapeutique générale.

Nous aurions été heureux de voir M. Soubiran ne pas se limiter à l'étude du « Canon » et présenter l'action thérapeutique d'Avicenne. Nous aurions retrouvé de vieux remèdes que la Médecine classique méprise et qui nous permettent d'obtenir de magnifiques résultats. Nous ne pouvons oublier qu'Avicenne étudia longuement les drogues tirées du règne animal et en particulier les Cantharides et leur emploi. La préparation thérapeutique ne diffère pas beaucoup de celle de l'Homœopathie et Avicenne avait bien remarqué leur double action : à fortes doses : irritant et ulcérant la vessie, à petites doses, diminuant l'excitation vésicale et favorisant la diurèse. La maladie était, pour Avicenne, le résultat d'une rupture d'équilibre qui pouvait disparaître sous l'action d'un remède dont les effets lui apparaissaient différents suivant le tempérament du sujet. « Aussi est-il recommandé à ceux qui désignent un traitement de ne pas s'en tenir à un médicament unique, lorsque celui-ci ne réussit pas ».

Dans le détail bibliographique que nous donne M. Soubiran

à la fin de sa thèse, nous aurions été heureux de voir noté le traité qu'AVICENNE écrivit sur les ventouses (Manuscrit, Bibliothèque Nationale, n° 2562).

Mais nous ne voudrions pas par ces petites critiques, justifiées par l'intérêt que nous portons à cette grande figure scientifique du XI[e] siècle, diminuer la valeur du remarquable travail que M. SOUBIRAN a publié sur AVICENNE. De semblables études se font malheureusement trop rares. L'esprit de l'étudiant actuel veut avant tout « objectiver » et « réaliser ». D'un geste désinvolte et qui apparaît à l'ignorant comme très élégant, il supprime les anciens et leurs pensées, leurs croyances qu'il qualifie d'insanes, leurs idées qu'il affirme ridicules. Il persiste à vouloir ignorer l'effort inouï, admirable et réconfortant de la pensée médicale dont l'enchaînement remarquable se perpétue au cours des siècles. Le « Scavoir » n'est rien, la compréhension (*cum prehendere*) est tout. Actuellement l'étudiant ne veut pas prendre le temps de réfléchir (*re-flectere*), il veut arriver vite, et surtout s'assurer rapidement une situation matérielle dont il s'est créé le besoin. Les idées générales, il n'en a cure ; les universaux l'ennuient ; il oublie l'effort patient et obstiné de ses devanciers ou plutôt, il les ignore volontairement. D'ailleurs, s'il est médecin, il ne croit pas à la thérapeutique et dans son évolution dont l'étendue peu à peu se restreint il ne comprend pas ses insuccès et s'aigrit de ses déceptions.

La Médecine possède une admirable tradition et c'est dans l'observation des hommes qui nous ont précédé, dans l'étude attentive des idées qui se sont manifestées depuis le commencement du Monde que nous pouvons admirer sa grandeur et retrouver la foi dans une thérapeutique agissante et ordonnée.

Que M. SOUBIRAN veuille bien recevoir nos remerciements pour les heureux moments que la lecture de son beau travail nous a procurés.

D[r] Léon VANNIER.

Le Secrétaire général, **Gérant :**
Marcel FOSSEYEUX.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION PARISIENNE

Séance du 10 Octobre 1936.

Présidence de M. le Dr L. Brodier.

Etaient présents : Mlle le Dr Henry, M. Bergeron, R. Bénard, Broquet, Disbury, Finot, Fosseyeux, Gidon, Dorveaux, Godlewski, Lemay, Mousson-Lanauze, Neveu, E. Olivier, Solo Lebovici.

Excusés : Laignel-Lavastine, Torkomian :

M. le Président prononce quelques mots émus sur la mort tragique du commandant Charcot, bien que ce dernier ne fit pas partie de la Société.

Il offre ensuite pour le Musée un certain nombre d'objets, brochures et autographes.

Candidats présentés : Dr Camino (Francisco), par M. le Dr Lastres, et Laignel-Lavastine.

Gennes (Lucien de), professeur agrégé à la Faculté, médecin des hôpitaux, 62, rue de Monceau (8e), par MM. Laignel-Lavastine, et Fosseyeux.

Kahan (Dr S.), directeur d'Hippocrate, 7, rue des Grands-Degrés (5e) par les mêmes.

Robert (Ch.), Ecole de santé militaire de Lyon, par les mêmes.

Ouvrages présentés : Le Secrétaire général offre à la Société la thèse de la Doctoresse Bonnafous-Sérieux sur la Charité de Senlis, maison d'aliénés et de correctionnaires au xviiie siècle.

M le Dr Lemay présente son ouvrage sur *Maine de Biran* et la société de médecine de Bergerac.

Le Dr F. Gidon (Caen) offre à la Société son étude sur deux textes de Pierio Valeriano (1477-1558). Ces textes procurent de nouvelles dates sur les premières cultures en Italie (1528) et en France (peut-être 1533) du haricot moderne (américain), différent de celui des anciens et du moyen âge.

Il commente un troisième texte du même auteur relatif à un monstre humain thoradelphe que Valeriano décrivait en 1513 comme symbolisant les conciles rivaux de Pise et de Latran, et comme proclamant la gloire de Léon X.

Communication : M. le Dr Henri Godlewski entretient la Société des débuts de l'étudiant en médecine Philippe Buchez (1796-1865), fondateur du corbonarisme français ; il habitait rue de la Clef, près de la prison de Sainte-Pélagie ; il eut l'audace, de 1820 à 1823, aidé de deux camarades, Armand Bazard, plus tard inféodé au saint-simonisme, puis Ulysse Trélat, le futur médecin de la Salpêtrière, d'envoyer à Naples, des émissaires pour étudier sur place les méthodes italiennes, les adapter à la France, et en quelques mois, de réunir 60.000 adeptes répartis en 2.000 sections ou « ventes » ; toutefois les tentatives d'insurrection de Belfort et des quatre sergents de la Rochelle ne furent pas heureuses, et il dut bientôt renoncer au rêve de rétablir la nation dans la plénitude de sa souveraineté.

Séance du 7 *Novembre* 1936.

Présidence de M. le Dr L. Brodier.

Etaient présents : **Mme Metzger, Mlle Henry, MM. Boulanger, Broquet, Dally, Delaunay, Didsbury, Dorveaux, Fosseyeux, Gallois, Godlewski, Grimbert (Ch.), Guelliot, Laignel-Lavastine, Molinéry, Solo-Lebovici, Vinchon.**

Dons au Musée : M. le Pr Laignel-Lavastine offre de la part de M. le Dr Hudelo, médecin honoraire des hôpitaux, un lot important de médailles et de plaquettes, parmi lesquelles figurent celles de MM. les Drs Feulard, Jeanselme, Menetrier.

Ouvrages présentés : *Lychnos*, revue des travaux historiques de la société des médecins scandinaves ; Stephen Chauvet : *la médecine et les peuples primitifs* ; Vinchon : *Mesmer et son secret.*

Communications. — M. le Dr Delaunay lit quelques extraits de *mémoires manuscrits* inédits du Dr *Moreau de la Sarthe*, bibliothécaire et professeur d'histoire de la médecine à l'Ecole de santé de Paris, destitué en 1823 par le coup d'état Frayssinous. Ils concernent maints épisodes de sa vie sentimentale, en particulier avec la ci-devant Mme Talma, Charlotte Vaubone, chez laquelle il mourut à Paris, 10, rue de Seine, le 13 juin 1826.

M. le Dr P. Bernard (du Bugue) commente un mémoire sur *un aide-major de la grande armée.* Ce mémoire est la reproduction d'un manuscrit écrit par un médecin périgourdin Gabriel Besse-Lalande, né à Paunat, en 1785, décédé en 1859, sous-aide major à la grande armée et médecin de campagne ; ses notes sont riches de renseignements non seulement sur lui-même, mais sur son époque ; ce n'est pas sans émotion que le Dr Bernard, ancien médecin de la Marne et de la Somme, a présenté le journal de marche d'un vétéran d'Austerlitz, d'Eylau, de Friedland et de Wagram, qui par surcroît est son arrière grand-père maternel.

Assemblée générale du 5 *Décembre* 1936.

Présidence de M. le Dr L. Brodier.

Etaient présents **: Mmes Bessmertny, Metzger, Mlle Henry, MM. Bandelac de Pariente, Barbillion, Boulanger, Broquet, J. des Cilleuls, Dardel, Delaunay, Didsbury, Dorveaux, Fos-**

seyeux, Gay, Ch. Grimbert, Hahn, Laignel-Lavastine, Neveu, Olivier, Solo-Lebovici, Tanon, Tricot-Royer, Vinchon.

Candidat présenté. — M. le Dr Themistocles Carvallo, membre de l'Académie de Caracas (Vénézuela), Hôtel des Champs-Elysées, rue Balzac (8e), par M. Bandelac de Pariente et Laignel-Lavastine.

Dons au Musée. — M. le Dr Brodier offre une eau forte de Félicien Rops, original destiné aux Sonnets du docteur de Camuset.

Renouvellement du Bureau. — Il est procédé au vote annuel pour le renouvellement du Bureau. En y joignant les votes par correspondance, il donne les résultats suivants :

Président : M. L. Brodier,	89	voix
Vice-présidents : MM. O. Guelliot,	88	»
P. Delaunay,	89	»
E. Olivier,	1	»
Secrét.-Général : M. Fosseyeux,	89	»
Secrétaires : J. Vinchon,	89	»
L. Hahn,	89	»
Trésorier : Boulanger-Dausse,	89	»
» *adjoint* : M. Genot,	89	»
Archiviste bibliothécaire : R. Neveu,	88	»
Mlle Henry,	1	»

Conseil :

Pouchet, 89 voix ; Rouvillois, 89 ; Godlewski, 87.

Augmentation de la cotisation. — M. le Trésorier présente à la Société une proposition d'augmentation de la cotisation, rendue nécessaire par la hausse des prix d'impression du Bulletin résultant de l'élévation des salaires. Après discussion, la solution suivante a été adoptée : le prix de la cotisation sera porté de 25 à 35 fr. pour Paris, de 35 à 45 fr. pour l'étranger. D'autre part le nombre des bulletins sera réduit de 6 à 5 par an, si la loi de 40 heures, qui sera une nouvelle source de hausse, est appliquée.

Communications. — M. le Dr Delaunay termine sa lecture si attrayante sur la vie sentimentale du Dr Moreau de la Sarthe, extrait de ses Mémoires.

M. le Dr Ledoux-Lebard, continuant ses recherches entreprises depuis 1911 et 1912 sur les origines de la gravure en couleur dans les ouvrages médicaux, annonce qu'il a découvert la première planche anatomique imprimée en couleurs en France, en 1742, par Le Blon ; elle fut signalée dans les documents de l'époque, mais elle était inconnue dans les collections publiques. M. le Dr Ledoux-Lebard ajoute un commentaire érudit sur les travaux de l'auteur, et l'application de son procédé.

M. le Pr Laignel-Lavastine résume un magistral travail entrepris pour commémorer la mémoire du Pr Jeanselme, le plus grand historien français de la médecine depuis Daremberg. Il paraîtra in extenso dans le Bulletin.

QUELQUES GLANES SUR LES MÉMOIRES DE LARREY

Par le Dr ROUFFIANDIS

Dans un champ aussi vaste que la carrière mémorable de l'illustre chirurgien militaire, les chercheurs ne peuvent, à l'heure actuelle, que glaner, car depuis longtemps les gerbes ont été enlevées.

Larrey, pour tout le monde, ce sont les campagnes d'Egypte, de Russie, l'épopée de la grande armée à travers l'Europe. Celui que la renommée désigna du surnom de « la Providence du Soldat » est célèbre comme chirurgien, comme organisateur ; on sait aussi que Napoléon dit de lui, à propos de l'affaire des recrues accusées de mutilations volontaires, après Bautzen et innocentées par le rapport de Larrey : « C'est l'homme le plus vertueux que j'aie jamais connu ».

On n'ignore aucun des traits de courage et d'héroïsme de Larrey défendant ses blessés ou allant les relever sous les balles, à la tête de quelques dragons.

Mais les historiographes passent rapidement sur les premières années de sa carrière et bien peu de personnes pourraient dire si Larrey fit campagne et dans quelles conditions, à l'armée des Pyrénées-Orientales. C'est de cette période de sa vie et aussi de quelques aspects moins connus de son œuvre et de sa personnalité que nous découvrent certaines pages de ses mémoires, que je voudrais vous entretenir aujourd'hui. Il n'est que de se référer à l'original lui-même (1), si l'on veut scruter les détails d'un portrait.

Larrey, parti en 1792, comme aide-major à l'armée

(1) Mémoires de chirurgie militaire et campagnes de D. Larrey.

du Rhin, était revenu à Paris « envoyé par les Généraux et les Représentants du Peuple pour faire organiser complètement son ambulance volante et en faire établir de semblables dans les autres armées, en considération de son utilité et des services importants qu'elle avait rendus à l'armée du Rhin ».

Nous reviendrons plus loin sur l'ambulance volante. Suivons Larrey, dont le séjour à Paris fut de très courte durée et qui, dès la formation de l'armée destinée à l'expédition de la Corse, reçut le brevet de chirurgien en chef de cette armée, avec ordre de se rendre à Toulon. Il avait vingt-sept ans.

Son voyage de Paris à Toulon présente, pour nous, Montpelliérains, un intérêt particulier ; car, ayant épousé à Paris, — dans la maison commune, sous les auspices de l'Etre Suprême et devant le feu sacré de la Liberté, — l'une des filles de l'ancien Ministre des Finances de Louis XVI, Laville, il résolut « de passer par Toulouse, pour y voir ses parents et y laisser sa femme jusqu'à son retour ».

« De Toulouse, il suivit le canal du Languedoc jusqu'à Béziers et passa à Montpellier.

« Plusieurs motifs puissants, dit-il, m'arrêtèrent dans cette ville; j'étais surtout désireux de connaître l'enseignement de son illustre université et d'y voir les professeurs. Je me rappellerai toujours l'accueil flatteur que me firent quelques-uns de ces savants distingués.

« Le tombeau élevé dans le jardin botanique à la fille du philosophe Young est un des objets qui piquèrent le plus notre curiosité ».

Ainsi, nous savons que l'illustre chirurgien militaire avait fortement désiré connaître notre faculté et notre ville et qu'il subit le charme de son accueil, en s'intéressant à ses beautés et à ses reliques.

De Montpellier, Larrey, accompagné d'un de ses élèves, se dirige sur Nîmes, « où il admire les monuments bâtis par les Romains » ; il visite le Pont du Gard, traverse le Rhône à Beaucaire, « renommé pour ses foires annuelles » et arrive à Aix, « ville fameuse

par la sévérité de son ancien parlement », ses eaux, ses monuments, ses jardins; il admire « les sites variés de la Provence, si fertiles en oliviers et en vignes » et découvre, avec un étonnement émerveillé, le panorama qui se présente à lui « lorsque, pour la première fois, du haut de la montagne, il aperçoit Marseille, cette antique colonie des Phocéens ». Elle le surprend par « la beauté et la richesse du bassin qui l'entoure à sa gauche et l'étendue immense du port qui se présente à sa droite ». Toulon l'intéresse vivement ; il en fait ressortir la beauté, l'analogie sous le rapport topographique avec Marseille et reconnaît que « le bassin de construction, l'arsenal et les magasins sont des chefs-d'œuvre de l'art ».

Il se présente au général Bonaparte, qu'il voit pour la première fois. Simple mention, dans son récit, sans aucune observation. De son séjour à Toulon, que nous dit-il ? Quelques lignes sur l'organisation de son service, l'enseignement technique que, comme dans toutes les étapes de sa carrière, il instituera pour ses subordonnés, les dissections qu'il pratique et, enfin, plusieurs pages sur les soins à donner aux noyés, le mécanisme de la mort par immersion et les lésions observées à l'autopsie.

On voit déjà, par ce début, que Larrey aime à joindre, dans ses mémoires, le pittoresque à la science. Le plan qu'il a adopté est « d'ajouter à l'exposé de tout ce qui a pu être relatif à l'exercice de son art dans les armées, tantôt l'esquisse rapide des événements militaires..., tantôt la description des lieux..., il pense ainsi contribuer à l'instruction des jeunes chirurgiens... par ces détails, en apparence étrangers, qui semblent éloigner l'officier de santé militaire de l'objet essentiel de ses études, mais qui présenteront plus d'une fois à son observation des notions qu'il lui est important de réunir pour remplir avec succès, dans les camps et dans les hôpitaux, la tâche qui lui est imposée ».

« Les courtes descriptions topographiques auxquelles je me suis laissé entraîner m'ont souvent amené

à parler de quelques objets intéressants d'histoire naturelle, de la constitution physique des habitants des contrées où je me trouvais transporté, des maladies endémiques du climat et des moyens d'hygiène qu'il convenait d'y mettre en usage. Toutes ces connaissances, répète l'auteur, ne seront pas inutiles aux officiers de santé militaires, et me paraissent se rattacher naturellement à l'objet principal de mon entreprise ».

L'armée préparée pour la Corse demeurait inactive sur les Côtes du Var et des Alpes Maritimes, lorsque Larrey fut sollicité par les Représentants du peuple Milhaud et Soubrany, afin de se rendre à l'armée des Pyrénées-Orientales, « pour y diriger en chef le service de santé chirurgical, en remplacement de MM. Boizot et Bénézeth, chirurgiens en chef, tous deux avancés en âge et dont le premier était presque aveugle ».

« J'acceptai volontiers, dit-il, cette invitation qui me fut faite par les Représentants du peuple à l'armée de « l'Espagne Orientale » (*sic*).

« Je partis avec d'autant plus d'empressement qu'ayant laissé ma femme à Toulouse, j'allais jouir du plaisir de la revoir; je devais aussi retrouver mon frère, alors chirurgien de 1re classe à l'armée de Catalogne et que je n'avais pas vu depuis 1787 ».

L'armée des Pyrénées Orientales était, à ce moment, occupée à vaincre la résistance des Espagnols appuyés sur leurs lignes de Figuères.

L'attaque devait avoir lieu le surlendemain de l'arrivée de Larrey au quartier général de La Junquera (25 brumaire, an 3).

« Stimulé par les témoignages de confiance » que l'illustre général en chef Dugommier lui manifeste d'emblée, en le « chargeant de tout ce qui était relatif au pansement des blessés que pourrait donner la bataille », Larrey déploie, pendant ces quarante-huit heures, toute son activité à achever la préparation matérielle de son service.

Son activité technique trouva à s'employer dès la

première journée de la bataille, car un événement funeste suspendit le cours des succès du corps d'attaque. Deux redoutes, minées par l'ennemi, sautèrent au moment où nos troupes venaient d'y pénétrer. Soixante-seize survivants, horriblement mutilés et brûlés, furent pansés et opérés par Larrey et ses aides.

Et c'est pour lui l'occasion de nous exposer comment, par des interventions judicieuses, il parvint à sauver de la mort quatre mutilés qu'il dût sur le champ amputer simultanément de deux membres et qui, malgré la perte de ces deux extrémités et des brûlures de la face et du tronc étendues et profondes survécurent à leurs blessures.

Larrey s'étend longuement sur le traitement des blessures profondes, pour lequel « il crut devoir s'écarter des sentiers battus par la routine et se frayer une route nouvelle ».

« Je voulus que toutes ces brûlures fussent pansées avec du linge fin et usé, enduit de pommade safranée, qui a la propriété de calmer un peu la douleur et de prévenir l'irritation en garantissant les houppes nerveuses du contact de l'air et de la pression immédiate des linges et des vêtements...

... La suppuration une fois établie, pour faciliter la chute des escarres et arrêter les progrès de la putréfaction, il employa l'onguent de styrax. »

Après la chute des escarres, il revient à la pommade safranée, puis, par degrés, à la charpie sèche, avec des bandelettes festonnées enduites de cérat et enfin aux cautérisations au nitrate d'argent; parfois aussi, il fit usage de lotions d'une dissolution légère de muriate suroxygéné (chlorure) de mercure et de sulfate de cuivre. Il recommande enfin d'éviter de tenir les brûlés à une diète trop sévère.

Devant Figuères, Larrey accourut auprès du général en chef Dugommier, « atteint d'un obus qui lui fit partager le sort des braves qui avaient glorieusement terminé leur carrière dans cette journée. Il n'existait déjà plus lorsqu'il arriva sur le champ de bataille pour

lui donner ses secours ; l'obus avait traversé une partie de la poitrine et dilacéré les principaux organes de cette cavité ».

« Un armistice de vingt-quatre heures fut arrêté, pour qu'on eût le temps de célébrer les obsèques du général en chef, transporté et enterré au fort de Bellegarde, dans une consternation et un morne silence interrompu seulement par les sons d'une musique plaintive, qui donnèrent à la cérémonie funèbre le caractère le plus lugubre ».

On trouva dans le fort de Figuères d'immenses provisions de guerre et de bouche.

« Jamais je n'ai vu de si beaux magasins d'ambulance : la toile à pansement était comme de la batiste et la charpie était aussi fine que le byssus, sorte de soie produite par la pinne marine et recherchée autrefois pour la confection des manteaux des empereurs romains. Cette charpie avait été préparée et disposée en petits paquets, liés avec des faveurs de différentes couleurs, par la reine d'Espagne et les dames de sa cour ».

Après la prise de Figuères, l'armée française établit le siège devant Rosas, où s'était rejetée une partie de l'armée espagnole.

Larrey prit la direction du Service de santé des ambulances destinées au siège de Rosas, après avoir été « remplacé au quartier général, installé à Figuères, par M. de Lagrésie, chirurgien en chef d'armée, distingué par son mérite et ses talents administratifs ».

« Le siège de Rosas fut extrêmement pénible, à cause de la position avantageuse de cette place, défendue, à l'est, par la mer, à l'ouest par des fossés profonds et des marécages et au nord-est par une chaîne de montagnes escarpées et couvertes de neige ».

L'escadre espagnole, mouillée dans la rade, défendait l'approche par mer.

Enfin, l'hiver fut d'une rigueur excessive durant quelque temps et le froid, — s'il facilita l'avance des assaillants en comblant par les glaces les fossés et les marécages, — produisit de nombreux cas de congé-

lation. Larrey eut, au cours de cette campagne, l'occasion d'observer et d'étudier avec soin les phénomènes de congélation ; il devait donner plus tard, après sa campagne de Pologne, dans un mémoire très documenté, la description et l'explication du mécanisme des causes qui produisent la gangrène de congélation : le froid émousse la sensibilité, produit d'abord la contraction des vaisseaux capillaires, ensuite leur paralysie, le ralentissement de la circulation, l'engorgement, l'engourdissement, la stupeur. Larrey montre l'action nocive prédominante du réchauffement trop brusque de la température, cause déterminante de la gangrène; les phénomènes de résorption et d'infection. Sa description, son exposé, ses déductions, sont d'une maîtrise incontestable. On n'y voit point cependant indiqué le rôle accessoire de la constriction vestimentaire dans la gelure des pieds; l'usage des bandes molletières n'était pas de ce temps.

Larrey quitta l'armée des Pyrénées-Orientales quand elle eût pris ses cantonnements autour de Figuères, après le siège de Rosas et la paix de Bâle. Il retourna à Paris, où il dirigea les ambulances du faubourg Saint-Antoine (journées de prairial), puis un nouvel ordre le renvoya à Toulon et, de là, à l'armée d'Italie.

Il ne fait aucune allusion, durant son récit de la campagne de Catalogne, aux ambulances volantes qu'il avait imaginées à l'armée du Rhin et qu'il devait mettre définitivement sur pied en Italie.

C'est que le caractère des opérations auxquelles il prit part durant la prise de Figuères et le siège de Rosas, ne réunit à aucun moment les conditions qui avaient orienté ses préoccupations et fait naître dans son esprit l'idée originale de ces formations nouvelles, destinées à la guerre de mouvement.

C'est à l'armée du Rhin, lors de la prise de Spire, que, dit-il, il avait « reconnu pour la première fois les grands inconvénients de la marche de nos ambulances et de leur manière d'agir. Les règlements militaires

portaient qu'elles se tiendraient constamment à une lieue de l'armée. On laissait les blessés sur le champ de bataille jusqu'après le combat, puis on les réunissait dans un local favorable où l'ambulance se rendait aussi promptement qu'il était possible; mais la quantité d'équipages interposés entre elle et l'armée, et beaucoup d'autres difficultés la retardaient au point qu'elle n'arrivait jamais avant vingt-quatre heures, quelquefois même trentre-six heures et davantage; en sorte que la plupart des blessés périssaient faute de secours ».

Il conçut, dès ce moment, « l'idée d'établir une nouvelle ambulance qui fut en état de porter de prompts secours sur le champ de bataille même ». Un fâcheux contre-temps survenu dans un engagement de l'avant-garde de l'armée « le détermina à proposer au général en chef et au commissaire général Villemansy, plein de zèle et de sollicitude pour cette classe infortunée (des blessés), l'établissement d'une ambulance capable de suivre tous les mouvements de l'avant-garde, à l'instar de l'artillerie volante... Il avait d'abord imaginé de faire porter les blessés sur des chevaux garnis de bâts et de paniers convenables, mais l'expérience lui fit bientôt connaître l'insuffisance et l'inutilité de ce moyen. Il conçut alors un système de voiture suspendue, qui put réunir à la solidité la célérité et la légèreté ».

La description et la composition (1) de cette ambu-

(1) L'ambulance volante était composée de trois divisions, chacune d'elle organisée ainsi qu'il suit :
— Un chirurgien major de 1re classe commandant;
— Deux chirurgiens aides-majors ou de 2e classe;
— Douze chirurgiens sous-aides-majors ou de 3e classe (deux d'entre eux remplissaut les fonctions de pharmacien);
— Un lieutenant, économe de la division d'ambulance;
— Un sous-lieutenant, inspecteur de police, faisant fonction de sous-économe;
— Un maréchal des logis en chef, commis de 1re classe d'ambulance;
— Deux brigadiers, commis de 3e classe d'ambulance;
— Un trompette, porteur des instruments de chirurgie;
— Douze soldats infirmiers à cheval, parmi lesquels un maréchal-ferrant, un bottier, un sellier;

lance volante ne seraient pas ici à leur place. Il n'est pas indifférent cependant d'en signaler les particularités remarquables.

La légion d'ambulance, placée sous les ordres immédiats du chirurgien en chef d'armée, était composée de trois divisions, chacune sous le commandement d'un chirurgien-major de 1re classe : « Il y avait un conseil d'administration pour les trois divisions, qui était composé d'officiers de santé et d'officiers d'administration ».

Les divisions d'ambulance opéraient isolément, chacune constituant une unité de marche ou de manœuvre; c'est ainsi qu'en Italie, à l'origine, la première était à Udine, la seconde à Padoue et la troisième à Milan.

C'est donc surtout la division qu'il faut considérer.

Formations mixtes de relève, de transport et de premier secours, « les ambulances, dit Larrey, étaient destinées à enlever les blessés du champ de bataille, après leur avoir donné les premiers secours, et à les faire transporter aux hôpitaux de première ligne ».

« Elles étaient destinées aussi à enlever les morts et à les faire ensevelir. Les soldats infirmiers à pied étaient spécialement chargés de cette fonction, sous les ordres ou l'inspection de l'officier inspecteur de police, autorisé à requérir chez les habitants les hommes de corvée qui lui étaient nécessaires ».

L'équipement des chirurgiens comportait la giberne

— Un sergent-major, commis de 1re classe;
— Deux fourriers, commis de 2e classe;
— Trois caporaux, sous-commis ou chefs de divers offices;
— Un tambour, garçon d'appareils de chirurgie;
— Vingt-cinq soldats infirmiers à pied.

Il y avait douze voitures légères et quatre pesantes par division. Ce nombre de voitures comportait :
— Un maréchal des logis en chef, conducteur;
— Un maréchal des logis, sous-chef;
— Deux brigadiers dont un maréchal ferrant; un trompette; vingt soldats du train, conducteurs.

Les quatre chariots d'équipage pour le matériel, etc... avaient leur personnel. Total des personnes attachées à chaque division d'ambulance; 113. Pour toute la légion, y compris le chirurgien en chef commandant; 340.

renfermant instruments, médicaments et matériel d'urgence, et, sur le cheval, des fontes ou sacoches, avec un porte-manteau spécialement aménagé pour contenir les appareils préparés pour les pansements. Les infirmiers à cheval portaient également une giberne renfermant des appareils et accessoires à pansement (même pour le pansement du cheval). Les infirmiers à pied portaient un sac en cuir, avec une réserve d'objets de pansement.

« Les uns et les autres portaient une ceinture de laine rouge qui au besoin pouvait servir au transport des blessés ».

Les voitures légères d'ambulance étaient de deux sortes, à deux et à quatre roues.

Les petites voitures. attelées de deux chevaux, dont l'un en porteur, recevaient deux blessés couchés sur un cadre mobile garni d'un matelas de crin avec traversin, recouvert en cuir. « Le cadre glissait sur les deux supports ou jumelles de la caisse, au moyen de quatre petites roulettes et il était armé de quatre poignées en fer enchâssées dans le bois ; ces poignées étaient destinées à recevoir les courroies où les ceintures des soldats pour porter les blessés sur le cadre comme sur un brancard. On pouvait panser les blessés sur ces cadres, quand la saison ne permettait pas de les panser sur le terrain ».

Les voitures à quatre roues, attelées de quatre chevaux, étaient de forme analogue, mais plus longues et un peu plus larges et suspendues également sur quatre ressorts (en crosse, comme dans les carrosses); le matelas y était fixe ; au lieu des portes à battants qui étaient à l'arrière des petites voitures, des portes à coulisse latérales permettaient, dans les grandes voitures, le chargement de quatre blessés couchés daus leur longueur, placés deux à deux face à face, leurs jambes se croisant un peu.

« Les petites voitures convenaient surtout pour les pays plats; les voitures à quatre roues étaient destinées pour porter des blessés dans les montagnes. Les chariots d'équipage portaient le gros du matériel,

« Lorsque l'armée était engagée dans des montagnes plus ou moins escarpées, dit Larrey, il était indispensable d'avoir des mulets ou des chevaux de bât, avec des paniers à compartiments, pour le transport des appareils à pansement, des instruments de chirurgie, des médicaments et autres objets nécessaires aux premiers secours.

Ainsi, Larrey avait prévu un type « alpin » de ses ambulances.

Il a également réalisé un type « nord-africain ». Il donne une description et même des dessins des dispositifs adoptés dans son « ambulance volante propre au climat d'Égypte », où les blessés étaient transportés à dos de chameaux, dans des « paniers », en forme de berceau ingénieusement aménagés; sortes de coffres, en clayonnages de lattes de bois doublés de toile, dont le couvercle se relevait; un des côtés latéraux se rabattait pour faciliter le chargement; le petit panneau du côté des jambes du blessé basculait ponr recevoir celles-ci à demi allongées.

L'animal portait deux paniers, un de chaque côté de sa bosse, suspendus par des courroies élastiques. L'ingéniosité de Larrey ne fut pas payée de la récompense qu'elle méritait. Il lui arriva la mésaventure de voir tous les chameaux qu'il avait ainsi équipés pour la campagne de Syrie, arrêtés aux frontières de cette contrée et malheureusement pris par les agents des transports pour leur service particulier; en sorte, dit-il, que nous fûmes très embarrassés par la suite pour transporter nos blessés.

Larrey a donc, en cette matière, personnellement et ingénieusement innové.

Il prend soin de marquer la différence existant, d'une part, entre sa conception et sa réalisation de l'ambulance volante, et d'autre part, le système imaginé par le premier chirurgien de l'armée du Nord, Percy, dont la célébrité et les titres de gloire sont aussi légendaires dans l'histoire de la médecine militaire.

Le Wurf, de Percy, inspiré du dispositif en usage alors dans l'artillerie, était une sorte de chevalet al-

longé, suspendu sur un châssis à quatre roues et « sur lequel les officiers de santé étaient à cheval, comme les artilleurs. Cette voiture portait en même temps les instruments de chirurgie et les appareils à pansement.

« La vue de la planche qui reproduit le Würf de Percy suffira, dit Larrey, pour faire juger de la différence entre les deux systèmes et des inconvénients ou des avantages de l'un ou de l'autre. »

L'organisation des ambulances volantes de Larrey avait fait l'objet d'un « règlement particulier qui déterminait l'ordre et la marche de ces ambulances à l'armée, la police intérieure et les fonctions de chaque individu.

Nous remarquerons qu'elles comportaient une véritable autonomie des officiers de santé, qui *commandaient* la formation (c'est le terme même qu'emploie Larrey) et avaient sous leurs ordres, contrairement aux règlements alors en vigueur, les « officiers d'administration » (Larrey emploie aussi lui-même ce terme exact).

En campagne et dans sa sphère d'action, Larrey avait, en effet, sû réaliser, au moins autant qu'il dépendait de lui, ce vœu unanimement formulé déjà par les officiers de santé, de conquérir l'autonomie de leurs formations et même l'effectivité de l'autorité et du grade. Il insiste, dans l'introduction de ses mémoires, sur « les avantages qu'on obtiendrait pour les militaires malades, si, de même qu'en Égypte, le corps des chirurgiens d'une armée était organisé militairement, et si le commandement et la police particulière de leur corps leur appartenaient exclusivement, comme plusieurs ordres du jour l'avaient ainsi établi pour les officiers de santé de l'armée d'Orient. C'est sous le commandement du général Menou surtout, que cette corporation a joui, suivant l'assimilation des grades, des honneurs accordés aux officiers militaires et de tous les droits qui leur appartiennent » (1).

(1) Percy, de son côté, fut l'auteur d'un projet d'organisation en corps militaire autonome de la « chirurgie de bataille ».

Larrey signale d'autre part, dans sa relation de la campagne d'Egypte, à la suite de sa visite des camps anglais et de leurs hôpitaux, que dans l'armée anglaise, l'inspecteur général de santé de cette armée avait la direction médicale et administrative de tout le service de santé, sans nul intermédiaire entre lui et le général en chef. »

Mais l'heure n'était pas encore venue de l'autonomie du corps de santé et Napoléon, malgré tout l'intérêt qu'il portait à ses chirurgiens et à la santé des soldats, ne consentit jamais à accorder aux officiers de santé les prérogatives complètes de l'état d'officier, qui furent octroyées au Train des Equipages militaires, comme la Convention les avait précédemment concédées aux ingénieurs militaires, devenus officiers du corps du génie.

Les chirurgiens militaires avaient cependant, comme le rapporte Larrey, mérité, dès la campagne de l'armée du Rhin (à la bataille pour dégager Mayence) et reçu, pour la première fois, sur la relation adressée à la convention par le général Beauharnais, « des témoignages authentiques de satisfaction de la part des généraux en chef et du gouvernement ».

Le chirurgien-major Larrey s'y trouve cité, « avec ses camarades de l'ambulance volante, dont les infatigables soins dans le pansement des blessés ont diminué ce qu'un pareil jour a d'affligeant pour l'humanité et ont servi l'humanité elle-même en contribuant à conserver les braves défenseurs de la patrie ».

(*Bulletin des Lois et Moniteur*, du 27 Juillet 1793, n° 208).

Revenant aux ambulances volantes, nous verrons Larrey nous exposer que « ce système d'ambulance a l'avantage de suivre les mouvements les plus rapides des avant-gardes et de pouvoir se diviser en un grand nombre de fractions; chaque officier de santé étant monté et pouvant avoir une voiture suspendue, un infirmier à cheval et tous les objets

nécessaires à donner les premiers secours aux blessés sur le champ de bataille » (1).

Nous pensons pouvoir tirer de cet exposé, sommaire mais précis, cette impression que Larrey avait eu déjà la conception de ce que nous avons réalisé avec les « groupes chirurgicaux avancés » pendant la guerre 1914-1918, et même, littéralement, de véritables « équipes chirurgicales ». Les groupements ou équipes de Larrey réalisaient l'unité élémentaire de travail, comme nos équipes chirurgicales de la guerre 1914-1918. On pourrait même dire, en donnant au terme son vrai sens étymologique, qu'elles étaient « automobiles »; je veux dire, capables de se déplacer par leurs propres moyens.

Sans vouloir pousser au-delà des limites de la vraisemblance les comparaisons que nous suggèrent la constitution et l'objet des ambulances volantes de Larrey, nous ne voulons pas négliger de remarquer quelle analogie de conception on peut relever entre ces ambulances et notre formation toute moderne dénommée « ambulance mixte légère ».

Voici comment Schickelé (in Archives de médecine et de pharmacie militaires, tome CIII n°3, septembre 1935), définit la mission de ces ambulances de composition mixte, appelées à desservir les unités motorisées *opérant en avant-garde*, loin du gros des armées; ambulances légères, interchangeables, s'installant rapidement et se repliant de même, *toujours aptes à suivre la grande unité dans d'actives opérations militaires pouvant exiger parfois des mouvements de grande amplitude*, formations capables d'un effort momentané puissant, mais limité dans le temps ».

N'est-ce pas là la mission attribuée par Larrey à ses ambulances volantes, « *destinées à suivre les mouvements les plus rapides des avant-gardes, à*

(1) Il y avait dans chaque division de l'ambulance volante, douze chirurgiens sous-aides-majors, 12 voitures pour blessés, 12 infirmiers à cheval, 25 infirmiers à pied. Chaque fraction ou équipe comportait un chirurgien, un infirmier à cheval, une voiture légère.

enlever les blessés du champ de bataille, après leur avoir donné les premiers secours et à les transporter aux hôpitaux de première ligne ? ».

Cette institution, dit Larrey, fit une grande sensation chez les soldats ; ils étaient tous persuadés d'être secourus au même instant qu'ils seraient blessés et d'être enlevés immédiatement du champ de bataille » (1).

Dans les guerres de mouvement de l'envergure des campagnes de Bonaparte et de Napoléon, le problème des évacuations était d'importance capitale.

Larrey proclame avec force et démontre « les avantages que l'on retire de l'*évacuation prompte des blessés* après les combats, lorsqu'on ne peut les traiter dans les lieux voisins de ceux où se sont livrés ces combats, *pendant les premières périodes des blessures,* avec sécurité et avec toutes les conditions d'hygiène que leur état commande ».

Larrey expose longuement les raisons physiologiques qui motivent les évacuations promptes et aussi les raisons politiques qui les nécessitent.

Parmi les premières figurent « les inconvénients graves qui doivent résulter du repos où restent les blessés qu'on réunit en trop grand nombre dans un hôpital après une action.

« Les affections adynamiques, la pourriture d'hôpital, provenant de la suppuration abondante des plaies ; l'inquiétude et les craintes des sujets qui, réfléchis-

(1) Par l'importance numérique de son effectif, et toutes proportions gardées, la division de l'ambulance volante présentait une certaine approximation avec l'ordre de grandeur de l'ambulance mixte légère actuelle ; elle comprenait 48 infirmiers, soldats, caporaux ou gradés, à cheval ou à pied et 25 conducteurs ou gradés du train. L'ambulance mixte légère comprend 48 soldats infirmiers et onze gradés et 25 gradés ou conducteurs du train.

Le personnel médical de l'ambulance volante pouvait fournir de six à douze équipes (six de deux ou 12 d'un chirurgien); l'ambulance mixte légère se subdivise en trois équipes (2 équipes chirurgicales de 2 chirurgiens, une équipe médicale de 2 médecins et un radiologiste)

Remarquons cependant que l'ambulance volante était dotée en propre de voitures de transport pour blessés, ce qui n'a pas lieu pour l'ambulance mixte légère.

sant à leur état et à la perte qu'ils ont faite, s'attristent mutuellement et se laissent absorber par la douleur ; toutes ces causes font prendre aux plaies simples et, à plus forte raison, aux plaies graves, un caractère fâcheux et la terminaison n'en est que trop souvent funeste.

« Dans quelle situation différente peuvent se trouver, au contraire, les blessés qu'on a soin d'évacuer sur différents points, peu de temps après une bataille.

« Le mouvement extérieur et intérieur excite et entretient le jeu des organes ; tous les muscles sont en mouvement ; la circulation est accélérée, les sécrétions sont conservées ; la suppuration se fait dans de justes proportions ; les escarres se détachent promptement, les plaies se détergent.

« L'air extérieur, toujours plus pur que celui des lieux clos et habités, donne de l'activité aux sécrétions ; la transpiration cutanée est continuellement absorbée par les courants libres de l'air ; moins occupés du danger de la blessure ou de ses résultats que de leur conservation personnelle, les évacués portent moins d'attention à leur situation maladive, enfin, quelques grandes que soient les vicissitudes de ces évacuations, elles ne sont et ne peuvent être jamais aussi pernicieuses que les causes multipliées de maladies accessoires qui se rencontrent dans les établissements où il y a un plus ou moins grand nombre d'hommes malades ou blessés réunis.

« Les raisons politiques, c'est au général en chef seul à les pénétrer et à ordonner les mesures que commandent le salut des blessés et la conservation de la force morale du soldat.

« C'est ainsi qu'après les terribles assauts et combats que nous avions livrés aux assiégés de Saint-Jean-d'Acre, nous voyant placés entre ces deux malheureuses alternatives, ou d'abandonner nos blessés sur la plage, sans abri, sans vivres et sans nulle ressource, exposés à être égorgés par les Arabes des déserts, ou de leur faire faire, avec de mauvaises montures ou à pied, une *traversée de quatre-vingts*

lieues, sur un sol aride, totalement dépourvu d'eau douce, avec une ou deux galettes de biscuits et une petite outre d'eau, qu'ils pouvaient consommer dés le premier jour, nous n'hésitâmes pas à prendre le dernier parti ; et quoique beaucoup de ces soldats fussent gravement blessés ou même privés d'un membre, ils arrivèrent tous en Egypte ou guéris ou en voie de guérison. Nous n'en perdîmes pas le quinzième (sur 800). Cependant, la chaleur du désert fut extrêmement forte et ils éprouvèrent en route les effets du Khamsyn, *vent brûlant* qui se trouve décrit dans notre relation des campagnes d'Egypte et de Syrie.

« M. Costaz, membre de l'Institut d'Egypte, ayant fait la campagne de Syrie avec nous, et témoin de nos opérations, publia, par la voie de son journal n° 30, cet événement qui tenait en quelque sorte du prodige.»

« En Pologne, l'impossibilité de réunir tous les blessés français et ceux de l'ennemi dans la petite ville d'Eylau, où tout l'état-major de l'armée et de la garde impériale étaient logés, le danger de voir se déclarer une épidémie, causée par l'entassement de ces malheureux, et par l'abondante suppuration qui devait avoir lieu dès le troisième jour ; enfin, la pénurie extrême où nous étions, au milieu de campagnes couvertes de neige, abandonnées d'habitants et dépourvues de toutes ressources, étaient autant de motifs qui *réclamaient impérieusement cette évacuation.*

« Malgré la rigueur du froid et la difficulté des chemins, malgré l'insuffisance et l'imperfection de nos moyens de transport, puisqu'il fallut ajouter à nos voitures suspendues des traîneaux et de mauvaises charrettes dont la marche devenait de plus en plus pénible, en raison du dégel et des gelées nouvelles qui se succédaient alternativement ; enfin, malgré la pénurie des vivres et tous les genres de fatigue d'une longue route, mes blessés arrivèrent généralement en bon état (après un trajet de cinquante-cinq lieues à travers montagnes et neiges), à Inowraklaw, où leur guérison fut prompte et complète ; nous en perdîmes

à peine le onzième et néanmoins il y avait un assez grand nombre de blessures très graves.

« Un résultat aussi heureux dut justifier pleinement une telle mesure dans l'esprit de quelques personnes qui regardaient cette évacuation comme un acte de barbarie, cédant, comme il était naturel, à la pitié qu'inspiraient ces blessés par leur situation et par la répugnance qu'ils manifestaient pour partir. Ainsi se vérifiait encore dans cette circonstance la justesse de cette sentence du prince de la médecine : ad morbos extremos, extrema remedia, etc.

« Il est vrai que nos transports se firent avec beaucoup de soin : chaque convoi était accompagné du nombre d'officiers de santé, de sous-officiers et de soldats infirmiers nécessaire pour donner en route aux blessés tous les secours dont ils avaient besoin. Leur gîte et leur soupe étaient préparés à l'avance, à chaque lieu de station, par des sous-officiers qui précédaient les convois ».

L'ingéniosité inventive de Larrey était inépuisable. Elle n'égalait que la fermeté de son caractère.

Pour les évacuations de Saint-Jean-d'Acre et la traversée des déserts, on manquait absolument de moyens de transport.

Larrey déclare à Bonaparte qu'il faut, pour transporter les blessés, prendre les chevaux des officiers et des états-majors; y compris le mien ? s'exclame Bonaparte. Oui, répond Larrey. Et le général en chef marcha longtemps à pied comme toute l'armée.

N'ayant plus de viande pour nourrir ses blessés, il leur fait préparer du bouillon avec de la viande de chameau, bouillon qui se révèle très convenable.

Après Bautzen, sur ses conseils, on requiert les habitants pour effectuer les évacuations sur Dresde. C'est que, dans cette contrée, tous les habitants faisaient usage d'une espèce de *brouette* fort commode, pour le transport des denrées et des marchandises. Larrey utilise les brouettes et les habitants pour l'évacuation des blessés.

« Comme, de Bautzen à Dresde, le chemin est tou-

jours plus ou moins incliné, la marche de ces brouettes n'éprouvait aucun obstacle ; nous en avons vu jusqu'à cent et cent cinquante filer toutes les unes à la suite des autres. Nul transport ne pouvait être ni plus favorable, ni plus expéditif.

« Cela prouve l'importance qu'il y a pour un chirurgien en chef de bien étudier les contrées que les armées parcourent, pour qu'il sache faire tourner au profit des blessés les ressources que les localités peuvent offrir ».

Avant de quitter ce chapitre des évacuations et du traitement des plaies, il est curieux de rapporter l'opinion que Larrey formule sur la présence des vers dans les plaies, au siège de Saint-Jean-d'Acre :

« Pendant le travail de la suppuration, les blessés furent seulement incommodés des *vers* ou *larves de la mouche bleue*, commune en Syrie.

« L'incubation des œufs que cette mouche déposait sans cesse dans les plaies, ou dans les appareils, était favorisée par la chaleur de la saison, l'humidité de l'atmosphère et la qualité de la toile à pansement (elle était de coton), la seule qu'on ait pu se procurer dans cette contrée.

« La présence de ces vers dans les plaies paraissait en accélérer la suppuration, causait des démangeaisons incommodes aux blessés et nous forçait de les panser trois et quatre fois le jour.

« Ces insectes, formés en quelques heures, se développaient avec une telle rapidité que, du jour au lendemain, ils étaient de la grosseur d'un tuyau de plume de poulet. On faisait, à chaque pansement, des lotions d'une forte décoction de rue et de petite sauge, qui suffisaient pour les détruire ; mais ils se reproduisaient bientôt après, par le défaut des moyens propres à écarter l'approche des mouches et à prévenir l'incubation de leurs œufs.

En note, Larrey ajoute cette réflexion :

« Malgré l'importunité de ces insectes ils ont accéléré la cicatrisation des plaies, en abrégeant le travail de la nature et en provoquant la chute des escarres celluleuses qu'ils dévoraient ».

Il ne faudrait pas regarder Larrey seulement comme un grand chirurgien. Nous l'avons montré organisateur. Nous allons le découvrir hygiéniste et hygiéniste naval.

Avant d'être chirurgien dans l'armée, Larrey avait débuté comme chirurgien auxiliaire de la marine. Après un brillant concours subi au port de Brest, où il fit des observations intéressantes sur les galériens détenus dans le bagne, il avait été embarqué, en qualité de chirurgien-major à bord de la frégate « La Vigilante » qui devait faire campagne à Terre-Neuve

Avant l'embarquement, il s'informe du régime auquel le matelot était soumis, de la nature des fonctions qu'il avait à remplir, de leur durée et du repos qui devait les suivre. Il recherche dans les livres et auprès des officiers qui avaient navigué dans ces contrées, des renseignements sur le climat, l'etnographie, les productions de ces pays; les difficultés de la traversée, la nature des mers; l'histoire naturelle et la géographie de Terre-Neuve et de l'Amérique Septentrionale.

Une tempête affreuse assaille le vaisseau en mer. C'est l'occasion pour lui d'observer, in anima vili et parmi l'équipage, les effets et les causes du mal de mer.

« Les mouvements contre nature (du vaisseau) impriment des secousses dont les effets se concentrent au cerveau, la partie du corps la plus impressionnable par sa masse, sa mollesse et son peu d'élasticité... Plus la masse du cerveau est grande et d'une consistance molle, plus cet organe est accessible à l'impression de ces causes; c'est ce qui fait que les jeunes gens et ceux chez qui le cerveau est très volumineux sont les plus sujets au mal de mer. Les personnes avancées en âge, dont le cerveau est diminué de volume et offre plus de consistance que chez les jeunes sujets, sont moins exposées à cette maladie. Les habitants des côtes maritimes et des climats froids, chez lesquels la masse cérébrale est généralement moins développée que chez ceux qui habitent les pays

chauds et l'intérieur des terres, s'accoutument mieux aux vicissitudes de la navigation ; c'est-à-dire qu'ils sont moins sujets au mal de mer ».

Que vaut cette explication ? Notons toujours que Larrey ne néglige pas d'apercevoir que les vomissements qui accompagnent le mal de mer « sont sans doute déterminés par l'irritation sympathique ou le trouble qui survient aux deux cordons des nerfs pneumogastriques, sur l'origine desquels les effets de l'ébranlement du cerveau paraissent se concentrer... »

Passons sur cette digression, — d'ailleurs longuement développée dans ses mémoires, — ainsi que sur tous autres récits d'épisodes ou événements, pittoresques ou dramatiques, naufrages, etc.. Nous avons dit que Larrey était hygiéniste. Voici :

Pendant les six mois de navigation qu'il effectua avec la Vigilante, il avait eu à observer des cas de scorbut et de maladies contagieuses, parmi lesquelles une petite vérole, confluente, d'un très mauvais caractère ; des cas de syphilis, d'ophtalmie, etc...

« La propreté du vaisseau, les parfums de nitre et de soufre que je faisais faire fréquemment, le renouvellement d'air au moyen du ventilateur et de la manche, le branle-bas général que l'on faisait journellement sur ma demande, les lotions fréquentes d'eau et de vinaigre que je prescrivais aux matelots, l'exercice permanent, excepté aux heures du repos, la danse, la bonne nourriture et les boissons aiguisées avec le vinaigre ou l'eau-de-vie, sont les moyens que j'ai employés pour conserver la santé de l'équipage et rétablir les convalescents ».

Plus tard, sur le problème de la prophylaxie de la syphilis, au cours de la campagne de Prusse, il nous donne les principes de la conduite qu'il observe et qui ne peuvent qu'être approuvés, puisqu'ils se fondent sur le dépistage et le traitement de la maladie :

Création et organisation d'un hôpital spécial pour les femmes atteintes de maladies vénériennes, après inspection et recherche.

Services pour les vénériens à l'hôpital militaire, où,

après visite rigoureuse dans les casernes, ils sont tous rassemblés et traités.

La faculté d'observation de Larrey s'étend à tous les sujets. Aucun des événements ou des faits pathologiques qui se produisent autour de lui ne le laissent indifférent.

C'est ainsi que, durant la campagne de Prusse, il observe et étudie un grand nombre d'accidents d'asphyxie causés par la vapeur des poêles de fonte dont les troupes faisaient usage en raison des grands froids, et fait une étude anatomo et physio-pathologique très complète de ces accidents.

Au cours de la campagne de Pologne, il étudie la plique polonaise, cette singulière maladie des cheveux, regardée comme endémique, dont il expose la nature et le caractère évitable, les rapports avec la syphilis et la malpropreté, dans un mémoire qui lui vaut les appréciations les plus flatteuses de l'Institut de France.

Quand il traverse les Alpes, en Maurienne et plus tard les Pyrénées (Hautes et Basses) pour se rendre à l'armée d'Espagne, il observe et étudie le goître des populations montagnardes.

Notons ses curieuses appréciations : « cette tuméfaction (le goître) paraît dépendre de l'usage qu'ils font communément des eaux que produit la fonte des neiges et de l'émanation des gaz pernicieux que fournissent les fonds des vallées étroites des hautes montagnes, pendant les chaleurs de l'été : ces gaz sont d'autant plus abondants que les forêts qui couvrent ces montagnes sont épaisses et que le sol est fangeux et humide. Le mauvais régime contribue aussi beaucoup à cette infirmité qui est souvent accompagnée de crétinisme, comme nous l'avons vu dans la vallée de la Maurienne. Le goître offre peu de ressources de guérison, surtout quand il est avancé. On pourrait le prévenir et le faire disparaître en éloignant des lieux bas et humides les habitations, en faisant passer au filtre charbonneux l'eau qui doit servir de boisson, et en lui donnant de l'air atmosphérique dont elle

manque ; en faisant éviter aux femmes, qui sont les plus sujettes à cette affection, de porter sur la tête de pesants fardeaux, comme elles en ont la mauvaise habitude, etc... »

Larrey ajoute cette observation générale sur l'hygiène des populations :

« Chaque préfet devrait avoir auprès de lui un comité de santé, qui s'occuperait, sous ses auspices, des moyens de soumettre tous les individus aux lois d'une bonne hygiène, privée et publique ».

Il avait prévu nos conseils départementaux d'hygiène.

La campagne d'Espagne fut l'occasion, pour Larrey, d'observations médico-chirurgicales importantes. Nous ne nous y arrêterons pas.

Pour en terminer avec ces glanes, nous ne retiendrons de ce voyage que le récit que l'auteur nous donne d'un spectacle favori de nos populations méridionales, les courses de taureaux.

« A Burgos, où nous séjournâmes quelques jours, dit-il, les magistrats firent donner, à cette occasion, un *combat de taureaux* auquel les habitants assistèrent avec des transports de joie. Je voyais pour la première fois ce spectable, bien propre à exciter ma curiosité. Je l'observai dans tous ses détails, et je vais essayer d'en donner ici une courte description ». En voici des extraits ; notons que Larrey dit les « tauradors » pour « les toréadors » :

« ... Nous avons vu dans ce combat deux cavaliers renversés de leurs chevaux ; les chevaux avaient été éventrés et les deux hommes n'avaient dû leur salut qu'à leur adresse et à leur agilité. L'un des tauradors fantassins fut aussi blessé grièvement et laissé comme mort sur la place. A la vue de ces accidents épouvantables et horribles, tous les Espagnols font retentir l'air d'acclamations et d'applaudissements.

« Cependant les tauradors finissent par plonger l'épée dans le cœur du taureau. Si le coup est bien dirigé, ce qui arrive ordinairement, l'animal tombe et meurt aussitôt : c'est un nouveau motif pour faire pousser aux spectateurs des cris de joie.

« Lorsque le taurador est très habile, il enfonce son stylet dans la nuque du cou de l'animal, pour blesser la moelle de l'épine et le faire périr sur le champ ; mais cette entreprise est très dangereuse ».

Larrey décrit l'emploi des banderilles « flèches garnies d'artifices », le recours aux chiens, etc... Il termine ainsi :

« Lorsque le nombre déterminé de taureaux a été tué sur le champ de bataille, le vainqueur reçoit, avec une récompense particulière, de nouveaux applaudissements du public, et les témoignages les plus affectueux de satisfaction, surtout de la part du sexe.

« On ne saurait trop désirer de voir proscrire un jour ces sortes d'amusements que les amis de la tranquilité désapprouvent et que l'humanité condamne. »

Cette appréciation de Larrey nous donne une idée de la sensibilité de cet homme de guerre et de ce chirurgien au caractère ferme, courageux, héroïque en nombre de circonstances, et pourtant doué d'une impressionnabilité extrême.

C'est lui-même qui nous en donne le témoignage dans ses mémoires :

Son appareillage pour Terre-Neuve, au début de sa carrière, fait naître en lui une poignante émotion, quand disparaît la terre de France.

« La terre s'éloignait et bientôt elle disparut à nos yeux ; ... les ténèbres remplacèrent la lumière et je me vis pour la première fois entre le ciel et l'eau. Cette transition subite et cet isolement firent sur tous mes sens l'impression la plus vive. La pensée d'une fin malheureuse vint frapper mon imagination et les réflexions les plus tristes succédèrent rapidement aux idées flatteuses que m'avait données l'espérance de voir, dans une longue navigation, de nouveaux pays et tant d'objets divers. Je ne pus retenir mes larmes et je regrettai vivement le sol que je venais de quitter. Il serait difficile d'exprimer tout ce que j'éprouvai dans ce premier moment ».

Mais si l'impressionnabilité est grande chez ce jeune homme, la volonté et le caractère prennent vite le pas

sur l'émotion et le sentiment du devoir lui donne le sang-froid et la grandeur d'âme qui ont contribué à le rendre célèbre.

Près de Kœnigstein, au cours de la campagne du Rhin, il nous décrit le premier combat auquel il assiste de près :

« L'ennemi tourna pendant la nuit le poste imprenable que nous occupions et nous cerna avec des troupes trois fois plus nombreuses que les nôtres. Nous vîmes l'instant où nous allions tous périr, ou devenir prisonniers de guerre, lorsque par une manœuvre imprévue et extrêmement habile, Houchard nous sauva du danger...

« Plusieurs de nos compagnons furent tués dans le défilé et nous eûmes une trentaine de blessés que nous transportâmes avec nous, après les avoir pansés pour la première fois sur le champ de bataille.

« Ce combat, dont je fus témoin de si près, avait fait d'abord sur moi une vive impression ; mais la jouissance intérieure que me causa l'idée du service éminent que venait de rendre aux blessés ma nouvelle institution, parvint bientôt à éloigner les sentiments qui m'affectaient, et depuis ce moment, j'ai toujours vu avec calme les combats et batailles auxquels j'ai assisté ».

Terminons sur cette confession spontanée qui n'est pas sans grandeur et qui fait honneur au grand chirurgien, au grand homme, à qui Napoléon, en hommage à son héroïsme, offrit sa propre épée, et dont le nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile avec ceux des grands hommes de guerre qui surent honorer et défendre la patrie.

CHRONIQUE DU CANADA

Les médecins canadiens français, si loin de leurs confrères de France, aiment à se rappeler leur terre d'origine commune, qui nous unit dans le passé, et pour se garder en contact avec ceux d'aujourd'hui, se réunissent tous les deux ans en assises médicales françaises, auxquelles ils convoquent leurs collègues des Etats-Unis et même des deux Amériques. Il convient de se serrer les coudes et remonter ensemble aux sources communes de notre formation professionnelle.

Il existe au Canada Français deux universités de langue française la plus ancienne à Québec, l'Université Laval et l'Université de Montréal auxquelles nous pouvons ajouter l'Université d'Ottawa.

Chacune dans sa région domine et oriente l'enseignement supérieur.

21 collèges classiques de langue française disséminés dans la province relèvent des deux premières universités pour leurs directives et leurs examens. Plus de 10.000 étudiants sont reliés à l'Université de Montréal pour les études secondaires et professionnelles où l'enseignement est naturellement donné en français.

L'Association des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord tient ses assises tous les deux ans, tantôt à Montréal, comme elles se sont tenues à Ottawa en Ontario, alors que dans deux ans nous irons nous réunir à nos collègues de La Louisiane, le Congrès devant se tenir à la Nouvelle-Orléans. Cette

année les assises se tiendront à Montréal au début de septembre.

A cette occasion, comme aux Congrès précédents, des Collègues de Paris et des autres grands centres médicaux viendront prendre part à nos délibérations. Nous attendons cette année MM. CHIRAY et SOREL, qui seront les bienvenus.

La phalange est nombreuse de ceux qui dans le passé sont venus nous honorer de leur collaboration : Sergent, Marcel Labbé, J.-L. Faure, Chevassu, Grégoire, d'Allaines, Clerc, Desfosses, Desmarets...

Ils nous apportent avec le verbe français, qui nous réjouit toujours, les derniers concepts médicaux de France.

E. SAINT-JACQUES, de Montréal.

MOREAU DE LA SARTHE

ET SES SOUVENIRS

Par le Dr P. DELAUNAY.

I

LES CONFESSIONS DU PROFESSEUR MOREAU

Le Dr Moreau, dit Moreau de la Sarthe, qui fut, en son temps, bibliothécaire et professeur à l'Ecole de médecine de Paris (1), avait coutume d'enregistrer ses « Pensées et souvenirs ». Ainsi lui semblait-il « fixer le cours d'une fugitive existence », ou du moins en modérer « la rapidité ». Ce sont des pages décousues et sans suite, un pêle-mêle de dissertations ébauchées, de notes de conversation ou de lecture, de brèves observations médicales, des maximes et des aphorismes sur l'amour, la morale pratique, les beaux-arts, la société, les évènements marquants de sa vie professionnelle et affective, tout le bagage d'un polygraphe impénitent.

(1) Nous avons donné dans le Bulletin de la Société française d'Histoire de la médecine (T. XIV, 1920), une étude biographique et critique sur Moreau de la Sarthe; on la pourra consulter pour plus ample détail. Mais de nouveaux documents nous permettent d'ajouter quelques traits à sa physionomie et à l'histoire de son temps. Le *Journal* de Moreau nous a été aimablement communiqué par le Dr Héry, de Paris, qui le tient de la famille Simier, apparentée aux Moreau. Il y en a deux exemplaires : l'un autographe, en six liasses dépareillées non paginées, allant, avec des lacunes, de 1804 à décembre 1818. L'autre est une copie au net, plus complète, d'une autre main, avec des corrections de la main de Moreau; irrégulièrement paginée par cahiers, elle va de 1804 au 20 mai 1817, avec une suite dépareillée pour l'année 1818.

On y voit d'abord que notre homme a lu Jean-Jacques. Il fait de la phraséologie sentimentale, comme il sied à un adepte de cette littérature médico-galante alors en vogue, où Roussel fut son prédécesseur, et Marie de Saint-Ursin son émule. Déjà, s'attachant à « couvrir de fleurs les épines de la science », n'a-t-il pas, en 1803, publié trois volumes sur le « Système physique et moral » du sexe aimable, dont son expérience savait pénétrer les secrets ? (1).

Mais aussi, pour son malheur, Moreau a feuilleté Condillac et fréquenté Cabanis et Tracy. Il a appris, auprès des idéologues, à décomposer la faculté de sentir, de penser et d'agir, à analyser *le* moral et *le* physique, à en tirer des abstractions. Sans doute, ce perpétuel exercice de l'auto-critique n'a pu supprimer en lui les effets de la mélancolie et de la sensibilité. Mais quand il aime, il se regarde aimer, et dénombre les mouvements de son âme ; il tâche à savoir comment il aime et comment on l'aime, démonte les ressorts *du* moral féminin, et, le ressort cassé, déduit judicieusement pourquoi on ne l'aime plus.

Evoque-t-il, en son rêve, une de ses amies ? « Cette série de pensées relatives à [sa] situation [le] conduit à un moment de méditation sur l'amour considéré comme cause de délire et de tout autre genre d'aliénation ». Et il en profite pour consigner une remarque de M. Hallé sur la démence dans la pellagre. Cest un Saint-Preux clinicien ! Un amoureux bibliographe ! Sur les doux propos qu'on lui tient, il prend des notes, et, penché sur sa Dulcinée, se dédouble en psychanalyste et en soupirant. Les « portraits », sous sa plume, sont nombreux : très poussés, et d'assez bonne façon ; mais portraits moraux. L'objectivité en est absente. Ses héroïnes furent-elles blondes ou brunes ? Grandes ou petites ? Maigres ou rebondies ? Après dix pages descriptives, nous n'en saurons jamais rien. Et pourtant Moreau, physiognomoniste, avait traduit, édité, commenté Lavater !

(1) J.-L. Moreau de la Sarthe, *Histoire naturelle de la femme*, Paris, Duprat, Letellier, 1803, 3 vol. in-8°.

1804

Pensées
et Souvenirs
De Moi

il est Bien évident, qu'aujourd'huy, je ne suis plus l'homme d'hyer; que je me suis [illegible] à moi même, Comme disait la Bruyère. j'ai perdu mon aplomb; l'état de mon Système nerveux plus Mobile et dans un état de dérangement et de vacillation change toutes mes idées je ne vois ni moi, ni les autres, ni la Société, ni la Nature Comme ils sont. Toutes mes impressions n'excitent que des pensées mélancoliques et des Sentiments tristes tout Cela est l'effet d'une migraine; je le sais et je suis trop faible pour m'en pas être plus

Premier folio du manuscrit de Moreau.

Voici comme, au début (1804), il esquisse ses propres traits :

« Par principe, et peut-être par tempérament, je suis porté à l'indulgence et je modère mes sentiments. Cependant, cette indulgence que je puis appeler physiologique parce qu'elle est appuyée sur la connaissance des lois de l'organisation, cette indulgence qui m'a coûté souvent des efforts pénibles et des combats avec ma sensibilité, s'est trouvée un peu en défaut depuis quelque temps. Un homme que je méprise ordinairement, mais sans le haïr, m'a indigné par ses bassesses et une conduite que j'aurais dû prévoir. Je me suis fâché, indigné comme le vulgaire. J'ai péché, et gravement péché, envers la philosophie. Socrate, tu aurais sûrement ri de ma plaisante colère. Je me repens.

Je ne prends pas aussi aisément mon parti sur les torts de mon amie. Cette amie que j'ai tant protégée et chérie, que j'ai tant comblée de bienveillance et d'amour m'a cruellement blessé dans sa conduite. Mes raisonnements, les motifs de mon indulgence générale, les sophismes de mon lâche cœur ne peuvent plus la justifier... Son ingratitude, son indifférence pour tout ce qui me flatte ou me blesse, la légèreté avec laquelle elle se décide aux actions qui me brisent le cœur, une rupture volontaire de sa part, dans notre commerce de pensées et de sentiments, sont des motifs qui pourraient exciter ma haine. Je ne la hais pas cependant ; je ne puis pas même avoir ce mépris qui conduit à une indulgence noble et dédaigneuse. Mais je vous dis dans l'amertume de mon cœur : « J. ., vous avez brisé les nœuds les plus doux, vous avez interrompu la trame de ma vie, vous ne m'avez jamais aimé ni comme votre amant ni comme votre ami. Je doute même que votre âme frivole et légère puisse s'élever jusqu'au sentiment de la gratitude qu'inspirent aux âmes les plus communes la bienfaisance et le dévouement. Savez vous bien, J..., que vos malheurs, votre inconduite, vos travers, la stérilité de votre cœur, vos goûts frivoles et communs, si peu d'accord avec la tournure de votre esprit, tiennent à des causes qui pourraient vous avoir subjuguée et dont l'effet n'est pas sans remède, et qui sont encore pour votre ami des motifs d'excuse et d'espérance ?

Moi-même, suis-je donc sans reproche ? Ai-je bien eu pour votre faiblesse, pour les positions difficiles où vous vous êtes trouvée jetée par des occurrences imprévues ou malheureuses, toute l'indulgence, tous les égards qui commandent l'attachement et la tendresse ? Je ne crois pas qu'il existe un seul

homme qui n'ait rien à se reprocher dans sa conduite avec les femmes, qui jamais n'ait manqué de désintéressement et de tolérance avec un sexe que nous voulons toujours autre que ne l'a fait la nature, autre que nous ne le faisons nous-mêmes, auquel nous offrons, suivant l'occasion et d'après des vues personnelles, la philosophie d'Epicure ou les dogmes sévères et dangereux. Je vous fuirai, c'en est fait ».

Ainsi parlait M. Moreau, car il se croyait sage. Mais, il était homme, et sa sagesse n'était qu'éphémère ; et l'ombre de l'ingrate Jenny revenait troubler ses jours et ses nuits :

« J'y pense toujours, à cette J...y. Je voudrais l'oublier, et lorsque sans faire effort pour rappeler ici quelques souvenirs j'arrête ou reprends, me causant avec moi-même, la vie qui s'écoule si vite, c'est toujours cette femme que je retrouve et qui se mêle à mes sentiments comme à mes pensées. Je me croyais plus de force ou de sagesse... »

C'est pourquoi notre homme essaie de guérir une folie par une autre et prend une nouvelle maîtresse.

Il s'ensuit que le 7 messidor an XIV (26 juin 1806) Mme B..., « l'amie qui doit être la compagne inséparable de [sa] vie » lui offre « pendant vingt-quatre heures mortelles le spectacle d'un accouchement naturel mais violent... presque d'une seule douleur », heureusement terminé par la mise au monde d'un garçon.

Que devinrent cette mère et ce fils ? Je ne sais. Mais plus tard, Moreau est aux genoux d'une autre beauté qui s'appelle Emma. « A mesure que la passion tendre et la prédilection affectueuse que je ressens pour cette charmante femme se développent et se fortifient, je retrouve mon âme, le ressort de mon esprit, mes facultés aimantes et mon goût de rêverie et de méditations comme dans les plus beaux moments de la vie. » Et c'est là un « attachement différent de ceux qui l'ont précédé ». Si l'âge lui donne moins de véhémence, il en attend plus de constance : « c'est l'amitié animée par tout ce que l'amour peut encore avoir de chaleur dans l'automne de la vie ».

Au reste, il y avait, en cette liaison, des contraintes et des obstacles ; les entrevues étaient quotidiennes, mais brèves, et l'amoureux trouvait le monde « mal arrangé ».

Moreau, bientôt, s'en accommoda mieux. Les lignes qu'on vient de lire sont de février 1811. Or, dans le même temps, le soupirant s'engageait dans une autre intrigue où il retrouvait « loin de la jeunesse toute la fraîcheur, la vivacité de tendresse que le vulgaire désigne avec dédain sous les nom [s] d'amour sentimental, d'amour platonique ».

Platoniques, ces amours ne le demeurèrent pas longtemps : et vers le mois d'avril 1811 l'amoureux pouvait presser dans ses bras sa nouvelle conquête, Charlotte Vanhove, l'ex-Madame Talma.

Depuis plusieurs années, Moreau était en relations avec le ménage Talma. A la date du 7 septembre 1809, son journal porte ces lignes :

« J'ai embrassé et vu plusieurs fois mes bons amis Talma. J'ai trouvé Mme T... encore un peu plus aimable, bonne, affectueuse, causante et douce comme doit être l'amitié. Son voyage de Lyon et de Bordeaux l'a vivement intéressée. Elle a vu à Lyon Mme de Staël qu'elle a trouvée bien et pas trop gênante ni trop gênée du poids de sa réputation. Le baron de Vogel, les Montmorency, B. C. [onstant] Mme R[écamier], etc., avaient suivi Mme de Staël et formaient tous un groupe auquel se sont joints les beaux esprits de Lyon. J'ai vu chez Mme Talma M. de Staël fils » (1).

Mais un jour vînt où le Dr Moreau n'embrassa plus que Mme Talma. Et comme l'amour l'entraînait toujours à quelque dissertation littéraire, il s'appliqua à retracer le portrait de sa maîtresse.

(1) Après un séjour à Munich et à Vienne (1807), Madame de Staël était rentrée, avec Mathieu de Montmorency, vers le mois de juillet 1808, à Coppet où Benjamin Constant vint la retrouver. En 1809, Talma étant venu donner des représentations à Lyon, Mme de Staël voulut l'entendre, et débarqua dans cette ville le 7 juin 1809 en compagnie de son fils Auguste et de Sismondi. L'y rejoignirent Benjamin Constant, escorté de Charlotte, et, le 18 juin, Mme Récamier. Cette dernière repartit de Lyon pour Coppet avec son amie (Cf. E. Herriot, *Madame Récamier et ses amis*, 3e éd., Paris, Plon, 1905, in-8°, T. I, p. 222-223).

« Peindre Charlotte avec quelque profondeur, avec quelques détails d'observation, c'est me rappeler et lui rappeler à elle-même tous les motifs que j'ai eus d'abord pour l'aimer beaucoup et pour l'aimer ensuite davantage à mesure que je l'ai mieux connue et que le plaisir si vif de la rencontrer est devenu insensiblement le bonheur de la voir presque chaque jour et d'en faire l'objet de mes sentiments les plus durables et les plus tendres.

Charlotte V... assez petite a cependant beaucoup de noblesse et de dignité dans la taille et les attitudes. A la scène, lorsqu'elle en était l'ornement et qu'elle jouait des rôles imposants et graves on aurait dit que tout à coup elle devenait plus grande par la majesté de la pause [*sic*] et la variété de son expression. Elle est plus agréable que régulièrement belle. Son principal attrait est dans l'expression, dans un charme de physionomie qui vous laisse apercevoir dès le premier regard les principaux caractères de son âme dans les traits de son visage. Son profil est grave, mélancolique et même un peu sévère.

Tout ce qui me plaît dans mon amie, sa grâce, son attrait, semblent n'appartenir qu'à elle. On peut ne pas les apercevoir, n'en être pas charmé, mais il est impossible de les remarquer, de les sentir sans être ému et pénétré jusqu'au fond du cœur. Lorsqu'elle était actrice, le fini de son talent, la noblesse, la vérité et la pureté de son jeu ne pouvaient être appréciés par la multitude. Il lui fallait pour être admirée, pour être estimée ce qu'elle valait, des spectateurs choisis, éclairés...

Très négligée dans son enfance, jetée par accident et par erreur de fortune dans un monde vulgaire, Charlotte n'a rien conservé de ses premières impressions, de ses premières habitudes. Sans y penser, sans faire le moindre effort, elle s'est trouvée avant trente ans dans une sphère particulière, dans une habitude de sentiments nobles, indépendants, complètement étrangers à sa première éducation. Son esprit s'est formé presque seul ou du moins plutôt par la rêverie, par une habitude vague de méditation et de travail intérieur sur elle-même que par l'étude et la lecture...

Charlotte est tout à fait dans la classe des femmes pour qui l'amour est la principale et presque la seule affaire de la vie. Capable d'inspirer cette passion dans toute sa force, elle est habile à l'éprouver dans tout le charme des détails... Elle a de la constance et veut de la fidélité. Aussi fière que sensible elle voit dans l'abandon ou le changement une injure qui l'humilie et un malheur qui l'accable. Cette disposition d'âme la

rend inquiète et accessible à tous les tourments de la jalousie... Elle est commode à vivre, autant par distraction et par indifférence sur le matériel de la vie que par un fonds de douceur et de bienveillance, Mais en même temps Charlotte est difficile en bonheur. Pensive, ombrageuse, s'attachant avec une prédilection désespérante au moindre mot,... elle emploie souvent ses heures solitaires à s'exagérer tous les inconvénients d'une situation présente, à imaginer, pour les aggraver, le nuage orageux du plus sombre avenir. Sa susceptibilité et son amour-propre sont extrêmes; ils sont dans leur excès les défauts attachés à ses qualités les plus éminentes, à sa fierté si noble, à son indépendance si élevée, à une austérité de probité et de franchise si honorable.

Charlotte mariée à un homme qu'elle chérissait tendrement et dont le caractère ne pouvait la rendre heureuse ne s'en est aperçu qu'à la première infidélité (1). Tout jusqu'alors lui avait échappé. Elle s'était donnée, sacrifiée sans regarder en arrière et pensa mourir de douleur en perdant son illusion. ... Je la crois accessible à toutes les jouissances de l'amour, à tous les ravissements de la volupté lorsqu'elle aime, lorsque son âme fortement pénétrée anime ses sens. . »

Moreau fit sans doute le nécessaire pour s'en assurer, car il écrivait le 6 avril 1811 : « La possession entière et longtemps désirée, l'abandon voluptueux de la femme la mieux aimée et la plus chérie m'ont appris que j'étais encore accessible à ces grandes émotions de plaisir d'âme et de sens qui semblent

(1) Née à La Haye le 10 septembre 1771, Charlotte Vanhove était la fille de Charles-Joseph Vanhove qui, pendant trente ans, joua les pères nobles au Théâtre français. Elle-même y fit ses débuts dans le rôle d'Iphigénie le 8 octobre 1785, et son jeu rendit jalouse M[lle] Contat. Elle épousa un sieur Petit, musicien d'orchestre, dont elle prit le nom au théâtre en 1786. Le 3 septembre 1793 elle fut incarcérée à Sainte-Pélagie avec la troupe des Comédiens français, en sortit en 1794, et entra au Théâtre de la République. Elle avait inspiré une passion assez vive à Robespierre en même temps qu'à Talma. La guillotine débarrassa ce dernier de son rival ; et Charlotte Vanhove divorça pour épouser, le 16 juin 1802, Talma, divorcé lui-même depuis le 6 février 1801 d'avec Louise-Julie Careau. L. J. Careau mourut en 1805. En 1811, Charlotte Talma prit sa retraite. Elle eut de Talma deux fils, ce qui ne l'empêcha pas de quitter son infidèle époux après 15 ou 20 ans de mariage. (Cf. Les femmes de Talma, notes de H. d'Alméras à l'éd. des *Mémoires de Talma*, par Regnault-Warin, Paris, Société parisienne d'édition, 1904, in-12, p. 316-318).

n'appartenir qu'aux prémices du sentiment et au bonheur d'une première passion ».

A ces périodes de transport, correspondaient des phases d'enphorie : et procédant, dans le silence de la nuit, à l'inventaire de ses sentiments, Moreau notait le 31 octobre 1811, à une heure du matin :

« Depuis quelque temps mon cœur et mon esprit ont plus de chaleur et d'activité. Il me semble quelquefois que par une espèce de miracle mon âme jouit d'une nouvelle existence. Ce miracle je le dois véritablement aux affections si tendres, si vives, si passionnées que ma nouvelle amie a su m'inspirer. Plus je l'aime, plus je la cultive, plus j'apprends à la connaître... et plus je sens mes pensées se développer et s'exprimer avec facilité sur une foule de sujets. Je me guéris insensiblement de mes ennuis, de mes découragements. Je me sens encore habile à penser, à produire, à écrire... Mon aimable Charlotte, c'est à toi que je veux devoir ces plaisirs de l'âme, tu les dispenses comme ces délices des sens, comme ces plaisirs d'amour que toi seule connais et fais partager. »

Mais ces heureux moments étaient sans lendemain. Moreau passait de la suractivité à la dépression, de la joie d'aimer à la tristesse de vivre. A vrai dire, sa santé n'était pas parfaite ; il était sujet aux migraines, et accuse en 1818 des poussées de catarrhe bronchique. Ces phases de malaise physique se doublaient d'atteintes morales périodiques. Son journal de 1809 mentionne des accès d'ennui, de tristesse, de découragement. A force de s'analyser et de se regarder vivre, il détendait les ressorts de son énergie, et nous apparaît finalement, comme un cyclothymique.

Il ne rédige son journal, dit-il quelque part, que « pour échapper à cette langueur, à cette mort anticipée, à cet ennui et ce dégoût qu'[il] trouve dans le monde et dans l'exercice d'une profession dont les détails, la plupart minutieux, ont un inconvénient qui n'est racheté que de loin en loin par d'importantes considérations. » L'amour ne lui apporte que des joies éphémères. Moins de quinze jours après la conquête, l'âme « naturellement inquiète et jalouse »,

de Charlotte jette entre eux « le nuage le plus sombre ». Le nuage se dissipe, mais revient. Le 10 février 1812, c'est la brouille. « J'avais cru entrevoir le bonheur, je vois qu'il faut y renoncer sans pouvoir d'ailleurs triompher d'une affection qui est pour jamais dans mon âme, qui, après avoir été un moment le charme de ma vie va la remplir d'amertume... ce bonheur que je n'avais pas osé désirer, à peine je ne l'ai donc entrevu que pour le perdre sans retour... »

Heureusement que parfois tout s'arrange. Lorsque le Coup d'Etat Frayssinous épura la Faculté, et que Moreau fut mis à la retraite, un pamphlet de l'époque affirma qu'il devait sa disgrâce à « des liaisons intimes avec des personnes qui ne convenaient pas aux escobards modernes. » L'une de ces personnes était Mme Talma. Et c'est chez elle, au n° 10, de la rue de Seine, que le professeur déchu transporta ses pénates. Le démon de midi s'était fait ermite, sur le soir. Mais l'ermitage était aimable. A la table de son amie, Moreau se plaisait à convier, en agapes fraternelles, les médecins de sa connaissance, et aussi son vieux Mentor, le bonhomme Besnard, ci-devant curé constitutionnel de Nouans, qui commençait à radoter et s'applaudissait, *inter pocula*, d'avoir acheminé son élève vers une si brillante situation (1).

C'est dans cette maison que Moreau s'éteignit, le 13 juin 1826. La ci-devant Mme Talma s'en consola en épousant le 31 mai 1828, Jacques Antoine, comte de Chalot, ancien colonel de cavalerie (2).

(*A suivre.*)



(1) *Souvenirs d'un nonagénaire, mémoires de F. Y. Besnard* publ. par C. Port, Paris, Champion, 1880, 2 vol. in-8°, T. II, p. 299-301.

(2) Talma mourut le 19 octobre 1827. Charlotte Vanhove ne s'éteignit qu'en avril 1860.

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DES SALLES DE DISSECTIONS AU XVIII[e] SIÈCLE : THÉOPHILE DE BORDEU, DÉMONSTRATEUR D'ANATOMIE A PAU, EN 1750.

Par M. TOURNIER-LASSERVE (R)
Médecin-Commandant.

Théophile de Bordeu, ayant parachevé ses études médicales à Montpellier et ayant cueilli quelques lauriers à Paris (1), vient de s'installer à Pau (1749) (2). Fort de son savoir, de son titre de médecin-chirurgien, de sa renommée naissante et de la protection du premier médecin du Roi (3), il espère y faire sa carrière.

Dès l'abord il se fait connaître et apprécier : nanti d'un brevet de *démonstrateur d'anatomie* il présente une requête à l'intendant pour organiser un cours public. L'intendant, Monseigneur d'Aligre, ordonne aux maire et jurats de fournir l'emplacement convenable. Le corps de ville fait effectuer par des commissaires les recherches nécessaires, loue un local, le répare, le meuble, tout cela aux frais de la ville. On témoigne même à Bordeu toute la satisfaction que le corps de ville et les habitants trouvent à ses leçons, on espère qu'il daignera les continuer et l'on déclare

(1) La deuxième édition des *Lettres à M[me] de Sorbério* vient de paraître.

(2) Il y a déjà fait un premier séjour quelques années plus tôt sans parvenir à se faire agréer par le corps médical de cette ville.

(3) CHICOYNEAU, qui a été son professeur à Montpellier.

enfin « que la ville se portera toujours à luy procurer toute sorte de comodités, et à luy marquer sa reconoissance... ». Théophile pouvait croire le terrain complètement aplani sous ses pas. Ces attentions sont d'autant plus surprenantes qu'à cette époque et pour longtemps encore il ne semble pas que dans le reste de la France les salles de dissection fussent convenablement installées. Jusqu'à la Révolution on continua à voler les cadavres dans les cimetières ou à disputer aux archers les corps des suppliciés, on laissait traîner les débris, on vendait même la graisse (1). Les dispositions prises à Pau paraissent, au contraire, fort judicieuse pour le siècle.

Malheureusement c'était trop beau pour durer. L'*invidia médicorum* se donne libre cours et avant la fin de l'année 1750 l'intendant a prescrit que les leçons d'anatomie « se fairoint alternativement par les docteurs en médecine de la ville de Pau et par le sieur Bordeu pourvu d'un brevet de démonstrateur du Roy en suivant l'ordre de l'ancienneté ». Voilà donc notre Bordeu remis rudement dans le rang. Comme par ailleurs il lui était suscité dans sa profession toutes sortes de difficultés, Théophile abandonne la place et regagne la capitale qui l'appréciera et lui réservera un sort envié...

Et voici l'épilogue des cours de dissections :

L'animateur Bordeu parti, les leçons d'anatomie ne seront pas continuées longtemps. Les chirurgiens ayant demandé à prendre sur ce point la succession des médecins déficients, le corps de ville saisit l'occasion pour tout liquider : invoquant les termes de l'ordonnance de l'intendant, il rejette la requête des chirurgiens et arrête les frais. Diplomates, les jurats se réservent toutefois de procurer un autre emplacement « en cas de retour dudit sieur de Bordeu ou autre occasion que Monseigneur l'Intendant pourra trouver convenable ».

(1) Maurice Genty, *Les dissections à Paris sous la Révolution et sous l'Empire* (supplément du Progrès Médical, n° 3, 1934).

Nous transcrivons ci-après les procès-verbaux des délibérations du corps de ville de Pau ayant trait à la salle de dissections (1).

Registre pour les délibérations du Corps de Ville de Pau, commencé le 16 juillet 1743 et fini le 31 décembre 1750.

F^{os} 272 v° et 273. Du 14e mars 1750 :

Scéants Messieurs Dandoins maire, de Salles Lieutenant de maire, de Bordenave premier Jurat, de Tavailler, de Dufau, de Bentéjac, Dargent, de Pédarrieu jurats, de Davant, de Mainiel et de Latour, assessurs (2).

Veu la requette présentée à Monseigneur Daligre Intendant par le sieur Théophile de Bourdeu fils Médecin Chirurgien de la faculté de Mompelier narrant qu'il a plu au Roy de luy accorder un brevet par lequel il le nomme démonstrateur d'anatomie en cette ville pour y faire des leçons et expériances publiques et rétablit le Cours établi en 1713 (3) : il demande ordonner au corps de ville d'indiquer et fournir l'emplacement et les commodittés nécessaires pour faire les d. leçons et démonstrations anatomiques l'ordonnance rendue au bas d'icelle par led. seigneur intendant le 28e février dernier par laquelle il ordonne que les maire et Jurats indiqueront et fourniront dans quinsaine à compter de ce jour au sieur de Bordeu sup^{t} l'emplacement et les commodités nécessaires pour faire les leçons et démontrations anatomiques en conformité du Brevet qui luy a été accordé par Sa Majesté le 3e avril 1749 : veu aussy led. Brevet et lecture ayant été faitte du tout ensemble de la délibération du 25e août 1713 fol. 357 v. Il a été arretté par unité de suffrages que led. Brevet sera registré à suitte de la présente

(1) C'est seulement après avoir achevé ce travail que nous avons eu entre les mains la thèse de Poque sur l' « Histoire de la Médecine en Béarn » (Lyon 1932). Poque parle déjà de ces leçons d'anatomie de Bordeu. Nous croyons cependant intéressant de donner in extenso les procès-verbaux des délibérations du corps de ville, dont Poque se contente de citer quelques phrases.

(2) Théophile de Bordeu a écrit de sa main dans la marge : « *l'ay retiré lesd. pièces* », et signé *Bordeu* : il s'agit sans doute du Brevet royal que Bordeu avait déposé à l'appui de sa demande et de cette demande apostillée par l'intendant.

(3) Bergeron ou Bergerou avait professé à Pau, entre 1715 et 1718, un cours d'anatomie et de chirurgie.

pour être exécuté suivant la volonté du Roy et attandu l'ordre de Monseigneur Daligre intendant d'indiquer et fournir l'emplacement et les commodités pour faire les leçons et démonstrations anatomiques Messieurs de Bordenave premier Jurat et de Davant assessur ont été nommés commissaires pour chercher un endroit propre auxd. oppérations pour à leur rapport estre délibéré ce qu'il appartiendra.

DANDOINS, *maire.*

Suit la teneur dud. Brevet :

Aujourd'hui Cinq du mois d'avril mil sept cents quarante neuf Le Roy Etant à Versailles, il luy auroit été représenté qu'en 1713 : on auroit Etably à Pau un Démonstrateur d'anatomie, mais qu'un Etablissement aussy avantageux à la Province n'avoit pas Eté soutenu, Ce qui avoit causé un grand préjudice par le déffaut d'instruction des jeunes chirurgiens et des sages femmes, et le Roy n'ayant rien plus à cœur que de protéger les Arts et les Sciences qui peuvent contribuer à la conservation et au bonheur de ses Sujets, sur les bons Témoignages qui luy ont été rendus de la Capacité et des Talents du Sr Bordeu fils, Médecin Chirurgien de la Faculté de Mompelier ; Sa Majesté l'a nommé et nomme démonstrateur d'anatomie en la ville de Pau pour y faire des leçons et expériances publiques et luy permet de prendre à l'hôtel-Dieu de lad. ville tous les cadavres dont il aura besoin pour ses démonstrations et préparations, aussy bien que ceux des criminels exécutés et pour assurance de sa volonté, Sa Majesté m'a commandé d'expédier le présent Brevet qu'elle a signé de sa Main et fait contresigner par Moÿ Conseiller Secrétaire Destat et de ses Commandement en finances.

Signé à l'original Louis et plus bas Phelippaux.

F° 277 v° Dud. jour 19e avril 1750.

A esté dit sur le Bureau que le Sr de Davant assessur estant décédé sans que la commission qui luy fut donnée ce 14e mars dernier fol. 273 avec Mr. de Bordenave Jurat pour choisir un endroit propre pour faire les leçons et démonstrations anatomiques ait esté remplie et qu'il convient d'en nommer un autre à sa place. Surquoy Il a esté arresté que le Sr. de Latour assessur est nommé Comre avec Mr. de Bordenave Jurat pour l'exécution de lad. délibération.

DANDOINS, *maire.*

F° 286 Du 3e juin 1750.

Monsieur de Bordenave premier Jurat a dit qu'en conséquence de la délibération du quatorze mars dernier qui le nomme Commissaire avec le sieur de Latour àssessur pour chercher un endroit comode pour les Cours et Leçons d'anathomie, ils ont fait leurs recherches et ils ont creu, après un mur examen et des perquisitions exactes que la maison appelée du Rey appartenant à la fabrique, estoit la plus propre, et la plus convenable pour ces sortes d'opérations, soit par raport à sa situation, qui n'entraîne aucune sorte d'inconvéniants, puis qu'elle est a portée de l'hopital, et de l'endroit où l'on exécute les criminels; soit encore parce qu'il ne faut déloger personne, et qu'elle ne coutera pas beaucoup; c'est aussy par ces motifs, qu'ils l'ont indiquée par provision, au Sr de Bordeu qui y a desja fait un grand nombre de leçons, et de démonstrations de cadavres, avec le concours et l'aplaudissement des principaux de la ville, des gens de la profession, et des autres habitants. Mais comme il y a quelques réparations à faire et un amphitéatre à bastir; affin que le Sr de Bourdeu y trouve toutes les comodités nécessaires lesd. Srs Commissaires ont estimé devoir réserver la choze à l'assemblée, affin qu'elle délibère, tant sur le choix de lad. maison, que sur les ouvrages, qui doivent y estre faits et qui consistent suivant la vérification, qui en a esté faite en premier lieu, dans une croisée de pierre, qu'on plassera à l'endroit ou est l'abatjour avec des vitres et des contrevents à trois gons des deux costés, observant de reculer cette croisée d'environ une toise et demy vers la porte; en second lieu une table au milieu de la chambre, qui sera ovalle de six pieds de longur et de quatre de largeur, et portera sur un pivot, sur lequel elle pourra rouler, en troisième lieu en trois rangées d'escaliers ou bancs aux deux costés de la chambre, qui seront faits de planches, soutenues sur des soliveaux placés obliquement contre la cloison et la muraille enfin en six chezes de paille ordinaires; surquoy la matière mise en délibération et murement réfléchie, il a esté arresté d'une commune voix : 1° qu'attendu, que, comme il est constaté par la délibération prise par le corps de ville à ce sujet le vingt cinq aoust 1715, et qu'on s'est convaincu, encore plus particulièrement, par les leçons et démonstrations anathomiques faittes par le Sr de Bourdeu, dans le cours de cette année, tant dans la salle de l'hostel de ville, que dans lad. maison du Rey à luy assignée provisionelement par Messieurs les Com^res qui ont attiré de toutes parts et satisfait des personnes de touts les ordres, distinguées par leur rang et leur sçavoir les gens de la profession,

Maistres consommés et aspirants de la ville et des lieux circonvoisins, que cet establissement ne peut estre que très utille, et très avantageux, non seulement pour la ville, mais encore pour toute la province, puisqu'il tend à l'instruction des personnes de l'art et même à celle de tout le monde dans une Matière, qui les intéresse touts en général et en particulier, lad. maison du Rey demeurera louëe dors et desja pour servir auxd. Leçons et démonstraons anathomiques, secondo que Messieurs les Com^{res} desja nommés sont priés de faire faire incessament les ouvrages et réparations contenues dans leur devis par l'adjudication au rabais aux formes ordinaires, et que le prix en sera payé par le garde sur les mandats desd. Srs Com^{res} auxquels l'assemblée donne tout pouvoir ce concernant, 3° que Messieurs les Com^{res} donneront connoissance au Sr de Bordeu de la présente délibération et qu'ils luy témoigneront en mesme temps toute la satisfaction que les corps de ville et les habitants ont trouvé dans les leçons et opérations qu'il à faittes jusques à présent, qu'ils sont persuadés qu'il les continuera avec la même attention et le mesme zelle, lorsque la Saison sera propre pour cella, et que la ville se portera tonjours a luy procurer toute sorte de comodités, et à luy marquer sa reconoissance, enfin que Monseigneur d'Aligre Intendant sera très humblement suplié d'homologuer la pn^{le} délibération, qui a esté prise en exécution de l'ordonnance de Sa Grandeur du vingt huit février dernier.

DANDOINS, *maire.*

F^{o} 294 v° Dud. jour 14e juillet 1750.

Monsieur Dandoins maire a raporté sur le Bureau une expédition de la délibération du trois juin dernier couchée fol. 286e prise au sujet de l'endroit qui a été choisy pour les leçons anatomiques et des réparations qu'il convient d'y faire avec l'ordonnance de Monseigneur Daligre Intendant au bas par laquelle il approuve et authorise lad^{e} délibération pour être exécutée selon sa forme et teneur lad. ordonnance en datte du 14 juin dernier. Et lecture en ayant été faitte Il a été arretté que lad. ord. et expédition sera déposée aux archives et la délibération exécutée suivant sa forme et tenûr conformément à lad. ordonnance qui sera transcrite à suite de la présente.

Suit la teneur de lad. ordonnance.

Vu la présente délibération.

Nous Intendant en Navarre, Béarn et généralité d'Auch l'avons approuvée et authorisée pour être exécutée selon sa forme et teneur, fait à Auch le 14e juin 1750 signé à l'original Daligre.

F° 303 v° Du 17e octobre 1750.

Messieurs de Bordenave premier jurat et de Latour assessur ont dit qu'en exécution de la délibération du trois juin dernier homologuée le 14e par Monseigneur Daligre Intendant Joannes Peiret charpentier adjudicataire des réparations à faire dans la chambre de la maison du Rey apte à la fabrique pour servir aux anatomies a fait lesd. ouvrages en conformité du devis ainsy qu'ils ont esté reconnus en leur présence par le Sr Berdoule entrepreneur des ponts et chaussées et qu'ils ont expédié aud. Peiret le dernier mandat pour le final paiement de lad. adjudication. Ils ont aussy raporté avoir remis la clef de lad. chambre au S. de Bourdeu médecin en conséquence de l'ordonnance dud. Seigneur Intendant. Surquoy en Délibération il a esté arresté que Messieurs les Commissaires ont bien procédés, leur conduite a esté aprouvée et ils ont esté remerciés de leurs soins.

Dandoins, *maire.*

F° 304 Du 3 novembre 1750.

M. Dandoins a dit qu'il a reçue une lettre de Mr Daligre intendant et lecture en ayant été faitte elle s'est trouvée consiniée en ces termes.

En vous chargeant Messieurs, de faire construire un amphitéâtre pour servir à des démonstrations et préleçons d'anatomie, j'ai Réglé qu'elle se fairoint alternativement par les docteurs en médecine de la ville de Pau et par le Sieur Bourdeu pourvu d'un brevet de démonstrateur du Roy en suivant entr' eux l'ordre de l'ancienneté ; néanmoins j'ay appris qu'il a été fait des difficultés déplacées au Sr Bergereau et afin de les éviter à l'avenir vous aurés soin de faire transcrire la présente lettre sur vos registres et d'en donner copie aux parties intéressées qui vous la demanderont et de vous conformer exactement à ce qui y est marqué je suis très parfaitement Messieurs votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Daligre.

dattée Auche, le 25e Octobre 1750.

Sur quoy il a été arrêtté que l'on se conformera à la volonté dud. Seigneur Daligre Intendant et que par le Secrétaire il sera donné des expéditions aux parties intéressées qui en demanderont tant de la lettre que de la présente.

Dandoins, *maire.*

Registre des délibérations de Pau, commencé en 1751.

F° 152 v° Dud. jour 12e May 1754.

Il a été fait lecture sur le bureau d'un placet présenté par le Sr Lamolere sindicq des chirurgiens de cette ville, par lequel il demande la liberté de continuer à faire de l'anatomie dans la maison du Rey, cette demande a donné lieu à l'assemblée d'examiner la cause de l'établissement de ces anathomies, et de la dépense qu'elles causoint à la ville, et on a trouvé sur le registre 1° une délibération du 14e Mars 1750 dans laquelle il est dit que le Sr de Bourdeu fils médecin et chirurgien ayant présenté requette devant Mgr Daligre intendant, dans laquelle il exposoit que le Roy lui a accordé un Brevet de démonstrateur d'anathomie en cette ville pour y faire des leçons et expériances publiques, et rétablit le cours étably en 1715, Il conclud ordonner au Corps de ville d'indiquer et fournir l'emplacement et les commodités nécessaires pour faire les d. leçons, et led. Seigneur Intendant ayant rendu une ordonnance le 20e février de lad. année qui enjoint aux jurats de luy fournir les d. commodités, Il feut pris une délibération qui ordonne l'enregistrement dud. Brevet, et nomme des commissaires pour faire recherche d'un endroit propre auxd opérations, 2° que par autre délibération du 3e juin suivant prise sur le rapport des commissaires, la maison du Rey appartenante à la fabrique feut prise pour y faire lesd. démonstrations anathomiques et comme il y avoit des réparations à faire et un amphithéatre à bâtir, la même délibération contient le détail de tout ce qu'il convient d'y faire, ce qui a été exécuté en conséquence de l autorisation de Mgr l'Intendant ; 3° que par autre délibération du 3e novembre suivant il est arrêté qu'on se conformera à une lettre écritte par led. Seigneur Daligre au Corps de ville le 25e octobre précédent par laquelle il luy marque qu'ayant trouvé à propos de les charger de faire construire un anphitéatre pour servir à des opérations, démonstrations et préleçons anathomiques, Il avoit réglé qu'elles se fairoint alternativement par les docteurs en médecine de la ville de Pau et par le Sr de Bordeu pourveu d'un Brevet de démonstrateur du Roy, en suivant entre eux l'ordre de l'ancienneté, qu'on faisoit néanmoins des dificultés mal placés à M. Bergero et pour les prévenir il enjoint de faire transcrire sa lettre sur les registres. Enfin il résulte des comptes des gardes que la ville a payé depuis l'époque de l'ordce de Mgr Daligre la somme de quarante livres

annuellement à la fabrique pour le louage de lad. maison, et depuis lors, les démonstrations anathomiques y ont été faites pendant quelque temps parles Srs. de Bergeron, de Bordeu et de Labaig, mais comme le Sr. de Bergeron n'est plus en état de les continuer à raison de son grand âge et de ses infirmités habituelles, que le Sr. de Bordeu est habitué à Paris depuis environ deux ans, et que le Sr. de Labaig est mort, l'objet de l'ord[ce] de Mgr Daligre ne peut être remply et par une suite nécessaire la dépense causée à la ville doit cesser avec d'autant plus de raison qu'il n'y a point de médecin qui demande de les continuer ; la demande que les chirurgiens forment aujourd'hui n'entrent point dans l'exécution de l'ord[ce] dud. Seigneur Daligre aplicable seulement aux Srs. de Bourdeu et de Bergeron, Surquoy Messieurs de Pargade et de Balagué jurats ont dit qu'ayant eu occasion un de ces jours de passer dans la Rüe des fossés ou lad. maison du Rey est située touts les voisins vinrent à eux se plaindre de la puanteur qui sortoit de lad. maison du Rey, et qui étoit causée par les cadavres que les fraters de la ville y alloint disséquer après les exécutions, et dont ils n'avoint pas le soin de porter les pièces disséquées à la voirie, que cella pourroit tirer à des concéquences fâcheuses, d'un cotté, et que de l'autre la ville paye une somme de quarante livres annuellement en pure perte ; Il a été arretté que les engagements contractés par la ville avec le marguillier de l'Eglise Saint-Martin pour raison du loyer de lad. maison du Rey demeureront pour non advenus à l'écheance du quartier courant, à l'effet de quoy le garde luy notifiera la présente délibération sans perte de temps pour le mettre à portée de se procurer des locataires et Messieurs de Casamajor jurat et de Casaubon député sont nommés commissaires pour procéder à la vente du boisage dud. amphitéâtre, et autres effets s'il y en a appartenants à la ville affin de rendre la maison libre sans préjudice de procurer un emplacement pour les cours des anathomies, en cas de retour dud. Sr de Bordeu ou autre occasion que Mgr l'Intendant pourra trouver convenable (1).

Caissaigne, p[r] jurat.

(1) Le 15 juillet 1757 cependant les chirurgiens sont autorisés à se servir d'un amphithéâtre et un médecin à en occuper un autre, à condition de payer, tant les premiers que le second, vingt livres de loyer. (Arch. communales de Pau, BB. 15 F° 269. — Nouvelle reprise des cours en 1785 par Adéma. (Arch. des Basses-Pyrénées C. 819, f° 170 v°, 182 et suivants, 190 et parchemin 1357).

Sources.

Archives communales de Pau :

BB. 14 Registre pour les délibérations du corps de ville de Pau commencé le 16 juillet 1743 et fini le 31 décembre 1750 (folios 272 V° et 273, 277 V°, 286 et 287, 294 V°, 303 V°, 304).

BB. 15. Registre des délibérations de Pau 1751 (folio 152 V°).

BIBLIOGRAPHIE.

Francière, Théophile de Bordeu : Thèse pour le doctorat en médecine (Toulouse, 1907).

L. Cornet, Théophile de Bordeu : 1922.

Poque : Histoire de la médecine en Béarn. Thèse pour le doctorat en médecine, Lyon, 1932).

DOCUMENTS

Vieilles lettres de Nouvel An

Par Louis IRISSOU,
Viee-Président de la Section Montpelliéraine de la Société Française d'Histoire de la Médeeine,

Dans une lettre écrite à l'âge de neuf ans, — la première de sa correspondance, — Flaubert déclare : « Cher ami, tu as raison de dire que le jour de l'An est bête. » (1).

Ce jugement tranchant et désabusé émis, il y a un siècle, par deux enfants est motivé, sans doute, par le pensum fastidieux imposé alors à tous les écoliers à l'occasion du Nouvel An. Sur un papier aux bords gaufrés de dentelles, ornés de décors naïfs et prétentieux, on les obligeait à adresser à chacun des membres de leur famille une lettre où se trouvaient exprimés des souhaits et des vœux en un style noble et hyperbolique. La récompense de cet effort était l'octroi de quelques parcimonieuses friandises accompagnées, parfois sans mesure, de sentencieux conseils.

On comprend la révolte de Flaubert. Mais, qu'aurait-il dit s'il eût été obligé d'écrire en latin, comme c'était l'usage cent ans avant lui ?

J'ai retrouvé deux de ces vieilles lettres de Nouvel An datant du début du XVIIIe siècle : l'une porte les souhaits de l'enfant, l'autre est la réponse paternelle. Toutes les deux sont en latin (2).

Ces documents m'ont paru curieux, et, en tout cas, amusants à consulter. J'ai pensé qu'ils étaient de nature à vous intéresser puisqu'ils émanent d'un futur chancelier de l'Université de Médecine de Montpellier et de son père, alors chancelier en exercice de cette Université.

Les vœux de bonne année sont présentés par le jeune François Chicoyneau, âgé de douze ans. Il se trouve à Paris où il fait ses études. Sa lettre est du 1er janvier 1715.

(1) Corresdondance de G. FLAUBERT (1830-1850). Paris, Charpentier, 1920, in-12. Lettre du 31 décembre 1830 à Ernest Chevalier.

(2) Bibliothèque Municipale de Montpellier ; ms. n° 144.

Son père se prénomme aussi François. C'est lui qui sera plus tard le premier-médecin de Louis XV. Au moment où son fils lui écrit, il est professeur à l'Université de Médecine de Montpellier dont il est aussi le chancelier, et, de plus, il a l'intendance du Jardin des Plantes montpelliérain. Il est enfin conseiller-maître à la Cour des Comptes Aides et Finances de notre ville. Toutes charges où il a succédé à son père, Michel Chicoyneau, comme son fils, François, et son petit-fils, Jean François, lui succèderont.

Il a épousé en secondes noces une fille du célèbre Chirac, aussi professeur à notre Université de Médecine, qui se trouve à Paris comme médecin ordinaire du duc d'Orléans. Cette même année, à la fin du mois de septembre, Chirac va succéder au chimiste Homberg comme premier médecin de ce prince devenu Régent du royaume; plus tard, en 1730, il obtiendra la charge d'archiâtre du roi Louis XV où Chicoyneau lui succèdera.

Animés au plus haut degré de l'esprit de famille, les Chicoyneau et Chirac s'épaulaient les uns les autres pour parvenir aux plus hautes charges. Ils se préparaient cependant à les remplir dignement en faisant de sérieuses études et de solides humanités.

C'est pour cela que Chirac avait fait venir à Paris, auprès de lui, le jeune François dont il surveillait l'éducation. Il n'était pas, à vrai dire, bien qu'on lui donnât ce titre dans la famille, le grand-père de cet enfant né d'un premier lit ; mais il tenait cependant à lui procurer les meilleurs maîtres et à lui faire donner les meilleures leçons pour lui permettre, un jour, de faire honneur à l'illustre Université qu'il devait avoir à diriger.

Mort très jeune, à trente-huit ans, François n'a pu donner sa mesure. Il nous reste de lui, dans les collections de la Faculté, un portrait où il est revêtu de la robe professorale. Son visage à l'œil vif est plein de finesse et de distinction. Ce jeune Chancelier porte avec aisance le traditionnel costume des professeurs de médecine de Montpellier et l'on voit sa main très élégante jouer avec le nœud de son double camail de soie cramoisie bordé d'hermine.

Moins assuré lorsqu'il était enfant, c'est d'une écriture hésitante que notre petit écolier a écrit dans un latin honnête, avec une charmante naïveté, la lettre dont je vous donne la traduction :

« A mon très honoré père.
« Quel présent vous offrirai-je, père très honoré, au début
« de cette année ? Je me le demande. Ceux qui cultivent les
« humanités et les lettres ne sont pas riches et l'on ne trouve
« dans le Parnasse que des roches, des forêts et autres, c'est-
« à-dire des choses inutiles. Privé des richesses terrestres,que
« puis-je donc vous offrir de mieux qu'une âme pleine de gra-
« titude, de reconnaissance et d'amour ? Que vous viviez donc
« heureusement et que les heures agréables succèdent aux
« moments, les jours aux heures, les semaines aux jours, les
« mois aux semaines, les années aux mois, les siècles aux an-
« nées ; que vous viviez enfin et que vous dépassiez le nombre
« d'années du très vieux Nestor. Tels sont les vœux que vous
« offre votre très humble et tout dévoué fils.
« François Chicoyneau.
« Je fais de nombreuses salutations à ma très tendre mère,
« à mes sœurs bien aimées et à toute la famille.
« A Paris, le premier janvier 1715. ».

A cette date, les sœurs du jeune latiniste issues des deux mariages paternels étaient au nombre de six ; Claire, la plus jeune, avait six mois. La personne qu'il appelait sa « très tendre mère » était, en réalité la seconde femme de son père, c'était la fille de Chirac.

La réponse paternelle est fort étudiée. Dans le portefeuille de la Bibliothèque Municipale de Montpellier où j'ai trouvé ces documents il existe, en effet, la minute et la copie au net de cette lettre. Fort élégante, elle est écrite en un latin cicéronien aux majestueuses périodes.

Je vous en ferai grâce cependant et je vais vous les traduire :

« J'ai eu, mon très cher fils, à traiter et à résoudre diverses
« affaires urgentes voilà pourquoi je n'ai pas répondu plus tôt
« à la lettre que vous m'avez écrite au début de janvier. Elle
« m'apporta une grande joie, car elle me permit de remarquer
« facilement combien vous avez fait de progrès pour former
« les caractères des lettres et pour apprendre les premiers
« éléments sous les yeux et par les soins de votre très
« honoré aïeul. Si bien que l'espoir que je fonde en vous
« sera non seulement rempli mais dépassé, et de beaucoup.
« Cette ardeur d'esprit par laquelle vous avez attesté et par
« laquelle vous montrez le désir de pratiquer la même appli-
« cation encore renouvelée et constamment poursuivie, a encore
« grandement accru ma joie. On peut par là mieux comprendre

« que si vous continuez de marcher du même pas, vos progrès « dans les sciences, loin d'être médiocres, seront, au con- « traire, des plus grands. Rien, certes, ne pouvait arriver de « plus profitable pour vous ni de plus agréable pour moi, à « condition d'être accompagné de votre bonne santé. Mainte- « nant et plus tard, ne manquez jamais d'obéir aux conseils, « aux recommandations, à la volonté et aux désirs de votre « aïeul très honoré (aux soins paternels de qui vous devez tous « vos progrès et l'avantage de votre éducation). Vénérèz-le « avec le plus grand respect comme un autre père et aimez-le « sincèrement.

« Au surplus, j'ai traduit votre lettre du latin en français « afin que votre aïeule très honorée, votre mère chérie et « toute la famille puissent la lire et se réjouir à la fois et de « vos progrès dans l'étude des belles lettres et de vos témoi- « gnages d'affection. Leur joie, certes, ne fut guère moins « grande que la mienne, et il n'est personne de la famille qui, « en présence de progrès si rapides, considérant avec atten- « tion votre esprit très vif et bien préparé à l'étude, n'augure « de vous le plus grand bien et ne vous souhaite ardemment, « à la fois, une santé prospère et la même constance d'âme « dans le culte de la piété que dans celui des lettres.

« Que la Providence veuille bien vous accorder la réalisation « de tous ces vœux, c'est le souhait le plus ardent que forme « du fond du cœur votre père très aimant.

« Chicoyneau ».

Je m'excuse, Messieurs, d'avoir si longtemps abusé de votre bienveillance pour vous présenter ces deux lettres.

Si, à première vue, elles paraissent n'avoir qu'un simple caractère anecdotique, en allant au fond des choses, elles donnent matière à réflexion.

Elles montrent, une fois de plus, sur quelles bases solides étaient établies autrefois les études de ceux qui se destinaient à la médecine. Elles nous permettent de mieux comprendre pourquoi bon nombre d'entre eux étaient d'excellents humanistes.

Ces vieilles méthodes sont, je veux le croire, des méthodes périmées qui ont fait leur temps. Les disciplines de jadis ne peuvent être, je le concède, les disciplines d'aujourd'hui. Il importe cependant de ne pas les abandonner entièrement mais de savoir les rajeunir.

Souhaitons que les générations nouvelles apprennent toujours, dès leur jeune âge, à comprendre et à aimer l'éternelle beauté antique.

A propos d'un tableau du Musée de Gadagne relatif à la peste de 1720.

Par le Dr M. LANNOIS.

Au mois d'août 1720, des rumeurs pessimistes circulaient dans Lyon : on disait la peste à Marseille et déjà dans toute la Provence. Le danger était donc grand.

Quelques-uns essayaient de se rassurer. Cet état d'esprit est bien mis en lumière dans le *Journal politique* que nous a laissé Léonard Michon, avocat du roi au Bureau des Finances, et dont les sept gros volumes, manuscrits et inédits, sont conservés au Musée du Vieux Lyon. Michon s'efforce de croire à l'exagération habituelle des porteurs de nouvelles et raille les ordonnances du Conseil de Santé qui vient de se réunir. Surtout il attaque vivement le Dr Goiffon qui, répète-t-il plusieurs fois, en sait plus que tous les autres médecins de la ville, mais est un grand charlatan et très avide d'argent. Il n'est pas plus tendre pour le chirurgien Parisot et l'apothicaire de Jussieu qui ne songent qu'à composer et à vendre des parfums.

Peu après, il fait amende honorable et va docilement garder une porte de la ville pour empêcher l'entrée des personnes et des marchandises suspectes.

En réalité, le Conseil de Santé et son animateur Goiffon firent bonne besogne. On sait depuis le consciencieux travail d'Humbert Mollière que Goiffon n'était pas seulement contagioniste, mais qu'il attribuait à la peste une origine animée. Par une véritable intuition et par l'observation des faits, il croyait à l'existence de petits vers invisibles, se multipliant avec une foudroyante rapidité, susceptibles d'être transportés par les individus et par les marchandises...

De sages mesures furent prises pour la salubrité de la ville : expulsion des mendiants et des forains, interdiction des rassemblements, défense de pénétrer dans la ville sans examen aux portes, installation de quarantaines pour les gens et pour le parfumage des marchandises, etc. Leur transgression exposait aux peines les plus sévères, amendes, pilori, internement dans les quarantaines ; il y allait parfois de la vie et Michon raconte en détail qu'un marchand ayant introduit en fraude des marchandises non désinfectées fut jugé deux jours après, condamné et arquebusé.

C'est ainsi qu'en 1720-1721 Lyon fut épargné par la peste.

Les Lyonnais se montrèrent reconnaissants. Les comptes du Bureau de Santé se soldaient en 1723 par un excédent de 5.600 livres environ. Il existe dans les Archives municipales une délibération du Consulat qui l'affecte à la frappe d'un jeton d'argent qui sera distribué « à tous MM. les Commissaires de la Santé en considération des soins extraordinaires qu'ils se sont donnés pour garantir cette ville de la contagion ».

Quelques rares exemplaires en sont arrivés jusqu'à nous. C'est une petite médaille d'argent de 30 mm. de diamètre dont l'avers porte une Minerve debout, casquée, armée du bouclier et de la lance, avec le caducée d'Esculape à ses pieds, qui protège la ville contre la nuée de flèches tombant derrière elle. La légende et l'exergue : MINERVAE SALUTARI | PROXIME ARDENTIS PESTILENTIAE | METU DEPULSO | MDCCXXIII, font qu'elle est connue sous le nom de jeton à la Minerve.

C'est au même sentiment de reconnaissance qu'il faut attribuer un tableau conservé au Musée de Gadagne et qui mérite de retenir l'attention.

Il représente, costumé à l'antique, un guerrier debout, couronné et empanaché de plumes d'autruche, couvert d'une armure, les jambes nues et chaussées de cothurnes... son bras droit soutient presque horizontalement un large bouclier protégeant un lion couché à ses pieds ; c'est vainement que le ciel irrité lance sur lui la foudre et les flammes. Au second plan, la Saône en aval du Pont de pierre avec ses maisons, sa croix, ses enrochements. Enfin au fond la colline de Fourvières, sa chapelle, ses belles habitations, la cathédrale Saint-Jean, etc.

On a pensé que cette peinture représentait Camille Perrichon, qui fut plus tard Prévôt des Marchands, mais qui à ce moment était secrétaire de la ville et, en cette qualité, membre du Conseil de Santé. Peut-être est-elle purement allégorique. En tout cas, retenons son sens symbolique : la peste de 1720 fut la dernière qui ravagea la France, et c'est aux Conseils de Santé et à des hommes comme Goiffon que nous devons sa disparition.



BIBLIOGRAPHIE

ABBATUCCI (S.). — La tragique histoire d'un chirurgien major au régiment de l'Isle de France à la fin du XVIIIe siècle.

Rev. colon. de méd. et chir. (Paris), n° 79, 15 janv. 1936, p. 20.

ALBINANA Y SANZ. — La ruta de Esculapio. (Cronica de un viaje medico-historico por los Museos de Europa).

El Siglo medico (Madrid), t. 95, n°s 4247-49-50-53-54-55; t. 96, n°s 4256-58-61-62-64-66-67-72-74-77-79; 4 mai-14 déc. 1935, p. 512, 565, 595, 479, 707, 741; — 12, 65, 191, 223, 275, 327, 348, 486, 535, 607, 661; fig.

ANNAN (G.-L.). — Claude Tardi (1607-1670°, early advocate of direct transfusion of human blood.

Bull. New York Acad. of med., v. 11, n° 12, déc. 1925, p. 700.

ASTRUC (P.). — Gaspard-Laurent Bayle (1774-1816).

Progrès méd. (Paris), *suppl. ill.*, a. 13, n° 1, 25 janv. 1936, p. 1; ptr.

ASTRUC (P.). — J.-E.-M. Itard (1775-1838).

Progrès méd. (Paris), *supp. ill.*, a. 13, n° 1, 25 janv. 1936, p. 6; ptr.

BELOT (J.). — Adrien Bayet (1863-1935).

Journ. de radiol. (Paris), t. 20, n° 1, janv. 1936, p. 44; ptr.

BESSMERTNY (B.). — Voltaire historien des sciences.

Archeion (Roma), v. 17, n° 2-3, août-sept. 1935, p. 171.

BIRO (E.). — Johann-Theophil Fabini. (Ueber den ersten ungarischen Professor der Augenheilkunde).

Sudhoffs Arch. f. Gesch. d. Med., v. 28, n°s 4-5, déc. 1935, p. 324; ptr.

BOISSERIE-LACROIX. — G. Loyseau, médecin bordelais, maire de Bergerac et chirurgien du roy Henri IV.

Journ. de méd. de Bordeaux, a. 113, n° 1, 10 janv. 1936, p. 16.

BURLET (De). — Jan-Willem van Wijhe (1856-1935).

Anatom. Anzeiger (Jena), v. 81, n°s 9-11, 3 déc. 1935, p. 216; ptr.

CASAMAJOR (L.). — George-Hughes Kirby (1875-1935).

Arch. of neurol. a. psychiatry (Chicago°, v. 34, n° 6, déc. 1935, p. 1311, ptr.

CASTRO GARCIA CORREA (L. de). — Ensayo sobre gigantografia.

Siglo med. (Madrid), t. 96, n° 4263, 24 août 1935, p. 244.

CHAIGNEAU (G.). — L'illustration anatomique dans l'œuvre d'André Vésale.

Thèse de Paris, 1936, n° 47. *(Angers, impr. de l'Anjou).*

CHRISTIE (A.-C.). — Joseph Colt Bloodgood (1867-1935).

Amer. Journ. of Roentgenol., v. 34, n° 6, déc. 1935, p. 841; ptr.

CLERC (C.). — Un grand pharmacien d'autrefois : P. Robiquet, qui découvrit la codéine.

Rev. des spécialités, a. 15, n° 10, nov. 1935, p. 809.

DALMASES (V.). — Medicina en la antigüedad. — Graccia. Las escuelas. Los pitagoricos.

El dia medico (Buenos-Aires), a. 7, n° 48, 1er juillet 1935, p. 1033, 1037; n° 50, 15 juillet, p. 1076; n° 55, 19 août, p. 216; n° 67, 11 nov., p. 1467.

DALMASES (V.). — Medicina en la antigüedad. China.

El dia medica (Buenos-Aires), a. 7, n° 33-34, 18-25 mars 1935, p. 719, 747.

DALMASES (V.). — Medicina en la antigüedad. — La India.

El dia medico (Buenos-Aires), a. 7, n°s 26-27; 28 janv.-4 fév. 1935, p. 589, 598.

DALMASES (V.). — Medicina en la antigüedad. America.

El dia med. (Buenos-Aires), a. 7, n° 42, 20 mai 1935, p. 903, n° 44, 3 juin, p. 945.

DALMASES (V.). — Medicina en la antigüedad. El Japon.

El dia med. (Buenos-Aires), a. 7, n° 40, 6 mai 1935, p. 862.

DALMASES (V.). — Medicina en la antigüedad. — Los Persas.

El dia med. (Buenos-Aires), a. 7, n° 28, 11 fév. 1935, p. 628.

DARMSTÆDTER (E.). — Ein Beitrag zur Erforschungs geschichte der Hæmoglobinämie und Hæmoglobinurie.

Sudhoffs Arch. f. Gesch. d. Med., v. 28, n° 4-5, déc. 1935, p. 338.

DIETRICH (A.). — Ludwig Aschoff zum 70. Geburtstag.

Münchener med. Wochenschr., a. 83, n° 2, 10 janv. 1936, p. 61; ptr.

Comptes-Rendus

J. Vinchon. *Mesmer et son secret.* — Paris, 1936, 116 p. in-4°.

Poursuivant les études qui lui ont valu une juste notoriété, M. le Dr J. V. nous donne aujourd'hui sur Mesmer et son secret un volume du plus haut intérêt. L'abondante bibliographie qui se trouve à la fin de son ouvrage indique assez que les doctrines et les expériences de Mesmer ont déjà fait l'objet de maintes recherches, mais elles n'avaient jamais été exposées avec autant de précision dans le détail et de clarté dans la critique.

M. le Dr J. V. a su replacer Mesmer au milieu de la société si curieuse du XVIIIe siècle finissant, montrer ses faiblesses, son orgueil, son scepticisme morbide, et aussi la valeur de certaines de ses intuitions, et la justesse de plus d'un de ses pronostics. Cela lui permet, sinon de le réhabiliter, comme Stephan Sweig, du moins de ne pas le traiter comme un vulgaire charlatan. C'est ce juste milieu auquel s'était déjà arrêté, dans un récent article, M. le Dr Lévy-Valensi, qui a préfacé le présent ouvrage, et qui a montré ce que lui devaient l'astrologie médicale, la radiesthésie et la psychothérapie.

L'historien de Paris se plaît à suivre avec le Dr J. Vinchon les différents logis du célèbre magnétiseur comme plus tard on suivra ceux de Châteaubriand, ou de Balzac. Voici d'abord, à son arrivée de Vienne la place Vendôme, où il voisine avec Law; puis Créteil, où il est plus à son aise pour installer ses fameux baquets, dont l'un était réservé aux pauvres; de nouveau Paris, où l'Hôtel de Bullion, rue Coq-Héron, est défendu par des gardes suisses pour maintenir l'affluence du public, tandis qu'un orchestre calme son attente ; enfin lorsque celui-ci fut vendu à la Loge du Contrat Social, l'hôtel voisin de Coigny, où il fonde une autre loge, celle de l'Harmonie, sous le couvert de laquelle il continue ses expériences. Cependant, condamné par la Faculté, attaqué par des pamphlets de toute sorte, il revient dans sa patrie, sur les bords du lac de Constance, où il ne mourra qu'en 1815. Après une carrière agitée, il laissait à des disciples, comme le Comte de Puységur, le soin de répandre ses doctrines et de défendre sa mémoire.

Marcel Fosseyeux.

Dr Paul DELAUNAY. *Les animaux venimeux dans Rabelais.* — Paris, E. Droz, in-8°, 1936, p. 197-218. [Extr. des Mélanges offerts à Abel Lefranc, professeur au Collège de France, par ses élèves et amis].

Il s'agit d'un recueil de notes pour le chap. LXIV du quart livre de *Pantagruel*; le Dr P. D. nous renvoie à tous les auteurs, d'où il a tiré ses substantielles notices, sans oublier ses prédécesseurs immédiats, Sainéan et Plattard; il se meut aussi aisément dans les arcanes de la zoologie, que dans celles de la botanique, et cela n'étonnera que ceux qui n'ont pas lu et relu sa biographie si érudite et si attrayante de Pierre Belon.

Marcel FOSSEYEUX.

H. J. SEVILLA. *L'art vétérinaire antique*; *l'hippiatrique byzantine au IVe siècle.* — 1936, 36 p. in-8° [Extr. du recueil de médecine vétérinaire publié à l'École d'Alfort, tome CXII, 1936, nos 8 à 9].

Continuant les études du regretté L. Moulé, M. H. J. Sevilla nous donne des indications fort précises tirées du recueil des ἱππιατρίκα conservés à la Bibliothèque nationale de Paris ; il étudie successivement la boutique pharmaceutique, les formes pharmaceutiques, l'infirmerie des hippiatres grecs : c'est d'ailleurs la suite d'un travail antérieur publié dans le même recueil de médecine vétérinaire sur les sources orientales de l'hippiatrique byzantine du IVe siècle. On y trouve un complément des notions qui figurent au chapitre de l'*Histoire de la Médecine vétérinaire dans l'antiquité*, dans le volume de Ch. Hœcker, traduit de l'allemand par A. Gauthier, médecin de l'Antiquaille, à Lyon (1833).

Marcel FOSSEYEUX.



Le Secrétaire général, Gérant :
Marcel FOSSEYEUX.

TABLE DU TOME XXX